

JCDecaux SA  
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 3 242 237,80 euros  
Siège social : 17, rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine  
307 570 747 RCS Nanterre  
-----

## **RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE CLOS** **LE 31 DECEMBRE 2017**

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts afin de vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2017 et vous exposer la situation de la société et de son Groupe.

Le présent rapport de gestion, vous informe également de la gestion sociale et environnementale de votre société.

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont présentés comme chaque année, à la fois pour le Groupe (comptes consolidés) et pour la société mère, JCDecaux SA (comptes sociaux).

Les Commissaires aux comptes vous donneront dans le rapport sur les comptes, toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la loi.

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>1. <u>Situation et activité</u></b>	
1.1. Situation et activités de la société et du Groupe au cours de l'exercice	<b>3</b>
1.2. Activités en matière de recherche et développement	<b>6</b>
1.3. Evolution prévisible et perspectives	<b>8</b>
1.4. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	<b>8</b>
1.5. Prises de participation ou de contrôle significatives de l'exercice dans les sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	<b>8</b>
1.6. Sociétés contrôlées	<b>9</b>
<b>2. <u>Risques et contrôle interne</u></b>	
2.1 Risques liés à l'activité du Groupe	<b>21</b>
2.2 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable	<b>32</b>
<b>3. <u>Informations relatives aux états financiers</u></b>	
3.1. Présentation des comptes sociaux	<b>34</b>
3.2. Présentation des comptes consolidés	<b>36</b>
3.3. Informations relatives aux délais de paiement fournisseurs et clients	<b>53</b>
3.4. Proposition d'affectation du résultat	<b>54</b>
3.5. Dividendes mis en distribution au titre des 3 derniers exercices	<b>54</b>
<b>4. <u>Informations concernant le capital social</u></b>	
4.1. Structure et évolution du capital de la société et action en autocontrôle	<b>54</b>
4.2. Répartition du capital	<b>56</b>
4.3. Information sur le rachat et la vente des actions propres	<b>57</b>
4.4. Participation des salariés au capital social	<b>58</b>
<b>5. <u>Informations diverses</u></b>	
5.1. Situation des mandataires sociaux (nomination, renouvellement)	<b>58</b>
5.2. Opérations des dirigeants et des personnes liées sur les titres de la société	<b>59</b>
5.3. Conventions et engagements règlementées, prêts et garanties	<b>59</b>
<b>6. <u>Plan de vigilance</u></b>	<b>60</b>
<b>7. <u>Informations sociales, environnementales et sociétales</u></b>	
7.1. Informations sociales	<b>66</b>
7.2. Informations environnementales	<b>79</b>
7.3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	<b>87</b>
7.4. Méthodologie du reporting	<b>93</b>

## **ANNEXES**

1- Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

2- Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise

# **1. SITUATION ET ACTIVITE**

## **1.1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE**

### **1.1.1 PRINCIPAUX CONTRATS REMPORTEES**

- **Reste de l'Europe**

En mars, JCDecaux a annoncé que sa filiale allemande, Wall GmbH, basée à Berlin, a renouvelé son contrat de mobilier urbain avec la ville de Mannheim pour 16 ans, à la suite d'un appel d'offres. Le nouveau contrat démarrera le 1er janvier 2019 et s'étendra jusqu'au 30 juin 2035.

En mars, JCDecaux a annoncé que sa filiale allemande, Wall GmbH, a signé un accord avec BVG (Berliner Verkehrsbetriebe AöR) pour étendre son contrat actuel portant sur les abribus publicitaires de Berlin-Ouest (1 271 abribus) du 21 mai 2017 au 31 décembre 2018. Les autres contrats de concession publicitaires de BVG restent inchangés.

En mai, JCDecaux a annoncé que JCDecaux Pays-Bas, sa filiale néerlandaise, a remporté le contrat exclusif de 5 ans portant sur l'ensemble des actifs de communication extérieure détenus par RET, l'opérateur de transport public de la ville de Rotterdam, l'un des plus importants du pays.

En juin, JCDecaux a annoncé que sa filiale belge a remporté, à l'issue d'un appel d'offres, le contrat de mobilier urbain de la ville de Liège (196 000 habitants), pour une durée de 15 ans.

En juin, JCDecaux a annoncé avoir remporté, à la suite d'un appel d'offres, le contrat publicitaire exclusif des 1 500 abris de bus et de tramways d'Helsinki (636 000 habitants), pour une durée de 20 ans.

En juillet, JCDecaux a annoncé que sa filiale JCDecaux Belgique a renouvelé, à la suite d'un appel d'offres, la concession publicitaire exclusive de l'aéroport de Bruxelles, pour une durée de 7 ans.

En septembre, JCDecaux a annoncé que la ville de Stockholm (950 000 habitants) a confié à JCDecaux Suède, à la suite d'un appel d'offres, le contrat des vélos en libre-service financés par le mobilier urbain publicitaire, effectif le 1er avril 2018.

- **Asie-Pacifique**

En janvier, JCDecaux a annoncé que sa filiale japonaise MCDcaux (détenue à 85 % par JCDecaux et à 15 % par Mitsubishi Corporation) a remporté, à l'issue d'un appel d'offres, la régie exclusive des faces publicitaires des abribus détenus par le Bureau des Transports du Gouvernement de la Métropole de Tokyo, ainsi que leur entretien.

En juin, JCDecaux a annoncé que JCDecaux Cityscape, sa filiale détenue à 100 % et numéro un du mobilier urbain publicitaire à Hong Kong, s'est vu attribuer par Hong Kong Tramways Limited un contrat de 5 ans portant sur la publicité à l'extérieur et à l'intérieur des tramways. Effectif depuis le 1er mai 2017, ce contrat permet à JCDecaux Cityscape d'être l'opérateur publicitaire exclusif de l'ensemble des 160 tramways de Hong Kong (7,3 millions d'habitants).

En juin, JCDecaux a annoncé que sa filiale détenue à 100 %, JCDecaux Advertising (Shanghai) Co., Ltd., a remporté, à la suite d'un appel d'offres, le contrat d'installation et d'exploitation de la concession publicitaire du terminal 2 de l'aéroport international de Canton-Baiyun (GBIA) et de son « Ground Transportation Centre » (GTC). Ce contrat d'une durée de 5 à 8 ans à compter du 1er février 2018 porte sur les espaces publicitaires du terminal 2 de GBIA et du GTC. Stratégique, il permettra également à JCDecaux de développer dans les aéroports de Chine sa plateforme média (actuellement Shanghai, Pékin, Chengdu, Chongqing, Shenyang, Hong Kong et Macao) et de consolider sa position de numéro un sur le marché chinois de la communication extérieure.

En novembre, JCDecaux a annoncé que sa filiale JCDecaux Australie a remporté, à la suite d'un appel d'offres, le contrat exclusif de 7 ans portant sur l'ensemble des actifs gérés par Yarra Trams à Melbourne (abris de tramways, tramways et dispositifs grand format), soit l'une des plus importantes concessions de communication extérieure du pays.

En novembre, JCDecaux a annoncé que sa filiale australienne, JCDecaux Australie, a renouvelé, à la suite d'un appel d'offres, son accord de partenariat sur la communication extérieure avec Telstra, leader du marché des télécoms en Australie, pour une durée de 15 ans.

En décembre, JCDecaux a annoncé qu'à la suite d'un appel d'offres, sa filiale japonaise MCDecaux (JCDecaux : 85% ; Mitsubishi Corporation : 15 %) a été choisie comme opérateur exclusif d'un réseau de 250 MUPI (Mobilier urbain d'information) incluant de la publicité digitale au cœur de Yokohama (plus de 3,7 millions d'habitants), la deuxième plus grande ville du Japon pour une durée de 20 ans.

- **France**

En janvier, JCDecaux a annoncé avoir remporté, à la suite d'appels d'offres, trois contrats de mobilier urbain au Pays Basque. Le Groupe a renouvelé et étendu son contrat avec les villes de Bayonne (47 500 habitants) pour 18 ans et Anglet (40 500 habitants) pour 15 ans, et remporté le nouveau marché des abris voyageurs des 7 villes du STACBA (Syndicat de Transports de l'Agglomération Côte Basque Adour) pour une durée de 17 ans.

En avril, JCDecaux a annoncé avoir remporté les contrats de mobilier urbain de Nantes, 6ème ville française, et de 6 communes de la Métropole pour une durée de 20 ans, à la suite d'un dialogue compétitif initié en 2015 par Nantes Métropole (population : 620 000 habitants).

En septembre, JCDecaux a annoncé avoir remporté, à la suite d'un appel d'offres, le contrat de mobilier urbain intelligent et de vélos en libre-service de la Métropole de Lyon (1,3 million d'habitants), pour une durée de 15 ans.

En septembre, JCDecaux a annoncé avoir remporté, dans le cadre d'appels d'offres, 21 contrats de mobilier urbain publicitaire en France depuis janvier 2017 : 9 en Ile-de-France (5 gains et 4 renouvellements ou extensions) et 12 en régions (8 gains et 4 renouvellements ou extensions).

En octobre, JCDecaux a également annoncé que JCDecaux Airport, sa filiale dédiée à la publicité dans les aéroports, à renouveler, à la suite d'un appel d'offres, la concession publicitaire de l'aéroport de Toulouse-Blagnac pour 10 ans, ainsi que la concession publicitaire de l'aéroport de Toulon Hyères pour 10 ans.

En décembre, JCDecaux a remporté, à la suite d'un appel d'offres, le contrat de location et de stationnement vélos de Nantes Métropole, pour une durée de 7 ans (avec une possibilité de reconduction pour 3 ans supplémentaires).

En décembre, JCDecaux a également renouvelé et étendu, à la suite d'un appel d'offres, son contrat de mobilier urbain publicitaire pour les abribus / tramways de la Métropole Nice Côte d'Azur (Nice, 4ème au classement mondial des smart city et 5ème ville française ; plus de 536 300 habitants à l'échelle de la Métropole), pour une durée de 18 ans.

En décembre, JCDecaux a également renouvelé, à la suite d'un appel d'offres, son contrat de mobilier urbain avec la ville d'Antibes (75 700 habitants) pour une durée de 15 ans.

- **Reste du Monde**

En janvier, JCDecaux et Vodacom, détenu par le Groupe Vodafone et l'un des leaders de la communication mobile en Afrique fournissant une gamme variée de services, annoncent s'être associés pour donner une nouvelle image aux emblématiques Soweto Towers d'Afrique du Sud, à la suite d'un concours lancé par Vodacom en mars 2016.

En mai, JCDecaux a annoncé avoir remporté, à l'issue d'un appel d'offres, le contrat de mobilier urbain de Guayaquil (2,7 millions d'habitants), capitale économique et principal port d'Equateur, pour une durée de 15 ans.

En juin, JCDecaux a annoncé que sa filiale JCDecaux Top Media a remporté le contrat exclusif de la publicité de l'Aéroport International de Tocumen dans la ville de Panama, à la suite d'un appel d'offres.

En juillet, JCDecaux a annoncé avoir remporté, à la suite d'un appel d'offres, le contrat exclusif de la publicité de l'aéroport international de São Paulo Guarulhos, pour une durée de 10 ans.

En juillet, JCDecaux a annoncé avoir remporté avec son partenaire émirien, DXB Média Advertising, un nouveau contrat de mobilier urbain à Dubaï (2,7 millions d'habitants) pour une durée de 10 ans, à la suite d'un appel d'offres de RTA (Roads and Transport Authority). Ce contrat sera géré par une entité qui sera détenue, à terme, à 75% par JCDecaux et à 25% par DXB Média Advertising.

En septembre, JCDecaux a annoncé s'implanter au Bahreïn (1,4 million d'habitants) après avoir été choisi par Bahrain Airport Company (BAC) pour le contrat publicitaire du nouvel aéroport international. L'exploitation devrait débuter en juillet 2019.

En octobre, JCDecaux a annoncé avoir remporté la concession publicitaire de l'aéroport international El Dorado de Bogota, capitale de la Colombie, pour une durée de 9 ans.

En décembre, JCDecaux a annoncé avoir remporté avec son partenaire émirien, DXB Média Advertising, un nouveau contrat de mobilier urbain à Dubaï (2,7 millions d'habitants) pour une durée de 10 ans, à la suite d'un appel d'offres de RTA (Roads and Transport Authority). Ce contrat sera géré par une entité qui sera détenue, à terme, à 75% par JCDecaux et à 25% par DXB Média Advertising.

En décembre, JCDecaux a annoncé que sa filiale mexicaine, JCDecaux Out Of Home Mexico, S.A. de C.V., une société en joint-venture avec América Móvil, a été choisie pour le design, la conception, l'installation, la gestion, la maintenance et l'exploitation publicitaire des 125 abris voyageurs de la ligne 7 du Metrobús, système de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de la ville de Mexico

- **Amérique du Nord**

En décembre, JCDecaux a annoncé qu'il est en train de finaliser l'installation de 150 mobiliers digitaux animés à Chicago.

### **1.1.2 ACQUISITIONS, CESSIONS ET PRISE DE PARTICIPATIONS**

- **Reste du Monde**

En juin, JCDecaux et América Móvil, S.A.B. de C.V. ("AMX"), leader des fournisseurs sans fil en Amérique Latine et numéro trois mondial en termes d'abonnés en quote-part, ont annoncé la création d'une joint-venture pour leurs activités de communication extérieure au Mexique. L'opération consiste en la fusion de Corporación de Medios Integrales, S.A. de C.V., filiale détenue à 100% par AMX ("CMI") et Eumex, S.A. de C.V., filiale de JCDecaux SA (« Eumex ») au sein de JCD Out Of Home Mexico, S.A. de C.V. ("JCDecaux MX"), une nouvelle entité contrôlée par JCDecaux SA, qui détient, entre autres, 100 % des parts de Fusionante Vendor, S. de R.L. de C.V. (« Vendor »). JCDecaux MX sera détenu à terme à 60% par des entités du groupe JCDecaux et à 40% par une filiale à 100% d'AMX.

### **1.1.3 AUTRES FAITS MARQUANTS**

- **JCDecaux OneWorld**

En août, JCDecaux a annoncé l'ouverture de 2 nouveaux bureaux de JCDecaux OneWorld à Munich et à Milan, ces nouvelles structures sont respectivement dédiées aux clients internationaux germanophones en Allemagne, en Autriche et en Suisse et aux clients internationaux en Italie. Ces ouvertures complètent un réseau de bureaux répartis dans le monde entier : Londres, Paris, New York, Shanghai et San Francisco.

- **Nomination**

En septembre, JCDecaux a annoncé que Carole Brozyna-Diagne rejoignait la Direction Générale Finance et Administration du Groupe en qualité de Directeur du Développement Durable et de la Qualité à compter du 18 septembre 2017.

- **Reste de l'Europe**

En février, JCDecaux et Cellnex Telecom, premier opérateur indépendant d'infrastructures de télécommunications sans fil en Europe, ont conclu un partenariat commercial visant à accélérer le déploiement des nouveaux réseaux de mobilité haut débit basés sur les technologies small cells et DAS (systèmes d'antennes distribuées).

- **Reste du Monde**

En février, JCDecaux accompagne la ville de Panama dans sa transformation en « Ville Intelligente » par le déploiement de services numériques innovants. JCDecaux, concessionnaire des abribus de la ville de Panama depuis 2002, en collaboration avec Wigo, le plus grand réseau de hotspots gratuit du Panama qui compte plus de 1,3 million d'utilisateurs uniques, a lancé le 16 janvier un service de Wi-Fi gratuit dans 50 abribus de la capitale panaméenne. Le Groupe a ainsi initié, mi-décembre 2016, un pilote avec Telefónica SA d'une small cell 3G intégrée dans un abribus de la capitale panaméenne dans l'objectif de mesurer la performance de ce dispositif. Un contrat cadre national pluriannuel a également été conclu pour permettre à l'opérateur de dupliquer cette initiative dans d'autres mobiliers urbains au Panama, où JCDecaux opère plus de 550 abribus.

Pour compléter la gamme de nouveaux services numériques innovants de la ville de Panama, JCDecaux a installé et assure la gestion, la commercialisation, l'entretien et la maintenance de 10 MUPI digitaux sur mât. Offrant un large éventail de services connectés et de possibilités d'interactions, ce réseau premium bénéficie aussi bien aux annonceurs qu'à la municipalité, qui diffuse des informations d'intérêt général ou des messages d'urgence, en temps réel, sur les axes à plus forte densité de la ville.

En juillet, JCDecaux a annoncé la signature d'un contrat cadre non exclusif de 10 ans avec Vivo, leader de la téléphonie mobile au Brésil avec 74 millions de clients, pour le déploiement de Small Cells intégrées au mobilier urbain de JCDecaux au Brésil.

## **1.2. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

---

### **1.2.1. L'APPROCHE DE JCDECAUX EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

Le succès de JCDecaux sur le marché de la communication extérieure s'est toujours appuyé sur une politique ambitieuse en matière de recherche et développement et une capacité unique à innover.

Avec ses nouveaux produits numériques, écrans digitaux de diffusion ou serviciels, JCDecaux joue pleinement son rôle de « City provider » et contribue activement à créer la ville de demain, mais aussi à rendre les et de conception de ses mobiliers réalisés environnements des infrastructures de transport (aéroports, métros...) plus serviciels et plus harmonieux pour les usagers. Ces nouvelles générations de produits, plus technologiques et encore plus visibles du grand public, renforcent et confirment la stratégie de JCDecaux d'un contrôle à chaque étape de la qualité de réalisation et de conception de ses mobiliers réalisés.

En parallèle de l'amplification dans la continuité du déploiement de mobiliers urbains digitaux comme à Nantes, dans les boroughs de Kensington et Chelsea à Londres, ou Nice l'année 2017 a surtout été une année d'appels d'offres gagnés grâce à la capacité d'innovation et de déploiement du Groupe : Gain de l'aéroport de Canton en Chine avec plus de 350 écrans en cours de déploiement à fin 2017, marchés de mobilier urbain de Montevideo et de Liège, gain des deux lots du Mobilier Urbain de Nantes, puis du marché Vélo de Nantes, renouvellement du marché historique Mobilier Urbain et Vélo de Lyon, gain de l'appel d'offre également couplé Mobilier Urbain et Vélo de Stockholm. Chacun de ces marchés implique à la fois l'intégration de services inédits suscités par l'Innovation du Groupe en matière de Recherche et Développement, et met en œuvre les capacités d'exécution technique dans des délais souvent très tendus. Regroupées au sein de la Direction Générale Recherche Production et Opérations (DGRPO), une Direction Recherche et Développement et une Direction du Design intégrées travaillent au développement des nouveaux produits. Qualité, esthétique, fonctionnalité et performance environnementale sont les caractéristiques premières des créations JCDecaux.

Ce sont des architectes et des designers de renommée internationale que JCDecaux associe à ses développements. Parmi eux, Philippe Starck, Lord Norman Foster, Robert A.M. Stern, Mario Bellini, Jean-Michel Wilmotte, André Poitiers, Patrick Jouin, Mathieu Lehanneur Carlos Bratke, Ruy Ohtake, Marc Aurel, Matali Crasset qui a dessiné les nouveaux kiosques à journaux de Paris.

Les équipes de JCDecaux réfléchissent en permanence à apporter toujours plus de services innovants aux dispositifs qu'elles développent avec, pour préoccupation première, leur intégration dans leur environnement urbain ou indoor.

Les produits sont conçus en intégrant les principes de l'éco-conception. Les matériaux utilisés sont tous de la meilleure qualité et de la plus grande robustesse pour assurer aux mobiliers une durée de vie et une maintenabilité de plusieurs décennies. La réduction de la consommation d'énergie, l'adéquation de la durée de vie à l'utilisation, la recyclabilité, sont au cœur des travaux de conception. C'est une empreinte écologique réduite qui est ainsi obtenue pour chacun d'entre eux.

Les évolutions d'organisation sont permanentes pour une plus grande adaptabilité et réactivité aux évolutions technologiques et aux nouveaux besoins des clients mandants ou annonceurs. La transversalité et la conduite des activités en mode projet ont ainsi été renforcées, de même que les activités de recherche veille et d'innovation technologique en amont.

L'organisation de la R&D de JCDecaux se transforme par ailleurs afin d'être toujours plus ouverte sur le monde extérieur et intégrer directement au processus d'innovation de nouveaux partenaires comme des start-up ou des centres de recherche, en parallèle des processus clés de réalisation permanente de démonstrateurs et proof-of-concept, pour pousser en permanence la réflexion de tous les métiers du groupe sur les nouveaux usages.

Il n'y a pratiquement plus en 2017 de marché JCDecaux n'intégrant pas d'écrans de diffusion publicitaire et/ou d'information municipale – implique une adaptation permanente de l'organisation Recherche et Développement. Les équipes évoluent et s'organisent pour intégrer des composants digitaux en constante évolution, avec des cycles de vie technologiques courts de l'ordre de 1an, dans des Mobiliers Urbains qui doivent rester opérationnels et qualitatifs plusieurs décennies. Dans la continuité des années précédentes, les processus d'industrialisation et de qualification continuent de se structurer pour apporter aux différentes filiales du Groupe des produits fiables et différenciants, dans un contexte de calendriers de développement toujours plus courts et des climats parfois difficiles. Cette recherche permanente de l'excellence en matière de design, de conception et d'intégration du développement durable a été récompensée à de multiples reprises, au travers, entre autres, des prestigieux prix Good Design (le plus ancien et le plus prestigieux au monde) et Green Good Design qui récompense l'intégration du développement durable dans la conception de produits industriels et promeut les entreprises responsables auprès du grand public.

En décembre 2012 à New-York, l'« Ingenuity Award », prix international organisé par le Financial Times et Citi a été attribué à JCDecaux dans la catégorie infrastructure pour son système de Vélos en Libre-Service Vélib' installé à Paris depuis 2007. Ce prix, placé sous le thème des « Urban ideas in Action » valorise les sociétés, les équipes et les organisations qui ont développé des solutions innovantes pour faire face aux challenges urbains. Cette distinction récompense l'esprit pionnier de JCDecaux, qui dès 2003, a lancé le premier dispositif de Vélos en Libre-Service à Vienne en Autriche. Depuis, 70 villes dans le monde ont adopté avec succès notre système de Vélos en Libre-Service.

En octobre 2014, JCDecaux a été lauréat du prix service digital de l'année pour ses Abribus® connectés Design Marc Aurel installés à Paris. Ce trophée, organisé par l'Usine Nouvelle, distingue la mise en œuvre d'un service qui améliore de façon significative la valeur ajoutée apportée aux clients, aux partenaires, aux salariés.

En juin 2015, le Grand Prix Design de la Réussite a été remis à la société JCDecaux pour son engagement dans la réussite de la France à l'étranger par le Design.

En juillet 2015, JCDecaux a reçu de l'institut Français du Design le JANUS de la Cité 2015 pour le nouvel abri voyageur Design Marc Aurel de la ville de Paris.

### **1.2.2. DE MULTIPLES RÉCOMPENSES ET CERTIFICATIONS**

La constance des efforts et les résultats obtenus en matière de maîtrise des process de conception et d'engagement en faveur du développement durable ont également été reconnus par le renouvellement en 2015, à la suite d'un audit externe, des certifications ISO 9001 et ISO 14001 des activités de recherche et développement gérées par la Direction Générale Recherche, Production et Opérations.

### **1.2.3. INNOVATIONS RECENTES**

Des avancées remarquables ont été faites dans le domaine de l'acquisition d'expertise et du développement de produits utilisant les technologies digitales. Une gamme complète de dispositifs permettant de répondre à tous les besoins indoor et outdoor a été développée par les équipes DGRPO (R&D, Design, Achats, Exploitation), incluant des dispositifs LCD et LED de formats allant du 32" (cas des escalators digitaux) au 98" comme déployé dans les aéroports de Shanghai, ou des LED de pitch allant de 20mm à 2,5 mm selon les utilisations. Ces écrans de diffusion sont complétés par des solutions interactives e-Village® fonctionnant sur une architecture Android et à présent déployée dans des contextes aussi divers que des aéroports aux USA, des Abribus® de Paris ou le métro de Bruxelles. Ces produits ont été développés et sélectionnés après des procédures d'évaluation très poussées (tests en laboratoires, essais en conditions réelles, tests comparatifs en présence des fabricants) garantissant à JCDecaux de disposer des produits les plus performants techniquement, et porteurs de la meilleure création de valeur pour l'entreprise.

Ces développements se sont concrétisés par l'installation de dispositifs aussi bien en Europe (La Torche et d'autres dispositifs à Londres, le métro de Barcelone, les aéroports de Paris) qu'en Asie (Aéroports de Shanghai, de Singapour) ou sur d'autres continents comme les horloges digitales à São Paulo et les panneaux digitaux de grand format à Chicago.

Malgré la perte en 2017 de l'emblématique marché Vélib' à Paris, l'offre Vélo en Libre-Service de JCDecaux se renouvellera fortement en 2018, avec les deux marchés de Mobilier Urbain de Lyon et Stockholm, et les marchés Vélo de Nantes et Luxembourg. Ces déploiements seront l'occasion de présenter une nouvelle Expérience Utilisateur totalement refondue, multi-canal et évolutive, et un nouveau design de vélo développé sous la Direction Artistique de Marcelo Joulia.

Ces marchés seront également l'occasion de mettre en œuvre des vélos qui seront tous connectés, pourront être verrouillés en-dehors d'une station physique, et à Nantes des stations solaires car autonomes en énergie et installées sans génie civil.

S'appuyant à la fois sur le savoir-faire du Groupe et des développements locaux, le futur système de Vélos en Libre-Service de Stockholm fonctionnera sans station physique, avec des vélos connectés qui devront être verrouillés dans des Stations Virtuelles identifiées avec la Ville.

Le marché Vélos en Libre-Service de Luxembourg sera également l'occasion de déployer pour la première fois un parc de vélos qui bénéficieront tous d'une Assistance Electrique, en s'appuyant sur les développements réalisés sur le sujet depuis 2013 et expérimentés en public en décembre 2015 pendant la COP21.

Les efforts d'innovation se poursuivent également sur les technologies liées à l'interactivité avec le développement de plateformes servicielles et publicitaires utilisant les technologies open source Android, la géolocalisation, le NFC et l'intégration des réseaux sociaux. Par ailleurs, la recherche de nouvelles solutions techniques s'accélère autour des thématiques de la Ville Intelligente, du Big data et de l'Open data adapté au milieu urbain. Dans le prolongement de l'équipement en 2015 des mobiliers de Paris avec des « beacons » capables d'interagir avec les smartphones, déjà mobilisés pour faciliter la digitalisation des rapports d'activité des équipes d'exploitation, 1500 mobiliers urbains de Lyon seront équipés d'une signalétique numérique, permettant aux voyageurs et aux citoyens d'accéder directement sur leur smartphone aux informations locales de la Ville. De même, une partie des mobiliers urbains digitaux de Nice sera équipée en 2018 de capteurs de qualité de l'air et de flux, une première référence pour JCDecaux qui permettra d'enrichir significativement son offre de données « Smart City ».

En parallèle, la « Digital Signage Platform » développée depuis 2010 et répondant à l'ensemble des enjeux relatifs à la « supply chain » digitale s'enrichit elle aussi notamment de fonctions de monitoring qui sont progressivement déployées dans les pays et permettront aux équipes d'exploitation de superviser la qualité de service apporté aux annonceurs, aux bailleurs et aux villes. Les équipes en charge de la plateforme, sous Maîtrise d'Ouvrage interne structurée au sein de la Direction de l'Exploitation Internationale, continuent également à faire progresser les outils intégrés visant à assurer le contrôle et l'intégrité des contenus numériques à diffuser, à programmer ces contenus (« scheduling ») de façon élaborée et adaptable à chacune des installations digitales, ainsi qu'à sécuriser les diffusions D'ores et déjà largement déployée, cette plateforme continuera d'accompagner le développement digital du groupe. Au 31 décembre 2017, plus de 15 000 écrans étaient gérés par son intermédiaire.

Enfin, dans le cadre de la politique de développement durable, les équipes de R&D de JCDecaux ont produit des études importantes d'adaptation des systèmes existants pour la réduction d'énergie et pour l'utilisation d'énergies vertes. Des avancées notables ont notamment été réalisées dans la sélection de composants électroniques à très faible consommation, dans l'adaptation des couches logicielles, et dans l'intégration d'alimentation à énergie solaire. Les équipes continuent de valider des prototypes grandeur nature totalement autonomes en énergie, comme les abris publicitaires en cours de développement pour une capitale africaine.

Le portefeuille de 1 653 brevets et modèles est une autre démonstration du bien-fondé de cette politique, de la vitalité créative et de la puissance innovante des équipes de JCDecaux.

### **1.3. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES**

La situation financière ou commerciale du groupe n'a pas connu de changement significatif susceptible d'être évoqué dans le présent document. Toute prévision d'évolution du chiffre d'affaires annuel pour 2018 est prématurée. JCDecaux continue à investir de manière sélective dans des projets favorisant le développement du groupe.

### **1.4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

La situation financière ou commerciale du Groupe n'a pas connu de changement significatif susceptible d'être évoqué.

### **1.5. PRISES DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE SIGNIFICATIVES DE L'EXERCICE DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS**

Néant

## 1.6. SOCIÉTÉS CONTROLÉES

Au 31 décembre 2017, JCDecaux SA est détenue à 63,97% par la société JCDecaux Holding.

Liste des sociétés consolidées :

SOCIÉTÉS		Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle*
<b>MOBILIER URBAIN</b>					
JCDecaux SA		France	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux FRANCE	(1)	France	100,00	Glob.	100,00
SOPACT		France	100,00	Glob.	100,00
SOMUPI		France	66,00	Glob.	66,00
JCDecaux ASIE HOLDING		France	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux EUROPE HOLDING		France	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux AMERIQUES HOLDING		France	100,00	Glob.	100,00
CYCLOCITY		France	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux AFRIQUE HOLDING		France	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux BOLLORE HOLDING		France	50,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux FRANCE HOLDING		France	100,00	Glob.	100,00
MEDIA KIOSK	(18)	France	100,00	Glob.	100,00
MEDIA PUBLICITE EXTERIEURE		France	100,00	Glob.	100,00
WALL GmbH	(1)	Allemagne	100,00	Glob.	100,00
DSM DECAUX GmbH		Allemagne	50,00	Equiv.*	50,00
STADTREKLAME NÜRNBERG GmbH		Allemagne	35,00	Equiv.	35,00
DIE DRAUSSENWERBER GmbH		Allemagne	100,00	Glob.	100,00
SKY HIGH TG GmbH		Allemagne	100,00	Glob.	100,00
REMSCHIEDER GESELLSCHAFT FÜR STADTVERKEHRSANLAGEN GbR.		Allemagne	50,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux ARGENTINA S.A.		Argentine	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux STREET FURNITURE Pty Ltd		Australie	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux AUSTRALIA Pty Ltd		Australie	100,00	Glob.	100,00
ADBOOTH Pty Ltd	(21)	Australie	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux CITYCYCLE AUSTRALIA Pty Ltd		Australie	100,00	Glob.	100,00
ARGE AUTOBAHNWERBUNG GmbH		Autriche	67,00	Glob.	100,00
DIGITAL OUT HOME OO GmbH	(3)	Autriche	33,50	Equiv.*	50,00
JCDecaux AZERBAIJAN LLC		Azerbaïdjan	100,00	Glob.	100,00
JCD BAHRAIN SPC		Bahreïn	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux STREET FURNITURE BELGIUM	(1)	Belgique	100,00	Glob.	100,00
CITY BUSINESS MEDIA		Belgique	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux MALLS	(37)	Belgique	73,36	Glob.	73,36
JCDecaux DO BRASIL S.A.	(1)	Brésil	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux SALVADOR S.A.		Brésil	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux LATAM SERVICIOS DE MANAGEMENT LTDA		Brésil	100,00	Glob.	100,00
CONCESSIONARIA A HORA DE SÃO PAULO LTDA	(1)	Brésil	100,00	Glob.	86,67
CEMUSA BRASILIA S.A.		Brésil	100,00	Glob.	100,00
CEMUSA AMAZONIA LTDA		Brésil	100,00	Glob.	100,00
CEMUSA RIO S.A.		Brésil	100,00	Glob.	100,00
CEMUSA SALVADOR S.A.		Brésil	100,00	Glob.	100,00

SOCIÉTÉS		Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle*
WALL SOFIA EOOD		Bulgarie	50,00	Equiv.*	50,00
OUTFRONT JCDecaux STREET FURNITURE CANADA, Ltd		Canada	50,00	Equiv.*	50,00
STAND OFF S.A.	(1) & (16)	Chili	86,68	Glob.	100,00
JCDecaux PEARL&DEAN OUTDOOR ADVERTISING (CHINA) Co. Ltd		Chine	100,00	Glob.	100,00
BEIJING PRESS JCDecaux MEDIA ADVERTISING Co. Ltd		Chine	50,00	Equiv.*	50,00
NINGBO JCDecaux Pearl & Dean ADVERTISING Co. Ltd		Chine	100,00	Glob.	100,00
BEIJING JCDecaux PEARL & DEAN Advertising Co.,Ltd		Chine	100,00	Glob.	100,00
EQUIPAMIENTOS URBANOS NACIONALES DE COLOMBIA SAS	(16)	Colombie	65,01	Glob.	75,00
LLEGA S.A.S.	(16)	Colombie	65,01	Glob.	100,00
JCDecaux KOREA Inc.		Corée du Sud	80,00	Glob.	80,00
EQUIPAMIENTOS URBANOS DE COSTA RICA S.A.	(16) & (38)	Costa Rica	63,06	Glob.	100,00
JCDecaux COTE d'IVOIRE		Côte d'Ivoire	50,00	Equiv.*	50,00
AFA JCDecaux A/S		Danemark	50,00	Glob.	50,00
JCDecaux STREET FURNITURE FZ LLC	(17)	Emirats Arabes Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux DXB MEDIA FZ LLC	(3)	Emirats Arabes Unis	75,00	Glob.	75,00
JCDecaux ECUADOR SA.	(3)	Equateur	100,00	Glob.	100,00
EL MOBILIARIO URBANO SLU		Espagne	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux ATLANTIS SA		Espagne	85,00	Glob.	85,00
JCDecaux LATIN AMERICA INVESTMENTS HOLDING S.L.		Espagne	100,00	Glob.	100,00
CORPORACION AMERICANA DE EQUIPAMIENTOS URBANOS SL.	(16)	Espagne	73,36	Glob.	73,36
CEMUSA CORPORACION EUROPEA DE MOBILIARIO URBANO S.A. EL MOBILIARIO URBANO, S.L.U.	(2)	Espagne	100,00	Glob.	100,00
CORPORACION EUROPEA DE MOBILIARIO URBANO S.A.	(1)	Espagne	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux EESTI OU		Estonie	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux NEW YORK, Inc.		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux SAN FRANCISCO, LLC		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux MALLSCAPE, LLC		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux CHICAGO, LLC		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux NEW YORK, LLC		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
OUTFRONT DECAUX STREET FURNITURE, LLC		Etats-Unis	50,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux NORTH AMERICA, Inc.		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux BOSTON, Inc.		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux SREET FURNITURE, Inc.		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux STREET FURNITURE GREATER BOSTON, LLC		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux STREET FURNITURE NEW YORK, LLC		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux FINLAND Oy	(1)	Finlande	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux GABON	(27)	Gabon	40,00	Equiv.*	40,00

SOCIÉTÉS		Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle*
JCDecaux GUATEMALA, S.A.	(16) & (38)	Guatemala	63,06	Glob.	100,00
VISTA CENTROAMERICANA S.A.	(16) & (38)	Guatemala	63,06	Glob.	100,00
JCDecaux CITYSCAPE HONG KONG Ltd		Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux CITYSCAPE Ltd		Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
IMMENSE PRESTIGE		Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
BUS FOCUS Ltd	(13)	Hong Kong	40,00	Equiv.	40,00
VBM VAROSBUTOR ES MEDIA Kft.		Hongrie	67,00	Glob.	100,00
JCDecaux HUNGARY Zrt	(1)	Hongrie	67,00	Glob.	100,00
JCDecaux ADVERTISING INDIA PVT Ltd	(1)	Inde	100,00	Glob.	100,00
AFA JCDecaux ICELAND ehf		Islande	50,00	Glob.	100,00
JCDecaux ISRAEL Ltd		Israël	92,00	Glob.	92,00
JCDecaux - CEMUSA OOH ITALY (anciennement CEMUSA ITALIA Srl)	(44)	Italie	60,00	Equiv.*	60,00
MCDECAUX Inc.		Japon	85,00	Glob.	85,00
CYCLOCITY Inc.		Japon	100,00	Glob.	100,00
RTS DECAUX JSC		Kazakhstan	50,00	Glob.	50,00
JCDecaux LATVIJA SIA		Lettonie	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux LIETUVA UAB		Lituanie	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux LUXEMBOURG SA	(1)	Luxembourg	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux GROUP SERVICES SARL		Luxembourg	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux MONGOLIA LLC		Mongolie	51,00	Glob.	51,00
JCDecaux MACAU	(1)	Macao	80,00	Glob.	80,00
EQUIPAMIENTOS URBANOS DE MEXICO, S.A. DE C.V.	(16)	Mexique	86,68	Glob.	100,00
SERVICIOS DE COMERCIALIZACION DE PUBLICIDAD, S.A. DE C.V.	(16)	Mexique	86,68	Glob.	100,00
SERVICIO Y TECNOLOGIA ESPECIALIZADA, S.A. DE C.V.	(16) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	100,00
MEDIOS DE PUBLICIDAD S.A. DE C.V.	(16) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	100,00
EQUIPAMIENTOS URBANOS DE LA PENINSULA, S.A. DE C.V.	(16) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	100,00
JCDecaux OUT OF HOME MEXICO SA de CV	(16) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	63,70
ESCATO URBANO, S.A. DE C.V.	(3) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	100,00
STOC SA DE CV	(3) & (40)	Mexique	43,34	Equiv.*	50,00
FMI Decaux Co., Ltd.	(3) & (31)	Myanmar	60,00	Glob.	60,00
JCDecaux OMAN	(1) & (5)	Oman	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux UZ	(42)	Ouzbékistan	72,26	Glob.	72,26
JCDecaux PANAMA, S.A.	(1) & (16) & (38)	Panama	63,06	Glob.	100,00
JCDecaux CENTRAL AMERICA HOLDINGS S.A.	(16)	Panama	86,68	Glob.	100,00
JCDecaux Top Media SA (anciennement JCDecaux CENTROAMERICA HOLDING S.A.)	(16) & (38)	Panama	63,06	Glob.	72,75
TOCUMEN TOP PROPERTIES INC.	(16) & (29)	Panama	63,06	Glob.	100,00

SOCIÉTÉS		Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle*
JCDecaux NEDERLAND BV		Pays-Bas	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux PORTUGAL - MOBILIARIO URBANO Lda		Portugal	100,00	Glob.	100,00
PURBE PUBLICIDADE URBANA & GESTAO Lda		Portugal	100,00	Glob.	100,00
ELAN DECAUX W.L.L	(1)	Qatar	50,00	Equiv.*	49,00
JCDecaux DOMINICANA, S.A.	(16)	Rép. Dominicaine	86,68	Glob.	100,00
JCDecaux MESTSKY MOBILIAR Spol Sro	(1)	Rép. Tchèque	100,00	Glob.	100,00
RENCAR MEDIA Spol Sro		Rép. Tchèque	46,90	Glob.	100,00
CLV CR Spol Sro		Rép. Tchèque	23,45	Equiv.*	50,00
JCDecaux UK Ltd	(1)	Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux SMALL CELLS Ltd		Royaume-Uni	70,00	Glob.	70,00
IN FOCUS PUBLIC NETWORKS LIMITED		Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux EL SALVADOR, S.A. DE C.V.	(16) & (38)	Salvador	63,06	Glob.	100,00
PUBLIVALLAS DE EL SALVADOR, S.A. DE C.V.	(2)	Salvador	85,00	Glob.	100,00
JCDecaux SINGAPORE Pte Ltd		Singapour	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux SLOVAKIA Sro		Slovaquie	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux SVERIGE AB		Suède	100,00	Glob.	100,00
OUTDOOR AB		Suède	48,50	Equiv.*	48,50
JCDecaux SVERIGE FORSALJNINGSAKTIEBOLAG		Suède	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux CORPORATE SERVICES GmbH		Suisse	100,00	Glob.	100,00
ERA REKLAM AS	(4) & (35)	Turquie	100,00	Glob.	100,00
WALL SEHIR DIZAYNI LS	(4) & (34)	Turquie	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux URUGUAY	(6)	Uruguay	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux URUGUAY SA		Uruguay	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux OOH URUGUAY SA (anciennement OUTFRONT MEDIA URUGUAY S.A.)	(16) & (45)	Uruguay	100,00	Glob.	100,00
PUBLIBUS SA	(16) & (46)	Uruguay	93,34	Glob.	100,00
<b>TRANSPORT</b>					
MEDIA AEROPORTS DE PARIS		France	50,00	Equiv.*	50,00
METROBUS		France	33,00	Equiv.	33,00
CONTINENTAL SPG OUTDOOR ADVERTISING (Pty Ltd)		Afrique du Sud	35,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux ALGERIE SARL		Algérie	80,00	Glob.	80,00
JCDecaux AIRPORT ALGER EURL		Algérie	80,00	Glob.	100,00
JCDecaux AIRPORT CENTRE SARL		Algérie	49,00	Equiv.	49,00
MEDIA FRANKFURT GmbH		Allemagne	39,00	Equiv.*	39,00
JCDecaux AIRPORT MEDIA GmbH		Allemagne	100,00	Glob.	100,00
TRANS-MARKETING GmbH		Allemagne	87,82	Glob.	87,82
JCDecaux ATA SAUDI LLC		Arabie Saoudite	60,00	Glob.	60,00
INFOSCREEN AUSTRIA GmbH		Autriche	67,00	Glob.	100,00
JCDecaux AIRPORT BELGIUM		Belgique	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux INNOVA TE PUBLICIDADE Ltda	(2)	Brésil	100,00	Glob.	100,00
CEMUSA DO BRASIL LTDA	(23)	Brésil	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux MIDIA AEROPORTOS LTDA (anciennement JCDecaux MIDIA BRASIL Ltda)	(16) & (24)	Brésil	100,00	Glob.	100,00

SOCIÉTÉS		Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle*
JCDecaux CAMEROUN		Cameroun	50,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux CHILE SA	(1) & (16)	Chili	86,68	Glob.	100,00
JCDecaux MOMENTUM SHANGHAI AIRPORT ADVERTISING Co. Ltd		Chine	35,00	Equiv.*	35,00
JCDecaux ADVERTISING (BEIJING) Co. Ltd		Chine	100,00	Glob.	100,00
BEIJING TOP RESULT METRO Advertising. Co. Ltd	(43)	Chine	90,00	Equiv.*	38,00
JCDecaux ADVERTISING (SHANGHAI) Co. Ltd		Chine	100,00	Glob.	100,00
CHONGQING MPI PUBLIC TRANSPORTATION ADVERTISING Co. Ltd		Chine	60,00	Glob.	60,00
CHENGDU MPI PUBLIC TRANSPORTATION Advertising. Co. Ltd		Chine	100,00	Glob.	100,00
JINAN ZHONGGUAN XUNHUA PUBLIC TRANSPORT Advertising. Co. Ltd		Chine	30,00	Equiv.	30,00
SHANGHAI SHENTONG JCDecaux METRO ADVERTISING Co. Ltd	(15)	Chine	60,00	Equiv.*	51,00
NANJING METRO JCDecaux ADVERTISING Co., Ltd		Chine	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux ADVERTISING CHONGQING Co., Ltd		Chine	80,00	Glob.	80,00
SUZHOU JCDecaux METRO ADVERTISING Co. Ltd		Chine	80,00	Glob.	65,00
NANJING JCDecaux BUS ADVERTISING Co., Ltd		Chine	100,00	Glob.	100,00
GUANGZHOU METRO JCDecaux ADVERTISING Co., Ltd		Chine	49,00	Equiv.*	49,00
GUANGZHOU JCDECAUX AEROTROPOLIS ADVERTISING Co., Ltd	(3) & (26)	Chine	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux DICON FZCO		Emirats Arabes Unis	75,00	Glob.	75,00
JCDecaux ADVERTISING AND MEDIA LLC		Emirats Arabes Unis	80,00	Glob.	49,00
JCDecaux MIDDLE EAST FZ-LLC		Emirats Arabes Unis	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux OUT OF HOME FZ-LLC (ABU DHABI)		Emirats Arabes Unis	55,00	Glob.	55,00
JCDecaux TRANSPORT, S.L.U.		Espagne	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux AIRPORT, Inc.		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
JOINT VENTURE FOR THE OPERATION OF THE ADVERTISING CONCESSION AT LAWA, LLC		Etats-Unis	92,50	Glob.	92,50
MIAMI AIRPORT CONCESSION, LLC		Etats-Unis	50,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux AIRPORT CHICAGO, LLC		Etats-Unis	100,00	Glob.	100,00
THE JOINT VENTURE FOR THE OPERATION OF THE ADVERTISING CONCESSION AT HOUSTON AIRPORTS, LLC		Etats-Unis	99,00	Glob.	99,00
JCDecaux AIRPORT BOSTON, LLC		Etats-Unis	98,00	Glob.	98,00
JCDecaux AIRPORT SPONSORSHIPS, LLC		Etats-Unis	50,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux AIRPORT DALLAS FORT WORTH, LLC		Etats-Unis	97,50	Glob.	100,00
JCDecaux PEARL & DEAN Ltd		Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux OUTDOOR ADVERTISING HK Ltd		Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux INNOVATE Ltd		Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
MEDIA PRODUCTION Ltd		Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux CHINA HOLDING Ltd		Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
BERON Ltd	(13)	Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
TOP RESULT PROMOTION Ltd	(1)	Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
MEDIA PARTNERS INTERNATIONAL Ltd	(1)	Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
MPI PRODUCTION Ltd		Hong Kong	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux DIGITAL VISION (HK) Ltd.		Hong Kong	100,00	Glob.	100,00

SOCIÉTÉS		Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle*
IGPDECAUX Spa	(1)	Italie	60,00	Equiv.*	60,00
CNDECAUX AIRPORT MEDIA Co. Ltd		Macao	30,00	Equiv.	30,00
JCDecaux NIGERIA OUTDOOR ADVERTISING Ltd		Nigeria	49,00	Glob.	70,00
JCDecaux NORGE AS	(1)	Norvège	97,69	Glob.	100,00
AEROTOP, S.A.	(16) & (38)	Panama	63,06	Glob.	100,00
CITY BUS STOP, S.A.	(16) & (38)	Panama	50,45	Glob.	80,00
PUBLICIDAD AEROPUERTO DE TOCUMEN S.A.	(3) & (38)	Panama	63,06	Glob.	100,00
JCDecaux AEROPUERTO DE LIMA SAC		Pérou	100,00	Glob.	100,00
EYE CATCHER MEDIA S.A.C.	(1) & (32)	Pérou	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux AIRPORT POLSKA Sp zoo		Pologne	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux AIRPORT PORTUGAL SA		Portugal	85,00	Glob.	85,00
RENCAR PRAHA AS		Rép. Tchèque	46,90	Glob.	70,00
JCDecaux AIRPORT UK Ltd		Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux ASIA SINGAPORE Pte Ltd		Singapour	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux OUT OF HOME ADVERTISING Pte Ltd	(1)	Singapour	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux THAILAND Co., Ltd		Thaïlande	98,00	Glob.	49,50
<b>AFFICHAGE</b>					
JCDecaux SOUTH AFRICA HOLDINGS (PROPRIETARY) LIMITED		Afrique du Sud	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux SOUTH AFRICA OUTDOOR ADVERTISING (PROPRIETARY) LIMITED		Afrique du Sud	49,00	Glob.	70,00
JCDecaux SUB-SAHARAN AFRICA (Pty) Ltd		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
MERAFE RAIL		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
MERAFE OUTDOOR		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
CORPCOM OUTDOOR		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
SUBURBAN INDUSTRIAL SIGN DESIGN		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
RENT A SIGN LEBOWA		Afrique du Sud	35,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux SOUTH AFRICA (PTY) Ltd		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
OUTDOOR Co (Pty) Ltd		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
BDEYE DESIGNS (Pty) Ltd		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
KCF INVESTMENTS (Pty) Ltd		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
NEWSHELF1001 (Pty) Ltd (Lease Co)		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
SIYENZA GRAPHIC DESIGN (Pty) Ltd		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
INTER-AFRICA OUTDOOR ADVERTISING (SOUTH AFRICA) (PTY) Ltd (anciennement INTER OUTDOOR AFRICA (PTY) Ltd)		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
JCDecaux SUBSAHARAN AFRICA HOLDINGS (Pty) Ltd		Afrique du Sud	70,00	Glob.	100,00
CONTINENTAL OUTDOOR MEDIA (ANGOLA) Lda		Angola	70,00	Glob.	100,00
URBANMEDIA ARGENTINA S.A.	(16) & (38)	Argentine	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux ARGENTINA OOH S.A.		Argentine	100,00	Glob.	100,00

SOCIÉTÉS		Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle*
GEWISTA WERBEGESELLSCHAFT.mbH	(1)	Autriche	67,00	Glob.	67,00
PROGRESS AUSSENWERBUNG GmbH	(36)	Autriche	45,10	Glob.	51,00
PROGRESS WERBELAND WERBE. GmbH		Autriche	34,17	Glob.	51,00
ISPA WERBEGES.mbH	(36)	Autriche	45,10	Glob.	51,00
USP WERBEGESELLSCHAFT.mbH		Autriche	50,25	Glob.	75,00
JCDecaux CENTRAL EASTERN EUROPE GmbH		Autriche	100,00	Glob.	100,00
GEWISTA SERVICE GmbH		Autriche	67,00	Glob.	100,00
ROLLING BOARD OBEROSTERREICH WERBE GmbH		Autriche	25,13	Equiv.*	50,00
KULTURPLAKAT		Autriche	67,00	Glob.	100,00
MEGABOARD SORAVIA GmbH	(36)	Autriche	45,10	Glob.	51,00
ANKÜNDER GmbH	(36)	Autriche	22,31	Equiv.	33,30
PROGRESS TIROL-VORARLBERG AUSSENWERBUNG GmbH	(3) & (36)	Autriche	45,10	Glob.	51,00
JCDecaux BILLBOARD BELGIUM		Belgique	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux ARTVERTISING BELGIUM		Belgique	100,00	Glob.	100,00
INSERT BELGIUM SA	(14)	Belgique	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux BOTSWANA (PTY) LIMITED		Botswana	70,00	Glob.	100,00
JCDecaux MIDIA EXTERIOR LTDA (anciennement OUTFRONT MEDIA EXTERIOR Ltda)	(16) & (45) & (47) & (2)	Brésil	100,00	Glob.	80,00
EPPAR - EMPRESA DE PANEIS A PARTICIPACOES LIMITADA	(2)	Brésil	68,01	Glob.	80,00
JCDecaux GRANDES FORMATOS MIDIA EXTERIOR SA	(16) & (45)	Brésil	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux OUTDOOR Ltda		Brésil	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux BULGARIA HOLDING BV	(11)	Bulgarie	50,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux BULGARIA EOOD		Bulgarie	50,00	Equiv.*	50,00
AGENCIA PRIMA AD	(2)	Bulgarie	45,00	Equiv.*	50,00
MARKANY LINE EOOD	(22)	Bulgarie	25,00	Equiv.*	50,00
A TEAM EOOD	(2)	Bulgarie	50,00	Equiv.*	50,00
EASY DOCK EOOD		Bulgarie	50,00	Equiv.*	50,00
PRIME OUTDOOR OOD		Bulgarie	50,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux IMAGE JSC	(3) & (25)	Bulgarie	25,00	Equiv.*	50,00
INTERNATIONAL OUTDOOR ADVERTISING HOLDING COMPANY	(16) & (46)	Caimans, îles	100,00	Glob.	100,00
IOAHC INVESTMENTS URUGUAY COMPANY	(16) & (46)	Caimans, îles	100,00	Glob.	100,00
IOAHC INVESTMENTS COMPANY	(16) & (2) & (46)	Caimans, îles	100,00	Glob.	100,00
IOA PROLIX COMPANY	(16) & (46)	Caimans, îles	80,00	Glob.	80,00
JCDecaux OOH CHILE S.A.	(16)	Chili	86,68	Glob.	100,00
CEE MEDIA HOLDING LIMITED		Chypre	50,00	Equiv.*	50,00
DROSFIELD ENTERPRISES LIMITED		Chypre	50,00	Equiv.*	50,00
OUTDOOR MEDIA SYSTEMS LIMITED		Chypre	50,00	Equiv.*	50,00
FEGPORT INVESTMENTS Ltd		Chypre	25,00	Equiv.*	25,00
ELACORP LIMITED		Chypre	18,75	Equiv.*	25,00
PUBLIVALLAS DE COSTA RICA S.A. (anciennement PUBLIVALLAS S.A.)	(16) & (38)	Costa Rica	63,06	Glob.	100,00
TOP MEDIA COSTA RICA, S.A.	(16) & (38)	Costa Rica	63,06	Glob.	100,00
EUROPLAKAT Doo	(36)	Croatie	45,10	Glob.	51,00
METROPOLIS MEDIA Doo	(19)	Croatie	45,10	Glob.	100,00
FULL TIME Doo	(19)	Croatie	45,10	Glob.	100,00

SOCIÉTÉS		Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle*
JCDecaux ESPANA S.L.U.	(1)	Espagne	100,00	Glob.	100,00
CLEAR CHANNEL ESPANA, S.L.U. y CEMUSA - CORPORACION EUROPEA DE MOBILIARIO URBANO, S.A.		Espagne	50,00	Equiv.*	50,00
INTERSTATE JCDecaux LLC		Etats-Unis	49,00	Equiv.*	49,00
TM OUTDOOR, LCC	(16) & (38) & (2)	Etats-Unis	63,06	Glob.	100,00
TOP MEDIA GUATEMALA, S.A.	(16) & (38)	Guatemala	63,06	Glob.	100,00
TOP MEDIA HONDURAS, S.A.	(16) & (38)	Honduras	63,06	Glob.	100,00
POAD		Hong Kong	49,00	Equiv.	49,00
LC OUTDOOR	(3) & (33)	Ile de la Réunion	56,00	Glob.	100,00
DAVID ALLEN HOLDINGS Ltd	(10)	Irlande	100,00	Glob.	100,00
DAVID ALLEN POSTER SITES Ltd		Irlande	100,00	Glob.	100,00
SOLAR HOLDINGS Ltd		Irlande	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux IRELAND Ltd	(1)	Irlande	100,00	Glob.	100,00
BRAVO OUTDOOR ADVERTISING Ltd		Irlande	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux LESOTHO (PTY) LTD		Lesotho	70,00	Glob.	100,00
JCDecaux MADAGASCAR SA		Madagascar	56,00	Glob.	80,00
JCDecaux MEDIA Sdn Bhd		Malaisie	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux OUTDOOR ADVERTISING LTD		Malawi	70,00	Glob.	100,00
JCDecaux (MAURITIUS) Ltd	(33)	Maurice	56,00	Glob.	80,00
CONTINENTAL OUTDOOR MEDIA MANAGEMENT COMPANY (MAURITIUS) Ltd		Maurice	70,00	Glob.	100,00
VENDOR PUBLICIDAD S DE R.L. DE C.V.	(16) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	100,00
FUSIONANTE VENDOR S DE R.L. DE C.V.	(16) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	100,00
SERVICIOS ADMINISTRATIVOS AMERICAS DE R.L. DE C.V.	(16) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	100,00
CORPORACION DE MEDIOS INTEGRALES, S.A. DE C.V.	(3) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	100,00
PUBLITOP DE OCCIDENTE, S.A. DE C.V.	(3) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	100,00
PUBLITOP, S.A. DE C.V.	(3) & (39)	Mexique	55,21	Glob.	100,00
JCDecaux MOZAMBIQUE LDA	(41)	Mozambique	50,05	Glob.	71,50
JCDecaux NAMIBIA OUTDOOR ADVERTISING (Pty) Limited		Namibie	70,00	Glob.	100,00
TOP MEDIA NICARAGUA, S.A.	(16) & (38)	Nicaragua	63,06	Glob.	100,00
JCDecaux OUTDOOR ADVERTISING UGANDA Ltd (anciennement CONTINENTAL OUTDOOR MEDIA UGANDA Ltd)		Ouganda	70,00	Glob.	100,00
TOP MEDIA, S.A.	(16) & (30)	Panama	63,06	Glob.	100,00
COSMO PUBLICIDAD COMPANY, S.A.	(16) & (29)	Panama	63,06	Glob.	100,00
CENTRAL AMERICAN TOWER, S.A.	(16) & (29)	Panama	63,06	Glob.	100,00
PUBLITOP DE PANAMA, S.A.	(16) & (38)	Panama	63,06	Glob.	100,00
JCDecaux TOP MEDIA SERVICIOS DE PANAMA, S.A. (anciennement DIGITAL TOP, S.A.)	(16) & (38)	Panama	63,06	Glob.	100,00
PUENTES TOP, S.A.	(16) & (29)	Panama	63,06	Glob.	100,00
TRANSTOP, S.A.	(16) & (29)	Panama	63,06	Glob.	100,00
TOP MEDIA PANAMA, S.A. (anciennement PANAMERICAN OUTDOOR ADVERTISING INC)	(16) & (38)	Panama	63,06	Glob.	100,00
SHOP TOP, S.A.	(16) & (29)	Panama	63,06	Glob.	100,00
TOP MEDIA PANAMA, S.A.	(16) & (29)	Panama	63,06	Glob.	100,00
OUTDOOR SYSTEMS AMERICAS NETHERLANDS NEWCO BV	(16)	Pays-Bas	86,69	Glob.	100,00
JCDecaux CARTELERA B.V.	(16)	Pays-Bas	86,69	Glob.	100,00
JCDecaux NEONLIGHT Sp zoo		Pologne	100,00	Glob.	100,00
GIGABOARD POLSKA Sp zoo Poland		Pologne	67,00	Glob.	100,00

SOCIÉTÉS		Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle*
RED PORTUGUESA - PUBLICIDADE EXTERIOR SA		Portugal	96,38	Glob.	96,38
AUTEDOR - PUBLICIDADE EXTERIOR Lda		Portugal	49,15	Glob.	51,00
RED LITORAL - PUBLICIDADE EXTERIOR Lda		Portugal	72,29	Glob.	75,00
DISTRIBUIDORA DE VALLAS DOMINICANA, S.A.	(16)	Rép. Dominicaine	86,68	Glob.	100,00
EUROPLAKAT Spol Sro		Rép. Tchèque	67,00	Glob.	100,00
JCDecaux Ltd		Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
JCDecaux UNITED Ltd		Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
ALLAM GROUP Ltd		Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
EXCEL OUTDOOR MEDIA Ltd		Royaume-Uni	100,00	Glob.	100,00
RUSS OUT OF HOME BV (RUSS OUTDOOR)	(8)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
ADVANCE GROUP LLC		Russie	12,75	Equiv.*	25,00
APR CITY/TV D LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
BIG - MEDIA LLC	(28)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
BIGBOARD LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
DISPLAY LLC		Russie	18,75	Equiv.*	25,00
EUROPEAN OUTDOOR COMPANY Inc.	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
EXPOMEDIA LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
FREGAT LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
HARDLINK SOLUTIONS LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
WALL CIS LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
MEDIA SUPPORT SERVICES Ltd	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
MERCURY OUTDOOR DISPLAYS Ltd	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
RUSS OUT OF HOME GmbH	(7)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
NORTHERN OUTDOOR DISPLAYS Ltd	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
OMS LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
OUTDOOR LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
OUTDOOR MARKETING LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
OUTDOOR MEDIA MANAGEMENT LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
OUTDOOR SYSTEMS LIMITED	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
PETROVIK LLC	(28)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
PRIMESITE LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
PRIMESITE Ltd	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
RCMO JSC		Russie	12,50	Equiv.*	25,00
REKART MEDIA LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
REKTIME LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
RUSS INDOOR LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
RUSS OUTDOOR LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
RUSS OUTDOOR MEDIA LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
SCARBOROUGH ASSOCIATED SA	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
SCROPE TRADE & FINANCE SA	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
SENROSE FINANCE LIMITED	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
SOLVEX Ltd	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
TERMOTRANS LLC		Russie	25,00	Equiv.*	25,00
UNITED OUTDOOR HOLDING Inc.	(9)	Russie	25,00	Equiv.*	25,00
Meridian LLC	(3)	Russie	12,75	Equiv.*	25,00
RingRoadMedia LLC	(3)	Russie	12,75	Equiv.*	25,00
VA LLC	(3)	Russie	11,25	Equiv.*	25,00

SOCIÉTÉS		Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle*
TOP MEDIA EL SALVADOR, S.A. de C.V.	(16) & (38)	Salvador	63,06	Glob.	100,00
ISPA BRATISLAVA Spol Sro		Slovaquie	67,00	Glob.	100,00
EUROPLAKAT Doo		Slovénie	27,56	Equiv.*	41,13
PLAKA TIRANJE Doo		Slovénie	27,56	Equiv.*	41,13
SVETLOBNE VITRINE		Slovénie	27,56	Equiv.*	41,13
MADISON Doo		Slovénie	27,56	Equiv.*	41,13
METROPOLIS MEDIA Doo (SLOVENIA)		Slovénie	27,56	Equiv.*	41,13
APG SGA SA		Suisse	30,00	Equiv.	30,00
JCDecaux SWAZILAND (PTY) LTD		Sw aziland	70,00	Glob.	100,00
JCDecaux TANZANIA LTD		Tanzanie	70,00	Glob.	100,00
BIGBOARD B.V.	(12)	Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
BIGBOARD GROUP LLC		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
ALTER-V LLC		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
AUTO CAPITAL LLC		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
BIG MEDIA LLC		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
BIGBOARD KHARKOV		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
BIGBOARD KIEV LLC		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
BIGBOARD LVIV		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
BIGBOARD VYSHGOROD		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
BIGBOARD ZAPOROZHIE		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
BOMOND LLC		Ukraine	25,00	Equiv.*	50,00
GARMONIYA LLC		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
MEDIA PARTNER - O		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
OUTDOORAUTO		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
POSTER DNEPROPETROV/SK		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
POSTER DONETSK		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
POSTER GROUP LLC		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
POSTER LLC KIEV		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
POSTER ODESSA		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
REKSVIT UKRAINE LLC		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
UKRAIYINSKA REKLAMA LLC		Ukraine	50,00	Equiv.*	50,00
JCDecaux ZAMBIA LTD		Zambie	70,00	Glob.	100,00
JCDecaux ZIMBABWE (PVT) LTD		Zimbabw e	70,00	Glob.	100,00

- (1) Sociétés qui sont réparties sur deux ou trois activités pour les besoins d'information sectorielle, mais reprises ici sur leur activité historique.
- (2) Sociétés liquidées en 2017.
- (3) Sociétés consolidées en 2017.
- (4) Sociétés cédées en 2017.
- (5) Cette société est un établissement de JCDecaux Bahrain SPC.
- (6) Cette société est un établissement de JCDecaux France.
- (7) Société de droit autrichien opérant en Russie.
- (8) Société de droit néerlandais opérant en Russie.
- (9) Sociétés de droit des Iles Vierges Britanniques détenant des participations en Russie.
- (10) Société de droit britannique opérant en Irlande du Nord.
- (11) Société de droit néerlandais opérant en Bulgarie.
- (12) Société de droit néerlandais opérant en Ukraine.
- (13) Sociétés de droit des Iles Vierges Britanniques détenant des participations à Hong Kong.
- (14) La société Insert Belgium SA (Belgique) a été absorbée par JCDecaux Billboard Belgium (Belgique) avec effet rétroactif au 1er janvier 2017.

- (15) Le 1<sup>er</sup> janvier 2017 diminution de 65 % à 60 % des droits financiers dans la société Shanghai Shentong JCDecaux Metro Advertising Co. Ltd. (Chine).
- (16) Le 2 février 2017, dilution des minoritaires de Corporacion Americana de Equipamientos Urbanos SRL (Espagne) par augmentation de capital de JCDecaux Latin America Investments Holding S.L. (Espagne) ce qui a pour effet de porter le pourcentage de détention des entités détenues par Corporacion Americana de Equipamientos Urbanos SRL (Espagne) à 73,36 % contre 70 % auparavant.
- (17) L'activité principale de la société JCDecaux Street Furniture FZ LLC (Emirats Arabes Unis) est désormais le Mobilier Urbain.
- (18) Suite à l'exercice des puts, JCDecaux France Holding (France) a racheté les participations ne donnant pas le contrôle dans Mediakiosk (France) sur le premier semestre 2017. Les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont désormais de 100 %.
- (19) Les entités Metropolis Media Doo (Croatie) et Full Time Doo (Croatie) ont été absorbées par Europlakat Doo (Croatie) au 28 juin 2017.
- (20) Le 31 octobre 2017, cession de Urbanmedia Argentina S.A. (Argentine) détenue par Equipamientos Urbanos de Mexico, S.A. DE C.V. (Mexique) à JCDecaux Argentina OOH S.A. (Argentine) portant le pourcentage d'intérêt à 100 %.
- (21) Le 11 décembre 2017, rachat des participations ne donnant pas le contrôle dans Adbooth Pty Ltd (Australie) par JCDecaux Street Furniture Pty Ltd (Australie) portant le pourcentage d'intérêt à 100 %.
- (22) Le 18 octobre 2017, cession de Markany Line EOOD (Bulgarie) détenue par JCDecaux Bulgaria EOOD (Bulgarie) à JCDecaux Image JSC (Bulgarie) entraînant une diminution du pourcentage d'intérêt à 25 %.
- (23) L'activité principale de la société Cemusa Do Brasil LTDA (Brésil) est désormais le Transport.
- (24) L'activité principale de la société JCDecaux Midia Aeroportos Ltda (Brésil) est désormais le Transport.
- (25) JCDecaux Image JSC (Bulgarie) est détenue à 50 % en contrôle conjoint par JCDecaux Bulgaria EOOD (Bulgarie) et à 50 % par un partenaire.
- (26) Guangzhou Airport (Chine) est détenue à 100 % par JCDecaux Advertising (Shanghai) Co. Ltd (Chine).
- (27) Le 23 octobre 2017, entrée d'un partenaire dans le capital de JCDecaux Gabon (Gabon) ramenant le pourcentage d'intérêt à 40 %. La société reste consolidée en contrôle conjoint.
- (28) En Russie : Big-Media LLC et Petrovik LLC ont été absorbées par Bigboard LLC au 30 juin 2017.
- (29) Au Panama, les entités Top Media Panama, S.A., Cosmo Publicidad Company, S.A., Central American Tower, S.A., Puentes Top, S.A., Transtop, S.A., Shop Top, S.A., Tocumen Top Properties Inc. ont été absorbées par Panamerican Outdoor Advertising Inc (Panama) au 31 août 2017.
- (30) L'entité Top Media, S.A. (Panama) a été absorbée par JCDecaux Top Media Servicios de Panama, S.A. (Panama) au 31 août 2017.
- (31) FMIDecaux Co., Ltd. (Myanmar) est détenue à 60 % par JCDecaux Asia Singapore Pte Ltd (Singapour) et à 40 % par un partenaire.
- (32) Le 30 novembre 2017, rachat des participations ne donnant pas le contrôle dans Eye Catcher Media S.A.C. (Pérou) par JCDecaux Amériques Holding (France) portant le pourcentage d'intérêt à 100 %.
- (33) Le 27 juillet 2017, JCDecaux (Mauritius) Ltd (Maurice) a acquis 100% de la société LC Outdoor (Ile de la Réunion) en contrepartie de l'apport à un partenaire de 20 % des actifs de JCDecaux (Mauritius) Ltd (Maurice). Le nouvel ensemble est détenu à 80 % par JCDecaux Sub-Saharan Africa (Pty) Ltd (Afrique du Sud). Le pourcentage d'intérêt est de 56 %.
- (34) Le 26 octobre 2017, cession de la société Wall Sehir Dizayni LS (Turquie).
- (35) Le 12 janvier 2017, cession de la société Era Reklam As (Turquie).
- (36) Le 20 octobre 2017, augmentation de la participation de Gewista Werbegesellschaft.mmbH (Autriche) dans la société Ankünder GmbH (Autriche) de 8,40 %, portant ainsi le pourcentage d'intérêt financiers de 16,68 % à 22,31 %. En contrepartie Gewista Werbegesellschaft.mmbH (Autriche) apporte à Ankünder GmbH (Autriche) 49 % de ses participations dans Megaboard Soravia GmbH (Autriche) et Progress Tirol-Vorarlberg Aussenwerbung GmbH (Autriche). Cette opération a également pour conséquence d'augmenter le pourcentage d'intérêt des sociétés suivantes : Progress Aussenwerbung GmbH (Autriche), Ispa Werbeges.mmbH (Autriche) et Europlakat Doo (Croatie).
- (37) L'activité principale de la société JCDecaux Malls (Belgique) est dans les centres commerciaux, incluse dans le segment Mobilier Urbain.
- (38) En raison d'un ajustement du prix d'acquisition de Top Media SA (Panama) le pourcentage de contrôle dans JCDecaux –Top Media SA (Panama) passe de 71,37 % à 72,75 %, ce qui a pour effet d'augmenter le pourcentage de détention des entités détenues par Top Media SA (Panama).
- (39) Le 4 octobre 2017, échange d'actifs avec America Movil S.A.B. de CV avec pour effet l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés mexicaines Corporacion de Medios Intergrales, S.A. de C.V., Escato Urbano S.A. de C.V., Publito, S.A. de C.V., Publito de Occidente, S.A. de C.V. et la diminution du pourcentage d'intérêt à 55,21 % de JCDecaux Out of Home Mexico SA de CV (Mexique) et des filiales qu'elle détient.

- (40) Le 24 novembre 2017, acquisition de 50 % de Stoc SA de CV (Mexique) par Equipamientos Urbanos de Mexico, S.A. de C.V. (Mexique). La société est consolidée en contrôle conjoint au pourcentage d'intégration de 50 %. Le pourcentage d'intérêt est de 43,34 %.
- (41) Le 4 août 2017, augmentation de capital de 28,5 % dans JCDecaux Mozambique Lda (Mozambique) réservée à un nouvel actionnaire. Le pourcentage de contrôle est de 71,5 % et le pourcentage d'intérêt est de 50,05 %.
- (42) Le 28 février 2017, augmentation des pourcentages de contrôle et d'intérêt de la société JCDecaux UZ (Ouzbékistan) (72,26 % contre 70,25 % auparavant) suite à l'absorption de la société non consolidée JCDTransreklama LLC (Ouzbékistan) et à la nouvelle répartition du capital.
- (43) Beijing Top Result Metro Advertising. Co. Ltd (Chine) est consolidée par la méthode de la mise en équivalence du fait du contrôle conjoint avec le partenaire du Groupe dans les pouvoirs de Direction.
- (44) L'entité JCDecaux - Cemusa OOH Italy (Italie) a été absorbée par IGPDecaux Spa (Italie) avec effet rétroactif au 1er janvier 2017.
- (45) Le 23 novembre 2017, cession de JCDecaux OOH Uruguay S.A (Uruguay) par JCDecaux OOH Chile S.A. (Chili) à JCDecaux Amériques Holding (France) entraînant une augmentation du pourcentage d'intérêt à 100 %. Cette opération a pour conséquence de modifier le pourcentage d'intérêt des sociétés qu'elle détient.
- (46) Le 25 juillet 2017, cession de International Outdoor Advertising Holding Company (Iles Caimans) par JCDecaux Amériques Holding (France) et Outdoor Systems Americas Netherlands Newco BV (Pays-Bas) à JCDecaux Latin America Investments Holding S.L. (Espagne) entraînant une augmentation du pourcentage d'intérêt à 100 %. Le pourcentage d'intérêt des sociétés qu'elle détient est donc porté à 100 % pour IOAHC Investments Uruguay Company (Iles Caimans) et IOAHC Investments Company (Iles Caimans), 80 % pour IOA Prolix Company (Iles Caimans) et 93,34 % pour Publibus SA (Uruguay).
- (47) Le 6 novembre 2017, cession de JCDecaux Midia Exterior Ltda (Brésil) par JCDecaux OOH Uruguay S.A. (Uruguay) à JCDecaux Midia Aeroportos Ltda (Brésil) entraînant une augmentation du pourcentage d'intérêt à 100 %.

Note :

Glob. = intégration globale

Equiv.\* = mise en équivalence sous contrôle conjoint

Equiv. = mise en équivalence sous influence notable

\* Le pourcentage de contrôle correspond à la quote-part de détention directe ou indirecte dans le capital des sociétés à l'exception des sociétés détenues par des sociétés en contrôle conjoint. Pour ces sociétés le pourcentage de contrôle correspond au pourcentage de contrôle de sa détentrice.

Pour les sociétés contrôlées exclusivement, le pourcentage de droit de vote est usuellement déterminé sur la base du pourcentage de contrôle, à l'exception de quelques sociétés en Chine où il est déterminé sur la représentation au sein des organes de gouvernance, les spécificités juridiques et réglementaires locales ne permettant pas de l'apprécier autrement, et de la Thaïlande où le pourcentage de droit de vote est de 95 %.

## **2. RISQUES ET CONTROLE INTERNE**

### **2.1. RISQUES LIES A L'ACTIVITE DU GROUPE**

#### **2.1.1 RISQUES LIES A LA REPUTATION DU GROUPE**

L'activité du Groupe est très fortement liée à la qualité et à l'intégrité des relations entretenues avec les collectivités locales, pour ce qui concerne l'activité Mobilier Urbain essentiellement.

La réputation du Groupe et son historique en matière d'intégrité sont des éléments essentiels à son accès aux marchés des collectivités locales.

##### Suivi et gestion du risque

Le Groupe a consigné, dès 2001, dans une Charte Ethique, les principes et règles éthiques à respecter dans la conduite des affaires du Groupe et ont déjà été revues à plusieurs reprises.

La Charte Ethique fait l'objet d'une large information auprès de l'ensemble des sociétés et des collaborateurs du Groupe.

#### **2.1.2 RISQUES LIES A LA DEPENDANCE A L'EGARD DES DIRIGEANTS**

Le Groupe est extrêmement lié à certains dirigeants clés. La perte d'un de ces dirigeants clés pourrait affecter durablement sa performance.

##### Suivi et gestion du risque

Le Comité des rémunérations et des nominations a établi un plan de succession des membres du Directoire afin de préparer le Groupe au départ ou à la disparition inopinée de ses principaux dirigeants.

#### **2.1.3 RISQUES LIES A LA CONJONCTURE ECONOMIQUE**

En cas de récession mondiale, le secteur de la publicité et de la communication est susceptible de subir plus fortement les variations d'activité du fait d'une possible réduction générale du budget communication des annonceurs.

Le Groupe doit en outre faire face au caractère cyclique du marché de la publicité. Notre secteur d'activité est fortement lié à l'évolution du PIB des pays dans lesquels le groupe est présent. Une accélération ou un ralentissement significatif de l'activité économique d'un pays peuvent impacter substantiellement le niveau d'activité et donc le chiffre d'affaires du Groupe.

##### Suivi et gestion du risque

La présence du Groupe sur des marchés géographiquement diversifiés permet de minimiser les effets d'une éventuelle baisse générale du secteur du fait de réactions disparates et décalées des marchés des pays dans lesquels il est implanté.

La Direction Générale et la Direction financière du Groupe demeurent particulièrement attentives aux structures de coûts et adoptent des plans d'action pour maintenir le niveau de rentabilité du Groupe.

#### **2.1.4 RISQUES DE CONTREPARTIE LIES A LA DEPENDANCE VIS-A-VIS DES CLIENTS ET DES FOURNISSEURS**

Le Groupe a un portefeuille de clients diversifié et a recours à un nombre important de fournisseurs, tant de produits finis que de services.

##### Suivi et gestion du risque

Le Groupe ne dépend pas d'un client ou d'un groupe de clients particuliers pour la réalisation de son chiffre d'affaires.

De même, il n'y a pas de concentration des achats stratégiques du Groupe sur un nombre limité de fournisseurs qui entraînerait une dépendance excessive vis-à-vis de ceux-ci.

## 2.1.5 RISQUES LIÉS AUX CONTRATS DE DROIT PUBLIC

La conclusion des contrats avec les collectivités territoriales et administrations françaises et celles d'autres pays est régie par des réglementations complexes.

La complexité des procédures et la multiplicité des voies de recours existantes, avant et après la signature d'un tel marché, renforcent la possibilité que le Groupe puisse être concerné par des procédures contentieuses.

De plus, en cas d'annulation en justice d'un contrat de droit public, une indemnisation peut être accordée au cocontractant, mais sans nécessairement couvrir en pratique l'intégralité de son préjudice.

Enfin, dans certains pays où le Groupe exerce son activité, dont la France, toute collectivité partie à un contrat de droit public peut le résilier à tout moment, en tout ou partie, pour des raisons d'intérêt général. L'étendue de l'indemnisation normalement due pour compenser le préjudice du cocontractant demeure dans ce cas à l'appréciation du juge. Au cours de l'exercice 2017, aucune résiliation pour motif d'intérêt général n'est intervenue.

### Suivi et gestion du risque

Le Groupe a constitué, au fil du temps, des équipes de juristes spécialistes du droit des marchés publics pour gérer les processus d'appel d'offres en France et à l'étranger. Ces équipes analysent le contenu des appels d'offres et s'assurent du strict respect des procédures et des cahiers des charges émis par les pouvoirs adjudicateurs.

La préparation des réponses aux appels d'offres suit un processus précis qui intègre toutes les fonctions concernées dans l'entreprise, sous la direction d'un membre du Directoire. Les réponses aux appels d'offres ne satisfaisant pas certains critères ou dépassant certains seuils sont systématiquement soumises au Directoire pour approbation.

Par ailleurs, la plupart des contrats de droit public sont des contrats de Mobilier Urbain et aucun de ces contrats ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

## 2.1.6 RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

### 2.1.6.1 Risques liés à la réglementation particulière applicable au Groupe

#### a) *Risques liés à la réglementation en matière de supports publicitaires*

Le marché de la communication extérieure est réglementé au niveau local et national, dans la plupart des pays dans lesquels le groupe est présent, en ce qui concerne le type (affichage analogique/digital), la luminosité, la densité, la taille et l'implantation des supports publicitaires et du Mobilier Urbain en agglomération et hors agglomération. Les réglementations évoluent généralement vers une diminution du nombre global de dispositifs publicitaires et/ou une réduction de leur taille, et les autorités locales s'orientent vers une application plus stricte des réglementations existantes. Une partie des dispositifs publicitaires, notamment dans le domaine de l'affichage, pourrait ainsi à terme devoir être retirée ou repositionnée dans certains pays.

A titre d'illustration, en 2012, Singapour a mis en place des restrictions concernant la taille maximale des dispositifs publicitaires en fonction de leur localisation et en 2014 la Bulgarie a fait de même dans la ville de Sofia. En Uruguay, un décret du 13 juillet 2015 a modifié la réglementation concernant les emplacements publicitaires visibles depuis les routes nationales. A Shanghai, l'administration locale a modifié en 2016 la réglementation en matière d'installation des dispositifs de communication extérieure, en particulier sur les zones d'affichage publicitaire ainsi que sur les caractéristiques, le format, la surface et la taille des dispositifs publicitaires.

En France, la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle II », réglemente la publicité extérieure. Son décret d'application du 30 janvier 2012 sur la publicité, les enseignes et les pré-enseignes est entré en vigueur le 1er juillet 2012. Il constitue le nouveau règlement national mais est susceptible d'adaptations plus restrictives par les collectivités. En l'absence de réglementation locale en vigueur, les opérateurs ont eu jusqu'au 13 juillet 2015 pour appliquer le nouveau texte. Dans les autres cas, ils disposent de deux ans à compter de la révision d'un règlement local de publicité adopté sous l'ancienne réglementation qui devra intervenir à l'initiative des collectivités d'ici le 13 juillet 2020 au plus tard. Le décret fixe également les règles applicables dans les zones économiques spécifiques, en particulier les aéroports ou encore les équipements sportifs de plus de 15 000 places assises.

Enfin, le modèle économique du Mobilier Urbain est intégralement maintenu. Compte-tenu de sa fonction spécifique, il n'est pas soumis à des règles d'extinction et de densité (sauf décision dans le cadre du règlement local de publicité). Il peut être modernisé avec la possibilité d'une exploitation digitale jusqu'à 8 m<sup>2</sup>.

L'impact de cette nouvelle réglementation n'a pas été significatif au niveau du groupe. Il convient de noter que la réforme de la communication extérieure en France n'est pas achevée, un décret apportant certains aménagements et correctifs au décret du 30 janvier 2012 étant toujours en attente notamment sur le format des publicités.

*b) Risques liés à la réglementation applicable en matière de contenu publicitaire*

Le marché de la communication extérieure est également réglementé au niveau local et national, dans la plupart des pays dans lesquels le Groupe est présent, en ce qui concerne la nature des messages publicitaires diffusés (en particulier, interdiction et/ou restriction de la publicité sur l'alcool et le tabac dans certains pays) :

*- Risques liés à la réglementation applicable en matière d'alcool*

La Directive 97/36/CE du 30 juin 1997 réglemente la publicité relative aux boissons alcoolisées. La réglementation est, dans ce cadre, très variable d'un pays de l'Union Européenne à l'autre, incluant l'interdiction totale d'affichage ou son autorisation uniquement sur les points de vente ou dans un périmètre limité. Cependant, la majorité des Etats de l'Union a adopté des mesures législatives simplement restrictives réglementant le contenu, la présentation et/ou les périodes de diffusion autorisées de certaines publicités.

En dehors de l'Union Européenne, la publicité relative aux boissons alcoolisées est également réglementée.

A titre d'illustration, la publicité relative aux boissons alcoolisées est interdite en Corée du Sud, depuis septembre 2012, ainsi que dans les pays où la loi islamique est appliquée (Qatar, Arabie Saoudite, Sultanat d'Oman). A Buenos Aires, une loi du 24 novembre 2016 réglemente la publicité et la promotion de la vente d'alcool afin d'alerter la population des effets néfastes liés à une consommation excessive.

D'éventuelles extensions des restrictions législatives prévues dans ces pays pourraient avoir un impact négatif sur le chiffre d'affaires réalisé dans les pays concernés.

En 2017, la publicité pour l'alcool a représenté 2,2 % du chiffre d'affaires publicitaire total du groupe, contre 2,0 % en 2016.

*- Risques liés à la réglementation applicable en matière de publicité sur le tabac*

La lutte anti-tabac est un domaine d'intervention important de l'Union Européenne : la Directive 2010/13/UE « Services de Médias Audiovisuels » et la Directive 2003/33/CE concernant la publicité et le parrainage en faveur des produits du tabac harmonisent l'interdiction de la publicité sur les produits du tabac.

La publicité pour le tabac par affichage est interdite notamment en Arabie Saoudite, en Australie, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Norvège, en Irlande, en Islande, en Italie, au Luxembourg, en Ouzbékistan, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, au Royaume-Uni, en Slovaquie et en Suède, ainsi que dans certains pays d'Amérique centrale et du sud et dans la plupart des états des Etats-Unis.

En Allemagne, en Autriche et en Chine, elle est autorisée, mais soumise à des restrictions.

La Directive 2014/40/UE sur la fabrication, la présentation et la vente des produits du tabac et des produits connexes, interdit également toute communication ou publicité sur la cigarette électronique.

Une éventuelle extension de ces interdictions pourrait avoir un impact négatif sur le chiffre d'affaires réalisé dans les pays concernés.

En 2017, la publicité pour le tabac a représenté 1,0 % du chiffre d'affaires publicitaire total du Groupe, comme en 2016.

### *- Autres risques liés à la réglementation applicable en matière de contenu publicitaire*

Les réglementations locales peuvent décider d'interdire temporairement ou de manière définitive certains contenus publicitaires considérés comme allant à l'encontre de l'intérêt général. Ainsi, le gouvernement local de Pékin en Chine, a décidé, en mars 2011, d'interdire les messages publicitaires sur des supports de communication extérieure qui font la promotion d'un mode de vie trop hédoniste ou ostentatoire, afin de répondre aux préoccupations de la population concernant l'accroissement des inégalités.

Le contenu des messages publicitaires doit être conforme aux exigences de décence, de moralité et de véracité, notions dont les contours peuvent être différents selon les pays. Des restrictions complémentaires existent selon les pays, telles que l'interdiction de la publicité en faveur de médicaments ou d'établissements pharmaceutiques, le respect de critères stricts sur la masse corporelle des mannequins figurant sur les publicités et devant être respectés dans le cadre de la lutte contre l'anorexie ou des restrictions concernant la publicité relative aux jeux d'argent et de hasard. Par ailleurs, dans certains pays, des contenus publicitaires considérés comme sensibles tels que ceux relatifs à l'identité nationale sont approuvés au cas par cas.

Une extension de ces interdictions pourrait avoir un impact négatif sur le chiffre d'affaires réalisé dans les pays concernés, comme par exemple au Royaume-Uni, où les publicités pour les aliments jugés trop gras, trop salés ou trop sucrés ciblant les enfants sont interdites depuis juillet 2017.

#### c) Risques liés à la réglementation applicable aux autres médias

Dans quelques pays, des restrictions applicables à la publicité de certains secteurs d'activité ou de certains produits sur d'autres médias ont été modifiés, voire supprimés. Ainsi, la mise en œuvre de la Directive 89/552/CEE « Télévision sans Frontières » puis de la Directive 2010/13/UE a impliqué une ouverture progressive des médias à l'ensemble des secteurs. En France, le décret du 7 octobre 2003 a autorisé un accès progressif de la grande distribution à la publicité télévisée, l'ensemble des médias télévisuels (chaînes locales, câble, satellite, chaînes hertziennes) étant désormais ouverts depuis le 1er janvier 2007. Cet accès a eu un impact défavorable sur la communication extérieure dès 2007.

#### Suivi et gestion du risque

Le développement international du Groupe permet de limiter la concentration du risque de durcissement de la réglementation sur un pays donné.

Afin de circonscrire ce risque, le Groupe s'appuie sur ses équipes de juristes spécialisés pour veiller à l'application de la réglementation dans chaque pays et pour en suivre toutes les évolutions.

Par ailleurs, en France, afin de s'assurer que les messages diffusés sont conformes au cadre légal et réglementaire applicable, le Groupe a mis en place une procédure interne de contrôle des visuels par un Comité de déontologie affichage.

#### 2.1.6.2 Risques liés aux litiges en cours

Le Groupe JCDecaux est partie à un certain nombre de contentieux dans le cadre de la conduite normale de ses affaires.

La particularité de son activité (contrats avec des collectivités publiques en France et à l'étranger) peut générer des procédures contentieuses spécifiques. Le Groupe JCDecaux est ainsi impliqué dans des litiges concernant l'attribution ou la résiliation de contrats de mobilier urbain et/ou d'affichage, ainsi que des litiges ayant trait à la fiscalité applicable à son activité. Il peut également être impliqué dans des litiges relatifs aux modalités de mise en œuvre de certains de ses contrats avec ses concédants et fournisseurs.

Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités, les sociétés du Groupe exercent ou font l'objet, à l'initiative de concurrents, du fait de leurs positions fortes sur le marché, d'actions auprès des autorités nationales de la concurrence.

#### Suivi et gestion du risque

La Direction Juridique Groupe recense pour toutes les sociétés du Groupe l'ensemble des litiges et des risques identifiés significatifs (nature, montants, procédure, niveau de risques), en fait un suivi régulier, croise ces informations avec celles détenues par la Direction des Services Financiers Corporate et en rend compte deux fois par an au Directoire, au Comité d'audit et aux Commissaires aux comptes.

Le Groupe a passé, si nécessaire, les provisions adéquates afin de couvrir les risques afférents à des litiges généraux ou spécifiques.

Par ailleurs, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, dont la Société est informée y compris toute procédure, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois, à sa connaissance, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

### 2.1.6.3 Risques liés à la propriété intellectuelle

Du fait de la digitalisation croissante du parc de dispositifs publicitaires, mais aussi du déploiement de solutions servicielles intégrées dans les mobiliers ainsi que des solutions de Vélo en Libre-Service en évolution constante, le Groupe JCDecaux doit faire face à plusieurs types de risques, et en particulier ceux liés :

- à ses propres efforts de recherche et développement ;
- à la proposition régulière de formes nouvelles de dispositifs, créées par des designers ;
- à l'intégration dans ses équipements de produits ou de technologies appartenant à des tiers.

#### Suivi et gestion du risque

Les développements effectués en propre par JCDecaux donnent lieu à une politique déterminée de protection de ses droits de propriété intellectuelle : au 31 décembre 2017, le Groupe est ainsi titulaire de 154 brevets en France et à l'étranger. La marque « JCDecaux » est pour sa part déposée dans 135 pays. Tous les autres droits de propriété intellectuelle utilisés par le Groupe appartiennent à JCDecaux SA, à l'exception de quelques droits secondaires qui appartiennent à des filiales.

Au 31 décembre 2017, le Groupe est titulaire de plus de 535 autres marques secondaires. Plus de 1499 modèles déposés protègent en France et à l'étranger des produits tels que les Abribus®, les colonnes, les supports d'affichage, les bornes interactives, les vélos en libre-service, les sanitaires dont certains sont dessinés par des architectes de renommée mondiale. Le Groupe est titulaire des noms de domaine pour assurer la sécurité de son activité et limiter les réservations par des tiers de noms de domaine comprenant le terme « JCDecaux ».

Que la technologie soit développée au sein de la Société ou appartienne à des tiers, des études destinées à s'assurer de la liberté de son exploitation sont conduites pour vérifier que les droits d'éventuels tiers ne sont pas contrefaits, par une sélection attentive des fournisseurs et la négociation de garanties en contrefaçon adéquates.

Les designers sollicités pour la création de nouvelles formes de dispositifs cèdent au Groupe, pour la plupart, l'ensemble de leurs droits cessibles, JCDecaux veillant à les protéger par des modèles déposés à minima en France de manière à disposer d'une antériorité mondiale. Des recherches sont en outre effectuées sur ces formes nouvelles, afin de vérifier qu'elles ne sont pas similaires ou très proches de formes déjà créées précédemment et sur lesquelles les tiers détiendraient des droits. Ces recherches ne peuvent être conduites de manière exhaustive.

## **2.1.7 RISQUES LIÉS A LA CROISSANCE EXTERNE**

### 2.1.7.1 Risques liés aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, le Groupe est amené à réaliser des acquisitions de sociétés ayant pour activité la communication extérieure sur le marché français mais aussi sur des marchés étrangers.

La Commission Européenne ou les autorités nationales de la concurrence pourraient empêcher le Groupe de réaliser certaines acquisitions ou poser des conditions limitant la portée de telles acquisitions.

De plus, la mise en œuvre et les suites de ces acquisitions pourraient avoir un impact défavorable sur l'activité, la situation financière et la capacité à réaliser les objectifs du Groupe, si des risques non identifiés avant l'acquisition devaient se concrétiser.

#### Suivi et gestion du risque

Afin de limiter les risques liés aux acquisitions, l'opportunité de chaque acquisition fait l'objet d'une analyse approfondie par la Direction Générale, la Direction des Fusions-Acquisitions et Développement du Groupe et la Direction Juridique Groupe. En outre, durant tout le processus d'acquisition, le Groupe s'entoure de conseils spécialisés.

### 2.1.7.2 Risques liés à l'environnement géopolitique

Du fait de son implantation dans de très nombreux pays, le groupe peut subir les effets d'une période d'instabilité économique ou politique.

Par exemple, au Royaume-Uni, le bilan économique 2017 a été affecté par l'annonce du « Brexit » en juin 2016. Le PIB du Royaume-Uni devrait croître de 1,8 % en 2017, en ralentissement par rapport à 2016. La chute de 6,5 % de la parité de change de la livre a favorisé les exportations, mais impacté négativement la consommation des ménages britanniques. Pour rappel, le chiffre d'affaires réalisé au Royaume-Uni en 2017 représentait 10,4 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Aux Etats-Unis, la politique économique menée par ses représentants n'a pas eu d'incidence sur la performance du Groupe en 2017. Les choix politiques et économiques futurs pourraient impacter la performance du Groupe. Pour rappel, le chiffre d'affaires réalisé aux Etats-Unis en 2017 représentait 8,5 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

#### Suivi et gestion du risque

Le développement international du Groupe induit une répartition géographique diversifiant et limitant la concentration de ce risque sur un pays donné.

### 2.1.8 RISQUES FINANCIERS

Par son activité, le Groupe peut être plus ou moins exposé aux risques financiers (notamment le risque de liquidité et de financement, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et les risques induits par la gestion financière, en particulier le risque de contrepartie). Son objectif est de minimiser ces risques, par le choix de politiques financières adaptées. Cependant, il peut être amené à gérer des positions résiduelles. Le suivi et la gestion s'effectuent alors de manière centralisée, par une équipe dédiée au sein de la Direction Financière Groupe. Les politiques de gestion de ces risques et les stratégies de couvertures sont approuvées par la Direction Générale.

#### 2.1.8.1 Risques liés à l'activité et politique de gestion de ces risques

##### Risque de liquidité et financement

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels (flux de trésorerie d'intérêts et remboursements contractuels) pour les passifs financiers et les instruments financiers :

<i>En millions d'euros</i>	valeur comptable	flux de trésorerie contractuel s (*)	2018	2019	2020	2021	> 2021
Emprunts obligataires	1 246,9	1 305,0	517,5	7,5	7,5	7,5	765,0
Emprunts auprès des établissements de crédit à taux variable	56,4	61,3	42,7	14,3	1,3	1,2	1,8
Emprunts auprès des établissements de crédit à taux fixe	1,6	1,6	1,6				
Emprunts divers	31,7	33,4	25,3	5,7	0,2	0,2	2,0
Emprunts de location financement	22,3	22,3	7,9	3,4	3,4	3,4	4,2
Intérêts courus (*)	13,7						
Concours bancaires	12,8	12,8	12,8				
<b>Total passifs financiers non dérivés</b>	<b>1 385,4</b>	<b>1 436,4</b>	<b>607,8</b>	<b>30,9</b>	<b>12,4</b>	<b>12,3</b>	<b>773,0</b>
Couvertures de change	-5,2	-5,2	-5,2				
<b>Total instruments financiers (**)</b>	<b>-5,2</b>	<b>-5,2</b>	<b>-5,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Dans le cas d'une dette revolving, la maturité indiquée est la maturité la plus proche.

(\*) Dans les flux de trésorerie contractuels, les intérêts sont inclus dans chaque type d'emprunt.

(\*\*) Un montant négatif correspond à un flux de trésorerie à payer.

Le Groupe génère des flux d'exploitation importants qui lui permettent d'autofinancer sa croissance interne. Le Groupe estime que les opportunités de croissance externe pourraient le conduire à augmenter temporairement cet endettement net.

La politique de financement du Groupe consiste à :

- centraliser ses financements au niveau de la maison mère JCDecaux SA. Le financement des filiales se fait donc, en priorité, sous forme de prêts accordés directement et indirectement par JCDecaux SA à ses filiales. Cependant, le Groupe peut être amené à mettre en place des financements externes dans certaines filiales, notamment (i) en fonction du contexte fiscal, monétaire et réglementaire ; (ii) dans le cas de filiales non détenues à 100 % par le Groupe ; (iii) pour des raisons historiques (financement mis en place avant intégration de la filiale dans le Groupe) ;
- disposer de sources de financements (i) diversifiées ; (ii) de durée cohérente avec la maturité de ses actifs ; (iii) flexibles, pour faire face au développement du Groupe et aux cycles d'investissement et d'activité ;
- disposer en permanence d'une réserve de liquidités notamment sous la forme de lignes de crédit confirmées ;
- minimiser le risque de renouvellement de ses financements, en étalant leurs échéances ;
- optimiser les marges de financement en renouvelant par anticipation des dettes proches de leur échéance ou en refinançant certains financements en cas de conditions de marché favorables ;
- optimiser le coût de dette nette, en recyclant au maximum la trésorerie excédentaire générée par les différentes entités du Groupe, en particulier en la remontant en priorité au niveau de JCDecaux SA sous forme de prêt ou de versement de dividendes.

JCDecaux SA est notée « Baa2 » par Moody's et « BBB » par Standard and Poor's (la dernière note de Moody's datant du 5 juillet 2017, et celle de Standard and Poor's du 19 juillet 2017), chacune de ces notes étant assortie d'une perspective stable.

Au 31 décembre 2017, la dette financière nette (hors dettes sur engagement de rachat de minoritaires) s'élève à +384,4 millions d'euros contre +418,6 millions d'euros au 31 décembre 2016. 93 % des dettes financières du Groupe sont portées par JCDecaux SA lesquelles ont une maturité moyenne de 3,3 ans environ.

Au 31 décembre 2017, le Groupe dispose de 1 006,2 millions d'euros de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers de trésorerie (détaillés au paragraphe 4.9 « Trésorerie gérée ») et de 855,8 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées.

Les sources de financement de JCDecaux SA sont confirmées mais certaines imposent le respect d'un « covenant », calculé sur la base des comptes consolidés. La nature de ce ratio est détaillée au paragraphe 4.13 « Dettes financières ».

Le Groupe dispose de liquidités dans des pays où les fonds ne peuvent pas être rapatriés immédiatement, principalement du fait de restrictions réglementaires. Néanmoins, dans la majorité des pays concernés, le Groupe perçoit régulièrement des dividendes des filiales, de plus, ces liquidités font l'objet d'un emploi local.

## Risque de taux d'intérêt

De par son endettement, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux d'intérêts. Compte tenu de la forte corrélation qui existe entre le marché publicitaire et l'activité économique des pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, la politique du Groupe est de se financer pour l'essentiel à taux variable sauf lorsqu'il est jugé que les taux d'intérêt sont particulièrement bas. La ventilation entre taux fixe et taux variable est détaillée au paragraphe 4.13 « Dette financière » et le détail des couvertures au paragraphe 4.15 « Instruments financiers ».

Le tableau ci-après présente la répartition, par échéance de taux d'intérêt, des actifs et passifs financiers au 31 décembre 2017 :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017			Total
	≤ 1an	1 an à 5 ans	> 5 ans	
Dettes JCDecaux SA	-525,6	0,0	-750,0	-1 275,6
Autres dettes	-86,8	-13,7	-2,1	-102,6
Concours bancaires	-12,8			-12,8
<b>Passifs financiers (1)</b>	<b>-625,2</b>	<b>-13,7</b>	<b>-752,1</b>	<b>-1 391,0</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	728,3			728,3
Actifs financiers de trésorerie	277,9			277,9
Autres Actifs financiers	93,4			93,4
<b>Actifs financiers (2)</b>	<b>1 099,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1 099,6</b>
<b>Position nette (3)=(1)+(2)</b>	<b>474,4</b>	<b>-13,7</b>	<b>-752,1</b>	<b>-291,4</b>

Pour les actifs et passifs à taux fixe, l'échéance indiquée est celle de l'actif et du passif.

Pour les actifs et passifs à taux variable, les taux sont révisés tous les un, trois ou six mois, l'échéance est donc inférieure à un an quelles que soient les dates d'échéance de remboursement.

Au 31 décembre 2017, 94 % du total de la dette financière économique du Groupe, toutes devises confondues, est à taux fixe.

## Risque de change

En 2017, le résultat net réalisé dans des devises autres que l'euro représente 46 % du résultat du Groupe. En dépit de sa présence dans plus de 75 pays, le Groupe JCDecaux est peu sensible, en termes de flux, aux variations des devises car les filiales situées dans chaque pays n'opèrent que sur leur propre territoire et les prestations ou achats intra-groupe sont faibles.

En revanche, la monnaie de présentation du Groupe étant l'euro, les comptes du Groupe sont impactés par les effets de conversion des comptes exprimés en devise locale vers les comptes consolidés exprimés en euro.

Le tableau ci-après présente, sur la base des données réelles 2017, l'exposition du résultat consolidé et des réserves consolidées du Groupe à une variation de -10 % du taux de change des devises étrangères les plus représentées dans le Groupe, soit le yuan chinois, le franc suisse, la livre sterling et le dollar américain :

	yuan chinois	franc suisse	livre sterling	dollar américain
<b>Part des devises dans le résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>32,9%</b>	<b>8,1%</b>	<b>8,8%</b>	<b>-24,7%</b>
<b>Impact sur le résultat consolidé</b>	-3,3%	-0,8%	-0,9%	-2,5%
<b>Impact sur les réserves consolidées</b>	-0,8%	-0,2%	-0,9%	-0,6%

Au 31 décembre 2017, le Groupe détient essentiellement des couvertures de change sur des opérations financières.

Dans le cadre de l'application de sa politique de centralisation des financements, le Groupe a mis en place principalement des swaps de change à court terme pour couvrir les opérations de prêts et emprunts intra-groupe. Le Groupe peut être amené à ne pas couvrir certaines positions induites par des prêts intra-groupe lorsque ces couvertures sont (i) trop onéreuses, (ii) non disponibles ou (iii) lorsque ces prêts sont de faible montant.

Au 31 décembre 2017, le Groupe considère que son résultat et sa situation financière ne devraient pas être affectés de façon significative par une variation des cours des devises.

## Gestion de la trésorerie et actifs financiers de trésorerie

Au 31 décembre 2017, le Groupe dispose de 1 006,2 millions d'euros de trésorerie, équivalents et actifs financiers de trésorerie, dont 728,3 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie (dont 343,0 millions d'euros en équivalents de trésorerie), et 277,9 millions d'euros d'actifs financiers de trésorerie. 8,0 millions d'euros du total de trésorerie et équivalents de trésorerie sont placés en garantie.

## Gestion du capital et du ratio Dette nette/ Capitaux propres

Le Groupe n'est soumis à aucune contrainte externe en termes de gestion de son capital.

### 2.1.8.2 Risques induits par la gestion financière

#### Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers de taux et de change

Le Groupe n'utilise des instruments financiers que dans le cadre de la gestion de son risque de change.

## **Risque lié à la notation de crédit**

JCDecaux SA est noté « Baa2 » par Moody's et « BBB » par Standard and Poor's, à la date de publication de ces Annexes, chacune de ces notes étant assortie d'une perspective stable.

Les emprunts obligataires de 500,0 millions d'euros émis en février 2013 et 750,0 millions d'euros émis en juin 2016 comportent une clause de changement de contrôle prévoyant la possibilité pour les porteurs de dette de demander le remboursement anticipé en cas de changement de contrôle accompagné d'une dégradation de la notation financière en catégorie spéculative ou d'un retrait du rating. Les autres sources principales de financement du Groupe (financements levés par la maison mère) ainsi que les contrats de ses principales opérations de couverture ne sont pas sujets à annulation anticipée en cas de dégradation de la notation du Groupe.

## **Risque de contrepartie bancaire**

Le risque de contrepartie du Groupe est lié au placement des excédents de trésorerie du Groupe auprès des banques et aux opérations financières réalisées principalement par JCDecaux SA (via ses lignes de crédit confirmées non utilisées et les opérations de couverture). La politique du Groupe est de limiter ce risque (i) en centralisant autant que possible au niveau de JCDecaux SA la trésorerie disponible des filiales, (ii) en soumettant à autorisation préalable de la Direction Financière Groupe les ouvertures de compte bancaire (iii) en sélectionnant les banques chez lesquelles JCDecaux SA et ses filiales peuvent effectuer des dépôts (iv) et en suivant ce risque de contrepartie régulièrement.

## **Risque de contrepartie clients**

Le risque de contrepartie sur les créances clients fait l'objet le cas échéant des provisions nécessaires. La valeur nette comptable des créances clients est détaillée au paragraphe 4.8 « Clients et autres débiteurs ». Le Groupe par ailleurs maintient une faible dépendance vis-à-vis d'un client en particulier, dans la mesure où aucun client ne représente plus de 1,9 % du chiffre d'affaires du Groupe.

## **Risque sur titres et dépôts à terme**

Pour rémunérer sa trésorerie excédentaire, le Groupe souscrit principalement des titres de placement court terme et effectue des dépôts à court terme. Les titres investis sont des titres monétaires. Ces instruments sont investis à court terme, portent rémunération sur la base d'une référence monétaire, sont liquides et n'induisent qu'un risque de contrepartie limité.

La politique du Groupe est de ne pas détenir d'actions ou de titres négociables, autres que les titres monétaires et ses propres actions. Par conséquent, le Groupe considère que le risque induit par les actions et titres négociables détenus est très faible.

### **2.1.9 RISQUES INFORMATIQUES**

Le Groupe s'appuie sur des systèmes d'information complexes supportant ses activités commerciales, industrielles et de gestion. Les principaux risques sont liés à la protection de la confidentialité, à l'intégrité et au maintien de la capacité opérationnelle de ces systèmes.

#### *Suivi et gestion du risque*

Les systèmes d'informations du Groupe font l'objet de protections à plusieurs niveaux : les centres informatiques sont sécurisés, les accès aux logiciels contrôlés, les systèmes d'affichage audités. Ces protections concernent notamment la plateforme informatique en charge de la préparation et de la diffusion des campagnes publicitaires digitales. Cette plateforme s'appuie sur un réseau privé et est opérée par les équipes JCDecaux conformément à des règles strictes de contrôle et d'audit de bout en bout des accès. Elle est surveillée 24h/24 et 7j/7 afin de détecter puis de traiter en temps réels les éventuelles anomalies de fonctionnement.

Par ailleurs, des plans de reprise d'activité visant à garantir la continuité des opérations du Groupe sont testés plusieurs fois par an. Néanmoins, afin d'améliorer de façon continue la sécurité des systèmes informatiques et limiter les conséquences d'éventuels dysfonctionnements sur les métiers, les différents risques (sinistre affectant les centres informatiques, défaillance d'équipements, de moyens en télécommunication, manquements aux règles de sécurité, erreurs humaines, ...) sont régulièrement évalués. Ces évaluations donnent lieu au renforcement des moyens mis en place ou au développement de nouvelles protections permettant d'améliorer la lutte contre les tentatives d'intrusion, contre la divulgation d'informations confidentielles, la perte ou l'altération de données, la perte de traçabilité, etc.

## **2.1.10 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

### **2.1.10.1 Risques liés au changement climatique et mesures prises par la Société pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas carbone dans toutes les composantes de son activité**

L'activité de JCDecaux étant répartie sur tous les continents dans plus de 75 pays et 4 280 villes de plus de 10 000 habitants, des risques liés à des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents ou à l'augmentation du niveau de la mer peuvent impacter l'activité du groupe localement. Cependant, cette répartition géographique très large des activités du groupe limite fortement le risque d'impact financier important sur le groupe. Les autres conséquences du changement climatique (augmentation des températures, raréfaction de la ressource en eau, etc.) présentent aussi un risque d'impact financier ou d'activité limité pour JCDecaux dont le modèle économique vise à apporter des biens et services durables et de haute qualité environnementale.

#### Suivi et gestion du risque

(i) Adaptation au changement climatique : Les actifs de JCDecaux sont assurés contre les risques liés aux événements climatiques, ce qui permet de diminuer davantage le risque d'impact financier de ce type d'évènement sur le groupe. De plus, pour s'assurer que les mobiliers sont adaptés aux événements climatiques (résistance aux aléas climatiques et aux augmentations de températures), des tests de résistance thermique sont effectués et des simulations de résistance mécanique sont réalisées par le Bureau d'Etude. Par ailleurs, les actions de réduction des consommations d'eau et la récupération d'eau de pluie permettent de diminuer la dépendance de JCDecaux à la ressource en eau pour l'entretien des mobiliers.

(ii) Atténuation du changement climatique : Pour atténuer l'impact des activités du groupe sur le changement climatique, JCDecaux déploie depuis 2014 sa Stratégie Développement Durable qui couvre à fin 2017, 96% du chiffre d'affaires du groupe. La première priorité de cette Stratégie vise la réduction des consommations énergétiques du groupe et donc la réduction des gaz à effet de serre générés par ses activités. Pour plus d'informations sur cette stratégie bas-carbone, se référer à la partie « Notre engagement environnemental » du présent Document de référence ou « Informations Environnementales » du Rapport de Gestion.

### **2.1.10.2 Risques environnementaux liés à l'activité**

JCDecaux évolue dans le secteur de la communication extérieure où il exerce trois activités que sont le mobilier urbain, la publicité dans les transports et l'affichage grand format. Les risques environnementaux liés à l'activité du groupe sont donc très limités et JCDecaux n'a pas identifié de risques en matière d'environnement susceptibles d'être provisionnés dans les comptes au 31 décembre 2017. Néanmoins, le groupe a identifié un site ICPE soumis à déclaration en France qui fait l'objet de tous les contrôles et suivis requis.

#### Suivi et gestion du risque

Le groupe a mis en place des mesures de suivi des risques liés à ce site et des contrôles réguliers sont effectués pour réduire au maximum les risques environnementaux liés à ce site. De plus, JCDecaux encourage le déploiement de la certification ISO 14001 dans toutes les filiales du Groupe. Ce système de management environnemental permet d'identifier et de gérer les risques environnementaux. A fin 2017, 14 filiales du Groupe sont certifiées représentant 52% du chiffre d'affaires.

## 2.1.11 ASSURANCES - COUVERTURE DES RISQUES

### Politique d'assurance

Compte-tenu de l'homogénéité des activités du Groupe dans les différents pays où il les exerce, la politique du Groupe est de couvrir ses risques essentiels de façon centralisée par des polices d'assurance mondiales souscrites par JCDecaux SA auprès de compagnies d'assurance de premier plan disposant d'un réseau international, notamment en ce qui concerne les risques de dommages aux biens/pertes d'exploitation ainsi que les risques de mise en jeu de la responsabilité civile des sociétés du Groupe et des mandataires sociaux.

Cette politique permet à la fois d'avoir accès à des niveaux de garanties importants, à des conditions de tarification globalisées et de s'assurer que le niveau des garanties dont bénéficient les sociétés du Groupe, tant en France qu'à l'étranger, est conforme aux risques potentiels identifiés et à la politique du Groupe en matière de couverture des risques.

Le Groupe peut être amené à souscrire des couvertures locales et/ou spécifiques afin de respecter les réglementations locales en vigueur ou pour répondre à des exigences particulières. Les risques purement locaux comme la garantie des risques associés aux véhicules à moteur sont couverts par chaque pays, sous sa responsabilité.

Pour les risques essentiels, les couvertures mondiales du Groupe interviennent en différence de conditions et/ou différence de limites en cas d'insuffisance des garanties locales.

### Mise en œuvre

La politique de gestion des assurances consiste à identifier des risques catastrophiques majeurs en recherchant ceux dont les conséquences seraient les plus importantes pour les tiers, pour les collaborateurs ou pour le Groupe.

Tous les risques significatifs sont couverts par le programme d'assurances mondial du Groupe, celui-ci ne conservant en auto-assurance que les risques de fréquence. Ainsi, afin d'optimiser ses coûts d'assurance et avoir une bonne maîtrise des risques, le Groupe s'auto-assure, par l'effet des franchises d'assurance, pour les risques à fréquence récurrente dans le cadre de l'activité, ainsi que pour les risques d'amplitude moyenne ou faible, essentiellement au titre des polices Dommages/Pertes d'Exploitation, Responsabilité Civile et Flotte automobile.

Le montant total des primes versées en 2017 s'élève à 3 720 849 euros.

Le Groupe JCDecaux a pour politique de ne pas transférer ses risques à des assureurs dont la notation financière n'est pas de premier plan.

L'ensemble des programmes d'assurance inclut des niveaux de garanties qui, compte-tenu à la fois de l'historique de sa sinistralité et de l'évaluation des risques de ses sites industriels essentiels, ont pour objectif de transférer au marché la couverture des risques majeurs à caractère exceptionnel.

### Principaux contrats d'assurance Groupe

Les principales garanties des polices Groupe sont les suivantes :

#### Responsabilité civile

Le Groupe a conservé à sa charge tous les sinistres d'un montant unitaire inférieur ou égal à 5 000 euros en général, cette franchise étant plus élevée pour les activités en France et en Irlande (franchise de 10 000 euros), au Royaume-Uni (franchise de 30 000 euros), et aux Etats-Unis (franchise d'environ 50 000 dollars US depuis novembre 2017).

Au-delà de ces franchises, le Groupe a mis en place des lignes successives de garantie dont les montants ont été déterminés après analyse des facteurs de risque propres à l'activité du Groupe et de leurs conséquences possibles. Ces lignes couvrent l'ensemble des filiales dans le monde.

Le seuil d'intervention de ces polices Groupe est de 1 million d'euros ; en deçà, des polices locales spécifiques ont été mises en place dans chaque pays.

### Dommmages aux biens - Pertes d'exploitation

Le programme d'assurance unique mis en place pour les principaux pays européens (« free servicing agreement ») a été maintenu en 2017. Les autres filiales étrangères principales du Groupe sont intégrées dans le programme mondial du Groupe, qui intervient en réassurance des polices locales mises en place.

Les filiales étrangères plus petites sont assurées, hors réseau et localement, la police du Groupe intervenant, en cas de sinistre, en différence de conditions et/ou différence de limites.

Les dispositifs publicitaires sont garantis à hauteur de 15 millions d'euros par sinistre.

Les bâtiments d'exploitation, notamment les centres de préparation des affiches, sont assurés à hauteur de 100 millions d'euros par sinistre. Les plafonds de garantie incluent les pertes d'exploitation consécutives à un sinistre garanti.

Trois niveaux de franchises sont applicables : 60 000 euros/25 000 euros/15 000 euros, qui sont attribués en fonction de la taille des filiales.

En matière de Pertes d'exploitation, la franchise applicable de -10 % du montant du sinistre, a été maintenue avec un minimum de 15 000 euros et un maximum de 1 000 000 euros.

La politique décrite ci-dessus est donnée à titre d'illustration d'une situation à une période donnée et ne peut pas être considérée comme représentative d'une situation permanente.

La politique d'assurance du Groupe est susceptible d'être modifiée à tout moment en fonction de l'occurrence de sinistres, de l'apparition de nouveaux risques, ou des conditions du marché.

## **2.2.Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

---

### **2.2.1 Processus de production et de consolidation des comptes**

Le processus de production de l'information financière et comptable de la Société JCDecaux SA vise à fournir aux membres du Directoire et aux responsables opérationnels les informations dont ils ont besoin pour gérer la Société et ses filiales, permettre la consolidation statutaire et le pilotage de l'activité au travers du reporting et du budget, et assurer la communication financière du groupe.

Ce processus est organisé autour de trois cycles : budget, reporting et consolidation. Ces cycles s'appliquent à toutes les entités juridiques du groupe et suivent un format identique (périmètre, définitions, traitements) décrit dans le « Manuel Finance ». Ce Manuel comprend l'ensemble des principes, règles et procédures comptables et de gestion en vigueur dans le groupe :

- le budget est préparé chaque année à l'automne et couvre les prévisions de clôture de l'exercice en cours et le budget de l'année N+1. Pré-approuvé par le Directoire en décembre et validé en avril de l'année suivante, il est notifié aux filiales à l'issue de cette validation. Outre des informations de nature stratégique et commerciale, le budget comprend un compte d'exploitation et un tableau d'emplois et ressources établis selon le même format que les comptes consolidés
- le reporting établi mensuellement, à l'exception des mois de janvier et de juillet, comprend plusieurs volets : un compte d'exploitation, un suivi des investissements, un reporting de trésorerie et un suivi des effectifs. Outre les comparaisons usuelles avec les périodes antérieures et le budget, le reporting comprend une mise à jour des prévisions de clôture
- les comptes consolidés sont établis mensuellement, à l'exception des mois de janvier et de juillet, et ceux de chaque semestre sont diffusés au marché. Ils comprennent un compte de résultat, un bilan, un tableau des flux de trésorerie et les annexes. La consolidation est centralisée (pas de palier de consolidation)

Au sein de la Direction Générale Finance et Administration groupe, l'ensemble de ces cycles est placé sous la responsabilité de :

- la Direction des Services Financiers Corporate, composée d'une Direction de la Consolidation, d'une Direction Planning et Contrôle (en charge du Budget, du Reporting et du Contrôle de gestion international), d'une Direction Financement-Trésorerie et d'un service Administration et Management du Système reporting groupe ;
- la Direction Fiscale

Les Directeurs placés à la tête de ces Directions ont une responsabilité transverse et mondiale sur l'ensemble des filiales. Le Directeur Général Finance et Administration groupe a une autorité fonctionnelle sur les directeurs financiers de toutes les filiales du groupe.

Lors des clôtures semestrielles et annuelles des comptes, les Directeurs Généraux et Directeurs Financiers des filiales établissent des « lettres d'affirmation » signées conjointement et adressées au Directeur des Services Financiers Corporate. Les comptes sont vérifiés par les Commissaires aux comptes deux fois par an pour la clôture annuelle (audit) et semestrielle (examen limité) des comptes consolidés et statutaires de JCDecaux SA.

Dans le cadre de la clôture annuelle, les filiales du périmètre de consolidation sont contrôlées. Pour la clôture semestrielle, des interventions ciblées sont réalisées sur les filiales significatives.

## **2.2.2 Processus de gestion de l'information financière publiée**

Outre le Président du Directoire, seules les personnes dûment mandatées sont habilitées à communiquer des informations à caractère financier au marché. Il s'agit en particulier du Co-Directeur Général et de l'ensemble des membres du Directoire, de la Direction de la Communication et du Département des Relations Investisseurs et de la Communication Financière.

Ce dernier département participe, grâce à la contribution des Directions opérationnelles, à l'élaboration de la présentation de l'activité du Groupe et des résultats financiers de JCDecaux présentées au Directoire, dans le cadre d'un processus structuré qui respecte les obligations en matière d'information financière.

Les documents font l'objet d'un processus de contrôle et de validation avant leur diffusion, qui fait intervenir notamment la Direction Planning & Control, la Direction de la Consolidation et le Département Juridique ainsi que la Direction de la communication et les Commissaires aux Comptes. Les communiqués de presse trimestriels sont partagés avec le Comité d'Audit et les Commissaires aux Comptes puis validés par le Directoire.

Le Département des Relations Investisseurs et de la Communication Financière diffuse et communique les informations financières concernant JCDecaux, notamment au travers :

- du Document de Référence, des rapports financiers semestriels et de l'information financière trimestrielle
- des communiqués de presse liés aux contrats et aux opérations de fusions et acquisitions
- des communiqués de presse financiers
- des présentations à destination des analystes financiers et des investisseurs.

Le Document de Référence du Groupe est déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers conformément à son règlement général. Préalablement, le document fait l'objet d'un contrôle par les Commissaires aux Comptes consistant à vérifier la concordance des comptes et des informations relatives à la situation financière avec les informations financières historiques.

Les informations sociales, environnementales et sociétales de ce document font également l'objet d'un contrôle par un organisme tiers indépendant conformément au décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle II.

Chaque grand thème de communication fait l'objet de la rédaction d'un argumentaire validé par la Direction Générale, mis à jour régulièrement et servant de support aux relations avec les acteurs du marché.

Afin de garantir l'égalité d'accès à l'information des investisseurs, les différents supports de communication sont disponibles en français et en anglais et empruntent les canaux de diffusion suivants :

- les informations à destination d'un public extérieur sont mises en ligne directement au moment de leur publication sur le site Internet : [www.jcdecaux.com](http://www.jcdecaux.com). Néanmoins, toute personne souhaitant recevoir ces informations par courrier peut en faire la demande auprès du Département des Relations Investisseurs et de la Communication Financière qui les lui adressera gratuitement
- les informations réglementées sont diffusées en respectant la directive européenne, dite « Transparence » au travers d'un diffuseur professionnel qui relaie aux agences de presse et aux médias
- les réunions d'analystes sont retransmises dans leur intégralité et en direct sur Internet ou accessibles par téléphone, sans restriction d'accès. Un script de ces réunions est disponible sur demande auprès du Département des Relations Investisseurs et de la Communication Financière
- les déplacements à l'étranger ou les entretiens avec les acteurs du marché sont généralement menés en binôme (le plus souvent, un membre du Directoire accompagné du Responsable des Relations Investisseurs) afin de garantir l'exactitude des informations délivrées et leur stricte égalité d'accès.

## **3 INFORMATIONS RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS**

### **3.1 PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX**

#### **3.1.1 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE**

JCDecaux SA opère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 des activités de holding et de support à ses filiales.

#### **3.1.2 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES**

##### **a) PRODUITS D'EXPLOITATION**

Le chiffre d'affaires 2017 s'élève à 81,5 millions d'euros contre 73,7 millions d'euros en 2016 et correspond essentiellement à des prestations refacturées aux différentes filiales du groupe :

- Prestation d'assistance et de conseil de nature fiscale, juridique et financière,
- Prestations informatiques,
- Etudes industrielles.

L'augmentation de chiffre d'affaires de 7,7 millions d'euros soit +10% concerne

- les prestations management fees pour 5,6 millions d'euros du fait de l'augmentation de la base de coûts notamment DSI ;
- les refacturations directes de prestations études industrielles pour 1,1 millions d'euros et de prestations informatiques pour 1 million d'euros.

La production immobilisée s'élève à 7,6 millions d'euros et correspond aux projets informatiques réalisés au cours de l'exercice et portés en immobilisations incorporelles. Celle-ci était de 5,3 millions d'euros en 2016, l'augmentation de 2,3 millions d'euros est due à des projets conséquents cette année notamment SAP Core.

Le poste Reprises sur amortissements, provisions, et transferts de charges s'établit à 1,3 millions d'euros contre 3,5 millions d'euros en 2016 qui s'expliquait par l'activation en charges à répartir des frais d'émission du nouvel emprunt obligataire pour 3,0 millions d'euros.

Les autres produits s'élèvent à 45,4 millions d'euros contre 44,9 millions d'euros en 2016 et correspondent principalement aux redevances des incorporels (marques, brevets, savoir-faire et autres droits) facturées aux filiales pour 43,8 millions d'euros ; ils comprennent également les gains de change sur créances et dettes commerciales pour 1,5 millions d'euros qui sont constatées en résultat d'exploitation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, conformément au règlement ANC 2015-05.

Au total, les produits d'exploitation s'élèvent à 135,8 millions d'euros contre 127,4 millions d'euros en 2016, soit une augmentation de 6,5%.

## **b) CHARGES D'EXPLOITATION**

Les charges d'exploitation s'élèvent à 147,8 millions d'euros contre 144,4 millions d'euros en 2016, soit une augmentation de 2,4% (+3,4 millions d'euros).

Les autres achats et charges externes s'établissent à 74,9 millions d'euros contre 73,0 millions d'euros en 2016 soit une hausse de 2,6% (+1,9 millions d'euros) et se composent principalement :

- de la sous-traitance et maintenance informatique pour 36,2 millions d'euros contre 30,9 millions d'euros en 2016 soit une augmentation de 5,3 millions d'euros qui s'explique par l'augmentation de la sous-traitance sur des projets métiers portés en immobilisations incorporelles et par l'augmentation des coûts de maintenance ;
- d'honoraires pour 5,1 millions d'euros contre 7,1 millions d'euros en 2016 soit une baisse de 2,0 millions d'euros qui s'explique principalement par la diminution du nombre de projets de croissance externe ;
- de coûts administratifs et de management fees facturés par certaines filiales, pour 10,3 millions d'euros, ce montant est stable par rapport à 2016 ;

Les impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 4,4 millions d'euros en 2017 contre 4,7 millions d'euros en 2016, soit une baisse de 0,3 million d'euros liée à un remboursement partiel au titre des Contributions Sociales de Solidarité des Sociétés acquittées en 2014, 2015 et 2016.

Les frais de personnel s'élèvent à 47,3 millions d'euros contre 47,2 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 0,1 million d'euros.

Les dotations aux amortissements et provisions s'établissent à 11,5 millions d'euros et se composent principalement des dotations aux amortissements pour 8,7 millions d'euros, des dotations pour charges à répartir pour 1,4 millions d'euros et des dotations pour engagements de retraite pour 1,3 millions d'euros.

Les autres charges s'élèvent à 9,7 millions d'euros ; elles se composent essentiellement de :

- la redevance de marque payée à JCDecaux France pour 7,5 millions d'euros contre 7,3 millions en 2016
- les pertes de change sur dettes et créances commerciales pour 1,6 millions d'euros, qui sont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 constatées en résultat d'exploitation, conformément à la recommandation de l'ANC n° 2015-05.

## **c) RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier ressort en perte de 13,5 millions d'euros en 2017 contre une perte de 43,2 millions d'euros en 2016, soit une amélioration de 29,8 millions d'euros qui s'explique principalement :

- pour 22,0 millions d'euros du fait d'une plus faible dotation nette de reprise de dépréciation de titres en 2017 par rapport à 2016 : La dotation nette s'élève à 23,9 millions d'euros en 2017 et concerne essentiellement les titres de JCDecaux Afrique Holding ; elle s'élevait à 45,8 millions d'euros en 2016 et concernait essentiellement les titres de JCDecaux Amériques Holding
- pour 14,8 millions d'euros du fait de reprises nettes de dépréciations des prêts aux filiales pour 2,6 millions d'euros en 2017 contre des dotations nettes de reprises de 12,3 millions d'euros en 2016
- pour 2 millions d'euros par l'augmentation des intérêts sur prêts aux filiales
- pour 1,5 millions d'euros par l'augmentation des intérêts moratoires à recevoir : en 2017, 2 millions d'euros liés à la réclamation sur contribution 3% dividendes contre 0,5 millions d'euros en 2016 sur régularisation de retenues à la source
- pour -2,7 millions d'euros de résultat de change comprenant les variations de provisions et les pertes et produits constatés
- pour -3 millions d'euros par l'augmentation des intérêts sur l'emprunt obligataire mis en place en Juin 2016
- pour -4,8 millions d'euros par la baisse de dividendes : 23,1 millions d'euros reçus en 2017 contre 27,9 millions d'euros en 2016

## **d) RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel ressort en perte de 4,7 millions d'euros. Il est composé principalement de la perte de 6,1 millions d'euros suite à la cession du prêt Wall Sehir et des reprises nettes des dotations aux amortissements dérogatoires pour 1,5 millions d'euros.

## e) IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Un produit d'impôt a été constaté pour 24,0 millions d'euros ; il est composé de :

- 11,0 millions d'euros de boni d'intégration fiscale et crédits d'impôt contre 12,6 millions d'euros en 2016
- 13,0 millions d'euros de produit sur contribution 3% dividendes contre une charge de 3,6 millions d'euros en 2016

JCDecaux SA a effectué en 2017 une réclamation contentieuse s'élevant à 16,6 millions d'euros relative aux contributions 3% dividendes de 2013 à 2017. Le Conseil constitutionnel ayant jugé la contribution anticonstitutionnelle, ce montant a été constaté en produit à recevoir au 31 décembre 2017, annulant la contribution relative à 2017 et générant un produit de 13,0 millions d'euros correspondant aux contributions de 2013 à 2016. Le montant des intérêts moratoires de 2,0 millions d'euros a été constaté en produit financier.

## f) RESULTAT NET

L'exercice 2017 fait ressortir une perte de 6,4 millions d'euros contre une perte de 53,8 millions d'euros en 2016.

### 3.1.3 CHARGES NON DEDUCTIBLES

Les charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, se sont élevées à 134 626 euros et ont généré une charge d'impôt estimée à 44 875 euros.

## 3.2 PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

---

### 3.2.1 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

La lecture des commentaires ci-dessous concernant la situation financière et les résultats du groupe doit s'accompagner de celle des états financiers consolidés audités, des annexes et autres informations financières incluses dans le Document de Référence. En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2017 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS adoptées par l'Union Européenne et applicables à la date d'arrêt de ces comptes, soit le 31 décembre 2017 et présentés avec des informations financières comparatives 2016 établies selon ce même référentiel.

- **Synthèse de l'activité en 2017**

Conformément à IFRS 11 applicable le 1er janvier 2014, les sociétés sous contrôle conjoint antérieurement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle doivent désormais être intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Toutefois, les données opérationnelles des sociétés sous contrôle conjoint continuent d'être intégrées proportionnellement dans le reporting de gestion opérationnelle du groupe, sur lequel s'appuient les dirigeants dans le cadre de leurs prises de décision. C'est pourquoi les données opérationnelles communiquées ci-après sont ajustées pour prendre en compte l'impact en proportionnel des sociétés sous contrôle conjoint et restent ainsi cohérentes avec les données historiques. Pour le compte de résultat, il s'agit de tous les agrégats jusqu'au résultat d'exploitation. Pour le tableau de flux de trésorerie, il s'agit de tous les agrégats jusqu'au cash-flow disponible. Ces données ainsi ajustées de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle, de résultat d'exploitation et de cash-flow disponible sont réconciliées avec les données IFRS en Annexe 1 du présent document.

Le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 2,3 % à 3 471,9 millions d'euros en 2017, dont 16,6 % réalisés sur des supports digitaux. A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 3,2 %. La marge opérationnelle du groupe s'élève à 653,5 millions d'euros en hausse de 1,1 % et a représenté 18,8 % du chiffre d'affaires, contre 19,1 % en 2016. Le résultat d'exploitation du groupe, avant dotations et reprises de perte de valeur, a représenté 10,3 % du chiffre d'affaires en 2017, contre 10,4 % en 2016. Le résultat d'exploitation du groupe, après comptabilisation des dotations et reprises de perte de valeur, s'est établi à 345,8 millions d'euros en 2017, soit 10,0 % du chiffre d'affaires, contre 10,4 % en 2016. Au 31 décembre 2017, les effectifs du groupe sont de 13 038 collaborateurs (dont 1 266 de quote-part d'effectif employé par les coentreprises), soit une augmentation de 11 collaborateurs par rapport à fin 2016.

Le tableau ci-contre présente en synthèse le chiffre d'affaires, la marge opérationnelle, le résultat d'exploitation et les ratios de marge opérationnelle et de résultat d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires pour chacune des trois activités du groupe sur les exercices 2017 et 2016.

## Exercice clos au 31 décembre (données ajustées<sup>(1)</sup>)

EN MILLIONS D'EUROS, SAUF POURCENTAGES	2017	2016
<b>MOBILIER URBAIN</b>		
Chiffre d'affaires		
- <i>Publicité</i>	1 431,8	1 376,4
- <i>Vente, location et entretien</i>	144,4	147,3
Chiffre d'affaires Total	1 576,2	1 523,7
Marge opérationnelle	420,2	405,4
<i>Taux de marge opérationnelle</i>	26,7%	26,6 %
Résultat d'exploitation avant dotations et reprises de perte de valeur	217,5	193,2
<i>Résultat d'exploitation avant dotations et reprises de perte de valeur/chiffre d'affaires</i>	13,8 %	12,7 %
Résultat d'exploitation après dotations et reprises de perte de valeur	211,3	194,8
<i>Résultat d'exploitation après dotations et reprises de perte de valeur/chiffre d'affaires</i>	13,4 %	12,8 %
<b>TRANSPORT</b>		
Chiffre d'affaires	1 398,1	1 373,7
Marge opérationnelle	177,7	182,0
<i>Taux de marge opérationnelle</i>	12,7 %	13,2 %
Résultat d'exploitation avant dotations et reprises de perte de valeur	119,3	130,5
<i>Résultat d'exploitation avant dotations et reprises de perte de valeur/chiffre d'affaires</i>	8,5 %	9,5 %
Résultat d'exploitation après dotations et reprises de perte de valeur	116,4	130,6
<i>Résultat d'exploitation après dotations et reprises de perte de valeur/chiffre d'affaires</i>	8,3 %	9,5 %
<b>AFFICHAGE</b>		
Chiffre d'affaires	497,6	495,4
Marge opérationnelle	55,6	59,1
<i>Taux de marge opérationnelle</i>	11,2 %	11,9 %
Résultat d'exploitation avant dotations et reprises de perte de valeur	21,3	27,7
<i>Résultat d'exploitation avant dotations et reprises de perte de valeur/chiffre d'affaires</i>	4,3 %	5,6 %
Résultat d'exploitation après dotations et reprises de perte de valeur	18,1	27,7
<i>Résultat d'exploitation après dotations et reprises de perte de valeur/chiffre d'affaires</i>	3,6 %	5,6 %
<b>TOTAL GROUPE</b>		
CHIFFRE D'AFFAIRES	3471,9	3 392,8
MARGE OPÉRATIONNELLE	653,5	646,5
<i>Taux de marge opérationnelle</i>	18,8 %	19,1 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS ET REPRIS DE PERTE DE VALEUR	358,1	351,4
<i>Résultat d'exploitation avant dotations et reprises de perte de valeur/chiffre d'affaires</i>	10,3 %	10,4 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS ET REPRIS DE PERTE DE VALEUR	345,8	353,1
<i>Résultat d'exploitation après dotations et reprises de perte de valeur/chiffre d'affaires</i>	10,0 %	10,4 %

*(1) Les données ajustées prennent en compte l'impact en proportionnel des sociétés sous contrôle conjoint. Ces données sont réconciliées avec les données IFRS dans l'Annexe 1 du présent document.*

Lorsqu'elles sont engagées sur plusieurs activités, les sociétés du groupe sont rattachées à leur activité dominante. Dans le cas où les activités minoritaires sont significatives, le chiffre d'affaires, la marge opérationnelle et le résultat d'exploitation des sociétés concernées sont alloués aux différentes activités exercées. L'évolution du portefeuille d'activités peut ainsi amener le groupe à ajuster en conséquence l'allocation des sociétés sur les trois segments d'activité

## **1) CHIFFRE D'AFFAIRES**

### 1.1. Définitions

Le chiffre d'affaires publicitaire généré par les réseaux publicitaires du groupe dépend de deux facteurs principaux :

- Les réseaux

Le groupe commercialise des réseaux qui regroupent les faces publicitaires situées sur ses mobiliers et sur ses autres supports d'affichage et facture les annonceurs en fonction de la taille et de l'audience de ses réseaux publicitaires. Si l'augmentation du nombre de faces liée à l'installation de nouveaux supports publicitaires dans le cadre de gains de contrats ou à la mise en place de supports déroulants et/ou digitaux, ou, inversement, la diminution du nombre de faces liée à la perte d'une ou de plusieurs concessions, ont une incidence sur la tarification des réseaux, il n'y a pas de corrélation directe entre l'évolution du nombre de faces publicitaires d'un réseau et l'évolution de son chiffre d'affaires, et ce, en raison de la dimension qualitative des réseaux.

- Les tarifs

Le groupe s'efforce de pratiquer des tarifs qui reflètent la qualité supérieure de ses supports publicitaires, qui sont généralement situés au cœur des villes et aux meilleurs emplacements et qui, regroupés en réseaux, permettent aux annonceurs d'optimiser l'émergence de leurs campagnes publicitaires. Les tarifs pratiqués dépendent donc de la qualité des supports, de leur emplacement, de la taille et du ciblage du réseau et, plus généralement, de la conjoncture globale du marché publicitaire et de l'économie.

#### 1.1.1. Croissance organique et croissance publiée

La croissance organique du groupe correspond à la croissance du chiffre d'affaires ajusté hors effet de change et variation de périmètre. L'exercice de référence est inchangé par rapport aux données publiées, et la croissance organique est calculée en appliquant les taux de change moyens de l'exercice précédent au chiffre d'affaires de l'exercice en cours et en prenant en compte les variations de périmètre prorata temporis, mais en incluant les variations de chiffre d'affaires liés aux gains de nouveaux contrats et aux pertes de contrats précédemment en portefeuille. La croissance publiée correspond à la croissance organique augmentée de la croissance correspondant au chiffre d'affaires généré par les sociétés acquises et par les sociétés nouvellement intégrées au périmètre de consolidation (dans le cadre d'opérations de partenariat), et diminuée de l'impact négatif sur le chiffre d'affaires des cessions d'actifs, et augmentée ou diminuée de l'impact du change.

#### 1.1.2. Chiffre d'affaires publicitaire

Le chiffre d'affaires provenant de la vente d'espaces publicitaires est présenté sur une base nette, après déduction des remises commerciales. Dans certains pays, des commissions sont versées par le groupe aux agences de publicité et aux centrales d'achat d'espaces publicitaires lorsque celles-ci jouent le rôle d'intermédiaire entre le groupe et les annonceurs.

Ces commissions sont alors déduites du chiffre d'affaires. Pour les contrats où le groupe paie une redevance variable, ou bien reverse une partie de ses recettes publicitaires, et dans la mesure où le groupe n'agit pas en tant que mandataire mais assume les risques et avantages liés à l'activité, le groupe comptabilise en chiffre d'affaires la totalité des recettes publicitaires avant les redevances et reversements, et comptabilise les redevances et la partie du chiffre d'affaires reversée en charges d'exploitation. Les charges d'escomptes sont déduites du chiffre d'affaires. Par ailleurs, le groupe fait un suivi distingué du chiffre d'affaires digital. Le chiffre d'affaires digital correspond aux ventes d'espaces publicitaires réalisées sur tous supports digitaux ou électroniques, installés pour une durée supérieure à 6 mois. Ces supports publicitaires digitaux peuvent être de technologies et tailles diverses, soit physiques (écrans à LED ou LCD), soit immatériels (Internet ou Wi-Fi).

### 1.1.3. Chiffre d'affaires non publicitaire

Outre la commercialisation d'espaces publicitaires situés sur ses mobiliers, le groupe exerce une activité de vente, location et entretien de mobilier urbain dont le chiffre d'affaires est comptabilisé dans l'activité Mobilier Urbain. Le groupe tire également des revenus non publicitaires de son activité de Vélos en Libre-Service ainsi que de la mise en œuvre de solutions techniques innovantes, selon le concept « JCDecaux Innovate », et des services annexes à son chiffre d'affaires analogue ou digital

## 1.2. Évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 3 471,9 millions d'euros en 2017 (incluant 16,6% de chiffre d'affaires digital) contre 3 392,8 millions d'euros en 2016, et 12,9% de chiffre d'affaires digital. Les opérations d'acquisitions, de cessions et de partenariats ont eu un effet positif de +19,7 millions d'euros sur le chiffre d'affaires de l'exercice 2017. La fluctuation des devises entre 2016 et 2017 a généré un impact de change négatif de -49,0 millions d'euros sur le chiffre d'affaires. À périmètre et taux de change constants, l'évolution organique du chiffre d'affaires s'est élevée à +3,2 % en 2017. La croissance organique des trois segments Mobilier Urbain, Transport et Affichage s'est établie respectivement à +4,4 %, +4,5 % et -4,2 %.

### 1.2.1. Chiffre d'affaires par activité

- Mobilier Urbain

Le chiffre d'affaires total de l'activité Mobilier Urbain s'est élevé à 1 576,2 millions d'euros en 2017 (dont 14,0% de chiffre d'affaires digital), contre 1 523,7 millions d'euros en 2016 (dont 8,5% de chiffre d'affaires digital), soit une progression de 3,4 %.

Les variations de périmètre ont eu un impact négatif de -1,6 million d'euros principalement lié à la cession de la Turquie et au changement de pourcentage de consolidation de Cemusa Italie compensée par l'acquisition de CMI et de l'effet année pleine de l'acquisition d'Outfront Media en avril 2016. Les variations des cours de change entre 2016 et 2017 ont généré un impact négatif de -13,3 millions d'euros sur le chiffre d'affaires du Mobilier Urbain, en raison de la dépréciation vis-à-vis de l'euro de la livre sterling, du dollar américain et du yen japonais qui compensent l'appréciation du réal Brésilien.

Chiffre d'affaires publicitaire :

Le chiffre d'affaires publicitaire est en croissance de 4,0 % en 2017.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires publicitaire de l'activité Mobilier Urbain est en croissance de 5,1 % sur l'année 2017. L'Europe (incluant la France et le Royaume-Uni) affiche une bonne croissance grâce à la digitalisation de ses villes les plus emblématiques, tout comme l'Amérique du Nord avec l'impact positif du New York Digital Network. L'Asie-Pacifique est en hausse. Le Reste du Monde est en forte croissance.

Chiffre d'affaires non publicitaire :

Le chiffre d'affaires non publicitaire s'est élevé à 144,4 millions d'euros en 2017, contre 147,3 millions d'euros en 2016, soit une baisse de -1,9 %. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires non publicitaire s'est détérioré de -1,5 %.

- Transport

Le chiffre d'affaires de l'activité Transport s'est élevé à 1 398,1 millions d'euros en 2017 (dont 22,2 % de chiffre d'affaires digital), contre 1 373,7 millions d'euros en 2016 (dont 19,7 % de chiffre d'affaires digital), soit une croissance de 1,8 %.

En 2017, les variations de périmètre ont eu un impact négatif de -1,8 million d'euros, principalement lié à la baisse du taux d'intégration de Shanghai Shentong compensée par l'acquisition de Top Media. Les variations des cours de change entre 2016 et 2017 ont eu un impact négatif de -35,6 millions d'euros, principalement lié à la dépréciation vis-à-vis de l'euro du yuan chinois, de la livre sterling, du dollar hongkongais et du dollar américain.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires de l'activité Transport a progressé de 4,5 % en 2017. L'Asie-Pacifique est en hausse. L'Europe (incluant la France et le Royaume-Uni) affiche une bonne croissance. L'Amérique du Nord est en forte croissance à deux chiffres. Le Reste du Monde est en baisse.

- Affichage

Le chiffre d'affaires de l'activité Affichage s'est élevé à 497,6 millions d'euros en 2017 (dont 8,9 % de chiffre d'affaires digital), contre 495,4 millions d'euros en 2016 (dont 7,5% de chiffre d'affaires digital), soit une hausse de +0,4 %.

Les variations de périmètre ont eu un impact positif de +23,1 millions d'euros, principalement lié à l'acquisition en 2017 de Top Media, de CMI, de la société LCO à la Réunion et de l'effet année pleine de l'acquisition d'Outfront Media en avril 2016. Les variations des cours de change entre 2016 et 2017 ont eu un impact négatif de -0,2 million d'euros.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a baissé de -4,2 % en 2017. L'Europe (incluant la France et le Royaume-Uni) est en baisse. Le Reste du Monde reste stable. L'Amérique du Nord est en forte croissance à deux chiffres.

### 1.2.2. Chiffre d'affaires ajusté par zone géographique

## Exercice clos au 31 décembre

	2017		2016	
EN MILLIONS D'EUROS, SAUF POURCENTAGES	CHIFFRE D'AFFAIRES	% DU TOTAL	CHIFFRE D'AFFAIRES	% DU TOTAL
Europe (1)	931,6	26,8	886,2	26,2
Asie-Pacifique	818,7	23,6	819,3	24,1
France	612,9	17,7	628,8	18,5
Reste du Monde (2)	450,0	13,0	405,3	11,9
Royaume-Uni	362,2	10,4	382,2	11,3
Amérique du Nord	296,5	8,5	271,0	8,0
TOTAL	3 471,9	100,0	3 392,8	100,0

(1) Hors France et Royaume-Uni

(2) La zone « Reste du Monde » comprend l'Amérique Latine, la Russie, l'Ukraine, l'Asie Centrale, le Moyen-Orient et l'Afrique

Le chiffre d'affaires de la zone Europe hors France et Royaume-Uni a représenté 931,6 millions d'euros, en progression de 5,1 % par rapport à 2016.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires augmente légèrement de +5,8 % par rapport à 2016.

Dans la zone Asie-Pacifique, le chiffre d'affaires s'est élevé à 818,7 millions d'euros, en baisse de -0,1 % par rapport à 2016. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires augmente de 3,3 %.

Le chiffre d'affaires de la France s'est établi à 612,9 millions d'euros en 2017, en baisse de -2,5 % par rapport à 2016. Aucune variation de périmètre n'est intervenue en 2017.

Le chiffre d'affaires de la zone Reste du Monde s'est élevé à 450,0 millions d'euros, en augmentation de 11,0 % par rapport à 2016. À périmètre et taux de change constants, la zone Reste du Monde a enregistré une progression de son chiffre d'affaires de 2,1 %.

Le chiffre d'affaires du Royaume-Uni a représenté 362,2 millions d'euros en 2017, en baisse de -5,2 % par rapport à 2016. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires du Royaume-Uni croît de 1,4 %.

Le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est élevé à 296,5 millions d'euros, en hausse de 9,4 % par rapport à 2016. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord a augmenté de 11,6 %.

Pour ce qui est du poids relatif de chaque zone géographique au sein du groupe, les intégrations de Top Media, de CMI, de la société LCO à la Réunion et d'Outfront Media (effet année pleine de l'acquisition en avril 2016) participent à la contribution croissante de la zone Reste du Monde au chiffre d'affaires consolidé du groupe en 2017, son poids passant de 11,9 % en 2016 à 13,0 % en 2017. L'Amérique du Nord progresse de 8,0 % à 8,5 %. Le Reste de l'Europe voit également sa contribution au chiffre d'affaires du groupe en 2017 augmenter passant de 26,2 % en 2016 à 26,8 % en 2017. Enfin, la contribution au chiffre d'affaires du groupe de la France, du Royaume-Uni et de l'Asie-Pacifique recule, passant respectivement de 18,5 % à 17,7 %, de 11,3 % à 10,4 % et de 24,1 % à 23,6 %.

### 1.3. Impact des opérations de croissance externe sur le chiffre d'affaires Groupe

En 2017, les opérations d'acquisition (prises de contrôle exclusif et conjoint) et de cession ont représenté un impact positif de +19,7 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Cet impact résulte principalement des opérations suivantes :

L'effet année pleine de l'acquisition, en avril 2016, de 85 % du groupe Outfront Media au Mexique et en Amérique Latine opérant dans l'Affichage et le Mobilier Urbain. Outfront Media est consolidé en intégration globale.

L'effet année pleine de l'acquisition, fin juin 2016, de 73 % de la société JCDecaux Malls en Belgique opérant dans le Mobilier Urbain. JCDecaux Malls est consolidé en intégration globale.

L'acquisition, fin décembre 2016, du groupe Top Media au Panama et en Amérique Centrale opérant dans l'Affichage et le transport. Top Media est consolidé en intégration globale.

L'acquisition en août 2017, de 100 % de la société LCO à la Réunion opérant dans l'Affichage.

La fusion en octobre 2017, des activités du groupe au Mexique avec America Movil (CMI). Le nouvel ensemble opérant dans le Mobilier Urbain et l’Affichage, est détenu à 63,7 % par le groupe et est consolidé en intégration globale.

La cession en décembre 2016, de la société Cemusa Italia à IGP Decaux en Italie. Cette société antérieurement consolidée à 100% est depuis le 1er janvier 2017 consolidée à 60%, en intégration proportionnelle

La diminution en janvier 2017, de 5 % de droits financiers dans la société Shanghai Shentong. Cette société antérieurement consolidée à 65 % est désormais consolidée à 60 %, toujours selon l’intégration proportionnelle.

Les cessions en Turquie, de la société ERA début janvier 2017, et de la société Wall Sehir fin octobre 2017, ces deux sociétés opérant dans le Mobilier Urbain.

La cession, fin octobre 2017, d’une participation de 10 % dans la société JCDecaux Gabon. Cette société antérieurement consolidée à 50 % est désormais consolidée à 40 %, toujours selon l’intégration proportionnelle.

Les opérations de croissance externe ont représenté des impacts de -1,6 million d’euros sur l’activité Mobilier Urbain, -1,8 million d’euros sur l’activité Transport et +23,1 millions d’euros sur l’activité Affichage.

## 2) LA MARGE OPERATIONNELLE

### 2.1. Définitions

Le groupe mesure sa performance au moyen d’un certain nombre d’indicateurs. Pour ce qui concerne le suivi de l’exploitation, le groupe privilégie deux indicateurs qui sont :

- la marge opérationnelle
- le résultat d’exploitation

Ainsi que mentionné ci-dessus, ces deux indicateurs clés de performance du groupe que sont la marge opérationnelle et le résultat d’exploitation sont ajustés de la contribution en proportionnel des sociétés sous contrôle conjoint.

Cette structure d’indicateurs permet au groupe de piloter les deux aspects de son modèle financier, l’activité d’exploitation des espaces publicitaires d’une part et l’activité patrimoniale d’autre part.

La marge opérationnelle se définit comme le chiffre d’affaires diminué des coûts directs d’exploitation et des coûts commerciaux, généraux et administratifs. La marge opérationnelle inclut les dotations aux provisions nettes de reprises relatives aux comptes clients.

La marge opérationnelle est impactée d’une part des charges d’escompte comptabilisées en moins du chiffre d’affaires et des produits d’escompte enregistrés en moins des coûts directs d’exploitation, et d’autre part des charges de stock-options, comptabilisées sur la ligne « Coûts commerciaux, généraux et administratifs ».

Lorsque le groupe étend son réseau, le niveau des charges d’exploitation fixes – telles que les redevances fixes versées aux concédants, les charges locatives et les charges de maintenance – croît, mais l’augmentation de ces charges peut ne pas être directement proportionnelle à celle du chiffre d’affaires publicitaire. Les principaux coûts qui varient en fonction du chiffre d’affaires publicitaire sont les baux et redevances variables versés dans le cadre des contrats d’exploitation publicitaire ainsi que la sous-traitance de certaines opérations de pose d’affiches. La proportion des charges d’exploitation variables est structurellement plus faible dans les activités Mobilier Urbain et Affichage que dans l’activité Transport.

Une large part des charges d'exploitation étant fixe, le chiffre d'affaires est le facteur déterminant de l'analyse du taux de marge opérationnelle. Par conséquent, toute croissance importante du chiffre d'affaires influe de manière significative sur le taux de marge opérationnelle. En revanche, une baisse ou une stagnation du chiffre d'affaires entraînent un recul du taux de marge opérationnelle. Pour autant, le groupe s'efforce de maîtriser au maximum ses coûts en exploitant les synergies existant entre ses différentes activités, mais aussi en optimisant la productivité de ses équipes techniques et de ses méthodes d'achat et d'exploitation et en adaptant ses structures de coûts aux conditions économiques de ses différentes régions.

## 2.2. Évolution de la marge opérationnelle

La marge opérationnelle du groupe s'est élevée à 653,5 millions d'euros en 2017, contre 646,5 millions d'euros en 2016, soit une augmentation de 1,1 %. Elle a représenté 18,8 % du chiffre d'affaires en 2017, contre 19,1 % en 2016.

Mobilier Urbain : La marge opérationnelle est en hausse de 3,7 % à 420,2 millions d'euros et représente 26,7 % du chiffre d'affaires contre 26,6 % en 2016.

Transport : La marge opérationnelle s'est élevée à 177,7 millions d'euros, en baisse de -2,4 % par rapport à 2016, et s'établit à 12,7 % du chiffre d'affaires contre 13,2 % en 2016.

Affichage : La marge opérationnelle est en baisse de -6,0 % à 55,6 millions d'euros et représente 11,2 % du chiffre d'affaires contre 11,9 % en 2016.

## 3) RESULTAT D'EXPLOITATION

### 3.1. Définitions

Le résultat d'exploitation est déterminé à partir de la marge opérationnelle diminuée des consommations de pièces détachées au titre de la maintenance, des dotations aux amortissements et provisions nettes, des pertes de valeur des goodwill et des autres charges et produits opérationnels. Les pertes de valeur des stocks sont enregistrées sur la ligne « pièces détachées maintenance ». Les autres charges et produits opérationnels comprennent les plus et moins-values de cession (qu'il s'agisse d'actifs corporels et incorporels, de coentreprises ou de titres de sociétés), les profits ou pertes découlant de la réévaluation à sa juste valeur de la quote-part antérieurement détenue (ou conservée) dans le cas d'un regroupement d'entreprises avec prise de contrôle (dans le cadre d'une perte de contrôle), les ajustements de prix provenant d'événements postérieurs à la date d'acquisition, les goodwill négatifs, les coûts directs liés aux acquisitions et les éléments non récurrents.

Les charges nettes liées aux tests de perte de valeur des sociétés en contrôle conjoint, ainsi que des immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions nettes ». Les pertes de valeur des goodwill sont enregistrées sur la ligne « Perte de valeur des goodwill ».

Les mobiliers urbains sont amortis sur la durée de vie des contrats, comprise entre 8 et 20 ans.

Les écrans digitaux sont amortis sur une durée comprise entre 5 et 10 ans, leur durée de vie économique pouvant être inférieure à la durée des contrats.

Les panneaux d'affichage font l'objet d'un mode d'amortissement propre aux pays concernés, déterminé en fonction de la réglementation et des conditions économiques locales. La principale méthode d'amortissement est le mode linéaire sur une durée comprise entre 2 et 20 ans.

### 3.2. Évolution du résultat d'exploitation

En 2017, le résultat d'exploitation, avant dotations et reprises de perte de valeur, s'est élevé à 358,1 millions d'euros, contre 351,4 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 1,9 %. Il a représenté 10,3 % du chiffre d'affaires en 2017, contre 10,4 % en 2016. La hausse de 6,7 millions d'euros se décompose en une augmentation de 7,0 millions d'euros de la marge opérationnelle et en une baisse de 0,3 millions d'euros des autres postes de charges, c'est-à-dire, les dotations aux amortissements et provisions, les pièces détachées de maintenance et les autres charges et produits opérationnels.

Les dotations aux amortissements nettes des reprises (hors dépréciations enregistrées suite au test de perte de valeur sur l'actif net des sociétés en contrôle conjoint, les goodwill, et les actifs corporels et incorporels et hors amortissements d'actifs incorporels et reprises de provisions pour perte à terminaison liés au traitement comptable des acquisitions) s'élèvent à 269,1 millions d'euros en 2017 contre 261,9 millions d'euros en 2016. Les amortissements d'actifs incorporels et reprises de provisions pour perte à terminaison liés au traitement comptable des acquisitions ont évolué défavorablement, passant d'un produit net de +29,6 millions d'euros en 2016 à un produit net +6,2 millions d'euros en 2017.

Les dotations aux provisions nettes des reprises (hors provisions pour perte à terminaison) constituent en 2017 une reprise nette de 23,2 millions d'euros, contre une reprise nette de 16,5 millions d'euros en 2016.

Le poste « pièces détachées maintenance » s'élève à 46,6 millions d'euros en 2017, contre 46,1 millions d'euros en 2016.

Le poste « autres charges et produits opérationnels » représente une charge nette de 9,1 millions d'euros en 2017. Ce poste représentait une charge nette de 33,2 millions d'euros en 2016.

Après comptabilisation des dotations et reprises de perte de valeur, le résultat d'exploitation s'est élevé à 345,8 millions d'euros, contre 353,1 millions d'euros en 2016. Les dotations et reprises de perte de valeur affectent en effet négativement le résultat d'exploitation à hauteur de -12,3 millions d'euros en 2017. Elles sont constituées d'une dotation nette de provisions pour perte à terminaison pour -2,9 millions d'euros et d'une dotation pour perte de valeur sur les actifs corporels et incorporels pour -9,4 millions d'euros.

- Mobilier Urbain

Le résultat d'exploitation de l'activité Mobilier Urbain en 2017, avant comptabilisation des dotations et reprises de perte de valeur, s'élève à 217,5 millions d'euros contre 193,2 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 12,6 %. Il représente 13,8 % du chiffre d'affaires de cette activité en 2017, contre 12,7 % en 2016.

Les dotations aux amortissements nettes des reprises (hors dépréciations d'actifs enregistrées suite au test de perte de valeur et hors amortissements d'actifs incorporels et reprises de provisions pour perte à terminaison liés au traitement comptable des acquisitions) ont représenté 181,2 millions d'euros en 2017 contre 182,3 millions d'euros en 2016, soit une baisse de 1,1 million d'euros. Elles ont représenté 11,5% du chiffre d'affaires. Les amortissements d'actifs incorporels et reprises de provisions pour perte à terminaison liés au traitement comptable des acquisitions représentent un produit de 6,8 millions d'euros (contre un produit de 17,4 millions d'euros en 2016).

Les dotations aux provisions nettes des reprises (hors provisions pour perte à terminaison) constituent une reprise nette de 25,9 millions d'euros en 2017, contre une reprise nette de 14,6 millions d'euros en 2016.

Le poste « pièces détachées maintenance » constitue une charge de 41,4 millions d'euros en 2017, contre 40,9 millions d'euros en 2016.

Le poste « autres charges et produits opérationnels » représente une charge nette de 12,9 millions d'euros en 2017, contre une charge nette de 21,0 millions d'euros en 2016.

Le résultat d'exploitation de l'activité Mobilier Urbain en 2016 est impacté de provisions pour perte à terminaison à hauteur de -0,1 million d'euros et de provision pour perte de valeur sur les actifs corporels et incorporels de -6,1 millions d'euros contre respectivement des reprises nettes de 1,2 millions d'euros et 0,4 millions d'euros en 2016, et s'élève ainsi à 211,3 millions d'euros en 2017, contre 194,8 millions d'euros en 2016.

- Transport

Avant dotations et reprises de perte de valeur, l'activité Transport a dégagé un résultat d'exploitation de 119,3 millions d'euros en 2017, contre 130,5 millions d'euros en 2016, soit une baisse de -8,6 %. Il a représenté 8,5% du chiffre d'affaires de cette activité en 2017, contre 9,5 % en 2016.

Dans l'activité Transport, les charges d'amortissement (hors dépréciations d'actifs enregistrées suite au test de perte de valeur et hors amortissements d'actifs incorporels et reprises de provisions pour perte à terminaison liés au traitement comptable des acquisitions) ont représenté un montant de 51,8 millions d'euros en 2017, soit 3,7% du chiffre d'affaires, contre 48,1 millions d'euros en 2016. Les amortissements d'actifs incorporels et reprises de provisions pour perte à terminaison liés au traitement comptable des acquisitions représentent un produit de 1,3 million d'euros en 2017 contre un produit de 7,0 millions d'euros en 2016.

Les dotations aux provisions nettes des reprises (hors provisions pour perte à terminaison) constituent une charge nette de 4,1 millions d'euros en 2017, contre une charge nette de 1,4 million d'euros en 2016.

Le poste « pièces détachées maintenance » constitue une charge de 1,1 million d'euros en 2017, contre une charge de 1,6 million d'euros en 2016.

Le poste « autres charges et produits opérationnels » représente une charge nette de 2,7 millions d'euros contre une charge de 7,3 millions d'euros en 2016.

Le résultat d'exploitation de l'activité Transport en 2017 est négativement impacté par une provision pour perte à terminaison à hauteur de -1,7 million d'euros et des provisions pour perte de valeur à hauteur de -1,2 million d'euros contre une reprise de perte de valeur de 0,1 millions d'euros en 2016, et s'élève ainsi à 116,4 millions d'euros en 2017, contre 130,6 millions d'euros en 2016.

- Affichage

Avant dotations et reprises de perte de valeur, le résultat d'exploitation de l'activité Affichage s'est élevé à 21,3 millions d'euros en 2017, contre 27,7 millions d'euros en 2016 soit une baisse de -23,1 %. Il a représenté 4,3 % du chiffre d'affaires de cette activité en 2017, contre 5,6 % en 2016.

Les charges d'amortissement (hors dépréciations d'actifs enregistrées suite au test de perte de valeur et hors amortissements d'actifs incorporels lié au traitement comptable des acquisitions) ont représenté 36,1 millions d'euros en 2017, contre 31,5 millions d'euros en 2016. Les amortissements d'actifs incorporels et reprises de provisions pour perte à terminaison liés au traitement comptable des acquisitions représentent une charge de 1,9 million d'euros (contre un produit de 5,3 millions d'euros en 2016).

Les dotations aux provisions nettes des reprises (hors provisions pour perte à terminaison) constituent un produit net de 1,3 million d'euros en 2017, contre une reprise nette de 3,3 millions d'euros en 2016.

Le poste « pièces détachées maintenance » constitue une charge de 4,1 millions d'euros en 2017, contre 3,6 millions d'euros en 2016.

Le poste « autres charges et produits opérationnels » représente un produit net de 6,5 millions d'euros contre une charge de 4,9 millions d'euros en 2016.

En 2017, le résultat d'exploitation de l'activité Affichage est négativement impacté par une provision pour perte à terminaison de -1,1 million d'euros et des provisions pour perte de valeur à hauteur de -2,1 millions d'euros. Aucune dotation ni reprise de perte de valeur n'avait été comptabilisée en 2016. Le résultat d'exploitation s'élève donc à 18,1 millions d'euros en 2016 contre 27,7 millions d'euros en 2016.

## **Contribution des sociétés en contrôle conjoint et passage du résultat d'exploitation ajusté au résultat d'exploitation IFRS**

En 2017, la contribution des sociétés en contrôle conjoint au résultat d'exploitation s'est élevée à 110,2 millions d'euros. Après élimination de cette contribution, le résultat d'exploitation en 2017 passe de 345,8 millions d'euros à 235,6 millions d'euros.

En 2016, la contribution des sociétés en contrôle conjoint au résultat d'exploitation s'était élevée à 100,8 millions d'euros. Après élimination de cette contribution, le résultat d'exploitation en 2015 passait donc de 353,1 millions d'euros à 252,3 millions d'euros.

### **4) RESULTAT FINANCIER**

En 2017, le résultat financier ressort à -35,2 millions d'euros, soit une diminution de 16,4 millions d'euros par rapport à 2016. Cette diminution s'explique principalement par une charge nette d'actualisation et revalorisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires en 2017 de -2,1 millions d'euros contre 10,1 millions d'euros en 2016 et par une variation négative de 4,3 millions d'euros sur les charges d'intérêts financiers liée à un nouvel emprunt obligataire émis en juin 2016 et à la diminution de la rémunération des placements.

### **5) IMPOTS SUR LES BENEFICES**

En 2017, l'impôt sur les bénéfices consolidés s'est établi à 98,7 millions d'euros, contre 73,6 millions d'euros en 2016.

Le taux effectif d'impôt, avant perte de valeur des goodwill et quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, est de 49,3 % en 2017 contre 31,5 % en 2016. Hors effet d'actualisation et de revalorisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires, le taux effectif d'impôt ressort à 48,7 % en 2017, contre 32,9 % en 2016. La charge d'impôt du groupe en 2017 est pénalisée principalement par l'impact du changement de taux d'IS aux Etats-Unis (de 42% à 28,5%) sur les impôts différés actif. Cet effet est néanmoins partiellement réduit par un produit de remboursement de taxes sur les dividendes en France.

### **6) QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE**

En 2017, la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence s'est élevée à 100,3 millions d'euros, soit une évolution favorable de 5,1 millions d'euros par rapport à 2016. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration des résultats des coentreprises de 6,2 millions d'euros par rapport à 2016.

### **7) RESULTAT NET**

Le résultat net part du groupe, avant comptabilisation des pertes de valeur, s'est élevé à 204,3 millions d'euros, en diminution de 19,2 millions d'euros par rapport à 2016, en lien avec la diminution du résultat d'exploitation et de l'augmentation de l'impôt, malgré l'amélioration de la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et la baisse de la part des minoritaires.

Le résultat net part du groupe, après comptabilisation des pertes de valeur, s'est élevé à 193,7 millions d'euros en 2017, contre 224,7 millions d'euros en 2016, soit une diminution de 31,0 millions d'euros. Cette diminution est accentuée en raison de l'évolution défavorable des pertes de valeur, qui impactent négativement le résultat net part du groupe à hauteur de -10,6 million d'euros en 2017 contre 1,2 million d'euros en 2016.

## 8) FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2017, le groupe présente une dette nette de 384,4 millions d'euros (selon la définition de la dette nette du groupe, hors engagements de rachat de minoritaires, telle que définie et détaillée au paragraphe 4.13 des Annexes aux comptes consolidés) contre une dette nette de 418,6 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit une baisse de 34,2 millions d'euros.

### 8.1. Cash-flow disponible

Les données opérationnelles de cash-flow disponible détaillées et commentées dans le présent paragraphe sont ajustées pour prendre en compte l'impact en proportionnel des sociétés sous contrôle conjoint. La réconciliation avec les données IFRS est donnée en Annexe 1 du présent document.

#### 8.1.1. Flux nets issus des activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles en 2017 ont représenté 583,5 millions d'euros, contre 631,7 millions d'euros en 2016. Cette diminution de 48,2 millions d'euros est essentiellement liée à la baisse de la variation du besoin en fonds de roulement et malgré une augmentation de la marge opérationnelle par rapport à 2016. Les flux 2017 ont été générés principalement par la marge opérationnelle de 653,5 millions d'euros diminuée des flux financiers de 22,4 millions d'euros, des « pièces détachées maintenance » hors perte de valeur des stocks pour 37,2 millions d'euros et de la variation du besoin en fonds de roulement de 4,3 millions d'euros se décomposant comme suit :

- une hausse des stocks de 14,1 millions d'euros
- une hausse des postes clients et autres créances de 65,8 millions d'euros
- un accroissement des postes fournisseurs et autres dettes de 75,6 millions d'euros

Les intérêts financiers nets payés en 2017 ont représenté 23,8 millions d'euros, contre 15,7 millions d'euros en 2016.

L'impôt sur le résultat payé en 2017 a représenté 127,1 millions d'euros, contre 110,0 millions d'euros en 2016.

Les flux nets provenant des activités opérationnelles en 2017 ont représenté ainsi 432,6 millions d'euros, contre 506,0 millions d'euros en 2016.

#### 8.1.2. Investissements corporels et incorporels nets

Les décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 309,3 millions d'euros et les encaissements sur cessions ont représenté 19,6 millions d'euros, ce qui donne un flux net de 289,7 millions d'euros, dont 32,1% est relatif aux supports digitaux. Les acquisitions d'immobilisations corporelles du groupe, d'un montant total de 260,8 millions d'euros, incluent 209,2 millions d'euros de nouveaux mobiliers urbains et supports d'affichage et 51,6 millions d'euros d'investissements généraux, constitués principalement d'outillages, de véhicules, de matériels informatiques, d'immobilier et d'agencements. Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du groupe, d'un montant total de 48,5 millions d'euros, incluent 27,4 millions d'euros de nouveaux droits publicitaires et frais de développement immobilisés et 21,1 millions d'euros d'investissements généraux, essentiellement constitués de logiciels informatiques.

Les décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'étaient élevés à 248,8 millions d'euros en 2016 et les encaissements sur cessions avaient représenté 6,5 millions d'euros, ce qui avait donné un flux net de 242,3 millions d'euros. Les acquisitions d'immobilisations corporelles du groupe, d'un montant total de 223,1 millions d'euros, incluaient 204,0 millions d'euros de nouveaux mobiliers urbains et supports d'affichage et 19,0 millions d'euros d'investissements généraux, constitués principalement d'outillages, de véhicules, de matériels informatiques, d'immobilier et d'agencements.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du Groupe, d'un montant total de 25,7 millions d'euros, incluaient 9,2 millions d'euros de nouveaux droits publicitaires et frais de développement immobilisés et 16,5 millions d'euros d'investissements généraux, essentiellement constitués de logiciels informatiques.

Dans l'activité Mobilier Urbain, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont élevées à 149,2 millions d'euros en 2017, soit 57 % de l'ensemble du groupe. Les acquisitions d'immobilisations incorporelles, principalement constituées de logiciels informatiques et de coûts de développement immobilisés, ont été de 32,2 millions d'euros en 2017. En 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'activité Mobilier Urbain s'étaient élevées à 159,8 millions d'euros en 2016, soit 72% de l'ensemble du groupe. Les acquisitions d'immobilisations incorporelles, principalement constituées de logiciels informatiques et de coûts de développement immobilisés, avaient été de 23,5 millions d'euros en 2016.

Pour ce qui concerne l'activité Transport, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont représenté 71,8 millions d'euros en 2017, et les acquisitions d'immobilisations incorporelles se sont élevées à 15,5 million d'euros. En 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'activité Transport avaient représenté 36,0 millions d'euros, et les acquisitions d'immobilisations incorporelles s'étaient élevées à 1,0 million d'euros.

En 2017, les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'activité Affichage se sont élevées à 39,8 millions d'euros, et les acquisitions d'immobilisations incorporelles ont représenté 0,8 million d'euros. En 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'activité Affichage s'étaient élevées à 27,2 millions d'euros, et les acquisitions d'immobilisations incorporelles avaient représenté 1,3 million d'euros.

Ainsi le cash-flow disponible, flux nets des activités opérationnelles diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes des cessions ressort à 142,9 millions d'euros en 2017 contre 263,7 millions d'euros en 2016.

L'impact du passage de l'intégration proportionnelle à la mise en équivalence des sociétés sous contrôle conjoint sur le cash-flow disponible est de +16,5 millions d'euros en 2017 et de -34,2 millions d'euros en 2016. Après prise en compte de cet impact, le cash-flow disponible ressort à 159,4 millions d'euros en 2017 contre 229,5 millions d'euros en 2016.

## 8.2. Décaissements sur acquisitions de titres de participation et des autres immobilisations financières nets des encaissements

Les décaissements sur acquisitions de titres de participation diminués de la trésorerie nette acquise se sont élevés à -0,6 million d'euros en 2017. Ces acquisitions correspondent principalement à la prise de contrôle de la société LC Outdoor à l'île de la Réunion, à la prise de participation dans la société Stoc SA de CV et la fusion de nos activités avec America Movil (CMI) au Mexique, ainsi qu'à des augmentations de capital dans les sociétés mises en équivalence.

Les encaissements sur cessions de titres de participation nets de la trésorerie cédée ont représenté -0,1 million d'euros en 2017.

Les cessions d'autres immobilisations financières nettes des acquisitions se sont élevées à 4,9 millions d'euros.

## 8.3. Flux nets issus du financement

### 8.3.1. Flux nets issus de l'activité de financement

Le groupe a diminué sa dette financière nette au bilan de 34,2 millions d'euros en 2017. Cette baisse s'analyse en :

- une baisse de 13,4 millions d'euros de la dette financière brute au bilan
- une hausse de 24,7 millions d'euros de la trésorerie gérée
- une hausse de 3,9 millions d'euros des instruments financiers dérivés passifs nets

La variation de la dette financière brute au bilan et des instruments financiers de couverture ressort à -9,5 millions d'euros et se décompose en :

- 9,9 millions d'euros d'augmentations nettes des flux de financement
- -19,4 millions d'euros liés aux effets de change, à l'impact net d'IAS 39 sur la dette et les instruments financiers dérivés, aux variations de périmètre et divers reclassements

#### 8.3.2. Flux nets issus des acquisitions/cessions de participations ne donnant pas le contrôle

En 2017, les décaissements sur acquisitions de titres de participation ne donnant pas le contrôle se sont élevés à 12,3 millions d'euros.

#### 8.3.3. Flux nets issus des capitaux propres et dividendes

La société JCDecaux SA a distribué des dividendes au cours de l'exercice 2017 pour un montant de 119,0 millions d'euros.

Certaines filiales de JCDecaux SA, dans lesquelles existent des participations minoritaires, ont distribué des dividendes pour un montant total de 12,7 millions d'euros.

Les augmentations de capitaux propres nettes des réductions ont représenté 1,1 million d'euros.

### 3.2.2 GESTION FINANCIERE

La nature des risques financiers induits par l'activité du groupe et sa politique de gestion de ces risques, ainsi que l'analyse de la gestion de ces risques pour l'année 2017, sont exposées dans la partie Annexe aux comptes consolidés.

### 3.2.3 ENGAGEMENTS DU GROUPE AUTRES QUE LES ENGAGEMENTS LIES A LA GESTION FINANCIERE

Les engagements hors bilan significatifs du groupe au 31 décembre 2017 sont listés et détaillés dans la partie « Annexe aux comptes consolidés », au paragraphe 8.

### 3.2.4 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

#### 3.2.4.1 Principaux investissements réalisés

L'essentiel des investissements du groupe est consacré à la construction et à l'installation de mobiliers urbains et autres supports publicitaires dans le cadre des nouveaux contrats et des renouvellements de contrats, ainsi qu'aux investissements récurrents nécessaires à l'exercice de son activité (véhicules, informatique, outillage et immeubles).

En 2017, le groupe a consacré 236,5 millions d'euros à des investissements liés aux nouveaux contrats et aux renouvellements de contrats, contre 213,2 millions d'euros en 2016. Plus de 50% des investissements de croissance ont été dédiés à la digitalisation de notre patrimoine. Le groupe a également consacré 72,7 millions d'euros, contre 35,6 millions d'euros en 2016 à des aménagements immobiliers, des outillages, des véhicules et des systèmes d'information, indépendamment des projets de nouveaux contrats ou de renouvellements de contrats.

Le Groupe génère des flux d'exploitation importants qui lui permettent d'autofinancer sa croissance interne et les investissements associés. Lorsque l'autofinancement ne suffit pas à couvrir les besoins d'investissements,

la politique de financement du Groupe consiste à lever des financements au niveau de la maison mère JCDecaux SA sous forme de dette bancaire ou obligataire. En cas de besoin de financement au niveau des filiales, le financement se fait alors en priorité sous forme de prêts accordés directement ou indirectement par JCDecaux SA, sauf exception de mise en place de financements externes dans certaines filiales.

#### 3.2.4.2 Principaux investissements futurs

Les investissements de 2018 devraient principalement être consacrés à la poursuite des programmes d'installation de mobiliers dans le cadre de contrats gagnés ou renouvelés, avec une part significative de supports digitaux.

Le Groupe est effectivement engagé de façon ferme sur certains investissements futurs. Le montant des engagements d'achats d'immobilisations corporelles et incorporelles est communiqué au paragraphe 8.3 « Engagements d'achats d'immobilisations » des Annexes aux comptes consolidés.

### 3.2.5 POLITIQUE FISCALE

En tant qu'entreprise internationale de plus de 13 000 employés dans le monde, JCDecaux exerce ses activités dans plus de 75 pays où les bénéfices de ses filiales sont imposables. Notre objectif est de veiller à ce que l'impôt soit payé et que les déclarations fiscales soient déposées dans les délais dans chaque juridiction, conformément aux lois et règlements en vigueur.

La Direction Fiscale de JCDecaux, qui relève directement du Directeur Financier et Administratif du groupe, membre du Directoire de JCDecaux, est impliquée dans tous les aspects pertinents de notre activité, en étroite collaboration avec la direction pour fournir des conseils et assurer l'efficacité et la conformité des opérations.

Nous pratiquons une politique de transparence pour développer des relations de confiance avec les autorités fiscales et nous avons été pleinement conformes aux recommandations BEPS de l'OCDE\* avant même qu'elles soient publiées.

Nous nous attachons à interpréter les réglementations fiscales d'une manière raisonnable et cohérente dans l'ensemble de nos opérations avec l'objectif de payer l'impôt là où la valeur est créée, et nous n'utilisons pas de structures fiscales localisés dans des territoires communément appelés « paradis fiscaux » à des fins de planification fiscale.

Nous comprenons et soutenons le reporting pays par pays destiné aux autorités fiscales et nous le considérons comme une occasion de promouvoir la transparence internationale et de renforcer le dialogue et la coopération avec les autorités fiscales locales. Pour autant, JCDecaux ne divulgue pas publiquement cette information pour ne pas entraver le principe d'une concurrence loyale (« fair competition ») car cette information pourrait être utilisée comme un avantage stratégique par nos concurrents.

\*Lignes directrices de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques sur la lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (« Base Erosion and Profit Shifting »)

## ANNEXE 1

- Résultat d'exploitation – Réconciliation des données Ajustées avec les données IFRS

EN MILLIONS D'EUROS	2017			2016		
	AJUSTE	IMPACT DES CO-ENTREPRISES	IFRS	AJUSTE	IMPACT DES CO-ENTREPRISES	IFRS
Chiffre d'affaires	3 471,9	-432,1	3 039,8	3 392,8	-418,3	2 974,5
Coûts directs d'exploitation	-2 249,8	247,7	-2 002,1	-2 206,3	244,8	-1 961,5
Coûts commerciaux, généraux & administratifs	-568,6	55,7	-512,9	-540,0	55,1	-484,9
Marge opérationnelle	653,5	-128,7	524,8	646,5	-118,4	528,1
Dotations aux amortissements et provisions nettes	-239,7	17,0	-222,7	-215,8	16,6	-199,2
Pièces détachées de maintenance	-46,6	1,3	-45,3	-46,1	1,0	-45,1
Autres produits opérationnels	21,6	-0,3	21,3	8,2	-0,1	8,1
Autres charges opérationnelles	-30,7	0,5	-30,2	-41,4	0,1	-41,3
Résultat d'exploitation (avant pertes de valeur)	358,1	-110,2	247,9	351,4	-100,8	250,6
Dépréciation nette d'actifs corporels et incorporels et des coentreprises	-12,3	0,0	-12,3	1,7	0,0	1,7
Perte de valeur des goodwill	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (APRES PERTES DE VALEUR)</b>	<b>345,8</b>	<b>110,2</b>	<b>235,6</b>	<b>353,1</b>	<b>100,8</b>	<b>252,3</b>

- Cash-flow disponible – Réconciliation des données Ajustées avec les données IFRS

EN MILLIONS D'EUROS	2017			2016		
	AJUSTE	IMPACT DES CO-ENTREPRISES	IFRS	AJUSTE	IMPACT DES CO-ENTREPRISES	IFRS
Flux de trésorerie issus des activités opérationnelles	583,5	-27,5	556,0	631,7	-75,4	556,3
Dont Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-4,3	27,0	22,7	47,9	-29,9	18,0
– Variation des stocks	-14,1	-0,1	-14,2	-15,7	-0,2	-15,9
– Variation des clients et autres créances	-65,8	24,8	-41,0	8,1	-21,3	-13,2
– Variation des fournisseurs et autres dettes	75,6	2,3	77,9	55,5	-8,4	47,1
Intérêts financiers nets payés	-23,8	4,0	-19,8	-15,7	4,0	-11,7
Impôt sur le résultat payé	-127,1	25,1	-102,0	-110,0	22,5	-87,5
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>432,6</b>	<b>1,6</b>	<b>434,2</b>	<b>506,0</b>	<b>-48,9</b>	<b>457,1</b>
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-309,3	15,1	-294,2	-248,8	14,9	-233,9
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	19,6	-0,2	19,4	6,5	-0,2	6,3
<b>INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS NETS</b>	<b>-289,7</b>	<b>14,9</b>	<b>-274,8</b>	<b>-242,3</b>	<b>14,7</b>	<b>-227,6</b>
<b>CASH-FLOW DISPONIBLE</b>	<b>142,9</b>	<b>16,5</b>	<b>159,4</b>	<b>263,7</b>	<b>-34,2</b>	<b>229,5</b>

### 3.3 INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, les informations relatives aux délais de paiement clients sont les suivantes :

Article D 441-I-1°						
Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	359	<del>26 080 082</del>				486
Montant total des factures concernées TTC en €	7 463 312	26 080 082	174 632	1 035	2 597 048	28 852 797
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	5,41%	18,91%	0,13%	0,00%	1,88%	20,92%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Montant total des factures exclues	5 540 029					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>						
Délai de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 60 jours nets Délais légaux : 60 jours nets					

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, les informations relatives aux délais de paiement fournisseurs sont les suivantes :

Article D 441-I-2°						
Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	468	<del>9 402 240</del>				587
Montant total des factures concernées TTC en €	2 924 245	9 402 240	1 144 018	162 241	82 178	10 790 677
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	3,09%	9,93%	1,21%	0,17%	0,09%	11,40%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Montant total des factures exclues en €	15 055 449					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>						
Délai de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Fin de mois 45 jours Délais légaux : Fin de mois 45 jours					

### 3.4 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

---

Constatant que :

- La perte de l'exercice clos au 31 décembre 2017 s'élève à :	6 355 013,95	euros
- le report à nouveau débiteur s'élève à :	-53 758 194,31	euros
- la réserve légale s'élève à :	341 555,75	euros
- les autres réserves s'élèvent à :	287 587 297,73	euros

Il est proposé à l'Assemblée Générale, d'affecter la totalité de la perte de l'exercice clos, soit 6 355 013,95 euros au poste « Report à nouveau » portant ainsi son montant de - 53 758 194,31 euro à - 60 113 208,26 euros.

Puis, il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter au paiement des dividendes un montant de 119 098 952,56 euros par prélèvement sur le poste « autres réserves », portant ainsi son montant de 287 587 297,73 euros à 168 488 345,17 euros.

Le dividende est fixé à 0,56 euro par action pour chacune des actions ouvrant droit à dividende (soit 212 676 701 actions au 31 décembre 2017).

### 3.5 DIVIDENDES MIS EN DISTRIBUTION AU TITRE DES 3 DERNIERS EXERCICES

---

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

AU TITRE DE L'EXERCICE	DIVIDENDES DISTRIBUES	MONTANT TOTAL DE DIVIDENDES DISTRIBUES *
2014	0,50 € par action	111 967 167 €
2015	0,56 € par action	118 887 573 €
2016	0,56 € par action	119 026 687 €

*\*ces dividendes étaient éligibles pour leur totalité à l'abattement de 40 % prévu par les dispositions de l'article 158-3,2° du Code général des impôts, lorsqu'ils étaient versés à des actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France*

## 4 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

---

### 4.1 STRUCTURE ET EVOLUTION DU CAPITAL DE LA SOCIETE ET ACTION EN AUTOCONTROLE

---

Au 31 décembre 2017, le capital de la Société est de 3 242 237,80 euros, divisé en 212 676 701 actions, toutes de même catégorie et entièrement libérées. Le nombre de droits de vote au 31 décembre 2017 était de 212 676 701 actions, égal au nombre des actions constituant le capital.

Au 31 décembre 2017, en l'absence d'action auto-détenue par la Société et en l'absence de droits de vote double, il n'y a pas de différence entre le pourcentage de capital et le pourcentage de droits de vote.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été notifié à la Société.

Au 31 décembre 2017, les membres du Directoire et du Conseil de surveillance détenaient 1 668 483 actions de la Société, représentant environ 0,785 % du capital et des droits de vote.

Au 31 décembre 2017, certains des membres du Directoire (MM. Jean-François, Jean-Charles et Jean-Sébastien Decaux) et du Conseil de surveillance (M. Jean-Pierre Decaux) détenaient ensemble, directement ou indirectement, environ 99,99 % du capital de JCDecaux Holding, qui détient elle-même environ 63,969 % des actions de la Société.

Au 31 décembre 2017, certains membres du Directoire détenaient des titres pouvant donner accès au capital de la Société.

Au 31 décembre 2017, la Société n'a été informée d'aucun nantissement, garantie ou sûreté sur les actions de la Société JCDecaux SA.

**Evolution du capital au cours des trois dernières années :**

Date	Opération	Nombre d'actions émises/annulées	Montant nominal de l'augment./réduc. de capital (en euros)	Prime d'émission/par action (en euros)	Montant de la prime d'émission (en euros)	Montants successifs du capital (en euros)	Nombre cumulé d'actions
03/03/2015	Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites	13 076	199,34	23,47	306 955,90	3 414 058,71	223 947 410
30/06/2015	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	722 601	11 015,99	22,13	15 993 304,96	3 425 074,70	224 670 011
20/07/2015	Réduction de capital par annulation des actions acquises dans le cadre de l'OPAS (*)	12 500 000	190 561,34	39,98	499 809 438,66	3 234 513,36	212 170 011
31/12/2015	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	129 227	1 970,05	22,76	2 941 752,91	3 236 483,41	212 299 238
30/06/2016	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	244 144	3 721,95	23,40	5 712 242,74	3 240 205,36	212 543 382
31/12/2016	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	4 273	65,15	19,60	83 771,11	3 240 270,51	212 547 655
30/06/2017	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	6 255	95,36	21,24	132 837,94	3 240 365,87	212 553 910
31/12/2017	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	122 791	1 871,93	22,65	2 781 199,68	3 242 237,80	212 676 701

(\*) Offre Publique d'Achat Simplifiée réalisée du 12 juin au 9 juillet 2015.

La valeur nominale des actions est de 0,015244913 €. Lors de la conversion du capital en euros, en juin 2000, l'expression de la valeur nominale des actions a été supprimée des statut

## 4.2 REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires		31 décembre 2015			31 décembre 2016			31 décembre 2017		
		Nombre d'actions	% de capital	% des droits de	Nombre d'actions	% de capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% de capital	% des droits de vote
Actionnaire majoritaire	JCDecaux Holding	135 096 646	63,635 %	63,635 %	136 048 127	64,008 %	64,008 %	136 048 127	63,969 %	63,969 %
Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2017	Jean-Charles Decaux	1 414 973	0,666 %	0,666 %	1 166 725 <sup>(1)</sup>	0,548 %	0,548 % <sup>(2)</sup>	1 166 725 <sup>(1)</sup>	0,549 %	0,549 % <sup>(2)</sup>
	Jean-François Decaux	941 481	0,443 %	0,443 %	401 752 <sup>(1)</sup>	0,189 %	0,189 % <sup>(2)</sup>	401 752 <sup>(1)</sup>	0,189 %	0,189 % <sup>(2)</sup>
	Jean-Sébastien Decaux	0	0,000 %	0,000 %	1 752 <sup>(1)</sup>	0,001 %	0,001 % <sup>(2)</sup>	1 752 <sup>(1)</sup>	0,001 %	0,001 % <sup>(2)</sup>
	Emmanuel Bastide	4 878	0,002 %	0,002 %	4 878	0,002 %	0,002 %	4 878	0,003 %	0,002 %
	Daniel Hofer	5 000	0,002 %	0,002 %	5 000	0,002 %	0,002 %	5 000	0,003 %	0,002 %
	David Bourg	871	0,000 %	0,000 %	1 025	0,000 %	0,000 %	1 025	0,000 %	0,000 %
	Gérard Degonse	50 757	0,024 %	0,024 %	50 757	0,024 %	0,024 %	50 757	0,024 %	0,024 %
	Jean-Pierre Decaux	1 574	0,001 %	0,001 %	1 574	0,001 %	0,001 %	1 574	0,001 %	0,001 %
	Alexia Decaux-Lefort	1 000	0,000 %	0,000 %	1 000	0,000 %	0,000 %	1 000	0,000 %	0,000 %
	Michel Bleitrach	1 000	0,000 %	0,000 %	1 000	0,000 %	0,000 %	1 000	0,000 %	0,000 %
	Pierre Mutz	1 000	0,000 %	0,000 %	1 000	0,000 %	0,000 %	1 000	0,000 %	0,000 %
	Pierre-Alain Pariente	1 020	0,000 %	0,000 %	1 020	0,000 %	0,000 %	1 020	0,000 %	0,000 %
	Xavier de Sarrau	8 260	0,004 %	0,004 %	30 000	0,014 %	0,014 %	30 000	0,014 %	0,014 %
	Sylvie Lelouarn	0	0,000 %	0,000 %	0	0,000 %	0,000 %	0	0,000 %	0,000 %
	Marie-Laure Sauty de Chalon	0	0,000 %	0,000 %	0	0,000 %	0,000 %	1 000	0,000 %	0,000 %
Bénédicte Hautefort	0	0,000 %	0,000 %	0	0,000 %	0,000 %	0	0,000 %	0,000 %	
Leila Turner	0	0,000 %	0,000 %	0	0,000 %	0,000 %	0 <sup>(4)</sup>	0,000 %	0,000 %	
Sous-total		137 528 460	64,777 %	64,777 %	137 715 610	64,793 %	64,793 %	137 716 610	64,753 %	64,751 %
Autres	Jean-Claude Decaux	7 453	0,004 %	0,004 %	-	-	-	-	-	-
	Danielle Decaux	3 059	0,001 %	0,001 %	5 256	0,002 %	0,002 %	5 256	0,002 %	0,002 %
	Monique Cohen	4 000	0,002 %	0,002 %	4 000	0,002 %	0,002 %	4 000	0,002 %	0,002 %
	Holding Des Dhuits <sup>(3)</sup>	410 105	0,193 %	0,193 %	250 105	0,118 %	0,118 %	250 105	0,118 %	0,118 %
	FCPE JCDecaux Développement	172 600	0,081 %	0,081 %	200 380	0,094 %	0,094 %	203 650	0,095 %	0,096 %
	Autres nominatifs	104 768	0,05 %	0,05 %	71 527	0,033 %	0,033 %	73 345	0,034 %	0,035 %
Auto détention et public	Actions auto-détenues	0	0,000 %	0,000 %	0	0,000 %	0,000 %	0	0,000 %	0,000 %
	Public	74 068 793	34,889 %	34,889 %	74 300 777	34,957 %	34,957 %	74 427 735	34,996 %	34,996 %
TOTAL		212 299 238	100 %	100 %	212 547 655	100 %	100 %	212 676 701	100 %	100 %

(1) dont 1 752 actions sont détenues en nue-propriété sous l'usufruit de Mme Danielle DECAUX

(2) concernant les actions détenues en nue-propriété et conformément à la loi, le droit de vote appartient au nu-propiétaire uniquement dans les assemblées générales extraordinaires

(3) Jean-Sébastien DECAUX est seul actionnaire de la société Holding Des DHuits

(4) Mme Leïla Turner détient 1 000 actions depuis le 3 janvier 2018

## **4.3 INFORMATION SUR LE RACHAT ET LA VENTE DES ACTIONS PROPRES**

---

### **4.3.1 Rachat par la Société de ses propres actions au cours de l'exercice**

L'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2016 a autorisé le Directoire à procéder à des opérations d'achat d'actions de la Société sur le marché, dans la limite de 50 euros par action, et pour un montant maximal global de 1 061 496 150 euros, pendant une période de 18 mois, en vue notamment, de l'annulation desdites actions.

Cette délégation, valable jusqu'au 11 mai 2017, n'a pas été utilisée par le Directoire au cours de l'exercice 2017.

L'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2017 a autorisé le Directoire à procéder à des opérations d'achat d'actions de la Société sur le marché, dans la limite de 50 euros par action, et pour un montant maximal global de 1 062 738 250 euros, pendant une période de 18 mois également, en vue notamment, de l'annulation desdites actions.

Cette délégation n'a pas été utilisée par le Directoire au cours de l'exercice 2017.

### **4.3.2 Nouveau programme de rachat d'actions**

Une nouvelle autorisation de rachat d'actions ainsi qu'une résolution visant à permettre l'annulation des titres ainsi rachetés seront soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2018. Cette autorisation se substituerait à celle donnée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2017.

Les principales caractéristiques de ce programme sont les suivantes :

- titres concernés : actions de la Société ;
- pourcentage de rachat maximal autorisé par l'Assemblée Générale : 10 % des actions composant le capital de la Société à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée Générale du 17 mai 2018 soit, à titre indicatif au 31 décembre 2017, 21 267 670 actions ;
- prix d'achat unitaire maximal autorisé : 50 euros ;
- montant maximal du programme : 1 063 383 500 euros pour 21 267 670 actions.

Objectifs de ce programme :

- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ; ou
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ; ou
- l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ; ou
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'adoption de la résolution visant à permettre l'annulation des titres par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2018 et dans les termes qui y sont indiqués ; ou

- la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, dans le cadre de la réglementation en vigueur ; ou
- l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action JCDecaux SA par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- cette autorisation permettrait également à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

Durée du programme : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018, soit jusqu'au 17 novembre 2019.

#### **4.4 PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL**

---

Au 31 décembre 2017, le pourcentage du capital détenu par le personnel directement ou par l'intermédiaire d'organismes de placement spécialisés est de 0,096 %.

## **5 INFORMATIONS DIVERSES**

---

### **5.1 SITUATION DES MANDATAIRES SOCIAUX (NOMINATION, RENOUELEMENT)**

---

- **Directoire**

Au 31 décembre 2017, le Directoire est composé de six membres nommés par le Conseil de surveillance : M. Jean-Charles Decaux (Président du Directoire), M. Jean-François Decaux (Directeur Général), M. Jean-Sébastien Decaux, M. Emmanuel Bastide, M. David Bourg et M. Daniel Hofer.

- **Conseil de surveillance**

Au 31 décembre 2017, le Conseil de surveillance est composé de onze membres: M. Gérard Degonse (Président), M. Jean-Pierre Decaux (Vice-Président), M. Michel Bleitrach, Mme Alexia Decaux-Lefort, Mme Bénédicte Hautefort, M. Pierre Mutz, Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, M. Xavier de Sarrau, Mme Leila Turner, M. Pierre-Alain Pariente (nommés par l'Assemblée Générale) et Mme Sylvie Lelouarn (nommée par le Comité d'Entreprise).

## Evolution de la composition du Conseil de surveillance et de ses Comités au cours de l'exercice 2017

	Nomination	Renouvellement	Fin de mandat	Commentaires
M. Jean-Pierre Decaux		√		Le 11 mai 2017, M. Jean-Pierre Decaux a vu son mandat de membre du Conseil de surveillance renouvelé pour une durée de deux ans et a été reconduit dans ses fonctions de Vice-Président du Conseil de surveillance pour la durée de son mandat.
M. Pierre-Alain Pariente		√		Le 11 mai 2017, M. Pierre-Alain Pariente a vu son mandat de membre du Conseil de surveillance renouvelé pour une durée d'un an conformément aux dispositions statutaires relatives à la limite d'âge des membres du Conseil (article 16.1).
Mme Monique Cohen			√	Le 11 mai 2017, les mandats de membre du Conseil de surveillance et du Comité d'audit de Mme Monique Cohen ont pris fin et n'ont pas été renouvelés.
Mme Marie-Laure Sauty de Chalon	√			Le 11 mai 2017, Mme Marie-Laure Sauty de Chalon a été nommée membre du Conseil de surveillance pour une durée de 3 ans
Mme Leila Turner	√			Le 11 mai 2017, Mme Leila Turner a été nommée membre du Conseil de surveillance pour une durée de 3 ans
Mme Bénédicte Hautefort	√			Le 11 mai 2017, Mme Bénédicte Hautefort a été nommée membre du Conseil de surveillance pour une durée de 3 ans ainsi que membre du Comité d'audit pour la durée de son mandat de membre du Conseil.

Les mandats de membres du Conseil de surveillance de M. Xavier de Sarrau, M. Pierre Alain Pariente et M. Pierre Mutz arrivent à échéance à l'issue de l'AG du 17 mai 2018.

Il sera proposé à l'AG du 17 mai 2018, le renouvellement des mandats :

- de **M. Xavier de Sarrau** pour une durée de 3 ans ;
- de **M. Pierre-Alain Pariente** pour une durée d'1 an ;
- de **M. Pierre Mutz** pour une durée d'1 an.

*(Messieurs Pierre-Alain Pariente et Pierre Mutz ayant eu 75 ans respectivement en 2011 et 2017, la durée de leur mandat serait, selon les statuts, limitée à 1 an).*

## **5.2 OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES LIEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE**

En 2017, aucune opération n'a été réalisée sur les titres de JCDecaux SA par des dirigeants ou des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier.

## **5.3 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES, PRETS ET GARANTIES**

Le Rapport spécial des Commissaires aux comptes prend acte de l'absence de convention et d'engagement réglementés autorisé au cours de l'exercice 2017 et rend compte des engagements réglementés déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun contrat de service entre la Société et l'un de ses mandataires sociaux prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat. Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué par la Société en faveur de l'un des membres du Directoire ou du Conseil de surveillance.

## 6 PLAN DE VIGILANCE

La loi du 27 mars 2017 « relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre » requiert l'établissement et la publication par JCDecaux SA d'un Plan de Vigilance (i) prévenant les risques et atteintes graves aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, (ii) concernant les activités de la JCDecaux SA ainsi que celles de ses filiales (au sens de l'article L. 233-16 II du Code de commerce), sous-traitants et fournisseurs ayant une relation commerciale établie avec elles, (iii) ce, en France et à l'étranger.

Le présent document rappelle les obligations posées par la loi du 27 mars 2017, et synthétise les procédures et documents établis et mis en œuvre dans le cadre de la stratégie du Groupe en la matière. Pour plus de lisibilité et/ou plus de précisions, il est procédé à des renvois à d'autres parties du Document de référence ou au site internet de JCDecaux SA ([www.jcdecaux.com](http://www.jcdecaux.com)).

L'élaboration de ce premier Plan de Vigilance au sein du Groupe JCDecaux a associé les principaux métiers concernés (Achats, Audit interne, Communication, Développement Durable & Qualité, Exploitation internationale, Juridique, Ressources Humaines), représentés au sein d'une nouvelle instance de gouvernance interne rattachée au Directoire de la JCDecaux SA, le « Comité de Vigilance Groupe », en charge de veiller à sa mise en œuvre ainsi qu'au traitement d'éventuels signalements. Conformément à la loi, le Plan est publié dans le Document de référence au sein du rapport de gestion, après avoir été soumis au Directoire et au Conseil de surveillance de JCDecaux SA.

détail des procédures & documents	renvois dans le DDR	renvois au site internet
<p><b>Directions &amp; instances concernées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directoire &amp; Conseil de surveillance</li> <li>- Comité d'Audit</li> <li>- Direction de l'Audit interne</li> <li>- Directeurs Pays des filiales</li> </ul> <p><b>La Direction de l'Audit interne a établi en 2018, pour la 1<sup>ère</sup> fois, une cartographie ciblant et détaillant les risques visés par la loi du 27/03/2017, avec prise en compte des zones géographiques et des processus métiers.</b></p> <p>Son processus d'élaboration consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- associer des managers locaux par zone géographique-cible (Amérique Latine, Asie, Europe Centrale &amp; Orientale) ;</li> <li>- s'appuyer sur plusieurs groupes de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ les Directeurs Centraux (Communication Financière, Développement Durable &amp; Qualité, Finance, Systèmes d'Information, Juridique),</li> <li>➢ des représentants pays (Directeurs pays &amp; Directeurs financiers),</li> <li>➢ des Représentants Conformité locaux (Afrique, Amérique Latine, Asie, Royaume-Uni, Russie) ;</li> </ul> </li> <li>- identifier les risques internes et externes : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ par processus métier,</li> <li>➢ par famille de risques au titre du devoir de vigilance (conformité, facteurs exogènes) ;</li> </ul> </li> <li>- hiérarchiser les risques : sur 92 risques identifiés en 2017, 7 risques majeurs concernent le devoir de vigilance (6 au titre de la conformité et 1 exogène) ;</li> <li>- analyser les risques : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ établir pour chaque risque majeur une fiche descriptive récapitulant notamment les processus et points de contrôle visant à limiter le risque,</li> <li>➢ réaliser un questionnaire annuel d'auto-évaluation rempli par les filiales de 75 pays,</li> <li>➢ effectuer des contrôles sur place (20 missions diligentées dans 18 pays par la Direction de l'Audit interne en 2017) et sur pièces.</li> </ul> </li> </ul> <p><u>VOIR AUSSI</u> : les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, qui intègrent en particulier la cartographie des risques, et qui sont décrites de manière détaillée au chapitre « autres informations juridiques » du Document de référence.</p>	<p>✓ voir chapitre « autres informations juridiques » dans le Document de référence (« procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société »)</p>	

## 2. Procédures d'évaluation de la situation 3. des filiales, sous-traitants et fournisseurs

### Directions & instances concernées

- Comité d'Audit
- Direction Achats-Stocks & Production
- Direction du Développement Durable & Qualité
- Direction de l'Exploitation Internationale
- Direction de l'Audit interne

JCDecaux SA a mis en place des procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, au regard de la cartographie des risques.

- ✓ **L'évaluation des filiales** est réalisée au moyen :
  - d'un reporting trimestriel/annuel sur leurs impacts environnementaux, sociaux et sociétaux dans le cadre du reporting extra-financier effectué par un réseau de correspondants spécifiques ;  
VOIR AUSSI : chapitre « Développement Durable » du présent Document de référence
  - d'une évaluation tous les 2 ans de la conformité de leurs pratiques avec les principes de la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales, pouvant conduire à la mise en œuvre de plans d'action correctifs (cf. ci-dessous dans point 3 « Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves ») ;  
VOIR AUSSI : chapitre « Développement Durable » du présent Document de référence
  - d'un audit des données extra-financières par un organisme tiers indépendant (art. 225 de la loi du 12 juillet 2010) et des risques (voir ci-dessus cartographie des risques).
- ✓ **L'évaluation des sous-traitants d'exploitation** est effectuée au moyen :
  - d'un programme d'inspection santé-sécurité des sous-traitants par la Direction de l'Exploitation Internationale *via* les filiales (avec pour objectif à terme : 100% des filiales auditées).  
VOIR AUSSI : chapitre « Développement Durable » du présent Document de référence
- ✓ **L'évaluation annuelle des « fournisseurs-clés »** est réalisée au moyen :
  - d'une grille d'évaluation et d'une grille d'audit des fournisseurs-clés vis-à-vis du Code de Conduite Fournisseur du Groupe, avec pour objectif à terme au niveau central : 100% des fournisseurs-clés évalués et audités tous les 3 ans ; au niveau des filiales, un objectif comparable est à l'étude (100% des fournisseurs-clés évalués et audités tous les 5 ans).

**Nota** : est défini comme un « fournisseur-clé » du Groupe un fournisseur « stratégique » pour JCDecaux (i) du fait de son savoir-faire, sa qualité et sa fiabilité, et/ou (ii) représentant une part significative du total des achats du Groupe, et/ou (iii) qui ne soit pas aisément substituable, et/ou (iv) qui est susceptible d'engager la réputation de JCDecaux

✓ voir chapitre « Développement Durable » du Document de référence

✓ Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales  
✓ Code de Conduite Fournisseur

### 3. Actons adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves

<b>Directions &amp; instances concernées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction Achats-Stocks &amp; Production</li> <li>- Direction du Développement Durable &amp; Qualité</li> <li>- Direction de l'Exploitation Internationale</li> <li>- Direction des Ressources Humaines</li> <li>- Directeurs Pays des filiales</li> </ul>	✓ voir chapitre « Développement Durable » dans le Document de référence	✓ Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales ✓ Pacte Mondial des Nations-Unies ✓ Code de Conduite Fournisseur ✓ Stratégie Développement Durable JCDecaux ✓ Conditions Générales d'Achat Groupe
<p><b>JCDecaux SA met en œuvre des actions d'atténuation ou de prévention des risques, en particulier ceux identifiés dans la cartographie des risques et/ou dans le cadre de l'évaluation des filiales, sous-traitants et fournisseurs (cf. points 1 &amp; 2 ci-dessus).</b></p> <p>✓ <b>pour prévenir les risques et/ou atteintes aux droits humains &amp; libertés fondamentales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les Directeurs Pays des filiales signent chaque année une lettre d'affirmation par laquelle ils s'engagent à respecter les règles de conformité au sein du groupe, en particulier la signature ou la bonne connaissance de la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales par les collaborateurs, ainsi que la bonne diffusion des procédures de sensibilisation et formation aux questions d'environnement et de santé-sécurité ;</li> <li>- la Direction du Développement Durable &amp; Qualité a diffusé en 2017 un <u>Guide pratique sur l'application de la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales</u>, destiné aux Directeurs Pays des filiales ;</li> <li>- suite à l'évaluation des filiales par la Direction du Développement Durable &amp; Qualité vs. la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales, <u>des plans d'action de mise en conformité</u> sont déployés si nécessaire, ainsi que des plans d'action correctifs ciblés sur des non-conformités spécifiques.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><u>VOIR AUSSI</u> : chapitre « Développement Durable » du Document de référence</p> <p>✓ <b>pour prévenir les risques et/ou atteintes à la santé-sécurité au travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Direction de l'Exploitation Internationale assure la <u>diffusion d'une campagne de sensibilisation</u> « Safety Out Home, Safety Home » ;</li> <li>- elle met également à disposition des filiales un <u>ensemble de procédures et documents pour les aider à déployer un système santé-sécurité</u> en vue de prévenir/réduire les incidents et accidents du travail ;</li> <li>- un <u>programme d'audit santé sécurité des filiales</u> a été mis en place depuis 2014, permettant à un Comité Santé-Sécurité Groupe d'identifier les axes de progrès et de les aider à leur mise en œuvre.</li> </ul> <p>✓ <b>en ce qui concerne les risques et/ou atteintes à l'environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Direction du Développement Durable &amp; Qualité poursuit un objectif de déploiement en local d'un <u>programme de sensibilisation des collaborateurs à l'environnement</u> (21 pays en 2016, soit 70% des pays du Top 20 en termes de chiffre d'affaires) ;</li> <li>- elle diffuse également un Guide dédié à ce programme de sensibilisation à l'environnement.</li> </ul> <p>✓ <b>la sensibilisation au développement durable</b> est assurée au moyen d'un programme de formation associant les Directions du Développement Durable &amp; Qualité, des Ressources Humaines et des filiales couvrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la formation du management exécutif (18 pays concernés depuis 2015) ;</li> <li>- la formation de tous les collaborateurs équipés d'un accès internet <u>via des modules de e-learning</u> sur les enjeux du développement durable, la Stratégie de Développement Durable de JCDecaux (déployée en France en 2016 et mise à disposition des filiales) ;</li> <li>- la formation des acheteurs aux enjeux des achats responsables <u>via une formation présentielle/en webinaire</u> (65 acheteurs Groupe/en local formés en 2016).</li> </ul> <p style="text-align: center;"><u>VOIR AUSSI</u> : chapitre « Développement Durable » du Document de référence</p> <p>✓ <b>le Code de Conduite Fournisseur</b> est intégré par les acheteurs Groupe et locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>via les Conditions Générales d'Achat Groupe</u> ratifiées par les fournisseurs du groupe ;</li> <li>- ou dans les <u>contrats-cadres</u>, les <u>contrats de partenariat</u> et certains bons de commande (sous-traitants).</li> </ul>		

## 4. Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

### Directions & instances concernées

- Directoire
- Direction du Développement Durable & Qualité
- Direction Juridique Groupe & Directeurs Juridiques de Zone
- Comité de Vigilance Groupe

**JCDecaux SA a développé un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation de risques, préalablement établi en concertation avec les organisations syndicales représentatives de JCDecaux SA.**

- ✓ **Le référentiel du mécanisme d'alerte et de recueil des signalements** est constitué :
  - de la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales ;
  - des principes environnementaux du Pacte Mondial (« Global Compact ») des Nations-Unies (principes n°7, 8 & 9), auquel a adhéré JCDecaux en 2015.

**Sont concernés** les collaborateurs internes du Groupe JCDecaux dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent.
- ✓ **La diffusion du mécanisme d'alerte et de recueil des signalements** est assurée comme ci-après :
  - le détail du mécanisme et le formulaire de signalement sont disponibles sur l'intranet de chaque pays dans les principales langues de travail du Groupe selon des modalités techniques sécurisées garantissant la confidentialité ; ils font également l'objet d'un affichage dans les locaux professionnels ;
  - ce formulaire de signalement, tout comme un numéro de téléphone et une adresse courriel dédiés et sécurisés dans les mêmes conditions que le formulaire, permettent d'alerter le Secrétariat du Comité de Vigilance ;
  - une communication interne spécifique sera organisée à l'issue de la concertation légale avec les Institutions Représentatives du Personnel de la JCDecaux SA (cf. ci-dessous).
- ✓ **Un Comité de Vigilance Groupe est créé.** Sa composition, sa mission et son fonctionnement sont régis par un Règlement intérieur, comme suit :
  - Il est composé de 8 membres représentant les principaux métiers du Groupe en lien avec le devoir de vigilance (Achats, Audit interne, Communication, Développement Durable & Qualité, Exploitation internationale, Juridique Groupe, Ressources Humaines) et est présidé par le Directeur Général Finance & Administration Groupe, membre du Directoire ;
  - Il est en charge (i) de l'instruction et du traitement des signalements qui lui parviennent via le mécanisme d'alerte et de recueil de signalements, (ii) de l'examen annuel du plan de vigilance et (iii) de toute question en rapport avec la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales du Groupe et/ou le Pacte Mondial des Nations-Unies et/ou le mécanisme d'alerte et de recueil des signalements ;
  - le Président du Comité de Vigilance Groupe rend compte au Directoire une fois par an, et autant que de besoin, des travaux du Comité.
- ✓ **Plusieurs diligences légales** sont en cours préalablement à l'entrée en vigueur effective du mécanisme d'alerte et de recueil des signalements :
  - une concertation avec les organisations syndicales représentatives de la JCDecaux SA via une procédure d'information-consultation des Instances Représentatives du Personnel des filiales françaises opérationnelles (UES JCDecaux, Cyclocity, MédiaKiosk & Média Aéroports de Paris), conformément à l'article L. 225-102-4.-I. - 4° de la loi du 27 mars 2017 ;
  - la notification du mécanisme d'alerte et de recueil des signalements à la Commission Nationale de l'Informatique & des Libertés, dans le cadre du régime de l'autorisation unique AU 004 ;
  - la déclaration du mécanisme d'alerte et de recueil des signalements à l'Inspection du Travail.

- ✓ Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales
- ✓ Pacte Mondial des Nations-Unies
- ✓ Procédure d'alerte et de recueil des signalements & formulaire de signalement

## 5. Dispositif de suivi et d'évaluation des mesures mises en œuvre

### Directions & instances concernées

- Directoire & Conseil de surveillance
- Direction Achats-Stocks & Production
- Direction de l'Audit interne
- Direction du Développement Durable & Qualité
- Direction de l'Exploitation Internationale
- Direction Juridique Groupe & Directeurs Juridiques de zone
- Directeurs Pays des filiales

JCDecaux SA a mis en place un dispositif de suivi et d'évaluation réguliers des mesures mises en œuvre dans le cadre du présent Plan de Vigilance. Ce dispositif s'appuie sur des mécanismes internes de contrôle, d'enquête et de reporting à tous les niveaux du Groupe.

- ✓ **Un contrôle** sur site et/ou sur pièces est exercé par chaque Direction opérationnelle intéressée dans le cadre du déploiement des différentes mesures du Plan de Vigilance
  - par la Direction Achats-Stocks & Production auprès des fournisseurs-clés du Groupe ;
  - par la Direction de l'Audit interne, via la Direction du Développement Durable & Qualité, auprès des filiales (reporting extra-financier) ;
  - par la Direction de l'Exploitation Internationale auprès des sous-traitants d'exploitation.
- ✓ **Des enquêtes** sont diligentées si nécessaire, suite aux mesures de contrôle, par les Directions et instances en charge de superviser l'application du Plan de Vigilance :
  - par la Direction de l'Audit interne, en particulier dans le cadre de ses missions d'audit périodiques dans des pays ou zones-cibles ;
  - par la Direction Juridique Groupe et les Directeurs Juridiques de zone, qui sont les interlocuteurs privilégiés des Directeurs Pays des filiales en cas de risque ou de litige avéré concernant les droits et libertés fondamentales mettant en cause le devoir de vigilance du Groupe, en particulier dans le cadre de l'établissement deux fois par an d'une revue des litiges et risques consolidée au niveau du Groupe ;
  - par le Comité de Vigilance Groupe, dans le cadre de sa double mission d'examen des signalements des collaborateurs et d'autosaisine ;
  - par le Comité d'Audit, s'il en manifeste le souhait dans le cadre de ses travaux d'analyse de la situation du Groupe et de ses filiales qui lui est exposée notamment par la Direction de l'Audit interne ou par les auditeurs externes ;
  - par le Directoire.
- ✓ **Un reporting régulier** est fait au plus haut niveau de JCDecaux SA et du Groupe :
  - concernant les travaux du Comité de Vigilance Groupe : chaque année, et autant que de besoin, par le Président du Comité de Vigilance Groupe au Directoire et au Conseil de Surveillance (cf. point 4 ci-dessus) ;
  - concernant les travaux du Comité d'Audit : quatre fois par an par le Président du Comité d'Audit au Conseil de surveillance ;
  - concernant la revue des litiges et risques Groupe : deux fois par an par le Directeur Juridique Groupe auprès des Commissaires aux comptes, du Comité d'Audit, et du Directoire et dans le cadre d'un compte rendu au Conseil de surveillance
  - concernant les travaux de la Direction du Développement Durable & Qualité : chaque année devant le Directoire.

## 7 INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES

JCDecaux évolue dans le secteur de la communication extérieure où il exerce trois activités que sont le mobilier urbain, la publicité dans les transports et l'affichage grand format. Notre modèle économique est de mettre à disposition des villes et des sociétés de transport des produits et des services financés par la publicité. Les activités principales de l'entreprise sont le développement de ces produits et services, leur installation et leur entretien pendant la durée des contrats et la vente d'espaces publicitaires aux annonceurs internationaux, nationaux et locaux. L'ensemble de ces produits sont fabriqués par nos fournisseurs majoritairement historiques.

Le Groupe est présent dans plus de 75 pays, 4 280 villes de plus de 10 000 habitants, 220 aéroports et 260 contrats de transport dans les métros, bus, trains et tramways. Depuis 2014, JCDecaux déploie les 6 priorités de sa stratégie développement durable dans l'ensemble des filiales où JCDecaux a le management. Ces 6 priorités sont:

- Réduire nos consommations énergétiques
- Réduire nos autres impacts environnementaux
- Déployer une politique Santé-Sécurité Groupe
- Mettre en place une Politique Sociale ambitieuse transverse au Groupe
- Renforcer le développement durable dans la Politique Achat
- Favoriser l'engagement des collaborateurs du Groupe en faveur du développement durable

Cette stratégie a été élaborée sous le contrôle du Directoire et en collaboration avec les Directions opérationnelles du Groupe. En 2017, la Stratégie Développement Durable a été déployée au Mexique, portant le taux de couverture global de la Stratégie à 96 % du chiffre d'affaires de JCDecaux en 2017.

Le périmètre couvert par le reporting extra-financier en 2017 représente quant à lui 98% du chiffre d'affaires et des ETP du groupe. En 2017, les données environnementales de 13 pays d'Afrique sub-saharienne ont été intégrées au reporting extra-financier ainsi que les activités d'Outfront au Brésil, au Chili, au Mexique, et en Uruguay et de Top Media au Costa Rica et au Panama.

### 1. INFORMATIONS SOCIALES<sup>1</sup>

Les pays sont autonomes dans leur gestion quotidienne et gèrent notamment eux-mêmes leurs ressources humaines avec des directions ou responsables RH locaux. Cette organisation permet à JCDecaux de s'adapter aux demandes et spécificités de chaque pays où le Groupe est implanté.

#### a) Emploi

Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Au 31 décembre 2017, l'effectif total du Groupe JCDecaux s'élevait à 13 038 collaborateurs, soit une augmentation de 11 personnes par rapport à 2016 (+ 0,1%). A périmètre constant, l'effectif 2017 enregistre une hausse de 89 personnes, soit une évolution de 0,7% comparé à 2016 qui s'explique principalement par l'internalisation de la maintenance des abribus de New York et les nouveaux contrats du métro et de l'aéroport de São Paulo au Brésil et du Yarra Tram en Australie. Les effets périmètre entraînant une augmentation moindre des effectifs sont principalement liés à la cession de nos activités en Turquie.	<b>Répartition des effectifs par type de contrat</b>			
		<b>Au 31 décembre</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
		CDD	5,9%	6,5%	6,6%
		CDI	94,1%	93,5%	93,4%

<sup>1</sup> Les données sociales présentées ci-dessous sont calculées sur le périmètre du reporting extra-financier avec un taux de couverture de 98% des effectifs ETP, hors répartition des effectifs par zone et par métier

### Répartition des effectifs par zone (ETP)<sup>2</sup>

Au 31 décembre	2015	2016	2017
France	3 556	3 533	3 542
Royaume-Uni	727	722	697
Reste de l'Europe	3 809	3 609	3 421
Amérique du Nord	298	312	429
Asie-Pacifique	2 074	2 047	2 052
Reste du Monde	2 390	2 804	2 897
<b>Total Groupe</b>	<b>12 854</b>	<b>13 027</b>	<b>13 038</b>

Avec 3 542 salariés dans les fonctions propres à l'activité opérationnelle en France, et dans les fonctions Groupe et de support aux filiales, les effectifs de la France représentent 27% de l'effectif global du Groupe. Aussi, la politique sociale de la France est-elle régulièrement citée dans les exemples des politiques sociales du Groupe.

### Répartition des effectifs par métier (ETP)<sup>2</sup>

Au 31 décembre	2015	2016	2017
Technique	7 026	6 934	6 875
Vente et Marketing	2 930	3 057	3 099
Administration et informatique	2 213	2 311	2 311
Relations Contractant	525	574	591
Recherche et Développement	160	151	162
<b>Total</b>	<b>12 854</b>	<b>13 027</b>	<b>13 038</b>

### Répartition des effectifs par sexe

Au 31 décembre	2015	2016	2017
Femmes	30,3%	30,9%	30,9%
Hommes	69,7%	69,1%	69,1%
<b>Hors opérationnel</b>			
Femmes	53,1%	52,9%	52,1%
Hommes	46,9%	47,1%	47,9%

La prépondérance de la proportion d'hommes dans l'effectif opérationnel s'explique par le fait que ce sont principalement des hommes qui candidatent aux postes opérationnels. Ces postes impliquent de déplacer des charges lourdes pour les activités de montage et démontage, et de travailler seul, en extérieur et en dehors des heures traditionnelles de bureau (très tôt le matin/tard le soir) pour les activités d'affichages et d'entretien.

### Répartition des effectifs par âge

Au 31 décembre	2015	2016	2017
Moins de 25 ans	6,4%	6,3%	5,8%
25-29 ans	14,8%	14,8%	14,0%
30-34 ans	16,7%	16,2%	15,7%
35-39 ans	14,7%	15,2%	15,8%
40-44 ans	13,8%	13,7%	13,9%
45-49 ans	13,0%	12,4%	12,5%
50-54 ans	11,0%	11,5%	11,5%
55-59 ans	6,8%	7,1%	7,6%
60 ans et plus	2,8%	2,9%	3,1%

<sup>2</sup> Les données Effectifs (ETP) sont issues du processus de reporting des données financières du Groupe, avec un taux de couverture de 100 % des effectifs ETP du Groupe (effectifs par zone et effectifs par métier)

<p>Embauches et licenciements</p>	<p><b>Taux de départ* par zone géographique</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Au 31 décembre</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>France</td> <td>6,3%</td> <td>6,8%</td> <td>6,9%</td> </tr> <tr> <td>Royaume-Uni</td> <td>20,0%</td> <td>26,8%</td> <td>22,1%</td> </tr> <tr> <td>Reste de l'Europe</td> <td>12,1%</td> <td>15,5%</td> <td>10,1%</td> </tr> <tr> <td>Amérique du Nord</td> <td>17,8%</td> <td>16,6%</td> <td>13,8%</td> </tr> <tr> <td>Asie Pacifique</td> <td>25,9%</td> <td>22,6%</td> <td>23,8%</td> </tr> <tr> <td>Reste du monde</td> <td>23,8%</td> <td>21,1%</td> <td>23,4%</td> </tr> <tr> <td><b>Groupe</b></td> <td><b>15,0%</b></td> <td><b>15,6%</b></td> <td><b>14,6%</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>*Le taux de départ prend en compte uniquement les départs de personnes en CDI divisé par l'ensemble des effectifs</p> <p>En 2017, le taux de départ Groupe baisse d'un point comparé à 2016 principalement du fait de baisses au Royaume-Uni (suite à la mise en place d'une nouvelle politique sociale plus ambitieuse), dans le Reste de l'Europe (fiabilisation des données de l'Allemagne) et aux Etats-Unis. Le taux de départ du Reste du Monde augmente du fait de l'intégration de nouvelles entités au Brésil et au Mexique.</p>	Au 31 décembre	2015	2016	2017	France	6,3%	6,8%	6,9%	Royaume-Uni	20,0%	26,8%	22,1%	Reste de l'Europe	12,1%	15,5%	10,1%	Amérique du Nord	17,8%	16,6%	13,8%	Asie Pacifique	25,9%	22,6%	23,8%	Reste du monde	23,8%	21,1%	23,4%	<b>Groupe</b>	<b>15,0%</b>	<b>15,6%</b>	<b>14,6%</b>	<p><b>Taux de recrutement* par zone géographique</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Au 31 décembre</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>France</td> <td>6,0%</td> <td>8,3%</td> <td>9,0%</td> </tr> <tr> <td>Royaume-Uni</td> <td>24,9%</td> <td>27,5%</td> <td>16,1%</td> </tr> <tr> <td>Reste de l'Europe</td> <td>7,4%</td> <td>6,1%</td> <td>6,5%</td> </tr> <tr> <td>Amérique du Nord</td> <td>25,8%</td> <td>20,9%</td> <td>44,3%</td> </tr> <tr> <td>Asie Pacifique</td> <td>23,6%</td> <td>21,9%</td> <td>19,4%</td> </tr> <tr> <td>Reste du monde</td> <td>19,4%</td> <td>18,4%</td> <td>20,8%</td> </tr> <tr> <td><b>Groupe</b></td> <td><b>12,8%</b></td> <td><b>12,9%</b></td> <td><b>13,4%</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>*Le taux de recrutement prend en compte uniquement les recrutements de personnes en CDI divisé par l'ensemble des effectifs</p> <p>L'augmentation du taux de recrutement Groupe est due principalement à la croissance des recrutements en Amérique Latine (zone Reste du Monde) et à l'internalisation de la gestion du contrat des abribus de New York (Etats-Unis).</p>	Au 31 décembre	2015	2016	2017	France	6,0%	8,3%	9,0%	Royaume-Uni	24,9%	27,5%	16,1%	Reste de l'Europe	7,4%	6,1%	6,5%	Amérique du Nord	25,8%	20,9%	44,3%	Asie Pacifique	23,6%	21,9%	19,4%	Reste du monde	19,4%	18,4%	20,8%	<b>Groupe</b>	<b>12,8%</b>	<b>12,9%</b>	<b>13,4%</b>
Au 31 décembre	2015	2016	2017																																																															
France	6,3%	6,8%	6,9%																																																															
Royaume-Uni	20,0%	26,8%	22,1%																																																															
Reste de l'Europe	12,1%	15,5%	10,1%																																																															
Amérique du Nord	17,8%	16,6%	13,8%																																																															
Asie Pacifique	25,9%	22,6%	23,8%																																																															
Reste du monde	23,8%	21,1%	23,4%																																																															
<b>Groupe</b>	<b>15,0%</b>	<b>15,6%</b>	<b>14,6%</b>																																																															
Au 31 décembre	2015	2016	2017																																																															
France	6,0%	8,3%	9,0%																																																															
Royaume-Uni	24,9%	27,5%	16,1%																																																															
Reste de l'Europe	7,4%	6,1%	6,5%																																																															
Amérique du Nord	25,8%	20,9%	44,3%																																																															
Asie Pacifique	23,6%	21,9%	19,4%																																																															
Reste du monde	19,4%	18,4%	20,8%																																																															
<b>Groupe</b>	<b>12,8%</b>	<b>12,9%</b>	<b>13,4%</b>																																																															
<p>Rémunérations et leur évolution</p>	<p>La politique de rémunération est établie au niveau de chacune des filiales selon des principes d'équité interne et de compétitivité externe définis par JCDecaux.</p> <p>En France, la rémunération des collaborateurs est déterminée en fonction de grilles de salaire qui tiennent compte de critères objectifs tels que le type de poste, le niveau de qualification et l'expérience. Pour les cadres, la politique de rémunération variable associée à des objectifs individuels est généralisée. Parallèlement, des primes de «performance qualité» sont mises en place pour le personnel de terrain afin d'encourager et de récompenser les résultats individuels. L'évolution des rémunérations de l'ensemble des collaborateurs en France est négociée annuellement dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO). En 2017, l'accord relatif à la NAO a été signé le 2 février, précisant le montant de l'augmentation générale et des augmentations individuelles pour les employés, agents de maîtrise et pour les cadres.</p>	<p>Les principes d'intéressement des salariés aux bénéfices réalisés par JCDecaux sont propres à chaque filiale.</p> <p>En France, les accords d'intéressement aux bénéfices de l'entreprise couvrent l'ensemble des salariés, à l'exception du personnel de MédiaKiosk qui conserve ses propres accords en matière de participation et d'intéressement.</p> <p><b>Montant de l'intéressement et de la participation versé en France:</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>En milliers d'euros :</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Intéressement</td> <td>8 445</td> <td>10 110</td> <td>6 485</td> </tr> <tr> <td>Participation</td> <td>1 340</td> <td>1 898</td> <td>942</td> </tr> <tr> <td>Abondement*</td> <td>318</td> <td>353</td> <td>NC</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>10 103</b></td> <td><b>12 361</b></td> <td><b>NC</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>*Montant relatif à l'abondement apporté par l'entreprise en cas de versement de l'Intéressement Collectif dans le PEE NC : montant non connu à ce jour</p>	En milliers d'euros :	2015	2016	2017	Intéressement	8 445	10 110	6 485	Participation	1 340	1 898	942	Abondement*	318	353	NC	<b>Total</b>	<b>10 103</b>	<b>12 361</b>	<b>NC</b>																																												
En milliers d'euros :	2015	2016	2017																																																															
Intéressement	8 445	10 110	6 485																																																															
Participation	1 340	1 898	942																																																															
Abondement*	318	353	NC																																																															
<b>Total</b>	<b>10 103</b>	<b>12 361</b>	<b>NC</b>																																																															

b) Organisation du travail

Organisation du temps de travail

Chaque filiale est responsable localement de l'organisation du temps de travail, au regard et dans le respect des dispositions conventionnelles et légales. Ainsi, l'organisation du temps de travail peut varier selon les pays et les populations concernées.

Certains salariés du Groupe peuvent être amenés à travailler selon des horaires atypiques tels que le travail de nuit, certains week-ends et jours fériés ou en horaires décalés.

En France, l'organisation du temps de travail des différentes entités s'appuie sur des accords collectifs d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail initialement signés en 1998 et actualisés en 2000 et 2002, suivant les entités du Groupe.

Ces accords prévoient que le temps de travail effectif de l'ensemble du personnel itinérant est de 35 heures, le personnel administratif et d'encadrement bénéficiant quant à eux de journées de Réduction de Temps de Travail.

**Répartition des effectifs temps plein/temps partiel**

<b>En % des effectifs totaux</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Salariés à temps partiel	3,8%	4,1%	4,0%
Salariés à temps plein	96,2%	95,9%	96,0%

**Effectifs en télétravail**

<b>En % des effectifs totaux</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Salariés autorisés à faire du télétravail au moins 1j/semaine	0,6%	0,7%	1,2%

En 2017, le télétravail est pratiqué dans 10 pays du Groupe (Belgique, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Russie). La part de salariés en télétravail augmente en 2017, principalement en Belgique, en France et en Russie. En France, après la mise en place d'une phase test de télétravail en 2013 avec des collaborateurs volontaires, un accord a été signé le 22 octobre 2015 avec les partenaires sociaux qui a permis de pérenniser cette nouvelle organisation du travail au sein de l'Unité Economique et Sociale JCDecaux.

**Effectifs travaillant avec des horaires atypiques**

<b>En % des effectifs totaux</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Salariés travaillant en horaire alternant 2x8 ou 3x8	8,3%	7,7%	7,1%
Salariés travaillant de nuit	9,4%	8,5%	8,8%
Salariés travaillant les week-ends et/ou les jours fériés	8,6%	7,4%	6,5%

En 2017, 18 pays du Groupe ont recours aux horaires alternants, 34 pays ont recours au travail de nuit et 23 pays ont recours au travail les weekends et/ou jours fériés.

Le pourcentage de salariés travaillant les weekends et/ou jours fériés diminue principalement du fait de baisses des effectifs en Russie et en Colombie (pays dans lesquels les % de salariés travaillant les weekends et/ou jours fériés sont de 52% et 71% respectivement). Cette baisse est aussi due à une réorganisation des équipes en Suède en 2017 (externalisation de ce type d'activité) dont le taux passe de 42 à 3% de salariés travaillant les weekends et/ou jours fériés.

### Taux d'absentéisme par motif et zone géographique

Au 31 décembre

		2015	2016	2017
France	Taux d'absentéisme pour maladies et accidents*	7,2%	8,0%	7,6%
	Taux d'absentéisme pour autres motifs**	2,0%	1,7%	1,5%
Royaume-Uni	Taux d'absentéisme pour maladies et accidents*	1,5%	2,2%	1,7%
	Taux d'absentéisme pour autres motifs**	1,0%	1,2%	0,7%
Reste de l'Europe	Taux d'absentéisme pour maladies et accidents*	5,0%	6,0%	5,7%
	Taux d'absentéisme pour autres motifs**	2,3%	2,5%	2,5%
Amérique du Nord	Taux d'absentéisme pour maladies et accidents*	1,5%	1,6%	2,1%
	Taux d'absentéisme pour autres motifs**	1,0%	0,9%	0,4%
Asie-Pacifique	Taux d'absentéisme pour maladies et accidents*	1,8%	1,9%	2,0%
	Taux d'absentéisme pour autres motifs**	1,7%	1,7%	1,6%
Reste du Monde	Taux d'absentéisme pour maladies et accidents*	1,5%	1,6%	1,4%
	Taux d'absentéisme pour autres motifs**	2,4%	2,2%	1,9%
<b>Groupe</b>	Taux d'absentéisme pour maladies et accidents*	4,2%	4,8%	4,4%
	Taux d'absentéisme pour autres motifs**	2,0%	2,0%	1,8%

\*inclus les maladies, maladies professionnelles, invalidité, accidents du travail et accidents de trajets.

\*\*inclus les maternités, congés conventionnels, congés parentaux et autres absences.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme est présenté par motif afin de rendre compte des résultats liés au déploiement des priorités Santé-Sécurité et Sociale de la Stratégie Développement Durable.

Le taux d'absentéisme pour maladie et accidents baisse en 2017 principalement du fait d'une diminution des absences pour maladies en France (où le taux d'absentéisme pour maladie est redescendu à son niveau de 2015) et au Royaume-Uni (nouvelle politique sociale). Aux Etats-Unis le taux d'absentéisme augmente du fait d'une augmentation des jours d'absences pour accidents du travail (cf. « Accidents du travail, fréquence, gravité et maladies professionnelles » pour plus d'informations).

c) Relations sociales

<p>Organisation du dialogue social, procédures d'information, de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci</p>	<p>JCDecaux s'efforce de rechercher, en toutes circonstances, la conclusion d'accords formels équitables pour tous. La libre expression au sein du Groupe et le dialogue social avec les représentants du personnel sont favorisés et participent au bon fonctionnement de l'entreprise et au respect de la réglementation en matière de droits sociaux.</p> <p><b>Le dialogue social au niveau Groupe</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Représentants du personnel</td> <td>597</td> <td>619</td> <td>607</td> </tr> <tr> <td>Réunion avec les représentants du personnel</td> <td>633</td> <td>631</td> <td>603</td> </tr> <tr> <td>Accords signés dans l'année</td> <td>42</td> <td>53</td> <td>54</td> </tr> <tr> <td>Accords en vigueur</td> <td>180</td> <td>197</td> <td>188</td> </tr> <tr> <td>Pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives</td> <td>50%</td> <td>49%</td> <td>50%</td> </tr> </tbody> </table> <p>JCDecaux est présent dans plus de 75 pays (dans lesquels il n'existe pas toujours une convention collective relative à notre secteur d'activité) avec des entités de tailles variées (allant de plus de 3000 collaborateurs en France à quelques dizaines de collaborateurs dans les « petites » filiales). Ainsi en fonction des contextes locaux, il est possible que les collaborateurs de certaines filiales ne soient pas couverts par des conventions collectives ou des accords d'entreprise.</p>		2015	2016	2017	Représentants du personnel	597	619	607	Réunion avec les représentants du personnel	633	631	603	Accords signés dans l'année	42	53	54	Accords en vigueur	180	197	188	Pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives	50%	49%	50%	<p><b>Le dialogue social en France</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Représentants du personnel</td> <td>436</td> <td>437</td> <td>415</td> </tr> <tr> <td>Réunion avec les représentants du personnel</td> <td>508</td> <td>493</td> <td>496</td> </tr> <tr> <td>Accords signés dans l'année</td> <td>13</td> <td>9</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>Accords en vigueur</td> <td>55</td> <td>67</td> <td>54</td> </tr> <tr> <td>Pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives</td> <td>100%</td> <td>100%</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Détail du dialogue social en France (UES JCDecaux) :</p> <p>La société JCDecaux SA constitue avec la société JCDecaux France une Unité Economique et Sociale (UES), regroupant 3036 collaborateurs (en ETP). Elle est composée de 15 Délégués syndicaux centraux et adjoints, et de 48 Délégués Syndicaux d'Etablissement. L'UES JCDecaux bénéficie d'Instances Représentatives du Personnel communes aux deux sociétés, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un Comité d'Entreprise qui se réunit une fois par mois voire plus si nécessaire</li> <li>• 21 établissements délégués du personnel (DP) qui se réunissent une fois par mois voire plus si nécessaire</li> <li>• 17 comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) qui se réunissent une fois par trimestre voire plus si nécessaire</li> </ul> <p>En 2017, il y a eu 20 réunions de négociation, 12 réunions de CE, 236 réunions DP, 85 réunions de CHSCT et 1 réunion ICCHST.</p>		2015	2016	2017	Représentants du personnel	436	437	415	Réunion avec les représentants du personnel	508	493	496	Accords signés dans l'année	13	9	13	Accords en vigueur	55	67	54	Pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives	100%	100%	100%
	2015	2016	2017																																															
Représentants du personnel	597	619	607																																															
Réunion avec les représentants du personnel	633	631	603																																															
Accords signés dans l'année	42	53	54																																															
Accords en vigueur	180	197	188																																															
Pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives	50%	49%	50%																																															
	2015	2016	2017																																															
Représentants du personnel	436	437	415																																															
Réunion avec les représentants du personnel	508	493	496																																															
Accords signés dans l'année	13	9	13																																															
Accords en vigueur	55	67	54																																															
Pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives	100%	100%	100%																																															
<p>Bilan des accords collectifs</p>	<p>En 2017, 54 accords collectifs ont été signés dans l'année et 188 accords collectifs sont en vigueur au sein des filiales du Groupe.</p> <p><u>UES JCDecaux</u></p> <p>Six accords collectifs ont été signés en 2017 sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 05/01/2017 : Accord relatif au périmètre des Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail au sein des sociétés JCDecaux SA et JCDecaux France</li> <li>• 01/02/2017 : Accord relatif à la mise en place de la déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels au sein des sociétés JCDecaux SA et JCDecaux France</li> </ul>																																																	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01/02/2017 : Accord relatif à la garantie d'une rémunération minimale pour les cadres au sein des sociétés JCDecaux SA et JCDecaux France</li> <li>• 02/02/2017 : Accord relatif à la négociation annuelle obligatoire au sein de l'UES JCDecaux</li> <li>• 04/04/2017 : Accord handicap au sein de l'UES JCDecaux</li> <li>• 20/06/2017 : Accord d'intéressement UES JCDecaux</li> </ul> <p><u>Cyclocity</u> L'année 2017 a été marquée par la perte du marché Vélib'. C'est dans ce contexte que la Direction et les Organisations syndicales ont signé, le 29 décembre 2017, à l'unanimité un accord collectif dans le cadre du projet de licenciement collectif pour motif économique et de plan de sauvegarde de l'emploi de la société Cyclocity. Un avenant à cet accord a également été signé, à l'unanimité, le 1er décembre 2017.</p> <p><u>Média Aéroports de Paris</u> L'année 2017 chez Média Aéroport de Paris a été marquée par la signature de deux accords couvrant la rémunération (accord NAO) et l'intéressement collectif.</p> <p><u>MédiaKiosk</u> En 2017, MédiaKiosk a mis en place un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (signé le 31 mars 2017), un plan d'action relatif au contrat de génération (signé le 20 décembre 2016) et un accord relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (signé le 13 décembre 2016 et entrée en vigueur au 1er février 2017).</p>
d) Santé et sécurité	
Conditions de santé et de sécurité au travail	<p>Dans le cadre de sa Stratégie Développement Durable, JCDecaux a déployé une Politique Santé-Sécurité Groupe. Cette politique a pour objectifs d'assurer la sécurité des collaborateurs JCDecaux et de réduire le nombre d'accidents du travail et leur gravité. Pour y parvenir, des principes de management de la santé et de la sécurité ont été définis et sont en cours de déploiement dans l'ensemble des entités où le Groupe a le management :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une organisation locale sur la santé sécurité et d'outils associés</li> <li>• Définition d'objectifs de réduction du nombre d'accident du travail à horizon 2015, 2016 et 2017</li> <li>• Gestion du risque, sécurité des produits et des équipements</li> <li>• Formation</li> <li>• Enquêtes sur les accidents et les incidents du travail</li> <li>• Contrôle, audit et amélioration continue du système de management de la Santé-Sécurité</li> <li>• Management des sous-traitants</li> </ul> <p>Cette politique, pilotée dans chacun des pays par une organisation locale en charge de la santé-sécurité, s'appuie notamment sur un plan d'actions et un manuel de santé-sécurité, conformément aux mesures définies par le Groupe et dans le respect des législations locales.</p>

	<p>La <b>gestion des risques</b> repose sur l'identification des risques dans une matrice réalisée localement régulièrement par les équipes opérationnelles, ainsi que la mise en place de plans d'actions appropriés, notamment concernant le travail en hauteur, la sécurité routière et la sécurité électrique qui sont considérés comme les risques les plus saillants.</p> <p>Pour prévenir et réduire efficacement les incidents et accidents du travail, les collaborateurs de JCDecaux bénéficient de <b>formations adaptées à la typologie de leur métier</b>.</p> <p>Un <b>Comité Santé-Sécurité groupe est</b> piloté par le Directeur de l'Exploitation Internationale et est composé de Responsables Santé-Sécurité Régionaux ou locaux et de la Directrice Développement Durable et Qualité. Ce Comité est chargé de définir les orientations de la Politique Santé-Sécurité du Groupe et met à disposition des filiales, une aide dans la mise en place de la Politique Santé-Sécurité. En 2017, les membres du Comité Santé-Sécurité se sont réunis 5 fois pour définir le contenu et les modalités de lancement de la campagne de sensibilisation « Safety-out-of-home Safely home » Groupe, partager des bonnes pratiques, les nouvelles procédures, les résultats des audits pays réalisés et des bilans trimestriels sur la fréquence et la gravité des accidents du travail.</p> <p>La campagne de sensibilisation Groupe a été lancée en avril 2017 pour renforcer les connaissances des collaborateurs sur le sujet de la Santé-Sécurité. Des posters illustrant nos activités, les risques auxquels sont exposés les collaborateurs, les mesures de prévention et les règles d'or à suivre, ont été diffusés. Des supports de communication à destination des employés de terrain ont été diffusés pour susciter les échanges des équipes sur le sujet de la Santé-Sécurité (toolbox talks et quizzes).</p> <p>Pour évaluer la maturité du système de management de la Santé Sécurité dans les pays, une <b>démarche d'audit</b> a été lancée en 2014. En 2017, 29 entités du Groupe ont été auditées. Depuis le lancement de la démarche 67 audits ont été réalisés.</p> <p>Pour poursuivre la consolidation du déploiement de la Politique Santé- Sécurité dans chacune des filiales du groupe, la rémunération variable des Managers de zones et de pays intègre depuis 2017 des objectifs Santé-Sécurité.</p> <p>En parallèle, certaines filiales ont mis en place une démarche de <b>certification OHSAS 18001</b>. C'est le cas de 6 filiales du groupe – l'Australie, la Finlande, Hong Kong Transport, l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Singapour a reçu la certification Bizsafe qui est un équivalent local du standard OHSAS 18001. L'ensemble des filiales certifiées représente 12 % des ETP du groupe en 2017.</p>
<p>Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail</p>	<p>Détails concernant l'UES JCDecaux</p> <p>Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, présenté, chaque année aux 17 CHSCT.</p> <p>Les CHSCT sont également consultés chaque année sur le bilan des actions de prévention prises dans chaque établissement ainsi que sur l'amélioration des conditions de travail.</p>

Accidents du travail, fréquence, gravité et maladies professionnelles	<b>Accidents du travail avec arrêt par zone géographique</b>						
		<i>Taux de fréquence*</i>			<i>Taux de gravité**</i>		
	<i>Au 31 décembre</i>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
	France	52,8	43,7	32,9	1,7	1,9	2,2
	Royaume-Uni	2,4	2,4	4,2	0,0	0,2	0,0
	Reste de l'Europe	26,6	25,1	22,9	0,6	0,5	0,4
	Amérique du Nord	8,5	15,2	19,0	0,2	0,5	1,0
	Asie Pacifique	9,9	6,9	4,7	0,3	0,3	0,3
	Reste du monde	20,2	14,9	13,8	0,3	0,2	0,2
	<b>Groupe</b>	<b>27,7</b>	<b>23,2</b>	<b>19,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>
	*Correspond aux accidents du travail avec arrêt (incluant les accidents de trajet) divisés par les heures théoriques travaillées et multipliés par 1 000 000						
	**Correspond aux jours perdus dues à un accident de travail avec arrêt (incluant les accidents de trajet) divisés par les heures théoriques travaillées et multipliés par 1 000						
	Le taux de fréquence des accidents du travail diminue significativement en 2017 et passe à 19,2, confirmant l'efficacité de la politique Santé-Sécurité Groupe déployée depuis 2014. Cette diminution est due principalement à la baisse du nombre d'accidents du travail en France, en Belgique, en Australie, en Allemagne. La hausse du taux de fréquence en Amérique du Nord est principalement due à une augmentation du nombre d'accidents de la route.						
	Le taux d'absentéisme pour maladies professionnelles reste très faible en 2017, à 0,11%. Compte tenu de la diversité des réglementations et de l'absence de contraintes légales de reporting dans certains pays, les données d'absences pour maladies professionnelles peuvent varier significativement d'un pays à l'autre.						
e) Formation							
Politique mise en œuvre en matière de formation	<p>Pour accompagner les collaborateurs du Groupe, de nombreuses formations sont dispensées chaque année dans tous les domaines relatifs à leurs activités : management, exploitation, technique, sécurité, langues, communication, marketing, commerce, bureautique, etc. Chaque filiale est responsable localement de la gestion des formations, au regard des besoins et évolutions du business localement.</p> <p><b>Détail des formations mises à disposition des filiales par le Groupe:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation Exploitation Internationale Des formations sont organisées régulièrement, plusieurs fois par an, pour les filiales. Ces formations ont pour but de former les agents de terrain à la maintenance de mobiliers spécifiques : les sanitaires, les panneaux déroulants et les mobiliers.</li> <li>• Formation Développement Durable Dans le cadre du déploiement de la Stratégie Développement Durable, un programme de formation a été élaboré pour renforcer l'intégration du développement durable dans les pratiques de l'entreprise. Il couvre :</li> </ul>						

- La formation de l'Executive Management, à travers une journée de formation dédiée.
- La formation du plus grand nombre de collaborateurs via des modules de formation en e-learning sur les enjeux du développement durable, la Stratégie Développement Durable de JCDecaux et des conseils sur les gestes à adopter accessibles à tous les collaborateurs, équipés d'un ordinateur.
- La formation des acheteurs via une formation présentielle ou en webinaire sur les achats responsables.
- Formation via un e-learning obligatoire pour la prévention des pratiques de corruption

Une formation spécifique à la prévention de la corruption a été déployée courant 2016. Elle est composée principalement de cas concrets et de mises en situation sur les thèmes suivants : cadre législatif, risques, cadeaux et invitation, paiement de facilitation et la gestion des tiers. Pour plus d'information, veuillez consulter la partie politique de maîtrise des risques du Document de référence.

#### **Détail de la politique de formation en France :**

- Formations métiers commerciaux

La JCDecaux Sales Academy est l'école de formation de vente interne de JCDecaux. Destinée à l'ensemble des équipes commerciales, elle permet de développer une expertise média et d'homogénéiser les pratiques du cycle de vente. Les contenus de l'Academy sont proposés en « multimode » où une phase de préparation en ligne est suivie de journées d'entraînement en présentiel.

Une offre de formation interne aux outils informatiques du commerce (outil de facturation, de gestion des clients, des relations publiques, d'animation commerciale et de données clients consolidées) est également disponible.

- Formations Management

Basée sur le Référentiel Managérial Groupe conçu par un groupe représentatif des managers de différents métiers, l'offre de formation propose, sous des formats pédagogiques évolutifs, de progresser sur les 9 talents des 3 dimensions COACH, LEADER et PIONNIER qui composent ce référentiel. En 2017, les ateliers de formation ont été 100% digitalisés sous forme d'un parcours de 3 heures de formation, lancé fin novembre 2017 avec pour objectif que tous les cadres aient suivi l'intégralité du parcours avant fin 2018. Depuis 2012, 658 managers ont été formés sur ce dispositif.

En 2016, un parcours de formation certifiant « Manager de Proximité » a été lancé auprès de 48 agents de maîtrise encadrant. Ce programme de 21 jours de formation sur 12 mois, co-construit avec l'organisme de formation CESI Entreprise, permet aux personnes formées d'obtenir un titre de niveau III reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Ce programme a pris fin en décembre 2017, et a permis à 43 participants de valider l'obtention du titre, 1 étant admis au rattrapage et 4 ayant arrêté la formation en cours de cursus.

- Formations Digital Learning

Les évolutions numériques modifient considérablement et continuellement les usages de l'information et de la formation. Les sujets et supports de formation développés dans la plateforme Digital Learning JCDecaux Academy sont variés et riches – e-learning, vidéos d'experts, classes virtuelles internes – et l'accès est facile, rapide, mobile et gratuit. En 2017, une application de micro-learning « JCDecaux QUIZ » a été lancée, sur laquelle 4 campagnes de 20 à 40 questions ont été proposées à l'ensemble des collaborateurs – 335 collaborateurs se sont connectés à cette application.

- Formation Handicap

Une offre de formation sur le handicap, initiée en 2014 et aujourd'hui accessible à l'ensemble des collaborateurs de JCDecaux France équipés d'un ordinateur. Elle comprend 3 modules sur les thèmes suivants : « Représentations et Réalités », « Intégration » et « Aménagement de poste et Maintien dans l'emploi ».

- Formation Santé-Sécurité

Chaque année, plus de 1 000 collaborateurs sont formés à la sécurité, à la prévention des risques professionnels, à l'ergonomie et aux gestes et postures. Ce domaine représente près de 50% des investissements en formation. En 2017, 1266 personnes ont été formées.

En 2017, l'offre formation Santé-Sécurité s'est encore densifiée pour être plus adaptée aux métiers de JCDecaux. La nouvelle formation sur « Gestion des relations conflictuelles avec le public » pour aider les agents de terrain à gérer les situations d'incivilité, a continué à être déployée. Elle a été suivie par 255 collaborateurs en 2017. Une formation « Ergonomie et bien-être et travail sur écran » a été lancée suivie par 63 personnes sédentaires travaillant sur écran. En complément, une formation « Ergonomie au poste de travail JCDecaux » a débuté en décembre 2017. 18 personnes ont déjà suivi cette formation et l'ensemble des salariés de l'atelier de production des affiches de Plaisir devraient l'avoir suivi à fin 2018.

- Formation à l'éco-conduite

Depuis 2003, les collaborateurs de JCDecaux équipés d'un véhicule doivent effectuer une formation à l'éco-conduite qui se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique durant laquelle le collaborateur peut mettre en œuvre les gestes d'éco-conduite et comparer la consommation de son véhicule en éco-conduite et en conduite traditionnelle. Cette formation permet de diminuer la consommation de carburant et aussi de diminuer les risques d'accidents de la route. Elle est suivie par les nouveaux collaborateurs équipés d'un véhicule et elle est renouvelée tous les 5 ans.

Nombre total d'heures de formation

**Formation des salariés**

<b>Groupe</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Nombre d'heures de formation	84 818	96 591	102 712
Taux de formation* (%)	46,5%	50,8%	67,6%
<b>France</b>			
Nombre d'heures de formation	29 599	27 483	27 703
Taux de formation* (%)	38,5%	36,5%	50,3%

\*nombre de personnes ayant reçu au moins une formation dans l'année/effectifs inscrits

Le nombre d'heures de formation augmente principalement en Espagne, au Brésil et au Portugal où le taux de formation augmente également. Les Etats-Unis, le Chine, La France, le Mexique et le Royaume-Uni voient également leurs taux de formation augmenter significativement.

f) Egalité de traitement																										
Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	<p>JCDecaux promeut la diversité et le principe de non-discrimination entre les sexes à travers sa Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales qui comprend plusieurs principes sur la non-discrimination. Un guide pratique sur la mise en œuvre des principes de cette Charte est en cours de déploiement. Il inclut notamment des bonnes pratiques sur la prévention de la discrimination dans les processus de recrutement, rémunération, l'accès à la formation et aux opportunités de carrière.</p> <p><b>Répartition des effectifs par sexe</b></p> <table border="1" data-bbox="389 608 994 863"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Femmes</td> <td>30,3%</td> <td>30,9%</td> <td>30,9%</td> </tr> <tr> <td>Hommes</td> <td>69,7%</td> <td>69,1%</td> <td>69,1%</td> </tr> <tr> <td colspan="4"><b>Hors opérationnel</b></td> </tr> <tr> <td>Femmes</td> <td>53,1%</td> <td>52,9%</td> <td>52,1%</td> </tr> <tr> <td>Hommes</td> <td>46,9%</td> <td>47,1%</td> <td>47,9%</td> </tr> </tbody> </table>		2015	2016	2017	Femmes	30,3%	30,9%	30,9%	Hommes	69,7%	69,1%	69,1%	<b>Hors opérationnel</b>				Femmes	53,1%	52,9%	52,1%	Hommes	46,9%	47,1%	47,9%	<p><b>Focus France :</b></p> <p>En France, la Direction a remis aux organisations syndicales des documents détaillés et chiffrés montrant la stricte égalité de traitement entre les Hommes et les Femmes autant pour ce qui concerne le recrutement, que la formation, la promotion, la politique salariale, etc.</p> <p>Des négociations relatives à l'égalité professionnelle entre hommes et femmes ouvertes à la fin de l'année 2014 ont permis la conclusion d'un accord triennal le 22 avril 2015. Par cet accord, la Direction Générale et les partenaires sociaux réaffirment leurs engagements en matière d'accès à l'emploi et de mixité dans l'emploi, de formation professionnelle, de promotion professionnelle et de déroulement de carrière, de conditions de travail, de rémunération effective et d'articulation entre vie professionnelle et exercice des responsabilités familiales.</p>
	2015	2016	2017																							
Femmes	30,3%	30,9%	30,9%																							
Hommes	69,7%	69,1%	69,1%																							
<b>Hors opérationnel</b>																										
Femmes	53,1%	52,9%	52,1%																							
Hommes	46,9%	47,1%	47,9%																							
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	<p>En 2017, le Groupe comptait 1,5% de travailleurs en situation de handicap et 3,3% en France.</p> <p><b>Détail des mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap en France :</b></p> <p>Pour ancrer la politique handicap dans ses pratiques quotidiennes et créer des conditions favorables pour l'accueil de personnes en situation de handicap, JCDecaux concentre ses actions autour de 4 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la sensibilisation et l'information de tous les collaborateurs concernant l'emploi de personnes en situation de handicap</li> <li>• le recrutement et l'intégration de travailleurs en situation de handicap</li> <li>• la mise en place d'une politique et de procédures de prévention et de gestion de l'inaptitude, de maintien dans l'emploi et de reclassement</li> <li>• le développement d'une formation spécifique</li> </ul> <p>En 2017, la Semaine Nationale pour l'Emploi des Personnes Handicapées, qui a eu lieu du 14 au 18 novembre, a permis de poursuivre plusieurs actions de formation, sensibilisation et d'information (diffusion de vidéos de sensibilisation, collecte nationale de bouchons plastique en faveur de l'association « Les Bouchons d'Amour », réalisation d'une formation sur l'application JCDecaux Quiz et ateliers de formation avec l'organisme KIALATOK).</p> <p>Pour soutenir le recrutement et l'intégration de personnes en situation de handicap, JCDecaux a participé à plusieurs forums de recrutement spécialisés. Depuis 2013, 38 personnes en situation de handicap ont été embauchées dont 3 en CDI, 10 en CDD, 19 stagiaires et 6 alternants.</p>																									

	<p>Pour renforcer les engagements de JCDecaux en faveur des salariés en situation de handicap, un accord a été conclu avec toutes les Organisations syndicales représentatives au sein de l'UES JCDecaux le 4 avril 2017 pour une durée de 3 ans. Cet accord comprend des dispositions relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'intégration de personne en situation de handicap en milieu ordinaire de travail : objectif de recruter pendant la durée de l'accord 8 salariés, 5 alternants et 20 stagiaires</li> <li>• Au maintien de personne en situation de handicap en milieu ordinaire de travail : objectif de maintenir dans l'emploi 50% des salariés concernés</li> <li>• Aux développements de nos partenariats avec des entreprises du secteur protégé/adapté</li> <li>• Aux actions de communication et de sensibilisation internes et externes sur le thème du handicap (développement d'une communauté Bee, la semaine du handicap, mise en place d'un comité de coordination national).</li> </ul>
<p>Politique de lutte contre les discriminations</p>	<p>JCDecaux s'est engagé, via la Charte Ethique du Groupe, actualisée en 2014, à protéger ses collaborateurs contre toute forme de discrimination et le Groupe a réaffirmé cet engagement en faveur de la lutte contre les discriminations au travail dans sa Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales, publiée en 2012 et réactualisée en 2013. Elle s'appuie sur les Conventions No 100 et 111 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).</p> <p>Les mesures de déploiement de la Charte et les procédures de contrôle de conformité des pays sont présentées dans la partie « Promotion et respect des stipulations des Conventions Fondamentales de l'OIT ».</p> <p>En France, en signant la charte de la diversité en 2008, JCDecaux s'est engagé à favoriser l'égalité des chances en faveur des femmes, des travailleurs handicapés, des seniors et des minorités visibles. En vertu de cette Charte, JCDecaux s'engage notamment à sensibiliser et former les collaborateurs aux enjeux de la diversité, respecter et promouvoir le principe de non-discrimination et à communiquer et informer sur les résultats de cet engagement.</p> <p>Dans le cadre des différents marchés de Vélos en Libre-Service en France, JCDecaux s'est engagé dans des programmes citoyens et favorise l'insertion de jeunes en difficulté. Se référer à la partie « Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations » pour plus d'informations sur ce sujet.</p>
<p>g) Promotion et respect des stipulations des Conventions Fondamentales de l'OIT relatives :</p>	
<p>Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective</p>	<p>Le Groupe promeut le respect des Conventions Fondamentales de l'OIT dans sa Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales du Groupe, en faisant référence entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux Conventions No. 87 et No. 98 de l'OIT sur le droit de négociation collective et le droit à la liberté d'association</li> <li>• aux Conventions No. 100 et No. 111 de l'OIT sur l'élimination des discriminations dans les relations de travail</li> <li>• aux Conventions No. 29 et No. 105 de l'OIT sur l'élimination du travail forcé et obligatoire</li> <li>• aux Conventions No. 138 et No. 182 de l'OIT sur l'abolition du travail des enfants</li> </ul>
<p>L'élimination des discriminations en matière d'emploi et</p>	<p>La Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales de JCDecaux diffusée en 2012 aux filiales, puis actualisée en 2013, est disponible à l'ensemble des collaborateurs de chaque pays sur les intranets locaux et sur le site Internet du Groupe. Chaque nouveau salarié reçoit un exemplaire de la Charte lors de son entrée dans l'entreprise. En 2017, les pays ayant déployé la Charte représentent 98%</p>

de profession	des ETP du Groupe.
L'élimination du travail forcé ou obligatoire	Tous les deux ans, une évaluation de la conformité des pratiques locales avec les principes énoncés dans la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales est effectuée sous forme de rapports inspirés du « Human Rights Compliance Assessment » du Danish Institute for Human Rights. Ce rapport exige des filiales les informations sur les pratiques locales liées aux principes énoncés dans la Charte. En cas de non-conformité, la filiale concernée doit mettre en place un plan d'actions correctif. Une première évaluation a été effectuée en 2013, donnant lieu à la mise en place en 2014 de 23 plans d'actions. Fin 2015, une nouvelle évaluation a permis d'identifier des non-conformités liées aux principes de non-discrimination et au droit à la protection liée à l'arrivée d'un nouvel enfant. Des plans d'actions correctifs ont été mis en œuvre en 2016 dans 4 entités du groupe. Début 2018, une nouvelle évaluation de l'ensemble des filiales a été lancée. Celle-ci permettra de continuer à s'assurer que les principes de la Charte sont toujours bien appliqués dans l'ensemble du groupe.
L'abolition effective du travail des enfants	

## 2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES <sup>3</sup>

### a) Politique générale en matière environnementale

Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation et de certification en matière d'environnement	<p>Le Groupe est présent dans plus de 75 pays, 4 280 villes de plus de 10 000 habitants, 220 aéroports et 260 contrats de transport dans les métros, bus, trains et tramways. Ainsi, l'impact environnemental du Groupe est diffus.</p> <p>La Stratégie Développement Durable définit les six priorités d'actions du Groupe en matière de développement durable. Deux d'entre elles visent à réduire directement l'impact environnemental des activités de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire nos consommations énergétiques</li> <li>• Réduire nos autres impacts environnementaux</li> </ul> <p>Cette stratégie comprend également deux priorités sociétales qui visent notamment à réduire notre impact environnemental indirect :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le Développement Durable dans la politique achat au travers de l'impact environnemental de nos fournisseurs</li> <li>• Favoriser l'engagement des collaborateurs en faveur du Développement Durable au travers de l'impact environnemental de nos collaborateurs</li> </ul> <p>La Stratégie Développement Durable est déployée dans la majorité des filiales de JCDecaux représentant 96% de son chiffre d'affaires en 2017. Cette stratégie est pilotée tout au long de l'année par la Direction du Développement Durable et de la Qualité, par les sponsors de chaque priorité stratégique, les Directions Opérationnelles et les correspondants développement durable dans les filiales. Les priorités et les objectifs fixés ainsi que les résultats obtenus sont analysés chaque trimestre. Une revue annuelle de l'avancement de la Stratégie est également réalisée par le Directoire.</p> <p>Pour accompagner la politique de réduction de ses impacts environnementaux et pour atteindre les standards internationaux les plus élevés en matière de préservation de l'environnement, JCDecaux encourage le déploiement de la certification ISO 14001 dans les pays du Groupe.</p> <p>14 pays du Groupe sont certifiés ISO 14001 à fin 2017: l'Espagne (depuis 2003), la Norvège (depuis 2006), la France (depuis 2007), l'Italie (depuis 2007), le Portugal (depuis 2007), le Royaume-Uni (depuis 2008), la Finlande (depuis 2010), l'Irlande (depuis 2011), les Pays-Bas (depuis 2011), la Belgique (depuis 2012), les Etats-Unis (depuis 2013), l'Australie (depuis 2014), le Danemark (depuis 2014) et la Hongrie (depuis 2014) représentant près de 52% du chiffre d'affaires de JCDecaux. Quatre de ces pays (France, Norvège, Etats-Unis et Royaume-Uni) ont déjà validé leur passage à la version 2015 de la norme.</p>
---	---

<sup>3</sup> L'ensemble des données environnementales présentées ci-dessous sont issues du reporting extra-financier avec un taux de couverture de 98% du CA

<p>Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement</p>	<p>La majorité des priorités de la stratégie Développement Durable intègre des mesures de formation, dont certaines sont directement liées à la préservation de l'environnement. Ainsi, la priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Réduire nos consommations énergétiques », prévoit notamment la formation du personnel disposant d'un véhicule de l'entreprise à l'éco-conduite</li> <li>• « Renforcer le développement durable dans la Politique Achat », prévoit la formation des acheteurs et des personnes en charge des achats à l'intégration du développement durable dans la gestion des fournisseurs et des achats</li> <li>• « Favoriser l'engagement des collaborateurs du Groupe en faveur du développement durable » prévoit <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la formation de l'Executive Management au développement durable</li> <li>○ la mise en place dans chaque pays du Groupe d'un programme de sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales à destination des collaborateurs de JCDecaux, pour les inciter à adopter des gestes simples et concrets au quotidien pour limiter les consommations de papier, d'eau et d'énergie et participer ainsi à l'engagement environnemental du Groupe.</li> <li>○ la sensibilisation au Développement Durable des collaborateurs de JCDecaux équipés d'un ordinateur via trois modules de formation en e-learning sur : « le développement durable : nouveau vecteur de la création de valeur », « la stratégie Développement Durable de JCDecaux » et «Le déploiement de la Stratégie Développement Durable et vos moyens d'action». Ces modules ont été déployés en France et mis à la disposition des filiales fin 2016.</li> </ul> </li> </ul> <p>En France, le programme interne de sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques environnementales, appelé programme Ecoreflex, a été mis en place en 2006, au moyen d'un site intranet dédié et interactif, de communiqués et d'affiches spécifiques. Ce programme a été renforcé en 2014 avec un nouveau site Intranet dédié et par la création d'une communauté Bee (réseau social entreprise) spécifique à ce programme et accessible aux différents pays du Groupe où le programme est en cours de déploiement conformément à la Stratégie Développement Durable.</p>
<p>Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions</p>	<p>Se référer à la partie 2.1.10 du Rapport de gestion, «RISQUES ENVIRONNEMENTAUX»</p>
<p>Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours</p>	<p>JCDecaux n'a pas identifié de risques en matière d'environnement susceptibles d'être provisionnés dans les comptes au 31 décembre 2017. Se référer à la partie 2.1.10 du Rapport de gestion, «RISQUES ENVIRONNEMENTAUX»</p>

b) Pollution	
Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	JCDecaux évolue dans le secteur de la communication extérieure où il exerce trois activités que sont le mobilier urbain, la publicité dans les transports et l'affichage grand format. Les risques environnementaux liés à l'activité du Groupe sont donc limités (un site ICPE soumis à déclaration). Le Groupe ne possède pas d'activité de production. Les colles utilisées par JCDecaux dans le cadre de son activité ont un impact très limité sur l'environnement. JCDecaux n'utilise pas d'encres dans le cadre de ses activités puisque les impressions d'affiches publicitaires sont effectuées par les imprimeurs à la demande des annonceurs. Au vu de ces éléments, JCDecaux n'a pas développé de mesures spécifiques sur ces sujets.
Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Etant donné la nature diffuse de l'activité du Groupe, les nuisances sonores liées à son activité sont limitées. Néanmoins, des études ont été menées par la Direction des Etudes de JCDecaux et ont permis l'intégration de composants silencieux lors de la conception des mobiliers urbains, afin de garantir la tranquillité des riverains. JCDecaux est conforme au décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage et modifiant le code de la santé publique. Les mobiliers récupérateurs de verre sont insonorisés pour veiller à la tranquillité du voisinage.
c) i. Economie Circulaire - Prévention et gestion des déchets	
Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	<p>L'une des priorités environnementales de la Stratégie Développement Durable est de réduire nos impacts environnementaux et notamment de réduire la quantité de déchets produits et d'améliorer leur recyclage. Trois priorités ont ainsi été définies :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le papier : qui est au cœur du métier de JCDecaux. Des mesures visant à optimiser sa consommation (privilégier l'usage de papier labellisé type PEFC, FSC) et améliorer son recyclage sont mises en place au niveau des filiales.</li> <li>2. Le plastique : Le PVC est couramment utilisé dans les toiles événementielles. La recherche de solutions alternatives à son utilisation et des mesures visant à intensifier son recyclage sont mises en place au niveau des filiales.</li> <li>3. Autres déchets (verre, déchets électriques et électroniques (DEEE)... ) : JCDecaux s'est fixé l'objectif de renforcer la gestion de ses déchets pour réduire les quantités générées et augmenter la part des déchets triés et recyclés, notamment des DEEE.</li> </ol> <p>JCDecaux voit dans la maîtrise de ses impacts environnementaux, sa contribution à la préservation des ressources naturelles, mais également un levier d'innovation sur les matières utilisées, les produits développés et les processus mis en place.</p> <p>En plus de ces mesures, JCDecaux continue de réaliser via la Direction des Études, les analyses de cycle de vie des mobiliers. Les analyses de cycle de vie permettent d'éco-concevoir les mobiliers, et notamment de choisir des matériaux qui intègrent des critères de durabilité et de recyclabilité pour réduire les quantités de matières premières utilisées et la quantité de déchets générés.</p> <p>Durant toutes les phases du cycle de vie des mobiliers, un tri sélectif des déchets est effectué au niveau des sites du Groupe selon les réglementations en vigueur dans chaque pays et selon les filières de recyclage et de valorisation disponibles, notamment pour la récupération des affiches, des tubes fluorescents, des déchets d'emballage, du fer, de l'aluminium, du verre et des gravats.</p> <p>Par ailleurs, les mobiliers JCDecaux sont conçus pour une durée de vie supérieure à 20 ans, ce qui permet au Groupe de valoriser ses mobiliers en les rénovant en fin de contrat pour les réinstaller à l'occasion d'un nouveau contrat avec l'accord du client. La rénovation des mobiliers et la réutilisation des composants en bon état permettent de minimiser la consommation de matières premières et de réduire la production de déchets.</p>

	<p><b>Quantité totale de déchets générés</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><b>en tonnes</b></th> <th><b>2015</b></th> <th><b>2016</b></th> <th><b>2017</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total déchets générés*</td> <td>22 508</td> <td>21 649</td> <td>21 937</td> </tr> <tr> <td>% déchets triés pour recyclage**</td> <td>59,3%</td> <td>61,6%</td> <td>64,1%</td> </tr> </tbody> </table> <p>*Les déchets dangereux ne représentent que 0,8% du total des déchets générés. **Le taux de recyclage comprend à la fois le recyclage et d'autres formes de valorisation.</p> <p>L'augmentation du volume de déchets générés est principalement due à l'intégration des activités d'Outfront au Mexique et au démantèlement de mobiliers grand-format aux Pays-Bas. Dans le même temps, le taux de recyclage augmente et passe à 64% (vs. 62% en 2016) principalement grâce aux pays du Groupe ayant déployé la Stratégie Développement Durable dont le taux de recyclage des déchets atteint 66% en 2017.</p>	<b>en tonnes</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	Total déchets générés*	22 508	21 649	21 937	% déchets triés pour recyclage**	59,3%	61,6%	64,1%																
<b>en tonnes</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>																										
Total déchets générés*	22 508	21 649	21 937																										
% déchets triés pour recyclage**	59,3%	61,6%	64,1%																										
Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	JCDecaux évolue dans le secteur de la communication extérieure où il exerce trois activités que sont le mobilier urbain, la publicité dans les transports et l'affichage grand format. L'impact environnemental du Groupe lié au gaspillage alimentaire est donc extrêmement faible et limité aux quelques restaurants d'entreprises dans le Groupe.																												
c) ii. Economie Circulaire - Utilisation durable des ressources																													
Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4"><b>Consommation d'eau</b></th> </tr> <tr> <th><b>en m3</b></th> <th><b>2015</b></th> <th><b>2016</b></th> <th><b>2017</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Consommation d'eau</td> <td>137 035</td> <td>151 301</td> <td>157 794</td> </tr> <tr> <td>Consommation d'eau de pluie</td> <td>6 064</td> <td>4 524</td> <td>3 641</td> </tr> <tr> <td>Consommation d'eau totale</td> <td>143 098</td> <td>155 825</td> <td>161 435</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'augmentation du volume total d'eau consommée est principalement due à l'intégration des activités de Top media au Panama et à des augmentations exceptionnelles en Espagne (fuite d'eau et fort besoin d'arrosage d'espaces verts) et en France (chantier de nettoyage sur des sites principaux).</p> <p><b>Capacité installée de récupération d'eau de pluie</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><b>En m3</b></th> <th><b>2015</b></th> <th><b>2016</b></th> <th><b>2017</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Groupe</td> <td>804</td> <td>785</td> <td>919</td> </tr> </tbody> </table> <p>JCDecaux évolue dans le secteur de la communication extérieure où il exerce trois activités que sont le mobilier urbain, la publicité dans les transports et l'affichage grand format. Les impacts environnementaux sur les réserves en eau sont très limités et à ce titre, n'ont pas nécessité d'études sur les contraintes locales en matière d'approvisionnement en eau.</p> <p>L'eau est essentiellement utilisée dans le cadre du nettoyage des mobiliers urbains lors de la phase d'exploitation et pour l'usage domestique des salariés.</p> <p>JCDecaux poursuit sa politique pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réduire ses consommations d'eau,</li> <li>• étendre sa capacité de récupération d'eau de pluie.</li> </ul> <p>Les méthodes de lavage des mobiliers et des véhicules sont revues régulièrement pour réduire la quantité d'eau nécessaire tout en assurant une qualité de lavage élevée. JCDecaux utilise deux modes de récupération d'eau de pluie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'eau de pluie récupérée dans les agences et collectée dans des cuves,</li> <li>• l'eau de pluie collectée dans les mobiliers via des récupérateurs d'eau de pluie.</li> </ul>	<b>Consommation d'eau</b>				<b>en m3</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	Consommation d'eau	137 035	151 301	157 794	Consommation d'eau de pluie	6 064	4 524	3 641	Consommation d'eau totale	143 098	155 825	161 435	<b>En m3</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	Groupe	804	785	919
<b>Consommation d'eau</b>																													
<b>en m3</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>																										
Consommation d'eau	137 035	151 301	157 794																										
Consommation d'eau de pluie	6 064	4 524	3 641																										
Consommation d'eau totale	143 098	155 825	161 435																										
<b>En m3</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>																										
Groupe	804	785	919																										

		<p>L'eau collectée dans les cuves par les agences est transférée dans les réservoirs des véhicules des agents d'entretien pour le lavage des mobiliers urbains. Les propriétés de l'eau de pluie, naturellement déminéralisée, permettent de réduire l'usage des produits détergents et la quantité d'eau nécessaire à chaque entretien, garantissant ainsi une réduction de l'impact environnemental.</p> <p>Par ailleurs, le Groupe évalue systématiquement la possibilité d'inclure des récupérateurs d'eau de pluie dans ses mobiliers. L'installation de collecteurs d'eau dans les colonnes d'affichage et dans les nouveaux sanitaires permettent de réduire la consommation d'eau potable utilisée.</p>																																																
<p>Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation</p>	<p>JCDecaux n'a pas d'activité de production mais de conception et dans certains cas d'assemblage de ses mobiliers. La politique d'écoconception menée par JCDecaux a permis de réduire la consommation énergétique et d'optimiser la recyclabilité des mobiliers.</p> <p>Les standards d'éclairage du Groupe sont mis à jour régulièrement pour prendre en compte les dernières innovations disponibles sur le marché, testées et validées par notre Bureau d'Etudes. L'intégration systématique de la technologie d'éclairage LED dans les mobiliers analogiques* (pour les nouveaux contrats et les renouvellements de contrats) permet d'améliorer la qualité d'éclairage de nos mobiliers tout en réduisant leur consommation énergétique. A titre d'exemple, la consommation électrique d'un mobilier 2m<sup>2</sup> a diminué de près de 70% grâce à la technologie LED par rapport à un éclairage avec tubes fluorescents ballasts ferromagnétiques, technologie utilisée historiquement dans les mobiliers. En couplant à la technologie LED un système de modulation de la puissance, la réduction des consommations électriques est encore plus substantielle.</p> <p>La politique d'écoconception permet aussi de réduire l'impact des mobiliers en fin de vie grâce à l'utilisation de matériaux recyclables tels que le verre, le bois ou l'acier. Par exemple les abribus installés à Copenhague depuis juillet 2016 sont recyclables à 100%.</p> <p><i>*à l'exception des Seniors</i></p>																																																	
<p>Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4"><b>Consommation d'électricité</b></th> </tr> <tr> <th><b>en MWh</b></th> <th><b>2015</b></th> <th><b>2016</b></th> <th><b>2017</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mobiliers</td> <td>605 372</td> <td>653 335</td> <td>682 812</td> </tr> <tr> <td>Bâtiments</td> <td>23 064</td> <td>25 667</td> <td>25 709</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>628 436</b></td> <td><b>679 001</b></td> <td><b>708 521</b></td> </tr> <tr> <td><b>Dont % d'électricité d'origine renouvelable</b></td> <td><b>37%</b></td> <td><b>47%</b></td> <td><b>54%</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>Les consommations électriques du Groupe sont en hausse de 4% en 2017 par rapport à 2016 principalement du fait de l'augmentation des consommations électriques des mobiliers liées à l'élargissement du périmètre de reporting. A périmètre constant, la consommation électrique augmente seulement de 2%.</p>	<b>Consommation d'électricité</b>				<b>en MWh</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	Mobiliers	605 372	653 335	682 812	Bâtiments	23 064	25 667	25 709	<b>Total</b>	<b>628 436</b>	<b>679 001</b>	<b>708 521</b>	<b>Dont % d'électricité d'origine renouvelable</b>	<b>37%</b>	<b>47%</b>	<b>54%</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4"><b>Consommation énergétique</b></th> </tr> <tr> <th><b>en MWh</b></th> <th><b>2015</b></th> <th><b>2016</b></th> <th><b>2017</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mobiliers</td> <td>605 372</td> <td>653 335</td> <td>682 812</td> </tr> <tr> <td>Bâtiments</td> <td>44 484</td> <td>47 658</td> <td>49 201</td> </tr> <tr> <td>Véhicules</td> <td>114 813</td> <td>120 104</td> <td>117 283</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>764 668</b></td> <td><b>821 096</b></td> <td><b>849 296</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>Les consommations énergétiques de JCDecaux résultent pour 80% des consommations d'électricité des mobiliers. L'augmentation de 3% (vs 2016) des consommations énergétiques résulte donc la croissance des consommations électriques des mobiliers du fait de l'élargissement du périmètre de reporting. La baisse des consommations énergétiques des véhicules résulte principalement de l'amélioration continue de la flotte de véhicule et de l'effort soutenu de formation des agents à l'éco-conduite.</p>	<b>Consommation énergétique</b>				<b>en MWh</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	Mobiliers	605 372	653 335	682 812	Bâtiments	44 484	47 658	49 201	Véhicules	114 813	120 104	117 283	<b>Total</b>	<b>764 668</b>	<b>821 096</b>	<b>849 296</b>
<b>Consommation d'électricité</b>																																																		
<b>en MWh</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>																																															
Mobiliers	605 372	653 335	682 812																																															
Bâtiments	23 064	25 667	25 709																																															
<b>Total</b>	<b>628 436</b>	<b>679 001</b>	<b>708 521</b>																																															
<b>Dont % d'électricité d'origine renouvelable</b>	<b>37%</b>	<b>47%</b>	<b>54%</b>																																															
<b>Consommation énergétique</b>																																																		
<b>en MWh</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>																																															
Mobiliers	605 372	653 335	682 812																																															
Bâtiments	44 484	47 658	49 201																																															
Véhicules	114 813	120 104	117 283																																															
<b>Total</b>	<b>764 668</b>	<b>821 096</b>	<b>849 296</b>																																															

	<p>En 2017, la couverture par de l'électricité d'origine renouvelable (incluse dans les contrats des fournisseurs ou achat de certificats garantissant l'origine renouvelable de l'électricité) des consommations électriques totales du Groupe a atteint 54% conformément à l'objectif d'augmentation progressive de l'achat de ce type d'électricité pour atteindre 100% en 2022. Sur le périmètre des pays ayant déployé la Stratégie Développement Durable, ce taux atteint 56%.</p>	
	<p>JCDecaux a mis en place des mesures environnementales ambitieuses pour réduire les consommations énergétiques du Groupe. Les mesures adoptées concernent nos trois usages énergétiques: les mobiliers, les véhicules et les bâtiments.</p> <p>La consommation électrique des mobiliers étant le principal impact environnemental du Groupe (80% des consommations énergétiques), sa réduction constitue l'axe prioritaire de travail. La Direction des Etudes de JCDecaux travaille ainsi en particulier à l'optimisation de la performance énergétique des nouveaux mobiliers et des mobiliers du parc existant. L'un des principaux leviers de réduction de la consommation électrique des mobiliers concerne les systèmes d'éclairage (cf. paragraphe « Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation »).</p> <p>Le deuxième axe concerne les consommations énergétiques des véhicules, qui constituent le 2ème impact environnemental du Groupe. Pour les réduire, des mesures sont mises en place dans l'ensemble du Groupe et concernent aussi bien les véhicules que les utilisateurs de ces véhicules :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La formation des conducteurs de véhicules JCDecaux à l'éco-conduite</li> <li>- L'adoption de nouvelles règles lors des renouvellements des flottes de véhicules favorisant les véhicules les plus écologiques.</li> </ul> <p>Le 3ème axe concerne la consommation énergétique des immeubles, bureaux et entrepôts de JCDecaux. Le Groupe a adopté une série de mesures pour réduire la consommation énergétique des bâtiments.</p> <p>En complément de ces actions, le Groupe poursuit sa politique d'achat d'électricité d'origine renouvelable dont l'objectif est de couvrir 100% des consommations électriques par de l'électricité d'origine renouvelable d'ici 2022. A ce jour, 54% des consommations électriques de JCDecaux sont couvert par de l'électricité d'origine renouvelable. Les certificats garantis d'origine achetés répondent à un cahier des charges définissant des critères qualitatifs stricts, élaboré par la Direction du Développement Durable et Qualité du Groupe.</p> <p>Le recours aux énergies renouvelables passe également par le développement de mobiliers innovants. JCDecaux propose d'intégrer des énergies renouvelables pour alimenter ses mobiliers avec des panneaux solaires. En 2017, 3250 mobiliers bénéficient de cette technologie dans le monde, comparé à 2167 en 2016. Une augmentation principalement due à l'installation des téléphones In Focus au Royaume-Uni et des abris de New York aux Etats-Unis.</p>	
Utilisation des sols	<p>JCDecaux a très peu d'impact sur les sols compte tenu de son activité, exclusivement urbaine. De plus, l'emplacement de l'implantation des mobiliers est décidé par les clients (collectivités, sociétés de transport...).</p>	

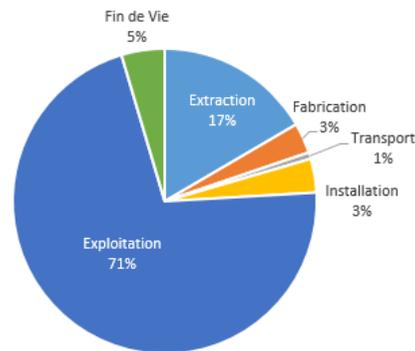
d) Changement climatique

Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit

JCDecaux s'appuie sur son expertise interne en termes d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) pour déterminer les postes significatifs d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES). Le Bureau d'Etudes de JCDecaux réalise les ACV des mobiliers à l'aide du logiciel SimaPro, référent dans ce domaine et qui s'appuie sur des bases de données mondiales mises à jour régulièrement.

Les mobiliers sont classés par famille : abribus, Mobiliers Urbains Publicitaires et d'Information 2m<sup>2</sup> (MUPI), mobiliers grand formats (Seniors), Vélos en Libre-Service (VLS), écrans digitaux, etc. JCDecaux se concentre sur les familles de mobiliers dites « en exploitation », c'est-à-dire les mobiliers qui consomment de l'électricité et/ou nécessitent de l'entretien et/ou un affichage. Ce type de mobilier représente 55% du total des mobiliers. Le reste des mobiliers présente un impact environnemental limité (exemples : bancs, signalisation,...).

Les ACV réalisées portent sur au moins un mobilier des 6 familles\* de mobiliers les plus répandues en exploitation. Ces familles couvrent 74% du total des mobiliers en exploitation. Ces travaux\*\*, résumés dans le graphique ci-dessous, permettent de mieux comprendre la répartition des émissions de GES sur le cycle de vie des mobiliers :



\*abribus, mupis 2m<sup>2</sup>, senior, écrans LCD 2m<sup>2</sup>, vélo en livre service et sanitaires  
 \*\*impact GES pondéré du nombre de mobiliers par famille, utilisation d'un facteur d'émission monde pour l'électricité afin que les émissions soient représentatives de l'ensemble des implantations du groupe

La phase d'exploitation représente 71% des émissions de l'ensemble du cycle de vie. Cette phase comprend l'affichage, l'entretien et la maintenance, y compris les consommations énergétiques des véhicules et l'électricité pour le fonctionnement des mobiliers. Dans cette phase, la consommation électrique des mobiliers est le poste le plus significatif. Fort de ce constat, JCDecaux a défini des plans d'action visant à réduire les émissions de GES liées aux consommations énergétiques des mobiliers et des véhicules dans le cadre de sa Stratégie Développement Durable.

La phase d'extraction représente 17% des émissions. Cette phase comprend l'extraction et la production de la matière première (acier, verre,...). Sur cette phase, JCDecaux a des leviers d'actions limités compte-tenu des exigences que nous nous fixons quant à la sécurité, au design, et à la qualité de nos produits et services. Pour autant, JCDecaux promeut la possibilité et la nécessité de la rénovation à neuf des mobiliers en fin de contrat pour allonger leur durée d'usage et ainsi, proposer leur réutilisation dans le cadre de nouveaux marchés (quand cela est autorisé). Cette pratique permet ainsi de réduire significativement les impacts environnementaux et notamment les émissions de GES liées aux phases d'extraction de matière première et de fabrication de nouvelles pièces puisqu'un mobilier peut ainsi avoir plusieurs vies et garantir une qualité de service pendant 30 ans environ.

La phase de fabrication (3% des émissions), correspond à la transformation de la matière première en composants pour nos mobiliers. Le transport (1% des émissions) est calculé entre le lieu de fabrication et le lieu d'installation. La phase d'installation (3% des émissions) inclut les impacts liés à l'installation des mobiliers sur site (terrassement, pose, scellement, finition du sol). Le processus de fin de vie des mobiliers et des consommables représente 5% des émissions.

Notre démarche d'écoconception de nos mobiliers permet de développer des produits en anticipant la séparabilité des matériaux et donc d'augmenter leur recyclabilité en fin de vie. JCDecaux utilise principalement des matériaux recyclables qui lorsqu'ils sont recyclés permettent d'éviter les émissions liées aux extractions de matières premières. Les études réalisées montrent que cela permettrait d'éviter l'équivalent de 14% des émissions sur l'ensemble du cycle de vie.

	<p>Détail des émissions de JCDecaux par source et par scope :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>(en t eq. CO2)</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mobiliers*</td> <td>128 510</td> <td>110 945</td> <td>106 165</td> </tr> <tr> <td>Véhicules</td> <td>28 278</td> <td>29 574</td> <td>28 908</td> </tr> <tr> <td>Bâtiments*</td> <td>8 861</td> <td>9 368</td> <td>9 491</td> </tr> <tr> <td>Total des émissions*</td> <td>165 649</td> <td>149 887</td> <td>144 563</td> </tr> <tr> <td>Emissions déduites liées à l'achat d'électricité d'origine renouvelable</td> <td>84 407</td> <td>109 460</td> <td>128 321</td> </tr> <tr> <td>Scope 1</td> <td>31 772</td> <td>33 278</td> <td>32 723</td> </tr> <tr> <td>Scope 2</td> <td>133 877</td> <td>116 609</td> <td>111 840</td> </tr> </tbody> </table> <p>*Après prise en compte de l'achat d'électricité d'origine renouvelable</p> <p>**Scope 1 : Somme des émissions directes, induites par la combustion d'énergies fossiles (essence, gaz naturel, fuel, etc.) de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.</p> <p>***Scope 2 : Somme des émissions indirectes induites par l'achat d'électricité et par le chauffage urbain. Les facteurs d'émission par pays publiés par l'IEA (International Energy Agency) sont utilisés pour calculer les émissions, desquelles sont déduites les émissions couvertes par des certificats d'origine renouvelable (approche dite « market-based »).</p>	(en t eq. CO2)	2015	2016	2017	Mobiliers*	128 510	110 945	106 165	Véhicules	28 278	29 574	28 908	Bâtiments*	8 861	9 368	9 491	Total des émissions*	165 649	149 887	144 563	Emissions déduites liées à l'achat d'électricité d'origine renouvelable	84 407	109 460	128 321	Scope 1	31 772	33 278	32 723	Scope 2	133 877	116 609	111 840	<p>Le total des émissions de gaz à effet de serre résultant des activités de JCDecaux continue de baisser en 2017 principalement grâce à la politique d'achat électricité d'origine renouvelable qui couvre 54% des consommations électriques en 2017 (vs. 47% en 2016).</p> <p>Hors déduction des émissions de CO2 liées à l'achat d'électricité d'origine renouvelable, les émissions totales brutes du Groupe (dites « location-based ») seraient de 272 885 teqCO2 et auraient augmenté de 5% principalement du fait de l'élargissement du périmètre du Groupe.</p> <p>La réduction des émissions de gaz à effet de serre passe par la diminution des consommations énergétiques. JCDecaux a donc décidé de mettre en place des mesures environnementales ambitieuses pour réduire les consommations énergétiques du Groupe dans le cadre de sa Stratégie Développement Durable (voir paragraphe précédent pour plus d'informations).</p>
(en t eq. CO2)	2015	2016	2017																															
Mobiliers*	128 510	110 945	106 165																															
Véhicules	28 278	29 574	28 908																															
Bâtiments*	8 861	9 368	9 491																															
Total des émissions*	165 649	149 887	144 563																															
Emissions déduites liées à l'achat d'électricité d'origine renouvelable	84 407	109 460	128 321																															
Scope 1	31 772	33 278	32 723																															
Scope 2	133 877	116 609	111 840																															
<p>Adaptation aux conséquences du changement climatique</p>	<p>Se référer à la partie 2.1.10 du Rapport de gestion, «RISQUES ENVIRONNEMENTAUX»</p>																																	
<p>e) Protection de la biodiversité</p>																																		
<p>Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité</p>	<p>JCDecaux a très peu d'impact sur la biodiversité compte tenu de son activité, exclusivement urbaine. Néanmoins, JCDecaux expérimente l'intégration de la biodiversité dans ses mobiliers pour ramener de la nature en ville et participe donc à la lutte contre la pollution atmosphérique, les îlots de chaleur urbains et l'artificialisation des sols. Ainsi, JCDecaux a mis en place des abris bus équipés de toits végétalisés dans plusieurs villes du monde dont Paris et Boston.</p>																																	

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
<p>JCDecaux est un Groupe implanté sur les 5 continents et dans plus de 75 pays. La gestion des ressources humaines est décentralisée au sein de chaque filiale, ce qui apporte au Groupe une grande flexibilité pour adapter au mieux son mode de fonctionnement selon le contexte et les réglementations locales, dans le respect des Chartes du Groupe.</p>	
a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	
En matière d'emploi et de développement régional	<p>La qualité des produits et services proposés au sein des villes et aéroports nécessite une grande variété de métiers et de compétences. JCDecaux est créateur d'emplois là où il s'implante et ainsi contribue au développement économique local. L'implantation dans de nombreuses villes dans chaque pays où le Groupe est présent permet un maillage important du territoire.</p> <p>Par exemple en France, plus de 90 sites couvrent l'ensemble du territoire pour les activités de maintenance, d'entretien et d'affichage des mobiliers et des systèmes de vélos en libre-service permettant la créations d'emplois locaux variés.</p>
Sur les populations riveraines ou locales	<p>Le modèle économique de JCDecaux consiste à fournir aux collectivités locales des produits et services comme le mobilier urbain haut de gamme. Leur installation et leur entretien pendant la durée du contrat sont financés par l'exploitation d'espaces publicitaires. Les collectivités et les riverains bénéficient ainsi de nombreux services destinés à faciliter leur quotidien comme les abris voyageurs, les sanitaires publiques, les systèmes de Vélo en Libre-Service ou encore les panneaux dédiés spécifiquement à la communication des collectivités.</p> <p>Ainsi, JCDecaux a mis en place des actions pour améliorer l'environnement urbain via :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La « dé-densification » du patrimoine par l'utilisation de panneaux déroulants ou d'écrans digitaux,</li> <li>- La création de mobiliers favorisant l'accessibilité pour tous,</li> <li>- La création de mobiliers aux concepts innovants et interactifs tels que les totems e-village proposant différents types de contenus comme l'agenda culturel de la ville, informations pratiques, déplacements, art de vivre, commerces etc.</li> <li>- L'intégration dans les mobiliers, d'expérimentations visant à ramener la biodiversité en ville via la végétalisation des toitures d'abribus.</li> </ul> <p>JCDecaux contribue également à sensibiliser des populations locales à la protection de l'environnement grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La création de mobiliers de collecte sélective de déchets : piles, verre, papier par exemple</li> <li>- L'affichage à titre gracieux de campagnes d'information en faveur de la protection de l'environnement</li> <li>- La réalisation d'affiches par la Direction des Arts Graphiques du Groupe pour aider les villes à communiquer avec leurs administrés.</li> </ul> <p>De nombreux thèmes sont abordés au travers de ces créations, tels que les commerces de proximité, le gaspillage de l'eau, les déjections canines et permettent de sensibiliser les passants et les automobilistes aux gestes responsables en lien avec le développement durable, la sécurité routière, ou encore la propreté dans la ville.</p> <p>Les contenus visuels publicitaires sont quant à eux soumis à une procédure de contrôle de conformité aux lois et réglementations applicables localement. En France, les visuels sont soumis à la Direction Juridique qui vérifie leur conformité avec les lois et réglementations en vigueur. Si un visuel est identifié par la Direction Juridique comme pouvant porter atteinte à la moralité ou à la sensibilité du public, le visuel est soumis à l'approbation du Comité de Déontologie de l'Affichage, composé des responsables des Directions Juridique, Marketing, Communication, Patrimoine, Commerce et Développement Durable et Qualité.</p> <p>Dans chaque filiale ce contrôle est également réalisé par un comité de contrôle de la publicité, ou par tout autre moyen garantissant une indépendance de jugement des critères de moralité et de bonnes mœurs. Les visuels abordant certains thèmes spécifiques (alcool, nudité-lingerie, violence, pornographie indirecte, vertus écologiques de produits, tabac...) sont examinés avec une attention particulière aux fins</p>

	<p>d'appréciation de conformité avec le contrat ou la concession, la réglementation applicable, les bonnes mœurs et l'image du Groupe.</p> <p>En 2017, 23 pays du Groupe sont dotés d'une procédure de contrôle des visuels prenant en compte la sensibilité du public lors de la validation des visuels publicitaires.</p> <p>Au total, 19 004 visuels ont fait l'objet d'une demande de retravail ou ont été refusés en 2017 du fait de non-conformité à la législation, à la Charte Ethique Groupe, ou de la possibilité du visuel à heurter certains publics (prise en compte de la sensibilité du public). 91% des visuels retravaillés ou refusés est due à la Chine. Parmi ces visuels, seulement 24 ont été refusés.</p>
b)	<p>Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines</p>
Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations	<p>La communication extérieure est un média qui touche un grand nombre de citoyens de par le monde et constitue un vecteur privilégié pour soutenir des efforts de sensibilisation. Depuis sa création, JCDecaux s'est engagé activement auprès de nombreuses associations humanitaires et caritatives au service de grandes causes telles que la lutte contre la maladie, la protection des populations les plus déshéritées, la préservation de l'environnement et la sécurité routière. Chaque année, le Groupe témoigne de son soutien en affichant gracieusement des faces publicitaires sur ses réseaux ou en mettant à disposition ses collaborateurs et véhicules.</p> <p>La réalisation des sanitaires automatiques à accès universel est un bon exemple d'une démarche participative impliquant tous les utilisateurs potentiels. La délégation parisienne de l'Association des Paralysés de France (APF) a remis à JCDecaux le "Prix de l'Autonomie 2011" pour la réalisation des sanitaires automatiques à accès universel de la ville de Paris dessiné par Patrick Jouin. La phase de conception détaillée du sanitaire a réuni dans une démarche participative la Mairie de Paris, les associations représentatives des personnes à mobilité réduite et déficientes visuelles, les équipes de JCDecaux et le designer Patrick Jouin. C'est cette collaboration inédite qui a permis d'aboutir à un modèle de sanitaire universel accessible à tous, récompensé par le « Prix Autonomie 2011 ».</p> <p>JCDecaux attache une très grande importance à la qualité des relations avec les clients des systèmes de Vélos en Libre-Service (VLS). Une cellule Médiation VLS France a ainsi été créée en 2011. L'objectif d'une médiation est de régler les litiges entre les usagers d'un service et une entreprise en favorisant le règlement à l'amiable de différends. La médiation VLS France JCDecaux fait partie de l'Association Nationale des Médiateurs. Cette cellule travaille en toute indépendance et impartialité conformément aux dispositions de la Charte de la Médiation de la Commission de la Médiation. Elle est composée d'un médiateur assisté d'une collaboratrice et couvre tous les systèmes VLS présents en France. Son rôle est de permettre de renouer le dialogue entre le client du système de Vélos Libre-Service et la société opératrice du groupe JCDecaux, Cyclocity. Prise en compte du contexte et des circonstances, écoute, esprit d'équité et gratuité sont les avantages d'une saisine du Médiateur par rapport à une procédure judiciaire.</p> <p><b><u>Bilan 2017 de la médiation en France</u></b></p> <p>Parmi les 782 saisines du médiateur en 2017, 544 dossiers ont été traités et clôturés, 67 sont en cours de traitement et 171 ont été redirigés vers les différents services compétents (assurance, centre relation clientèle, supervision, régulation).</p> <p><b>Enquête Qualité Médiation :</b> Suite à l'enquête de satisfaction menée en 2016 auprès d'usagers de VLS ayant eu recours au service de médiation dont les résultats ont montré que 79% des répondants étaient satisfaits du service de médiateur, une nouvelle enquête approfondie a été réalisée en 2017. Les résultats de cette étude seront disponibles dans le rapport de la Médiation VLS JCDecaux qui sera mis en ligne en octobre 2018.</p> <p><b>Transition Vélib' :</b> Le système de VLS parisien a changé d'exploitant à partir du 1er Janvier 2018. Les utilisateurs Vélib' conservent la possibilité de saisir le Médiateur VLS pour tous les trajets effectués jusqu'au 31 décembre 2017 jusqu'au 30 juin 2019.</p>

	<p><b>Médiation et justice restaurative</b></p> <p>Les mesures de réparation pénale, une alternative aux poursuites judiciaires : En 2017, 22 personnes mineures ont participé à l'initiative « tu casses, tu ré pares » dans le cadre de mesures de réparation pénale. Ces mesures mises en place dans le groupe depuis 2013 pour les mineurs et depuis 2016 pour les majeurs, couvrent en 2017 Vélib', Vélo'v et VélÔToulouse et permettent à des primo délinquants ayant commis des atteintes matérielles aux systèmes de VLS de JCDecaux, d'être accueillis dans les ateliers de Cyclocity®, pour y exécuter leur mesure sous forme de réparation de cycles. L'objectif de ces mesures est de poursuivre un but éducatif et pédagogique afin d'éviter les récidives et les situations de ruptures sociales. Au total, 246 jeunes ont été accueillis dans les ateliers Vélib' à Paris et Saint Denis depuis 2013, 23 jeunes dans l'atelier de Villeurbanne (Vélo'v) et 12 dans celui de Toulouse (VélÔToulouse). Cette initiative est un succès dans la mesure où le taux de récidive des jeunes est très faible, aux alentours de 11%.</p> <p>Les travaux d'intérêt général ou exécution d'une peine au profit de la collectivité : Une personne majeure a pu effectuer sa peine de Travaux d'Intérêt Général dans l'atelier de Toulouse grâce l'accord national qui a été signé à cet effet en janvier 2016.</p>
<p>Actions de partenariat ou de mécénat</p>	<p>En 2017, 30 pays du Groupe ont mis en place des actions de soutien en faveur de grandes causes, majoritairement dans les domaines de la protection de l'enfance, la santé, la recherche médicale, l'égalité des chances, la protection de l'environnement, la culture et d'autres domaines. Ces actions de soutien peuvent prendre la forme de dons de faces gracieuses, dons financiers, ou de mise à disposition de personnel ou de véhicules. Pour plus d'informations sur les thématiques soutenues veuillez consulter le Document de Référence.</p>
<p>c) Sous-traitance et fournisseurs</p>	
<p>Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux</p>	<p>Dans le cadre de sa stratégie développement durable, JCDecaux a renforcé l'intégration du développement durable dans sa Politique Achat pour développer des relations de confiance sur le long terme avec ses fournisseurs, aussi bien au niveau du Groupe que localement.</p> <p>Pour cela, une démarche en six étapes a été mise en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Classification des fournisseurs, au niveau du Groupe et au niveau de chaque pays et identification des fournisseurs dits clés*</li> <li>• Introduction et signature du nouveau Code de Conduite Fournisseur par chaque fournisseur</li> <li>• Formation des acheteurs aux achats et à l'intégration du développement durable dans les achats</li> <li>• Evaluation annuelle et audit une fois tous les 3 ans des fournisseurs</li> <li>• Pré-sélection des fournisseurs potentiels</li> <li>• Introduction de critères développement durable dans les appels d'offres</li> </ul> <p>Depuis 2014, la Direction des Achats Corporate s'appuie sur le Code de Conduite Fournisseur qui remplace la Charte Ethique Fournisseur. Le Code de Conduite Fournisseur intègre et encadre plus spécifiquement les attentes de JCDecaux vis-à-vis de ses fournisseurs sur les thématiques sociales, d'éthique, de santé-sécurité et d'environnement. Ce document, ainsi que tous les documents et spécifications techniques, sont consultables sur le site Extranet réservé aux fournisseurs.</p> <p>La réussite de l'intégration du développement durable dans la Politique Achat nécessite l'adhésion des personnes en charge des achats et l'intégration de nouvelles compétences au sein du métier d'acheteur. Ainsi, les acheteurs et les collaborateurs en charge des achats ont été formés aux achats responsables en 2016, via des formations présentiels en France et des formations en webinaires pour les acheteurs basés dans les filiales.</p> <p>*Tout fournisseur identifié comme stratégique du fait de son savoir-faire, sa qualité, et sa fiabilité ; et/ou il représente une part significative du total des achats ; et/ou il est difficilement remplaçable ; et/ou il pourrait engager la responsabilité de JCDecaux (risques sociaux et/ou environnementaux).</p>

<p>Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale</p>	<p>Chez JCDecaux les « sous-traitants » qui fournissent un service pour lequel JCDecaux a le savoir-faire en interne (ex : entretien de mobiliers, affichage, etc.) sont différenciés de nos « fournisseurs » qui produisent des biens et services pour lesquels JCDecaux n'a pas le savoir-faire (ex : production des sous-ensembles des mobiliers urbains). La politique de l'entreprise est donc de recourir au minimum à la sous-traitance et de sélectionner, d'encadrer et de contrôler les fournisseurs à travers une Politique Achats Responsables. Ainsi, les achats de mobiliers analogiques et digitaux, représentent le principal poste d'achat de l'entreprise.</p> <p>Pour s'assurer que ses fournisseurs sont performants et respectent la Politique Achat du Groupe, JCDecaux déploie son Code de Conduite des Fournisseurs et conduit des évaluations internes annuelles systématiques et un audit une fois tous les trois ans des fournisseurs. L'outil de notation annuelle, utilisé par la Direction des Achats Corporate pour mesurer les performances financières, qualité, logistiques, commerciales et ingénierie des principaux fournisseurs de JCDecaux intègre également des critères environnementaux, sociaux et de santé-sécurité. Cet outil permet ainsi d'identifier et de suivre l'efficacité et les axes de progrès des fournisseurs de JCDecaux. Cet outil a été revu fin 2017.</p> <p>La gestion du panel fournisseurs est complétée par un processus exigeant de sélection des fournisseurs potentiels, incluant des critères développement durable, pour s'assurer qu'ils atteignent les critères stricts fixés par JCDecaux.</p> <p>De plus, JCDecaux va introduire progressivement des critères développement durable dans les appels d'offres envoyés aux fournisseurs. Le pendant de cet ajout est l'introduction de critères développement durable dans l'évaluation des propositions renvoyées par les fournisseurs.</p>
<p>d) Loyauté des pratiques</p>	
<p>Actions engagées pour prévenir la corruption</p>	<p>Pour prévenir les risques de corruption, JCDecaux a mis en place des documents internes spécifiques. La Charte Ethique du Groupe énonce l'ensemble des règles à respecter dans la conduite des affaires pour opérer de façon responsable et durable vis-à-vis des collaborateurs, des clients et des fournisseurs, des collectivités locales et territoriales, ainsi que vis-à-vis des concurrents. Actualisée en 2014, la nouvelle édition de la Charte Ethique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaffirme l'engagement du Directoire et de l'ensemble du Groupe à s'opposer à toute forme de corruption,</li> <li>- prend en compte l'évolution des réglementations internationales en intégrant notamment le « UK Bribery Act »,</li> <li>- rend plus opérationnel les principes énoncés, avec notamment l'intégration d'un guide pratique à destination des collaborateurs dans la version non publique.</li> </ul> <p>La Charte Ethique prévoit également une procédure d'alerte à travers la saisine du Comité Ethique Groupe. Celle-ci permet à tout collaborateur d'une entité qui considère avoir un motif de réclamation lié à un comportement non-conforme aux valeurs sociales énoncées dans la Charte au sein de JCDecaux, d'informer la direction de JCDecaux, sans craindre de faire l'objet de mesures de représailles.</p> <p>Chaque nouveau collaborateur doit signer la Charte Ethique de JCDecaux à son arrivée dans le Groupe. En complément, une démarche a été entreprise en 2016 pour refaire signer électroniquement, par l'ensemble des collaborateurs identifiés comme pouvant exposer le Groupe à des risques éthiques, la Charte Ethique et la procédure sur l'engagement et la gestion des Conseils<sup>4</sup>.</p> <p>La Charte Ethique est complétée par une procédure sur l'engagement et la gestion des Conseils qui définit les règles applicables à l'engagement et à la gestion des parties tierces utilisées pour orienter, influencer, promouvoir, assister et soutenir le développement du Groupe. Cette procédure indique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les règles applicables préalables à l'engagement d'un Conseil notamment dans les pays à risque important de corruption</li> <li>- les règles applicables à la contractualisation</li> </ul>

<sup>4</sup> « Conseils » désignent ici l'ensemble des parties tierces utilisées pour orienter, influencer, promouvoir, assister et soutenir le développement stratégique du Groupe ou de toute entité du Groupe, ainsi que celui de son chiffre d'affaires ou de son positionnement marketing.

	<p>Dans le but d'améliorer la compréhension par les collaborateurs des principes de la Charte Ethique et de la procédure sur l'engagement et la gestion des Conseils et pour prévenir les risques de corruption, une formation a été déployée en 2016 en e-learning. Cette formation est obligatoire pour tous les collaborateurs identifiés comme pouvant exposer le Groupe à des risques éthiques.</p> <p>L'ensemble des thèmes énoncés dans la Charte Ethique et la procédure sur l'engagement et la gestion des Conseils fait l'objet d'un suivi par la Direction de l'audit interne et est intégré dans le management des risques.</p>
<p>Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs</p>	<p>La qualité du service et des équipements ont fait la renommée de JCDecaux depuis toujours et constitue une des valeurs fondamentales du Groupe. JCDecaux possède sa propre Direction des Etudes située à Plaisir en région parisienne. Certifiée ISO 9001, la Direction des Etudes garantit la conception de produits respectant l'ensemble des normes d'accessibilité et de sécurité applicables ainsi que les homologations nécessaires (notamment Homologation CE). Pour cela, le Bureau d'études de JCDecaux dispose d'une variété d'outils lui permettant d'intégrer différents critères tels que la résistance, la performance ou encore le design, lors de la conception de ses mobiliers. De nombreux tests sont réalisés comme par exemple la simulation numérique du comportement du mobilier par rapport à des hypothèses types : températures, déformation, flux... L'ensemble des travaux d'étude et de conception font l'objet de revues de conception et de tests ainsi que de contrôle qualité à chaque étape du cycle de production, garantissant ainsi des produits de grande qualité, sans dangers pour les consommateurs. JCDecaux intègre également des conditions d'utilisations exceptionnelles de ses produits, par exemple la résistance à l'effondrement pour prévenir, dans l'éventualité où des personnes décideraient de monter sur le toit d'un abri-voyageurs.</p> <p>Afin d'assurer la sécurité des usagers des systèmes de Vélos en Libre-Service (VLS), les vélos bénéficient donc de contrôles de qualité opérés par la Direction des Etudes lors de la fabrication. Pendant leur phase d'utilisation, les vélos sont contrôlés et entretenus deux fois par semaine par les techniciens cycles sur le terrain. Lorsque cela est nécessaire, les vélos sont également réparés à l'atelier par des mécaniciens cycles. Les freins sont remplacés préventivement tous les 24 mois, et les gaines et câbles tous les 6 mois. Les mécaniciens et techniciens sont formés dans l'atelier école de Cyclocity. Chaque nouvel entrant dans l'entreprise bénéficie d'un cursus de formation qui varie entre 1 à 3 semaines, puis d'un cycle de validation des compétences au fur et à mesure de son apprentissage.</p> <p>Cyclocity mène également des opérations ponctuelles de sensibilisation des utilisateurs de systèmes de Vélo en Libre-Service sur la sécurité routière. Depuis 2014, JCDecaux organise des événements pour initier les plus jeunes à la pratique du vélo. Durant ces événements des petits vélos conçus par JCDecaux sont mis à la disposition des enfants qui sont invités à se familiariser avec le code de la route sur circuit fermé. En 2017, ces événements ont été déployés à Paris, Marseille, Lyon, Nantes, Besançon, Mulhouse et Nancy.</p>
<p>e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme</p>	
<p>Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme</p>	<p>JCDecaux a développé, en complément de la Charte Ethique, la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales du Groupe, s'appliquant à JCDecaux SA et toutes les sociétés contrôlées par le Groupe. L'objectif de cette Charte est d'assurer un socle commun de valeurs sociales pour le Groupe, en renforçant la protection des droits fondamentaux des salariés de JCDecaux et en réaffirmant l'engagement du Groupe en faveur des Droits de l'Homme.</p> <p>La Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales du Groupe s'inspire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations-Unies, des Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et des Principes Directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique. Les droits énoncés dans la Charte incluent les huit Conventions Fondamentales de l'OIT, ainsi que les droits des salariés en matière de santé et de sécurité, de temps de travail et de congés payés.</p> <p>Un membre du Directoire de JCDecaux a la responsabilité directe de la diffusion, à travers le Groupe, de la Charte des Valeurs Sociales Fondamentales et des valeurs qu'elle véhicule. Le management local de chaque pays où JCDecaux est présent est responsable du respect et de l'application des principes et des normes énoncés dans la Charte.</p>

	<p>Ainsi en 2012, JCDecaux a diffusé la Charte Internationale des Valeurs Sociales Fondamentales du Groupe dans l'ensemble de ses filiales, accompagnée d'un guide précisant les modalités de déploiement de la Charte :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La mise à disposition de la Charte sur l'Intranet local</li><li>• La remise de la Charte en même temps que la Charte Ethique aux nouveaux salariés</li><li>• La diffusion de la Charte à l'ensemble des salariés</li></ul> <p>En 2017, les pays ayant déployé la Charte représentent 98% des ETP du Groupe.</p> <p>L'évaluation de la conformité des pratiques locales avec les principes énoncés dans la Charte est présentée dans la partie Promotion et respect des stipulations des Conventions Fondamentales de l'OIT.</p>
--	--

## NOTE METHODOLOGIQUE

Le **reporting extra-financier**, réalisé sous la responsabilité de la Direction du Développement Durable et de la Qualité (hors données sur les effectifs), permet à JCDecaux de suivre un ensemble de données environnementales et sociales. Ce reporting, en place depuis plusieurs années au sein du Groupe, est revu annuellement afin de renforcer sa pertinence au regard des meilleurs référentiels reconnus internationalement tels que le GRI ou la norme ISO 26000 et répondre aux obligations de la loi française dite loi Grenelle II.

Pour la collecte et la compilation des données, JCDecaux s'est équipé en 2010 d'un logiciel de reporting, permettant de recueillir et d'analyser les données environnementales et sociales des filiales du Groupe de façon plus rapide et sécurisée. Les données une fois consolidées fournissent des indicateurs de performance extra-financière, permettant de piloter les engagements de développement durable du Groupe dans le temps.

### Périmètre de reporting

L'ensemble des activités du groupe, l'affichage, le mobilier urbain et le transport, sont intégrées au périmètre du reporting extra-financier. Ce dernier n'inclut pas en revanche les activités des fournisseurs et des sous-traitants.

La Direction du Développement Durable et de la Qualité définit le périmètre couvert par le processus de reporting des données extra-financières sur la base :

- du périmètre de consolidation transmis semestriellement par la Direction Financière, et qui englobe JCDecaux SA et les filiales intégrées de manière globale ou proportionnelle. Les filiales mises en équivalence sont exclues du champ de collecte;
- de critères liés à la taille de certaines sociétés du Groupe. Au sein des données sociales, seules les données « **Effectifs** » (ETP) sont directement issues du processus de reporting des données financières du Groupe et couvrent ainsi 100 % du Groupe.

Chaque pays ou société du Groupe est autonome sur les moyens mis en œuvre pour collecter les informations demandées dans les campagnes de saisie ; certains pays ou sociétés étant amenés à consolider des données en provenance de plusieurs sites ou de plusieurs sociétés. Chaque année, chaque pays ou société précise le périmètre de reporting couvert par les données reportées en précisant les filiales concernées.

Il est ainsi établi un taux de couverture des indicateurs par rapport au périmètre global du Groupe. Ce taux de couverture est précisé au regard des indicateurs publiés.

### Variations de périmètre

Les variations de périmètre sont liées à des créations, des acquisitions, des cessions ou des liquidations de filiales. La revue du périmètre est réalisée chaque année sur la base du périmètre financier.

### Période de reporting

Les campagnes de collecte sont menées trimestriellement pour les indicateurs et les entités les plus contributeurs et annuellement pour les autres indicateurs et entités. La mise en place de campagnes trimestrielles permet d'inciter les filiales les plus importantes à collecter les données au fil de l'eau et ainsi rendre plus fiables et régulières les informations remontées et donc d'éviter les omissions.

### Référentiel de remontée des données

La liste des indicateurs couverts dans le reporting développement durable est disponible au sein de l'outil de reporting de JCDecaux. Les définitions, les méthodologies de calcul et les données sources sont également disponibles dans cet outil ainsi que dans un référentiel formalisé.

### Consolidation et contrôles internes

La Direction du Développement Durable et de la Qualité réalise des contrôles de cohérence sur les données, incluant notamment la comparaison avec les données des campagnes précédentes. Les écarts jugés significatifs font l'objet d'analyses. Les incohérences et erreurs relevées sont revues avec les pays et le cas échéant corrigées.

Les données sociales et environnementales sont consolidées sur la base des règles de consolidation comptables. 100 % de la valeur des indicateurs sociaux et environnementaux sont consolidés quand les sociétés sont consolidées en intégration globale ; la valeur des indicateurs sociaux et environnementaux sont consolidés proportionnellement quand les sociétés sont consolidées en intégration proportionnelle.

## **Contrôles externes**

Afin d'obtenir un avis externe sur la fiabilité des données et la robustesse des processus de reporting, il a été demandé au cabinet EY, en tant que vérificateur indépendant, d'effectuer des travaux de vérifications spécifiques dans le cadre de la loi française dite de Grenelle 2, sur les informations requises par cette loi telles que listées à l'article R225-105-1 du Code du Commerce.

Ces travaux devront permettre :

- d'attester que toutes les informations prévues à l'article R 225-105-1 du Code du Commerce sont présentes ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication ;
- de vérifier que ces informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère.

L'avis du cabinet EY est disponible dans le Document de Référence et sur le site internet de JCDecaux, page Investisseurs/ Assemblée générale annuelle.

## **Ajustements sur les données antérieures**

Certaines erreurs de reporting sur les exercices précédents peuvent être détectées au cours du reporting de l'exercice en cours. Si la situation se présente, les données historiques sont réajustées afin de permettre une meilleure interprétation des résultats et des tendances.

## **Précisions et limites méthodologiques de certains indicateurs**

### **Effectifs :**

Les stagiaires sont pris en compte dans le calcul des effectifs.

### **Absentéisme :**

Les motifs d'absences pris en compte sont : absences maladie, y compris maladies professionnelles, arrêts de travail suite à accidents du travail, congés maternité et paternité, absences pour invalidité, autres absences, absences conventionnelles.

Le nombre de jours travaillés pris en compte pour le calcul du taux d'absentéisme correspond au nombre de jours théoriques travaillés (nombre de jours travaillés annuels\* moyenne des salariés inscrits).

Le taux d'absentéisme est le ratio entre le nombre total de jours d'absences et le nombre de jours théoriques travaillés.

### **Taux de départ :**

Correspond à la somme des licenciements et des démissions divisée par le nombre de salariés inscrits en fin de période.

### **Nombre d'heures de formation :**

Nombre d'heures de formation réalisées dans le cadre du plan de formation. Ce nombre ne comprend pas les actions de formation ou de sensibilisation non incluses dans le plan de formation (CIF, DIF, certaines formations à l'éco-conduite...).

### **Taux de formation :**

Dans le calcul du taux de formation, les personnes ayant participé à plusieurs formations dans l'année sont comptées pour 1.

### **Salariés handicapés :**

La notion de personne handicapée est définie par la réglementation locale des différents pays.

### **Taux de fréquence des accidents de travail et de trajet:**

Les accidents survenant durant les heures de travail et les accidents de trajet sont pris en compte dans le calcul du taux de fréquence.

Le nombre de jours de travail perdus pour motif d'accident de travail sont les jours de travail perdu de l'année N.

Le nombre d'heures travaillées pris en compte est le nombre d'heures théoriques travaillées (Nombre d'ETP\* Nombre de jours travaillés\* Nombre d'heures travaillées par jour).

**Déchets :**

Ne sont pas pris en compte les déchets ménagers et les déchets gérés par la sous-traitance.

**Consommation électrique des mobiliers (MWh) :**

Consommation estimée sur la base de l'inventaire des mobiliers, détaillant la puissance installée et la durée journalière de fonctionnement pour chaque type de mobilier, ou le nombre moyen estimé d'utilisations (cas des sanitaires) que l'électricité soit facturée ou non à JCDecaux.

**Consommation des bâtiments :**

La consommation exprimée ne tient pas compte des consommations qui ne sont pas directement facturées à JCDecaux comme par exemple les consommations incluses dans les charges locatives.

**Consommation des véhicules :** la consommation exprimée prend en compte uniquement les véhicules de société.

**Emissions atmosphériques CO<sub>2</sub> :**

Les émissions directes sont calculées à partir des facteurs d'émission de chaque combustible du Bilan Carbone V6.

Les émissions indirectes prises en compte sont les émissions liées à la production d'électricité et de chaleur. Le facteur d'émission de l'électricité de chaque pays est mis à jour chaque année en prenant en compte le dernier facteur d'émission publié par l'Agence Internationale de l'Energie.

# ANNEXES

## Annexe 1 - Tableau des résultats des 5 derniers exercices

### TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2013	2014	2015	2016	2017
<b>I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social (en euros)	3 407 037	3 413 859	3 236 483	3 240 271	3 242 238
b) Nombre d'actions ordinaires	223 486 855	223 934 334	212 299 238	212 547 655	212 676 701
<b>II - OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (en euros)</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	64 841 301	73 727 961	73 601 300	73 748 553	81 530 512
b) Résultat avant impôts, participation et charges calculées (amort. et prov.)	-5 424 035	6 507 809	14 390 330	13 085 959	-3 524 636
c) Impôts sur les bénéfices	1 528 323	- 4 002 013	-10 572 740	-9 038 359	-24 045 707
d) Participation des salariés	-	-	-	-	161 475
e) Résultat après impôts, participation et charges calculées (amort. et prov.)	-16 156 445	6 302 519	11 385 314	-53 758 194	-6 355 014
f) Dividendes distribués	107 273 690	111 967 167	118 887 573	119 026 687	(1)
<b>III - RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)</b>					
a) Résultat après impôts et participation mais avant charges calculées	-0,03	0,05	0,12	0,10	0,10
b) Résultat après impôts, participation et charges calculées	-0,07	0,03	0,05	-0,25	0,03
c) Dividende net attribué à chaque action	0,48	0,50	0,56	0,56	(1)
<b>IV - PERSONNEL</b>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	368	395	425	430	449
b) Montant de la masse salariale de l'exercice (en euros)	26 889 440	29 268 640	30 925 910	32 405 855	31 809 188
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc ...) (en euros)	12 894 458	14 474 829	14 682 804	14 821 675	15 516 065

(1) Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires de la proposition d'affectation du résultat 2017

## Annexe 2- Rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise

Le présent rapport a été arrêté par le Conseil de surveillance, après avoir été soumis au Comité des rémunérations et des nominations ainsi qu'aux Commissaires aux comptes. Ce rapport est joint au rapport de gestion.

### SOMMAIRE

---

#### 1. Mode d'organisation de la gouvernance

---

#### 2. Code de gouvernement d'entreprise- Code AFEP-MEDEF

---

#### 3. Organisation de la gouvernance

---

##### 3.1. Le Directoire

##### 3.2. Le Conseil de surveillance

##### 3.3. Les comités

##### 3.4. Evolution de la composition du Conseil de surveillance

##### 3.5. Déontologie

##### 3.6. Autres informations relatives aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance

---

#### 4. Informations sur les membres du Directoire et du Conseil de surveillance

---

##### 4.1. Mandats des membres du Directoire

##### 4.2. Mandats des membres du Conseil de surveillance

---

#### 5. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

---

#### 6. Observations du Conseil de surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice

---

#### 7. Informations relatives aux rémunérations de chaque mandataire social

---

##### 7.1. Politique de rémunération

##### 7.2. Rémunérations des membres du Directoire

##### 7.3. Rémunérations des membres du Conseil de surveillance

---

#### 8. Tableau des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital

---

#### 9. Modalités particulières de la participation des actionnaires à l'assemblée générale ou les dispositions statutaires y afférentes

## 1. Mode d'organisation de la gouvernance

La Société est organisée sous forme de Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance depuis 2000. Le choix de la structure dualiste s'est imposé préalablement à l'introduction en bourse de la Société afin d'organiser au mieux, comme dans toute société familiale, la passation de pouvoirs entre M. Jean-Claude Decaux, fondateur de la Société, et ses fils MM. Jean-François Decaux, Jean-Charles Decaux et Jean-Sébastien Decaux. Le choix de cette structure a également été préféré à la structure moniste, notamment afin de conférer au Directoire de la Société les capacités et la réactivité nécessaires pour diriger la marche du Groupe et pour répondre aux nombreux appels d'offres lancés, tout au long de l'année, par les administrations et les collectivités publiques. L'adaptation de cette structure de gouvernance aux réalités du Groupe et l'efficacité de sa flexibilité a été pleinement confirmée par l'expérience, notamment dans la conduite de ses activités dans les nombreux pays dans lesquels il est implanté.

## 2. Code de gouvernement d'entreprise- Code AFEP-MEDEF

La Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF révisé en novembre 2016 (le « Code AFEP-MEDEF ») pour l'élaboration du présent rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-68 du Code de commerce. Ce Code peut être consulté sur le site internet du MEDEF : [www.medef.com](http://www.medef.com).

En application du principe « Appliquer ou Expliquer » prévu à l'article L. 225-37-4 du Code de commerce et visé à l'article 27.1 du Code AFEP-MEDEF, la Société précise qu'elle applique l'ensemble des recommandations dudit Code à l'exception des recommandations ci-après qui, sans être pleinement reprises, ont été adaptées au mode de gouvernance de la Société et à ses spécificités :

RECOMMANDATIONS DU CODE AFEP-MEDEF	EXPLICATIONS
<p>Article 24-3-3 :</p> <p>Ces plans, dont l'attribution doit être proportionnée à la partie fixe et variable annuelle, doivent prévoir des conditions de performance exigeantes à satisfaire sur une période de plusieurs années consécutives.</p>	<p>le Président du Directoire et le Directeur Général, qui ont, d'une part, renoncé à leurs stock-options depuis l'introduction en bourse de la Société et qui, d'autre part, détiennent la majorité des actions de la Société au travers de JCDecaux Holding, contrôlent l'atteinte des objectifs définis pour les membres du Directoire bénéficiaires de stock-options ; de ce fait, le Conseil de surveillance a jugé que l'intérêt de la Société à long terme était préservé.</p> <p>De plus, le Conseil de surveillance a relevé :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- d'une part, que l'attribution des stock-options aux membres du Directoire est conditionnée à l'atteinte d'objectifs de résultats du Groupe et d'objectifs personnels appréciés sur une année, et</li><li>- d'autre part, que l'exercice par les membres du Directoire de leurs stock-options est lié à des conditions de performance sérieuses et exigeantes à satisfaire sur une année additionnelle.</li></ul> <p>Les mandataires sociaux sont donc tenus de satisfaire l'intégralité de ces conditions sur une période de 2 années consécutives.</p>
<p>Article 24-3-3 :</p> <p>La résolution d'autorisation du plan d'attribution proposée au vote de l'Assemblée Générale doit mentionner ce pourcentage sous forme d'un sous-plafond d'attribution pour les dirigeants mandataires sociaux.</p>	<p>La Société a provisoirement écarté cette recommandation pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le Président du Directoire et le Directeur Général ont renoncé à leurs stock-options depuis l'introduction en bourse de la Société. Seuls MM. Jean-Sébastien Decaux, David Bourg, Emmanuel Bastide et Daniel Hofer sont éligibles aux plans de stock-options mis en place, le cas échéant. A titre informatif, durant l'exercice 2017, 29 989 options de souscription d'actions ont été consenties aux membres du Directoire, représentant seulement 0,4% du plafond global d'attribution fixé de 4% du capital social au jour de la décision d'attribution du Directoire ;</li><li>- par ailleurs, les membres du Directoire n'ont pas bénéficié d'attribution d'actions gratuites depuis le début de leur mandat.</li></ul> <p>La Société entend mettre en œuvre cette recommandation lors de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 17 mai 2018.</p>

## 3. Organisation de la gouvernance

### 3.1. Le Directoire

#### Missions

Le Directoire assure la gestion de la Société, conformément à la loi et aux statuts.

Le Directoire définit et met en œuvre les orientations stratégiques de la Société et en contrôle la bonne exécution. Il s'appuie, pour la coordination d'ensemble et la mise en œuvre de la stratégie, sur des Comités de direction propres à chaque zone géographique ou, pour les pays les plus importants, à chaque pays.

#### Composition

Au 31 décembre 2017, le Directoire est composé de six membres nommés par le Conseil de surveillance : M. Jean-François Decaux (Président du Directoire), M. Jean-Charles Decaux (Directeur Général), M. Jean-Sébastien Decaux, M. Emmanuel Bastide, M. David Bourg et M. Daniel Hofer.

La durée de leur mandat est de trois ans.

Le Président est nommé pour un an (rotation annuelle entre M. Jean-François Decaux et M. Jean-Charles Decaux). De par les statuts, le Directeur Général a les mêmes pouvoirs de représentation que le Président du Directoire.

#### Fonctionnement

Le Directoire se réunit au moins une fois par mois, pendant une journée complète.

Chaque séance du Directoire donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire couvrant l'essentiel des points à l'ordre du jour. Des collaborateurs ou des tiers peuvent être invités à participer aux séances du Directoire, si besoin. Les Commissaires aux comptes sont également entendus lors des séances d'examen des comptes semestriels et annuels. Les réunions du Directoire font l'objet de relevés de décisions. Le Directoire rend compte trimestriellement au Conseil de surveillance.

Il n'existe pas de règlement intérieur du Directoire.

#### Travaux

En 2017, le Directoire s'est réuni 14 fois avec un taux de présence de 98,81% de ses membres.

Les travaux du Directoire portent régulièrement sur la marche des affaires de la Société (niveau de l'activité commerciale, perspectives pour l'année et évolution des résultats), le résultat financier, l'arrêté des comptes semestriels et annuels, les revues des Commissaires aux comptes, les projets et opérations de développement interne ou externe, les nouveaux appels d'offres, la stratégie de développement durable, la stratégie informatique, la stratégie commerciale et les projets de recherche et développement.

D'autres sujets sont abordés, en tant que de besoin, mais en tout état de cause au moins une fois par an, tels que l'évolution du secteur des technologies de l'information, la transformation digitale et le développement du programme, le financement du Groupe, la revue semestrielle des risques et des litiges du Groupe, le budget, la revue de l'audit interne, la revue du portefeuille des droits de propriété intellectuelle, l'évolution de la gouvernance au sein de la Société et de ses filiales, les attributions de stock-options, les conditions de rémunération des cadres dirigeants du Groupe et la préparation de l'ensemble des documents établis en vue de l'Assemblée Générale des actionnaires.

### 3.2. Le Conseil de surveillance

#### Missions

Le rôle du Conseil de surveillance est d'exercer un contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire.

#### Composition

Au 31 décembre 2017, le Conseil de surveillance est composé de onze membres: M. Gérard Degonse (Président), M. Jean-Pierre Decaux (Vice-Président), M. Michel Bleitrach, Mme Alexia Decaux- Lefort, Mme Bénédicte Hautefort, M. Pierre Mutz, Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, M. Xavier de Sarrau, Mme Leila Turner, M. Pierre- Alain Pariente (nommés par l'Assemblée Générale) et Mme Sylvie Lelouarn (nommée par le Comité d'Entreprise).

Les membres du Conseil de surveillance ont été nommés pour une durée de trois ans, à l'exception de M. Pierre-Alain Pariente, nommé pour une durée d'un an conformément aux dispositions statutaires sur la limite d'âge.

L'échelonnement des mandats est organisé de façon à éviter un renouvellement en bloc et à favoriser un renouvellement harmonieux et consécutif des membres du Conseil de surveillance.

### **Membre du Conseil de surveillance représentant les salariés**

Le Conseil de surveillance comprend, en vertu de l'article L. 225-79-2 du Code de commerce, un membre représentant les salariés, désigné pour une durée maximale de quatre ans par le Comité d'Entreprise.

Le membre du Conseil de surveillance représentant les salariés a les mêmes droits, est soumis aux mêmes obligations et encoure les mêmes responsabilités que les autres membres du Conseil de surveillance.

Mme Sylvie Lelouarn a été désignée membre du Conseil de surveillance représentant les salariés par le Comité d'Entreprise le 29 octobre 2015, pour un mandat de trois ans en remplacement de M. Maurice Ducrocq décédé en août 2015.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2323-65 du Code du travail, depuis la désignation d'un membre du Conseil de surveillance représentant les salariés, un seul représentant du Comité d'Entreprise est convoqué et peut assister, avec voix consultative, aux séances du Conseil de surveillance.

### **Représentation équilibrée entre femmes et hommes**

Au 31 décembre 2017, le Conseil de surveillance compte quatre femmes sur un total de dix membres (qui n'inclut pas le membre du Conseil de surveillance représentant les salariés, lequel n'est pas comptabilisé pour établir la proportion de femmes au sein du Conseil, conformément à l'article L. 225-79 du Code de commerce).

### **Indépendance des membres du Conseil de surveillance**

Pour l'appréciation de l'indépendance de ses membres, le Conseil de surveillance a retenu les critères AFEP-MEDEF, à savoir :

- ne pas être ou ne pas avoir été, au cours des cinq années précédentes, salarié ou dirigeant mandataire social exécutif de JCDecaux SA, salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur d'une société que JCDecaux SA consolide, de JCDecaux Holding ou d'une société consolidée par cette dernière ;
- ne pas être dirigeant mandataire social exécutif d'une société dans laquelle JCDecaux SA détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié ou un dirigeant mandataire social exécutif de JCDecaux SA (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de JCDecaux SA ou de son Groupe ou pour lequel JCDecaux SA ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- ne pas avoir été Commissaire aux comptes de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être membre du Conseil de surveillance de JCDecaux SA depuis plus de douze ans.

La satisfaction par chacun des membres du Conseil de surveillance aux critères d'indépendance est examinée chaque année par le Comité des rémunérations et des nominations puis par le Conseil de surveillance.

En analysant l'indépendance de chaque membre du Conseil de surveillance, le Conseil a pris en compte les différentes relations pouvant exister entre ses membres et le Groupe et a conclu qu'aucune de ces relations n'était de nature à remettre en cause leur indépendance. Les critères utilisés par le Conseil pour déterminer s'il existe des relations d'affaires significatives susceptibles d'affecter l'indépendance d'un membre du Conseil sont à la fois quantitatifs et qualitatifs, comprenant notamment, les montants payés ou reçus au cours de l'année de la part des sociétés dans lesquelles les membres indépendants du Conseil de surveillance sont dirigeants / employés ainsi que l'analyse de la nature des relations existantes avec ces sociétés.

Le Conseil de surveillance a constaté en 2017 que, sur un total de dix membres (qui n'inclut pas le membre du Conseil de surveillance représentant les salariés, lequel n'est pas comptabilisé pour établir la proportion de membres indépendants au sein du Conseil, conformément à l'article 8.3 du Code AFEP-MEDEF), cinq membres, soit la moitié des membres du Conseil, étaient indépendants et n'entretenaient aucune relation d'affaires avec la Société.

Les membres ayant été qualifiés d'indépendants sont M. Michel Bleitrach, Mme Bénédicte Hautefort, M. Pierre Mutz, Mme Marie-Laure Sauty de Chalon et Mme Leila Turner.

A noter que bien que M. Xavier de Sarrau, membre du Conseil de surveillance depuis plus de 12 ans, ne soit plus considéré comme indépendant au sens des critères AFEP-MEDEF, le Comité des rémunérations et des nominations a relevé que la perte de cette qualité n'avait en rien altéré l'indépendance de comportement et de jugement de M. Xavier de Sarrau.

### **Diversité des membres du Conseil de surveillance**

Le Conseil de surveillance s'interroge régulièrement sur l'équilibre souhaitable de sa composition et de celle de ses comités en recherchant, en particulier, une représentation équilibrée des hommes et des femmes et une grande diversité des expériences et des domaines d'expertise. C'est dans cette perspective que le Conseil de surveillance, sur proposition du Comité des

rémunérations et des nominations, a proposé à l'Assemblée Générale du 11 mai 2017 d'élargir sa composition en nommant trois femmes en qualité de membres au sein du Conseil de surveillance (Mme Bénédicte Hautefort, Mme Marie-Laure Sauty de Chalon et Mme Leila Turner), passant ainsi de neuf à onze membres (le profil et les compétences des nouveaux membres du Conseil de surveillance sont développés dans la partie 4.2 du présent rapport).

Les compétences des membres du Conseil de surveillance, fondées sur leur expérience et leur capacité de compréhension des enjeux du Groupe et des intérêts des actionnaires et/ou des salariés, leur intégrité et la complémentarité de leur formation et de leur expérience ainsi que leur implication, sont un gage de la qualité des délibérations du Conseil de surveillance.

### **Formation**

Chaque membre du Conseil de surveillance bénéficie, lors de sa nomination, d'une présentation de la Société et de son Groupe, de ses métiers et de ses secteurs d'activités.

De même, en cours de mandat, les membres du Conseil de surveillance bénéficient régulièrement, lors des réunions du Conseil, de présentations variées portant notamment sur l'activité de la Société, l'évolution des normes IFRS, les évolutions légales et réglementaires applicables à la Société ainsi que les grandes problématiques du moment (digital, ventes programmatique, le développement durable, etc.).

Par ailleurs, le membre du Conseil de surveillance représentant les salariés bénéficie d'une formation selon les modalités prévues par l'article L. 225-30-2 du Code de commerce.

### **Fonctionnement**

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Société et au moins quatre fois par an.

Chaque séance du Conseil donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire couvrant l'essentiel des points à l'ordre du jour et mis à disposition plusieurs jours avant la réunion sur une plateforme digitale dédiée. Lors de ces séances, une présentation détaillée des points à l'ordre du jour est réalisée par le Président du Directoire, le Directeur Général et le membre du Directoire en charge des finances. Les Commissaires aux comptes sont également entendus lors des séances d'examen des comptes.

Les présentations font l'objet de questions et sont nourries d'un débat avant mise au vote des résolutions, le cas échéant.

Les réunions du Conseil de surveillance font l'objet d'un procès-verbal écrit, approuvé lors de la réunion suivante.

Par ailleurs, conformément à l'article 3.6 du règlement intérieur du Conseil de surveillance et à l'article 10.3 du Code AFEP-MEDEF, les membres du Conseil de surveillance peuvent également se réunir périodiquement hors la présence des membres du Directoire.

En 2017, une réunion du Conseil de surveillance s'est tenue hors la présence des membres du Directoire. Cette réunion a permis, entre autres, aux membres du Conseil de surveillance de débattre des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux hors la présence de ceux-ci.

### **Règlement Intérieur du Conseil de surveillance**

Le Conseil de surveillance a adopté un Règlement intérieur qui précise les pouvoirs, les attributions et les missions du Conseil et des comités spécialisés institués en son sein, et fixe les principes concernant ses règles de fonctionnement.

Plus particulièrement, le Règlement intérieur indique que le Conseil de surveillance donne son approbation préalable à toute opération significative se situant hors de la stratégie annoncée de la Société. Par ailleurs, il est informé des choix stratégiques (budget, opérations significatives de croissance, etc.), de la situation financière, de la situation de trésorerie ainsi que des engagements pris par la Société, s'inscrivant dans le cadre de la stratégie annoncée de l'entreprise, notamment en matière d'opérations externes d'acquisition ou de cession, d'investissements importants de croissance organique ou encore d'opérations de restructuration externe.

Ce Règlement intérieur peut être consulté sur le site internet de la Société (<http://www.jcdecaux.com/sites/default/files/assets/document/2016/12/reglementinterieurduconseildesurveillance-071216.pdf>).

### **Travaux**

En 2017, le Conseil de surveillance s'est réuni 7 fois, dont 3 fois par conférence téléphonique, conformément aux dispositions légales et statutaires, avec un taux de présence de 88,46 % de ses membres.

Lors des séances du Conseil de surveillance, les membres du Directoire ont rendu compte de l'activité du Groupe, de ses résultats et de sa situation financière, des projets d'appels d'offres et des opérations de croissance externe significatives et, d'une façon plus large, de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe ou de ses inflexions éventuelles.

Ont par ailleurs été abordés :

-des sujets récurrents comme l'examen des documents sociaux, la préparation de l'Assemblée Générale Annuelle (revue de l'ordre du jour, des projets de résolutions, de la répartition des résultats, etc.), la fixation des montants des enveloppes annuelles des autorisations données au Directoire ainsi que les autorisations spécifiques hors enveloppes (garanties des engagements opérationnels des filiales du Groupe et garanties relatives aux opérations de croissance externe du Groupe), le réexamen des conventions réglementées conclues et autorisées antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice, l'évaluation du fonctionnement du Conseil, la formation du membre du Conseil de surveillance représentant les salariés, la nomination du Président du Directoire et du Directeur Général et les comptes rendus oraux des réunions du Comité d'audit et du Comité des rémunérations et des nominations ;

-des sujets plus ponctuels comme l'évolution de la composition du Conseil de surveillance et du Comité d'audit, le renouvellement du mandat de Vice-Président du Conseil de surveillance, la présentation sur la transformation digitale du Groupe, les analyses post-investissement, l'autorisation d'émission de garanties spécifiques, la stratégie de développement durable ainsi que la mise en œuvre de la loi Sapin II et de la loi sur le devoir de vigilance au sein du Groupe.

### **Evaluation du Conseil de surveillance**

Conformément au Code AFEP-MEDEF, le Conseil de surveillance consacre chaque année un point de l'ordre du jour de l'une de ses réunions à un débat sur sa composition, son organisation et son fonctionnement, sur le fondement d'un rapport synthétisant les réponses de chacun de ses membres à un questionnaire individuel d'appréciation préparé par le Comité des rémunérations et des nominations.

Ce questionnaire détaillé, divisé en plusieurs thématiques, comporte des questions ouvertes permettant aux membres du Conseil de surveillance d'explicitier leurs réponses et de faire des suggestions d'améliorations ainsi qu'une section spécifique, propre à chaque Comité, permettant aux membres de ces Comités d'évaluer leur fonctionnement.

Une section est également consacrée à une évaluation de la contribution personnelle des membres du Conseil de surveillance dans laquelle les membres du Conseil de surveillance s'autoévaluent et évaluent la contribution des membres lors des réunions du Conseil ainsi que la contribution des Présidents du Conseil de surveillance et des Comités.

Tous les membres du Conseil de surveillance ont rempli le questionnaire portant sur l'exercice 2017 et l'ont retourné à la Société.

Les membres ont souligné la transparence de l'information transmise lors des réunions du Conseil, la qualité des intervenants en séance ainsi que l'implication et l'engagement de tous les membres du Conseil.

Ils ont également indiqué être satisfaits du système d'évaluation existant, et n'ont pas jugé nécessaire l'intervention d'un organisme extérieur.

Pour l'avenir, les principaux axes de progrès identifiés par le Conseil sont les suivants :

- l'organisation de rencontres, sur une base plus régulière, des membres du Conseil de surveillance et de tous les membres du Directoire;

- la mise à disposition, via la plateforme digitale sécurisée, pour les membres du Conseil de surveillance des PV des comités et de la cartographie des risques du Groupe.

Les suggestions faites par les membres du Conseil lors de l'évaluation 2016 ont été prises en considération lors de l'exercice 2017. Ainsi, les membres du Conseil de surveillance et des Comités ont désormais accès à une plateforme digitale sécurisée dédiée qui leur permet de consulter et gérer la documentation liée aux réunions du Conseil de surveillance et de ses Comités.

### **3.3. Les Comités**

Le Conseil de surveillance est assisté de deux Comités :

#### **Le Comité d'audit**

##### **Missions**

Le Comité d'audit assure un suivi des processus d'élaboration de l'information financière et s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables utilisées, en particulier pour traiter les opérations significatives.

Il assure également un suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Il examine les risques et engagements hors bilan significatifs.

Il contrôle les conditions d'exercice de la mission des Commissaires aux comptes :

- il adresse au Conseil de surveillance une recommandation sur les Commissaires aux comptes dont la désignation ou le renouvellement sera proposé à l'Assemblée Générale, élaborée conformément aux dispositions de l'article 16 du Règlement UE n°537/2014 ;
- il assure le suivi de la réalisation par les Commissaires aux comptes de leur mission ;
- il s'assure du respect par les Commissaires aux comptes des conditions d'indépendance qui leur sont applicables.

Le Comité d'audit approuve la fourniture, par les Commissaires aux comptes ou leur réseau, des services autres que la certification des comptes mentionnés à l'article L. 822-11-2 du Code de commerce.

### **Composition**

Au 31 décembre 2017, le Comité d'audit est composé de trois membres : M. Xavier de Sarrau (Président), Mme Bénédicte Hautefort (membre indépendant), et M. Pierre Mutz (membre indépendant).

M. Xavier de Sarrau (Président) et Mme Bénédicte Hautefort disposent d'une compétence financière importante issue de leur expérience professionnelle (le profil et les compétences des membres du Comité sont développés dans la partie 4.2. du présent rapport).

Conformément aux exigences du Code AFEP-MEDEF, deux tiers des membres du Comité sont indépendants.

La durée du mandat des membres du Comité coïncide avec celle de leur mandat de membre du Conseil de surveillance.

### **Fonctionnement**

Le Comité d'audit se réunit au moins deux fois par an, et systématiquement deux jours avant les réunions du Conseil de surveillance qui examinent les comptes annuels ou semestriels.

Pour assurer ses missions, le Comité d'audit peut se faire assister d'experts extérieurs et entendre, hors la présence des mandataires sociaux, les Directeurs financier, comptable, de la Trésorerie, de l'Audit interne ainsi que les Commissaires aux comptes.

Chaque réunion donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire mis à disposition plusieurs jours avant la réunion sur une plateforme digitale dédiée.

En séance, chaque point à l'ordre du jour fait l'objet d'un exposé, selon le cas, par le Directeur Général Finance et Administration Groupe, le Directeur des Services Financiers Corporate, le Directeur de la Consolidation, le Directeur Juridique Groupe, le Directeur de l'Audit Interne et/ou les Commissaires aux comptes et fait l'objet d'un débat.

Les réunions du Comité d'audit font l'objet de comptes rendus écrits. Un compte rendu oral des activités du Comité d'audit est effectué par son Président au Conseil de surveillance suivant chaque réunion du Comité.

### **Travaux**

En 2017, le Comité d'audit s'est réuni quatre fois, avec un taux de présence de 91,67 % de ses membres.

Ont été abordés :

-des sujets récurrents comme l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés annuels et semestriels, l'examen des méthodes comptables retenues, l'examen de l'évolution financière du Groupe, les plans d'intervention des Commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes, la revue des litiges et des risques juridiques significatifs, le plan des interventions et des actions de l'Audit interne, la cartographie des risques et le contrôle interne, l'examen des contrats et accords en cours avec l'actionnaire de contrôle, l'examen de l'indépendance des Commissaires aux comptes, la revue des honoraires versés aux auditeurs externes au titre de l'exercice précédent et l'approbation de la fourniture des services autres que de certification des comptes ;

-des sujets plus ponctuels comme l'analyse de conventions conclues entre une filiale de la Société et une filiale de l'actionnaire de contrôle, une présentation de l'évolution des normes comptables IFRS 15 et 16 et un point sur la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données.

## **Le Comité des rémunérations et des nominations**

### **Missions**

Le Comité des rémunérations et des nominations étudie et propose au Conseil de surveillance l'ensemble des éléments de rémunération et avantages des dirigeants mandataires sociaux et émet une recommandation sur l'enveloppe et les modalités de répartition des jetons de présence entre les membres du Conseil de surveillance.

Il a aussi pour mission d'examiner périodiquement l'évolution de la composition du Conseil de surveillance en vue de faire des propositions à ce dernier, notamment pour satisfaire aux dispositions du Code AFEP-MEDEF.

Il doit également établir un plan de succession des membres du Directoire.

### **Composition**

Au 31 décembre 2017, le Comité des rémunérations et des nominations est composé de quatre membres : M. Pierre Mutz (Président-membre indépendant), M. Michel Bleitrach (membre indépendant), M. Gérard Degonse et Mme Sylvie Lelouarn (membre du Conseil de surveillance représentant les salariés).

Conformément aux exigences du Code AFEP-MEDEF, ce Comité ne comporte aucun dirigeant mandataire social et la majorité de ses membres sont indépendants.

La durée du mandat des membres du Comité coïncide avec celle de leur mandat de membre du Conseil de surveillance.

### **Fonctionnement**

Le Comité des rémunérations et des nominations se réunit au moins une fois par an.

Chaque réunion donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire mis à disposition plusieurs jours avant la réunion sur une plateforme digitale dédiée.

En séance, chaque point à l'ordre du jour fait l'objet d'un exposé et donne lieu à débat.

Le Comité des rémunérations et des nominations peut se faire assister par des conseils spécialisés extérieurs.

A l'exception du Président du Directoire ou du Directeur Général et du Directeur Général Finance et Administration Groupe, le cas échéant, lequel présente au Comité des rémunérations et des nominations les atteintes par chacun des autres membres du Directoire de leurs objectifs qualitatifs et quantifiables, ainsi que les propositions d'évolution éventuelle de la rémunération fixe et variable pour l'exercice suivant, aucun autre membre du Directoire n'assiste à la réunion du Comité qui traite des rémunérations.

Les réunions du Comité des rémunérations et des nominations font l'objet de comptes rendus écrits.

Un compte rendu oral des activités du Comité des rémunérations et des nominations est effectué par son Président au Conseil de surveillance suivant chaque réunion du Comité. En 2017, les membres du Conseil de surveillance ont débattu des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux hors la présence de ceux-ci.

### **Travaux**

En 2017, le Comité des rémunérations et des nominations s'est réuni quatre fois, dont une fois par conférence téléphonique, avec un taux de présence de 100 % de ses membres.

Ont été abordés :

-des sujets récurrents comme l'examen de l'indépendance des membres du Conseil de surveillance, le questionnaire relatif à l'évaluation du fonctionnement et de la composition du Conseil de surveillance, l'examen de la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle et salariale, l'information sur la politique de rémunération des principaux dirigeants non-mandataires sociaux, l'examen du rapport sur la politique de rémunération des membres du Directoire et du Conseil de surveillance, les rémunérations fixe et variable des membres du Directoire, la fixation des objectifs qui sous-tendent certains éléments de rémunération, les jetons de présence des membres du Conseil de surveillance, la revue des principes de répartition des jetons de présence entre le Conseil de surveillance et les Comités et la revue du plan de succession des membres du Directoire ;

-des sujets plus ponctuels comme l'évolution de la composition du Conseil de surveillance et du Comité d'audit et, plus particulièrement, l'examen de candidatures au poste de membre du Conseil de surveillance.

### 3.4. Evolution de la composition du Conseil de surveillance et de ses Comités au cours de l'exercice 2017

	Nomination	Renouvellement	Fin de mandat	Commentaires
M. Jean-Pierre Decaux		√		Le 11 mai 2017, M. Jean-Pierre Decaux a vu son mandat de membre du Conseil de surveillance renouvelé pour une durée de deux ans et a été reconduit dans ses fonctions de Vice-Président du Conseil de surveillance pour la durée de son mandat.
M. Pierre-Alain Pariente		√		Le 11 mai 2017, M. Pierre-Alain Pariente a vu son mandat de membre du Conseil de surveillance renouvelé pour une durée d'un an conformément aux dispositions statutaires relatives à la limite d'âge des membres du Conseil (article 16.1).
Mme Monique Cohen			√	Le 11 mai 2017, les mandats de membre du Conseil de surveillance et du Comité d'audit de Mme Monique Cohen ont pris fin et n'ont pas été renouvelés.
Mme Marie-Laure Sauty de Chalon	√			Le 11 mai 2017, Mme Marie-Laure Sauty de Chalon a été nommée membre du Conseil de surveillance pour une durée de 3 ans
Mme Leila Turner	√			Le 11 mai 2017, Mme Leila Turner a été nommée membre du Conseil de surveillance pour une durée de 3 ans
Mme Bénédicte Hautefort	√			Le 11 mai 2017, Mme Bénédicte Hautefort a été nommée membre du Conseil de surveillance pour une durée de 3 ans ainsi que membre du Comité d'audit pour la durée de son mandat de membre du Conseil.

Les mandats de membres du Conseil de surveillance de M. Xavier de Sarrau, M. Pierre-Alain Pariente et M. Pierre Mutz arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée générale du 17 mai 2018.

Il sera proposé à l'Assemblée générale du 17 mai 2018, le renouvellement des mandats :

- de M. Xavier de Sarrau pour une durée de 3 ans
- de M. Pierre-Alain Pariente pour une durée d'un an
- de M. Pierre Mutz pour une durée d'un an.

(Messieurs Pierre-Alain Pariente et Pierre Mutz ayant eu 75 ans respectivement en 2011 et 2017, la durée de leur mandat serait, selon les statuts, limitée à un an).

### 3.5 Déontologie des membres du Directoire et du Conseil de surveillance

#### Conflits d'intérêts

Le règlement intérieur du Conseil de surveillance contient des dispositions détaillées en vue de la prévention des conflits d'intérêts. Il prévoit que :

- les membres du Conseil de surveillance établissent chaque année, en vue de prévenir les conflits d'intérêts, une « déclaration sur l'honneur » relative à l'existence ou non d'une situation de conflit d'intérêts, même potentielle ;
- les membres du Conseil de surveillance doivent, par ailleurs, informer le Conseil de tout conflit d'intérêts dans lequel ils pourraient être impliqués à l'occasion de chaque vote et indépendamment de leur déclaration annuelle ;

- dans les cas où ils ne peuvent éviter de se trouver en conflit d'intérêts, ils s'abstiennent de participer aux débats ainsi qu'à toute décision sur les sujets concernés ;
- les Comités interviennent spécifiquement pour prévenir tout conflit d'intérêts : le Comité des rémunérations et des nominations a notamment pour mission de formuler des recommandations concernant la composition du Conseil de surveillance, en particulier au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société et de l'existence de conflits d'intérêts potentiels. Lors de l'examen des comptes, le Comité d'audit se penche, si besoin, sur les opérations importantes à l'occasion desquelles aurait pu se produire un conflit d'intérêts.

#### *Nature des liens familiaux entre les membres du Directoire et du Conseil de surveillance*

M. Jean-Pierre Decaux, Vice-Président du Conseil de surveillance, est l'oncle de MM. Jean-François Decaux, Président du Directoire, Jean-Charles Decaux, Directeur Général, et Jean-Sébastien Decaux, membre du Directoire.

Mme Alexia Decaux-Lefort, membre du Conseil de surveillance, est la fille de M. Jean-François Decaux.

#### *Condamnations*

Les membres du Conseil de surveillance déclarent chaque année à la Société les condamnations dont ils ont pu faire l'objet au cours des cinq dernières années (condamnations pour fraude, faillite, mise sous séquestre, incrimination, sanction publique officielle).

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années, aucun des membres du Directoire ou du Conseil de surveillance :

- n'a subi de condamnation pour fraude ;
- n'a subi d'incrimination ni de sanction publique officielle de la part d'une quelconque autorité réglementaire ou statutaire ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une société ;
- n'a été associé, en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance, à la faillite, mise sous séquestre ou liquidation d'une société.

### **3.6. Autres informations relatives aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance**

#### *Actifs appartenant directement ou indirectement aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance*

Certains locaux sont la propriété d'entités contrôlées par la société JCDecaux Holding détenue, directement ou indirectement à 99,99% par certains membres du Directoire (MM. Jean-François, Jean-Charles et Jean-Sébastien Decaux) et du Conseil de surveillance (M. Jean-Pierre Decaux), qui détient elle-même environ 63,969 % des actions de la Société.

Ainsi, les locaux situés en France à Neuilly-sur-Seine, Plaisir et Maurepas, au Royaume-Uni à Londres, en Belgique à Bruxelles et en Espagne à Madrid sont la propriété de la SCI TroisJean, filiale de JCDecaux Holding. Le Groupe occupe ces locaux au titre de contrats de baux commerciaux conclus aux conditions de marché.

Le montant des loyers versés par le Groupe à la SCI TroisJean est indiqué dans le chapitre « Actionnariat et bourse » du Document de référence. Le montant des loyers versés par JCDecaux SA est par ailleurs revu par le Comité d'audit chaque année.

#### *Conventions et engagements réglementés, prêts et garanties consentis par la Société*

Le Rapport spécial des Commissaires aux comptes figurant dans le Document de référence prend acte de l'absence de conventions et d'engagements réglementés autorisés au cours de l'exercice 2017 et rend compte des engagements réglementés déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun contrat de service entre la Société et l'un de ses mandataires sociaux prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat. Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué par la Société en faveur de l'un des membres du Directoire ou du Conseil de surveillance.

#### *Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale*

A la connaissance de la Société, au cours de l'exercice 2017, aucune convention relevant de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce n'a été conclue.

## 4. Informations sur les membres du Directoire et du Conseil de surveillance

### 4.1. Mandats des membres du Directoire

La quasi-totalité des mandats ou fonctions exercés en 2017 par les membres du Directoire le sont dans des filiales directes ou indirectes de JCDecaux SA ou dans des sociétés du domaine de la communication extérieure dans lesquelles le Groupe détient une participation significative. Les autres mandats ou fonctions sont exercés dans des sociétés non-actives dans le domaine de la communication extérieure.

#### M. Jean-François Decaux – Président du Directoire

59 ans - Nationalité française

Détient 401 752 actions

Adresse professionnelle : Brentford, 991 Great West Road, TW8 9DN Middlesex (Royaume-Uni)

Président du Directoire depuis le 11 mai 2017 pour une durée de 1 an (soit jusqu'au Conseil de surveillance qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale 2018 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017), conformément au principe d'alternance des fonctions de direction générale appliqué dans la Société (rotation annuelle avec M. Jean-Charles Decaux).

Date de 1<sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Directoire :

9 octobre 2000

Date du dernier renouvellement du mandat de membre du Directoire :

13 mai 2015

Date d'échéance du mandat de membre du Directoire:

jusqu'au Conseil de surveillance qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale 2018 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

M. Jean-François Decaux a rejoint le Groupe en 1982 et a créé et développé la filiale allemande. Il a également assuré le développement du Groupe au Royaume-Uni, de l'ensemble des filiales de l'Europe du Nord et de l'Est et a ensuite réalisé l'implantation du Groupe en Amérique du Nord, en Asie Centrale ainsi qu'en Australie.

#### Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Métrobus (France)

Administrateur (jusqu'au 22 novembre 2017)

Media Frankfurt GmbH (Allemagne)

Vice-Président du Conseil de surveillance (1<sup>ère</sup> nomination : 3 avril 2001)

JCDecaux UK Ltd (Royaume-Uni)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 24 septembre 2013)

Russ Out of Home BV (Pays-Bas)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 12 février 2013)

AFA JCDecaux A/S (Danemark)

Président du Conseil d'administration (1<sup>ère</sup> nomination : 11 octobre 2013)

#### Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

JCDecaux Holding (SAS) (France)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 22 juin 1998)  
Directeur Général (1<sup>ère</sup> nomination : 1<sup>er</sup> juin 2017)  
Président (jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2017)

SCI Congor (France)

Gérant (1<sup>ère</sup> nomination : 17 janvier 2000)

Decaux Frères Investissements (SAS) (France)

Directeur Général (1<sup>ère</sup> nomination : 24 octobre 2007)

DF Real Estate (Luxembourg)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 17 décembre 2007)

Apolline Immobilier (SAS) (France)

Directeur Général (1<sup>ère</sup> nomination : 27 novembre 2015)

Mediavision et Jean Mineur (France)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 22 septembre 2016)

Mandats ayant expirés au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Néant

M. Jean-Charles Decaux – Directeur Général

48 ans - Nationalité française

Détient 1 166 725 actions

Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Directeur Général depuis le 11 mai 2017, pour une durée de 1 an (soit jusqu'au Conseil de surveillance qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale 2018 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017), conformément au principe d'alternance des fonctions de direction générale appliqué dans la Société (rotation annuelle avec M. Jean-François Decaux).

Date de 1<sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Directoire :

9 octobre 2000

Date du dernier renouvellement du mandat de membre du Directoire :

13 mai 2015

Date d'échéance du mandat de membre du Directoire:

jusqu'au Conseil de surveillance qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale 2018 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

M. Jean-Charles Decaux a rejoint le Groupe en 1989. Il a créé et développé la filiale espagnole et a ensuite mis en place l'ensemble des autres filiales implantées en Europe du Sud, Asie, Amérique Latine, Moyen-Orient et Afrique.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Métrobus (France)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 18 novembre 2005)

JCDecaux France (France)

Président (1<sup>ère</sup> nomination : 31 décembre 2011)

JCDecaux Bolloré Holding (France)

Membre du Conseil Exécutif (1<sup>ère</sup> nomination : 24 mai 2011)

MédiaKiosk (France)

Président du Comité de surveillance (1<sup>ère</sup> nomination : 30 novembre 2011)

Média Aéroports de Paris (France)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 7 septembre 2011)

EI Mobiliario Urbano SLU (Espagne)

Président du Conseil d'administration (1<sup>ère</sup> nomination : 14 mars 2003)  
Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 14 mars 2003)

IGP Decaux Spa (Italie)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 1<sup>er</sup> décembre 2001)

JCDecaux Small Cells Limited (Royaume-Uni)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 3 avril 2014)

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Eurazeo (société cotée) (France)

Administrateur (depuis le 26 juin 2017)

JCDecaux Holding (SAS) (France)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 22 juin 1998)  
Président (depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017)  
Directeur Général (jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2017)

Decaux Frères Investissements (SAS) (France)

Directeur Général (1<sup>ère</sup> nomination : 24 octobre 2007)

SCI du Mare (France)

Gérant (1<sup>ère</sup> nomination : 14 décembre 2007)

HLD (SCA) (France)

Représentant permanent de Decaux Frères Investissements, membre du Conseil de surveillance (1<sup>ère</sup> nomination : 25 mars 2011)

SCI Clos de la Chaîne (France)

Gérant (1<sup>ère</sup> nomination : 1<sup>er</sup> août 2013)

SCI Trois Jean (France)

Gérant (1<sup>ère</sup> nomination : 1<sup>er</sup> août 2013)

Apolline Immobilier (SAS) (France)	Directeur Général (1 <sup>ère</sup> nomination : 27 novembre 2015)
BDC SAS (France)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 27 juillet 2016)
Mediavision et Jean Mineur (France)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 22 septembre 2016)
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe	
Néant	

### M. Jean-Sébastien Decaux – Membre du Directoire

41 ans - Nationalité française

Détient 1 752 actions et 250 105 actions au travers de la société Holding des Dhuits

Adresse professionnelle : Centro direzionale Milanofiori Strada 3 Palazzo B/10 20090 ASSAGO (MI) (Italie)

Date de 1<sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Directoire :

15 mai 2013

Date du dernier renouvellement :

19 mai 2016

Date d'échéance du mandat :

jusqu'au Conseil de surveillance qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

M. Jean-Sébastien Decaux a rejoint JCDecaux en 1998 au Royaume-Uni.

En 2001, à l'issue de l'accord entre IGP (Famille du Chêne de Vère), Rizzoli Corriere della Sera et JCDecaux, il a été nommé Directeur Général du Mobilier Urbain ainsi que Directeur Commercial de la Société italienne IGP Decaux.

A partir de 2004, il prend également la direction des filiales belge et luxembourgeoise. En 2010, Jean-Sébastien Decaux est nommé Directeur Général Europe du Sud, poste créé afin de regrouper les activités de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie au sein d'une même entité régionale. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, Jean-Sébastien Decaux occupe également les fonctions de Directeur Général Afrique – Israël.

### Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

JCDecaux Bolloré Holding (France)	Membre du Conseil Exécutif (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> mars 2013) Directeur Général (jusqu'au 14 juin 2017) Président (à compter du 14 juin 2017)
JCDecaux South Africa Outdoor Advertising (Pty) Ltd (Afrique du Sud)	Président du Conseil d'administration et administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 11 février 2013)
JCDecaux Sub-Saharan Africa Holdings (PTY) LTD (Afrique du Sud)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 18 juin 2015)
JCDecaux Nigeria Outdoor Advertising Limited (Nigeria)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 29 janvier 2016)
JCDecaux Portugal - Mobiliario Urbano E Publicidade Lda (Portugal)	Gérant (1 <sup>ère</sup> nomination : 15 mai 2011)
JCDecaux España SLU (Espagne)	Président du Conseil d'administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> mai 2011) et Administrateur (1 <sup>re</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> mai 2011) Administrateur Délégué (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> mai 2011)
EI Mobiliario Urbano SLU (Espagne)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> mai 2011) Administrateur Délégué (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> mai 2011)
JCDecaux Atlantis SA (Espagne)	Président du Conseil d'administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> mai 2011) et Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> mai 2011) Administrateur Délégué (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> mai 2011)
JCDecaux Transport España SLU (Espagne)	Président du Conseil d'administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 12 novembre 2010) et Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 3 novembre 2010) Administrateur Délégué (1 <sup>ère</sup> nomination : 10 novembre 2015)

Corporacion Europea de Mobiliario Urbano SA (CEMUSA) (Espagne)	Président du Conseil d'administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 13 novembre 2015) et Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 13 novembre 2015) Administrateur délégué (1 <sup>ère</sup> nomination : 16 novembre 2015)
IGP Decaux Spa (Italie)	Président du Conseil d'administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 30 juin 2015) et administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 23 juillet 2002)
Cemusa OOH Italie Srl (Italie)	Président (jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2017)
Jean-Claude Decaux Luxembourg (Luxembourg)	Représentant permanent de sprl JSD Investimenti, administrateur et Président du Conseil d'administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 2 juin 2004)
JCDecaux Street Furniture Belgium (Belgique)	Représentant permanent de sprl JSD Investimenti, administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 28 janvier 2004)
JCDecaux Airport Belgium (Belgique)	Représentant permanent de sprl JSD Investimenti, administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 21 septembre 2007)
City Business Media (Belgique)	Représentant permanent de sprl JSD Investimenti, administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 3 janvier 2007)
<b>Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe</b>	
JCDecaux Holding (SAS) (France)	Directeur Général (1 <sup>ère</sup> nomination : 13 décembre 1999) Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 22 juin 2009)
Decaux Frères Investissements (SAS) (France)	Directeur Général (1 <sup>ère</sup> nomination : 24 octobre 2007)
Holding Des DHuits (Belgique)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 30 juillet 2009) Administrateur Délégué (1 <sup>ère</sup> nomination : 30 juillet 2009)
Apolline Immobilier (SAS) (France)	Directeur Général (1 <sup>ère</sup> nomination : 27 novembre 2015)
Bouygues Telecom (France)	Représentant permanent de JCDecaux Holding, Administrateur (jusqu'au 11 avril 2017)
<b>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe</b>	
Néant	

## M. Emmanuel Bastide – Membre du Directoire

49 ans - Nationalité française  
 Détient 4 878 actions  
 Adresse professionnelle : House C10- Stanley Knoll-42 Stanley Village Road- Stanley- Hong Kong

Date de 1<sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Directoire : 1<sup>er</sup> septembre 2014

Date d'échéance du mandat de membre du Directoire: jusqu'au Conseil de surveillance qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale 2018 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

M. Emmanuel Bastide est diplômé de l'Ecole des Mines de Paris (ENSMP).  
 M. Emmanuel Bastide a commencé sa carrière comme Ingénieur Travaux chez Saur en 1994, puis rejoint JCDecaux en 1998 comme Directeur Régional adjoint Ile-de-France-Est. En 1999, il est nommé Responsable du Développement pour l'Asie du Nord hors Japon, poste basé à Hong Kong. Promu en 2001 Senior Vice-Président de MCDecaux au Japon (société commune de JCDecaux SA et Mitsubishi Corporation dont JCDecaux détient 60%), il en devient le Président en 2002.  
 M. Emmanuel Bastide occupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les fonctions de Directeur Général Asie de JCDecaux avec la responsabilité des pays suivants : Japon, Corée, Chine/Hong Kong, Macao, Inde, Thaïlande, Singapour et Malaisie.

### Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Nanjing Metro JCDecaux Advertising Co., Ltd. (Chine)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 6 janvier 2011)
Chengdu MPI Public Transportation Advertising Co., Ltd. (Chine)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 7 décembre 2011)
Chongqing MPI Public Transportation Advertising Co., Ltd. (Chine)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 1er juin 2011)
Suzhou JCDecaux Metro Advertising Ltd. (Chine)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 9 novembre 2012)
JCDecaux (China) Holding Ltd. (Hong Kong)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 7 mai 2007)
JCDecaux Pearl & Dean Ltd. (Hong Kong)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 23 janvier 2007)
JCDecaux Cityscape Ltd. (Hong Kong)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 23 mai 2005)
JCDecaux Cityscape Hong Kong Ltd. (Hong Kong)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 23 mai 2005)
Immense Prestige (Hong Kong)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 23 mai 2005)
JCDecaux Outdoor Advertising (HK) Ltd. (Hong Kong)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 14 mars 2007)
JCDecaux Innovate Ltd. (Hong Kong)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 14 mars 2007)

JCDecaux Digital Vision (HK) Ltd. (Hong Kong)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 8 mai 2007)
JCDecaux Vietnam Holding Ltd. (Hong Kong)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 17 septembre 2008)
MCDcaux, Inc. (Japon)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 24 avril 2014)
Cyclocity, Inc (Japon)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 5 octobre 2009)
JCDecaux Korea, Inc. (Corée du Sud)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 26 octobre 2001)
JCDecaux Macau Ltd. (Macao)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 14 juin 2007)
JCDecaux (M) Sdn. Bhd. (Malaisie)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 24 juillet 2007)
JCDecaux Media Sdn. Bhd. (Malaisie)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 24 juillet 2007)
JCDecaux Mongolia LLC (Mongolie)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 28 avril 2014)
JCDecaux Asia (S) Pte. Ltd. (Singapour)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 26 février 2007)
JCDecaux Singapore Pte. Ltd. (Singapour)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 26 février 2007)
JCDecaux Out of Home Pte. Ltd. (Singapour)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 26 février 2007)
JCDecaux Thailand Co., Ltd. (Thaïlande)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 14 juin 2007)
JCDecaux Neonlight Co., Ltd. (Thaïlande)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 14 juin 2007)
MNCDecaux Media Utama (Indonésie)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination:17 décembre 2015)

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Néant

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Néant

M. David Bourg – Membre du Directoire

48 ans - Nationalité française  
 Détient 1 025 actions  
 Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de 1<sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Directoire : 15 janvier 2015

Date d'échéance du mandat de membre du Directoire: jusqu'au Conseil de surveillance qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale 2018 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

M. David Bourg est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un Master et d'un DEA d'Economie de Paris Dauphine. Il a débuté sa carrière au sein du cabinet Deloitte & Touche en exerçant diverses responsabilités, dont Audit Superviseur à Buenos Aires et Audit manager à Paris. Il a rejoint JCDecaux en 2001 en qualité de Responsable du Développement, avec pour principales responsabilités les projets de fusion et d'acquisition au sein du Groupe. Il est nommé Directeur Financier Régional Asie en 2005, puis Directeur Général Moyen-Orient en 2011.  
 M. David Bourg est Directeur Général Finance et Administration Groupe depuis le 15 janvier 2015.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

JCDecaux Bolloré Holding (France) Membre du Conseil Exécutif (1<sup>ère</sup> nomination : 15 janvier 2015)

MédiaKiosk (France) Membre du Comité de surveillance (1<sup>ère</sup> nomination : 1<sup>er</sup> avril 2015)

Média Aéroports de Paris (France) Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 28 janvier 2015)

IGP Decaux Spa (Italie) Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 10 mars 2015)

JCDecaux Small Cells Limited (Royaume-Uni) Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 15 janvier 2015)

JCDecaux Subsaharan Africa Holdings (PTY) LTD (Afrique du Sud) Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 18 juin 2015)

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Néant

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Néant

## M. Daniel Hofer – Membre du Directoire

54 ans - Nationalité suisse  
 Détient 5 000 actions  
 Adresse professionnelle : Giesshübelstrasse 4, CH-8045 Zürich - Suisse

Date de 1<sup>re</sup> nomination en qualité  
 de membre du Directoire :

1<sup>er</sup> septembre 2014

Date d'échéance du mandat de membre du  
 Directoire:

jusqu'au Conseil de surveillance qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale 2018  
 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

M. Daniel Hofer est titulaire d'un MBA obtenu à l'Université de Rochester (New York) et d'un Doctorate of Business Administration de l'Université d'Australie du Sud (UniSA) à Adélaïde.

M. Daniel Hofer a occupé différentes fonctions de direction dans le secteur des médias avant de rejoindre NZZ Group (Neue Zuercher Zeitung), l'une des sociétés de médias leaders en Suisse, comme membre du Directoire de 2006 à 2010.

M. Daniel Hofer a occupé, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2010, les fonctions de Directeur Général d'APG|SGA, le leader de la communication extérieure en Suisse. Il en est, depuis le 21 mai 2014, le Président du Conseil d'administration.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, M. Daniel Hofer occupe, les fonctions de Directeur Général Allemagne, Autriche, Europe Centrale et Orientale et Asie Centrale de JCDecaux SA.

### Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

APG SGA SA (société cotée) (Suisse)	Président du Conseil d'administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 21 mai 2014)
JCDecaux Corporate Services GMBH (Suisse)	Gérant (1 <sup>ère</sup> nomination : 20 août 2014)
Gewista werbegesellschaft m.b.H. (Autriche)	Vice-Président du Conseil de surveillance (1 <sup>ère</sup> nomination : 26 septembre 2014)
JCDecaux Bulgaria holding B.V. (Pays-Bas)	Administrateur type A (1 <sup>ère</sup> nomination : 23 décembre 2014)
JCDecaux Hungary zrt. (Hongrie)	Membre du Conseil de surveillance (1 <sup>ère</sup> nomination : 12 décembre 2014)
RTS Decaux jsc (Kazakhstan)	Membre du Conseil d'administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 11 septembre 2014)
Big Board Ukraine (BIG BOARD BV) (Ukraine)	Membre du Conseil d'administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 26 septembre 2014)
JCDecaux Central Eastern Europe Holding GMBH (Autriche)	Gérant (1 <sup>ère</sup> nomination : 12 novembre 2015)

### Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Néant

### Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Néant

## 4.2. Mandats des membres du Conseil de surveillance

### M. Gérard Degonse – Président du Conseil de surveillance

70 ans - Nationalité française

Détient 50 757 actions

Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Président du Conseil de surveillance depuis le 15 mai 2013, le Conseil de surveillance du 19 mai 2016 l'a reconduit dans cette fonction pour la durée de son mandat de membre du Conseil de surveillance (soit jusqu'au Conseil de surveillance qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018).

Date de 1<sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance :

15 mai 2013

Date du dernier renouvellement :

19 mai 2016

Date d'échéance du mandat :

jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance : 100 %

Taux d'assiduité au Comité des rémunérations et des nominations : 100 %

M. Gérard Degonse est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

M. Gérard Degonse a occupé le poste de Directeur Général Délégué de JCDecaux Holding jusqu'au 30 juin 2017. M. Gérard Degonse a également occupé le poste de Directeur Général Finance et Administration du Groupe JCDecaux, dont il a été membre du Directoire, de 2000 à 2010. Avant de rejoindre le Groupe JCDecaux, M. Gérard Degonse était Directeur du Financement et de la Trésorerie du Groupe Elf Aquitaine. Auparavant, il avait été Vice President Treasurer et Company Secretary d'Euro Disney.

#### Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant

#### Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

JCDecaux Holding (France)

Directeur Général délégué (jusqu'au 30 juin 2017)

Decaux Frères Investissements (France)

Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 2 mars 2011)

Octo Technology (France)

Membre du Conseil de surveillance (1<sup>ère</sup> nomination : 2011)

Lendix (France)

Membre du Conseil de surveillance (jusqu'au 30 juin 2017)

BDC (France)

Administrateur (jusqu'au 30 juin 2017)

HLD E (Luxembourg)

Membre du Conseil de surveillance (jusqu'au 30 juin 2017)

#### Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Néant

M. Jean-Pierre Decaux – Vice-président du Conseil de surveillance

74 ans - Nationalité française

Détient 1574 actions

Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Vice-Président du Conseil de surveillance depuis le 9 octobre 2000, le Conseil de surveillance du 14 mai 2014 l'a reconduit dans cette fonction pour la durée de son mandat de membre du Conseil de surveillance (soit jusqu'au Conseil de surveillance qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018).

Date de 1<sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance :

9 octobre 2000

Date du dernier renouvellement :

11 mai 2017

Date d'échéance du mandat :

jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance : 71,43%

Tout au long de sa carrière au sein du Groupe, qu'il a rejoint dès son origine en 1964, M. Jean-Pierre Decaux a exercé de nombreux mandats. Il a notamment été Président-Directeur Général de la Société S.O.P.A.C.T. (Société de Publicité des Atribus® et des Cabines Téléphoniques) de 1975 à 1988, Président-Directeur Général de la Société R.P.M.U. (Régie Publicitaire de Mobilier Urbain) de 1980 à 2001, Directeur Général de Decaux SA (devenue JCDecaux SA) de 1989 à 2000 et Président-Directeur Général de la Société S.E.M.U.P. (Société d'Exploitation du Mobilier Urbain Publicitaire) de 1995 à 2001.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

SCI Baqavi

Gérant (1<sup>ère</sup> nomination : nc)

SCI Criluca

Gérant (1<sup>ère</sup> nomination : nc)

SCI JPJM

Gérant (1<sup>ère</sup> nomination : 15 janvier 2016)

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Assor (France)

Membre du Conseil de surveillance (jusqu'en 2013)

RMA (France)

Président (jusqu'en 2013)

SCI de la Plaine Saint Pierre (France)

Gérant (jusqu'au 10 janvier 2015)

M. Michel Bleitrach (Membre indépendant) – Membre du Conseil de surveillance

72 ans - Nationalité française  
 Détient 1 000 actions  
 Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de 1 <sup>re</sup> nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance :	15 mai 2013
Date du dernier renouvellement :	19 mai 2016
Date d'échéance du mandat :	jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance : 71,43%  
 Taux d'assiduité au Comité des rémunérations et des nominations : 100 %

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique (X65) et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, M. Michel Bleitrach est également titulaire d'une licence de Sciences Economiques et d'un Master Of Business Administration (Berkeley). Depuis octobre 2011, M. Michel Bleitrach est Vice-Président de ALBIOMA (anciennement Séchillienne Sidec) et assure aussi la Présidence du Comité d'Audit de cette société. Il est administrateur et Président du Comité des rémunérations et des nominations de SPIE SA. M. Michel Bleitrach est Président honoraire de l'Union des Transports Publics et Ferroviaires. M. Michel Bleitrach était précédemment Président Exécutif de SAUR. Auparavant, il a occupé les fonctions de Président du Directoire de Keolis.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

ALBIOMA (France) (société cotée)	Vice-Président du Conseil d'administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 2005)
SPIE SA (France) (société cotée)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 2011)
INDIGO (France)	Président du Conseil de surveillance (1 <sup>ère</sup> nomination : 2 juillet 2014)
SOCOTEC (France)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> octobre 2016)

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

VEDICI (France)	Administrateur (jusqu'au 16 septembre 2014)
KEOLIS SA (France)	Administrateur (jusqu'au 31 mars 2014)
SAUR (France)	Président (jusqu'au 1 <sup>er</sup> février 2013)
KEOLIS SAS (France)	Président du Directoire (jusqu'au 7 juin 2012)
KTA (Etats-Unis)	Administrateur (jusqu'en 2012)

Mme Monique Cohen (Membre indépendant) – Membre du Conseil de surveillance jusqu'au 11 mai 2017

61 ans - Nationalité française  
 Détient 4000 actions  
 Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de 1 <sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance :	11 mai 2011
Date du dernier renouvellement :	14 mai 2014
Date d'échéance du mandat :	11 mai 2017

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance (jusqu'au 11 mai 2017) : 66,66 %  
 Taux d'assiduité au Comité d'audit (jusqu'au 9 mai 2017) : 50 %

Mme Monique Cohen est ancienne élève de l'Ecole Polytechnique (X76) et titulaire d'une maîtrise de Mathématiques et de Droit des Affaires. Depuis juin 2000, Mme Monique Cohen occupe les fonctions de Directeur Associé chez Apax Partners en France. Elle est en charge des investissements dans le secteur des Services aux Entreprises & Services Financiers et elle supervise l'activité « origination ». Mme Monique Cohen était précédemment chez BNP Paribas où elle a occupé les fonctions de Responsable mondiale du Métier Actions jusqu'en juin 2000. Auparavant, Mme Monique Cohen était Senior Banker chez Paribas, responsable du suivi commercial global pour un certain nombre de grands comptes français. Elle a également été membre du Collège de l'AMF de 2011 à 2014.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Apax Partners SAS (France)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 2008)
Société Civile Fabadari (France)	Gérant-Associé (1 <sup>ère</sup> nomination : 2012)
Proxima Investissement (Luxembourg)	Administrateur de catégorie A et Présidente du Conseil d'Administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 2012)
Global Project SAS (France)	Membre du Comité de surveillance (jusqu'en : 2017)
Safran (société cotée) (France)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 2013)
BNPP (société cotée) (France)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 2014)
Hermès International SCA (société cotée)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 2014)
Fides Acquisitions SAS (France)	Membre du Conseil de surveillance (1 <sup>ère</sup> nomination : 2017) Présidente (jusqu'en : 2017)
Fides Holdings SAS (France)	Administrateur de catégorie A et Présidente du Conseil d'Administration (1 <sup>ère</sup> nomination : 2017)

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Financière MidMarket SAS (France)	Administrateur (jusqu'en 2014)
Wallet SA (Belgique)	Président du Conseil d'administration (jusqu'en 2014)
Wallet Investissement 1 SA (Belgique)	Président du Conseil d'administration (jusqu'en 2014)
Wallet Investissement 2 SA (Belgique)	Président du Conseil d'administration (jusqu'en 2014)
Buy Way Personal Finance Belgium SA	Administrateur (jusqu'en 2014)
Altran Technologies SA (France)	Administrateur (jusqu'en 2014)
B*Capital SA (France)	Administrateur (jusqu'en 2013)
Santemediagroup Holding Sarl (Luxembourg)	Manager (class C) (jusqu'en 2013)

Altamir Gérance SA (anciennement Apax Partners & Cie Gérance SA) (France)	Directeur Général délégué (jusqu'en 2015)
---	---

**Mme Alexia Decaux-Lefort – Membre du Conseil de surveillance**

32 ans - Nationalité française  
 Détient 1 000 actions  
 Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de 1 <sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance :	15 mai 2013
---	-------------

Date du dernier renouvellement :	19 mai 2016
----------------------------------	-------------

Date d'échéance du mandat :	jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
-----------------------------	---

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance : 71,43%

Mme Alexia Decaux-Lefort est diplômée de l'Université de Warwick (Royaume-Uni). Depuis octobre 2017, Mme Alexia Decaux-Lefort occupe le poste de Marketing Project Leader chez Piaget, au sein du Groupe Richemont International, dans lequel elle a commencé sa carrière en 2008.

**Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe**

Néant

**Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe**

Néant

**Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe**

Néant

Mme Bénédicte Hautefort– Membre du Conseil de surveillance depuis le 11 mai 2017

49 ans - Nationalité française  
Détient 1000 actions  
Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de 1<sup>ère</sup> nomination en qualité  
de membre du Conseil de surveillance : 11 mai 2017

Date d'échéance du mandat : jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2020 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance depuis le 11 mai 2017 :100 %  
Taux d'assiduité au Comité d'audit depuis le 9 mai 2017: 100 %

Diplômée d'HEC, Bénédicte Hautefort est la fondatrice d'EquityStories, agence de communication financière, et de l'Hebdo des AG, publication digitale de référence sur l'actualité de la gouvernance et des relations investisseurs sur la Place de Paris.

Elle a, auparavant, un parcours d'auditeur (Arthur Andersen), de direction financière et stratégique d'entreprise (Péchiney), avant de créer en 2003 une première agence de communication financière, InvestorSight, puis d'intégrer Havas Paris en 2011.

Elle est également depuis 2013 administratrice du Groupe Flo, Présidente du Comité d'Audit.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Groupe Flo Administrateur (1<sup>ère</sup> nomination : 2013)

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Néant

Mme Sylvie Lelouarn – Membre du Conseil de surveillance représentant les salariés

55 ans - Nationalité française  
Ne détient aucune action  
Adresse professionnelle : 19, Quai du moulin de Cage 92230 Gennevilliers

Date de 1 <sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance représentant les salariés par le Comité d'Entreprise :	29 octobre 2015
--	-----------------

Date d'échéance du mandat :	29 octobre 2018
-----------------------------	-----------------

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance : 100 %  
Taux d'assiduité au Comité des rémunérations et des nominations : 100 %

Mme Sylvie Lelouarn a rejoint le Groupe en 1982 en qualité de Secrétaire Administrative chez Avenir. Depuis 2004, elle est Assistante Patrimoine au sein de l'Agence de Gennevilliers. Mme Sylvie Lelouarn a été désignée par le Comité d'Entreprise de JCDecaux, le 29 octobre 2015, afin de rejoindre le Conseil de surveillance de JCDecaux SA pour une durée de 3 ans. Conformément à la loi, Mme Sylvie Lelouarn a renoncé à son mandat de membre titulaire du CE de l'UES JCDecaux.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Néant

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Néant

## M. Pierre Mutz (Membre indépendant) – Membre du Conseil de surveillance

75 ans - Nationalité française  
 Détient 1000 actions  
 Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de 1ère nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance :	13 mai 2009
---	-------------

Date du dernier renouvellement :	13 mai 2015
----------------------------------	-------------

Date d'échéance du mandat :	jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
-----------------------------	---

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance : 85,71 %  
 Taux d'assiduité au Comité d'audit : 100 %  
 Taux d'assiduité au Comité des rémunérations et des nominations : 100 %

Diplômé de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, M. Pierre Mutz a débuté sa carrière dans l'armée en 1963, puis a rejoint le Corps Préfectoral en 1980 au sein duquel il a notamment été chef du cabinet du Préfet de police de Paris, Administrateur civil, sous-directeur du personnel de la préfecture de police et Préfet, Directeur du cabinet du Préfet de police de Paris.  
 Il a également été Préfet de l'Essonne de 1996 à 2000, Préfet de la région Limousin et Préfet de la Haute-Vienne (hors classe) de 2000 à 2002, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale de 2002 à 2004 ainsi que Préfet de police de Paris de 2004 à 2007.  
 Puis il a exercé les fonctions de Préfet de la région Ile-de-France et Préfet de Paris entre mai 2007 et octobre 2008.  
 M. Pierre Mutz est Préfet de Région Honoraire.  
 M. Pierre Mutz est Commandeur de la Légion d'honneur et Grand-croix de l'Ordre national du Mérite.

### Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant

### Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Eiffage (société cotée) (France)	Conseiller du Président (1 <sup>ère</sup> nomination : 1er décembre 2008)
----------------------------------	---

### Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Axa France IARD (France)	Administrateur (jusqu'au 6 mai 2015)
Ecole Normale Supérieure (France)	Administrateur (jusqu'en juin 2014)
Thalès (société cotée) (France)	Administrateur (jusqu'au 15 mai 2012)
Groupe Logement Français (France)	Président du Conseil de surveillance (jusqu'en décembre 2016)
France Habitation (France)	Administrateur (jusqu'en juin 2016)

M. Pierre-Alain Pariente – Membre du Conseil de surveillance

82 ans - Nationalité française  
Détient 1020 actions  
Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de 1 <sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance :	9 octobre 2000
---	----------------

Date du dernier renouvellement :	11 mai 2017
----------------------------------	-------------

Date d'échéance du mandat :	jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
-----------------------------	---

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance : 85,71 %

M. Pierre-Alain Pariente a exercé diverses fonctions salariées au sein du Groupe de 1970 à 1999, dont celle de Directeur Commercial de la Société R.P.M.U. (Régie Publicitaire de Mobilier Urbain).

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

S.C.E.A. La Ferme de Chateluis (France)	Gérant (1 <sup>ère</sup> nomination : 23 juillet 2001)
---	--

Arthur SA (France)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : nc)
--------------------	---

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Néant

M. Xavier de Sarrau – Membre du Conseil de surveillance

67 ans - Nationalité suisse  
 Détient 30 000 actions  
 Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de 1<sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance :

14 mai 2003

Date du dernier renouvellement :

13 mai 2015

Date d'échéance du mandat :

jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance : 100%

Taux d'assiduité au Comité d'audit : 100 %

M. Xavier de Sarrau est avocat à la Cour, spécialisé dans le conseil aux Groupes privés et familiaux. Il a débuté sa carrière en 1973 chez Arthur Andersen en qualité de Conseiller Juridique et Fiscal.

Il a, par ailleurs, exercé les responsabilités suivantes :

- de 1989 à 1993 : Managing Partner de Arthur Andersen - Tax and Legal pour la France ;
- de 1993 à 1997 : Président d'Arthur Andersen pour toutes les opérations en France ;
- de 1997 à 2000 : Président d'Arthur Andersen pour la région Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique (basé à Londres) ;

de 2000 à 2002 : Managing Partner - Global Management Services (basé à Londres et à New York). Il a, en outre, été membre du Conseil d'administration d'Arthur Andersen à plusieurs reprises.

L'ensemble de ces expériences lui a notamment permis d'acquérir une expertise dans les domaines de la fiscalité internationale, des structures patrimoniales, de la gestion d'actifs privés, des instruments financiers complexes et des fusions et réorganisations. Il est, par ailleurs, auteur de nombreux articles et ouvrages dans le domaine du droit fiscal international et conférencier au World Economic Forum.

M. Xavier de Sarrau est Chevalier de la Légion d'Honneur et ancien membre du Conseil National des Barreaux.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Thala SA (Suisse)	Président du Conseil (1 <sup>ère</sup> nomination : juillet 2008)
Lagardère SCA (France) (société cotée)	Président du Conseil de surveillance (1 <sup>ère</sup> nomination : 2010)
Verny Capital (Kazakhstan)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 2013)
Gordon S.Blair (Monaco)	Administrateur (1 <sup>ère</sup> nomination : 2014)

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Oredon Associates (Royaume-Uni)	Administrateur (jusqu'en 2015)
Dombes SA (Suisse)	Administrateur (jusqu'en 2014)
IRR SA (Suisse)	Administrateur (jusqu'en 2014)
FCI Holding SAS (France)	Administrateur (jusqu'en 2012)
Bernardaud (France)	Membre du Conseil de surveillance (jusqu'en 2012)
Continental Motors Inns SA (Luxembourg)	Administrateur (jusqu'en 2012)

Mme Marie-Laure Sauty de Chalon – Membre du Conseil de surveillance depuis le 11 mai 2017

54 ans - Nationalité française  
 Détient 1 000 actions  
 Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de 1<sup>ère</sup> nomination en qualité  
 de membre du Conseil de surveillance :

11 mai 2017

Date d'échéance du mandat :

jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2020 pour statuer sur les comptes de  
 l'exercice clos le 31 décembre 2019

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance depuis le 11 mai 2017 : 100%

Mme Marie-Laure Sauty de Chalon détient une maîtrise en droit et est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.  
 Après une carrière dans diverses régies publicitaires au sein de la presse et de la télévision, Mme Marie-Laure Sauty de Chalon a pris la Direction  
 générale de Carat Interactive en 1997.  
 En 2001, elle devient Président-directeur général de Consodata North America.  
 Elle a ensuite pris en 2004 la tête du Groupe Aegis Media en France et en Europe du Sud.  
 Elle est depuis 1<sup>er</sup> juin 2010 Présidente-directrice générale d'Aufeminin.com et professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris.  
 Marie-Laure Sauty de Chalon est également membre de l'Autorité de la concurrence depuis 2014.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Au féminin SA (France) (société cotée)	Présidente-directrice générale (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> juin 2010)
SARL Au féminin Productions (France)	Gérante (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> juin 2010)
goFeminin.de GmbH (Allemagne)	Co-gérant (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> juin 2010)
soFeminine.co.uk Ltd.(Royaume-Uni)	Director (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> juin 2010)
SAS Marmiton (France)	Président (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> juin 2010)
SAS Etoile Casting (France)	Président (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> juin 2013)
SAS Les Rencontres au féminin (France)	Président (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> juin 2015)
My Little Paris (France)	Membre du Conseil de surveillance (1 <sup>ère</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> janvier 2014)
LVMH (France) (société cotée)	Administrateur (1 <sup>re</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> mai 2011)
Carrefour (France) (société cotée)	Administrateur (1 <sup>re</sup> nomination : 1 <sup>er</sup> juillet 2017)

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Néant

Mme Leila Turner – Membre du Conseil de surveillance depuis le 11 mai 2017

34 ans - Nationalité française  
Détient 1 000 actions  
Adresse professionnelle : 17 rue Soyer, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date de 1 <sup>ère</sup> nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance	11 mai 2017
---	-------------

Date d'échéance du mandat :	jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2020 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
-----------------------------	---

Taux d'assiduité au Conseil de surveillance depuis le 11 mai 2017 : 100 %

Mme Leila Turner est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et titulaire d'un Master en relations internationales de Columbia University à New York. Elle a également étudié au Département d'Etudes de l'Arabe Contemporain du Caire et au sein de Georgetown University à Washington D.C.

Leila Turner a quitté San Francisco pour rejoindre FABERNOVEL à Paris en 2011 et participer au lancement d'une activité - maintenant FABERNOVEL INSTITUTE - dédiée à la transformation des grands Groupes par le développement de la culture et des pratiques d'innovation de leurs leaders.

En tant que directrice de projet, elle a également piloté des projets de développement ou d'expérimentation de nouveaux produits et services notamment dans les domaines de l'open data et des réseaux sociaux d'entreprise.

Elle s'est ensuite concentrée sur le développement commercial de FABERNOVEL Paris puis est devenue l'adjointe de Stéphane Distinguin, Président et fondateur du Groupe FABERNOVEL. Leila Turner est aujourd'hui CEO de FABERNOVEL INNOVATE, l'agence d'innovation du Groupe FABERNOVEL dont elle est associée.

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans les sociétés du Groupe

Néant

Mandats ou fonctions exercés en 2017 dans des sociétés hors Groupe

Néant

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années dans des sociétés hors Groupe

Néant

## 5. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L. 225-37-5 du Code de commerce)

### **Structure du capital de la Société**

Ces éléments sont détaillés dans les parties « Actionnariat et bourse » et « Capital » du Document de référence.

### **Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce/liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci**

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ou aux transferts d'actions, ni de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

### **Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce.**

Ces informations sont mentionnées dans la partie « Actionnariat et bourse » du Document de référence.

### **Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier**

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de tels mécanismes.

### **Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote**

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

### **Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la Société**

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Directoire sont conformes à la loi et à la réglementation en vigueur.

Les règles applicables à la modification des statuts de la Société sont conformes aux textes en vigueur, la modification des statuts relevant de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, sauf dans les hypothèses expressément envisagées par la loi.

### **Pouvoirs du Directoire en matière d'émission ou de rachat d'actions**

Les pouvoirs donnés au Directoire en matière d'émission ou de rachat d'actions figurent dans la partie 8 du présent rapport.

### **Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société**

Un contrat de financement conclu entre la Société et un pool bancaire le 15 février 2012, modifié par avenants le 14 février 2014 et le 10 juillet 2015, pour un montant de 825 millions d'euros est susceptible de prendre fin en cas de changement de contrôle de la Société.

Les emprunts obligataires, respectivement de 500 millions d'euros émis en février 2013 et 750 millions d'euros émis en juin 2016, comportent une clause de changement de contrôle prévoyant la possibilité pour les porteurs de dette de demander le remboursement anticipé en cas de changement de contrôle accompagné d'une dégradation de la notation financière en catégorie spéculative ou d'un retrait du rating.

### **Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique**

Les indemnités spécifiques en cas de rupture des relations de travail des membres du Directoire sont mentionnées dans la 7 du présent rapport. Il n'existe pas d'engagement spécifique de versement d'indemnités en cas d'offre publique.

## 6. Observations du Conseil de surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice

Conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale annuelle ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport du Directoire dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après vérification et contrôle des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2017 arrêtés par le Directoire et après examen du Comité d'Audit du 5 mars 2018, le Conseil de surveillance informe l'Assemblée Générale qu'il n'a pas d'observation à formuler sur ces comptes.

Le Conseil de surveillance n'a par ailleurs pas d'observation à formuler sur le rapport de gestion du Directoire dont il a examiné le projet lors de sa séance du 7 mars 2018.

## 7. Les informations relatives aux rémunérations de chaque mandataire social

### 7.1. Politique de rémunération des membres du Directoire et du Conseil de surveillance soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale

Les développements qui suivent constituent la politique de rémunération des membres du Directoire et du Conseil de surveillance établie en application de l'article L. 225-37-2 du Code de commerce. Cette politique présente les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toutes natures attribuables aux dirigeants mandataires sociaux.

#### 7.1.1. Principes et critères de détermination de la rémunération des membres du Directoire

##### 1) Principes

Les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération des membres du Directoire sont proposés par le Comité des rémunérations et des nominations et approuvés par le Conseil de surveillance.

Les principes qui régissent la détermination des rémunérations des membres du Directoire sont établis dans le cadre du Code AFEP-MEDEF auquel se réfère la Société. En cas de nomination d'un nouveau membre du Directoire postérieurement à l'Assemblée Générale du 17 mai 2018, sa rémunération serait déterminée conformément à ces principes.

Les principes et critères de détermination de la rémunération des membres du Directoire sont présentés ci-après et seront soumis au vote de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018.

Conformément à l'article L.225-100 du Code de commerce, le versement en 2019 des éléments de rémunérations variables et exceptionnels composant la rémunération au titre de l'exercice 2018 sera conditionné à l'approbation par l'Assemblée Générale des éléments de rémunération du dirigeant mandataire social concerné.

##### 2) Composantes de la rémunération des membres du Directoire

A titre liminaire, il convient de préciser que :

M. Jean-François Decaux et M. Jean-Charles Decaux en qualité de Président du Directoire et de Directeur Général perçoivent une rémunération au titre de leur mandat ;

M. Jean-Sébastien Decaux, membre du Directoire et Directeur Général Europe du Sud et Belux, Directeur Général Afrique et Israël, perçoit une rémunération au titre de son mandat ;

M. Emmanuel Bastide, Directeur Général Asie, M. David Bourg, Directeur Général Finance et Administration Groupe, et M. Daniel Hofer, Directeur Général Allemagne, Autriche, Europe de l'Est et Asie Centrale, perçoivent les différents éléments de leur rémunération en leur qualité de salarié.

##### Rémunération fixe

La rémunération fixe des membres du Directoire est arrêtée et revue annuellement par le Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.

Cette dernière résulte de la prise en compte de l'expérience, du niveau et de la difficulté des responsabilités, de l'ancienneté dans le Groupe, des pratiques relevées dans le Groupe ou les sociétés exerçant des activités comparables.

Par ailleurs, le Comité des rémunérations et des nominations peut s'appuyer, pour faire une recommandation au Conseil de surveillance, sur des études comparatives des rémunérations des mandataires sociaux.

Il est également précisé que toute augmentation significative de la rémunération fixe des membres du Directoire fait l'objet d'une justification dans le Document de référence.

#### Rémunération variable annuelle

Les critères de détermination de la rémunération variable des membres du Directoire sont arrêtés et revus annuellement par le Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.

Il convient de préciser que la rémunération variable des membres du Directoire est une rémunération individualisée et conditionnelle, reposant sur des critères quantifiables et qualitatifs exigeants.

En ce qui concerne les critères quantifiables, le niveau de réalisation requis pour les objectifs financiers est mesuré et évalué chaque année par le Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.

Le Conseil de surveillance considère qu'il ne peut les communiquer de façon plus détaillée afin de préserver la confidentialité de ces critères qui sont étroitement liés à la stratégie de la Société.

La rémunération variable des membres du Directoire ne peut dépasser un pourcentage du salaire fixe annuel.

#### Rémunération exceptionnelle

Le Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations peut décider d'attribuer une rémunération exceptionnelle aux membres du Directoire après examen des circonstances particulières la justifiant (ex : gain de nouveaux contrats importants, acquisitions stratégiques, réussite d'une restructuration etc.).

#### Jetons de présence

Les membres du Directoire ne perçoivent pas de jetons de présence de la société JCDecaux SA mais peuvent éventuellement en percevoir des filiales de JCDecaux SA au titre d'un mandat.

#### Avantages en nature

Les membres du Directoire peuvent bénéficier d'avantages en nature telle que la mise à disposition d'un/de véhicule de fonction, d'un logement de fonction et du paiement des frais de scolarité de leurs enfants.

#### Plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites

##### Actions gratuites

Le Directoire peut attribuer des actions gratuites aux membres du Directoire.

##### Stock-options

###### ✓ Attribution

Le Directoire peut attribuer des stock-options aux membres du Directoire jusqu'à un pourcentage maximal de leur rémunération fixe déterminé chaque année par le Conseil de surveillance.

M. Jean-François Decaux et M. Jean-Charles Decaux ne disposent pas de stock-options, ayant renoncé à en recevoir depuis l'introduction en bourse de la Société en 2001.

M. Jean-Sébastien Decaux, M. David Bourg, M. Emmanuel Bastide et M. Daniel Hofer sont éligibles aux plans de stock-options mis en place, le cas échéant, au sein du Groupe.

Les stock-options attribuées par la Société correspondent à des options de souscrire à des émissions d'actions à un prix défini lors de l'attribution.

L'attribution de stock-options est elle-même conditionnée à l'atteinte d'objectifs de résultats du Groupe et d'objectifs personnels appréciés sur une même année.

###### ✓ Exercice

L'exercice des stock-options ainsi attribuées est conditionné à l'atteinte de conditions de performance fixées par le Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.

En cas de démission, sauf décision contraire du Directoire, le bénéficiaire peut exercer, au plus tard le jour de son départ de la Société, les options exerçables à cette date uniquement. Les options attribuées et non exerçables à cette date sont perdues.

#### Retraite supplémentaire

Les membres du Directoire peuvent bénéficier d'un régime de retraite supplémentaire obéissant aux principes de détermination des rémunérations énoncés dans le Code AFEP-MEDEF.

## Indemnités de non-concurrence

Les membres du Directoire peuvent bénéficier d'indemnités de non-concurrence obéissant aux dispositions du Code AFEP-MEDEF.

### 3) Composantes de la rémunération des membres du Directoire approuvées par l'Assemblée Générale, conformément à la procédure des conventions et engagements règlementés

Les éléments de rémunération mentionnés ci-dessous ne sont qu'un rappel des éléments déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

#### Régime de retraite supplémentaire

M. Daniel Hofer bénéficie d'un engagement annuel de cotisation à des fonds de retraite égal à 16 % d'une année de rémunération fixe augmentée de la rémunération variable, dans la limite contractuelle d'une cotisation de 110 139,60 CHF pour une année pleine.

L'assiette de cotisation est par ailleurs plafonnée en vertu de la réglementation suisse en vigueur. Toutefois, toujours dans la limite réglementaire, M. Daniel Hofer a la possibilité d'opter pour qu'une partie du montant de sa rémunération variable soit déduite de sa rémunération variable pour être convertie en cotisation à des fonds de retraite.

Le versement de la cotisation à des fonds de retraite est conditionné à la satisfaction de conditions de performance recommandées par le Comité des rémunérations et des nominations et définies par le Conseil de surveillance et dont les détails figurent dans le Document de référence.

Cet engagement réglementé a été approuvé par l'Assemblée Générale du 13 mai 2015 (7ème résolution).

#### Indemnités de non-concurrence

En cas de rupture de leur contrat de travail, la Société est susceptible de verser à M. Emmanuel Bastide et M. David Bourg, pendant une durée de deux ans, une indemnité de non-concurrence correspondant à 33 % de leur salaire fixe et variable calculé sur la moyenne des douze derniers mois précédant la date de cessation des relations contractuelles.

La Société a la faculté de libérer les personnes concernées de leur engagement lors de la cessation du contrat et, de ce fait, de ne pas payer la rémunération correspondante.

Ces engagements réglementés ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 13 mai 2015 (7ème et 8ème résolutions).

## 7.1.2. Principes et critères de détermination de la rémunération des membres du Conseil de surveillance

### 1) Principes

Les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération des membres du Conseil de surveillance sont établis conformément au Code AFEP-MEDEF auquel se réfère la Société.

### 2) Composantes de la rémunération des membres du Conseil de surveillance

Les membres du Conseil de surveillance ne perçoivent pas de rémunération variable, de stock-options ou d'actions gratuites.

Les membres du Conseil de surveillance perçoivent uniquement des jetons de présence.

L'enveloppe globale des jetons de présence est approuvée par l'Assemblée Générale et la répartition des jetons de présence est revue annuellement par le Comité des rémunérations et des nominations et approuvée par le Conseil de surveillance.

Les jetons de présence se composent d'une partie fixe et d'une partie variable prépondérante conditionnée à la participation effective des membres du Conseil de surveillance aux réunions de ce dernier. Les montants alloués au titre de la partie fixe sont réglés au prorata temporis quand les mandats commencent ou prennent fin en cours d'exercice. Les jetons de présence sont payés aux membres du Conseil et des Comités trimestriellement, à trimestre échu.

Il convient également de préciser qu'au-delà de 4 réunions annuelles, toute réunion supplémentaire du Conseil de surveillance donne lieu au versement de jetons de présence supplémentaires. Les membres du Conseil de surveillance ne perçoivent pas de jetons de présence lorsque que le Conseil de surveillance se réunit par conférence téléphonique.

## 7.2. Rémunérations des membres du Directoire

Pour ce qui concerne ses représentants légaux, M. Jean-François Decaux et M. Jean-Charles Decaux, qui détiennent le pouvoir de représenter la Société vis-à-vis des tiers, respectivement et en alternance en qualité de Président du Directoire et de Directeur Général, perçoivent une rémunération au titre de leur mandat.

Monsieur Jean-Sébastien Decaux, Directeur Général Europe du Sud et Belux, Directeur Général Afrique et Israël, est également membre du Directoire sans être représentant légal et perçoit une rémunération au titre de son mandat.

M. Emmanuel Bastide, Directeur Général Asie, M. David Bourg, Directeur Général Finance et Administration Groupe, et M. Daniel Hofer, Directeur Général Allemagne, Autriche, Europe de l'Est et Asie Centrale, sont membres du Directoire et perçoivent les différents éléments de leur rémunération en leur qualité de salarié et au titre de leur fonction opérationnelle et spécifique, distincte de leur mandat social. Dans ce cadre, les règles internes de subordination hiérarchique, inhérentes à l'existence d'un contrat de travail, garantissent un contrôle continu et efficace de leurs performances.

Les informations relatives aux éléments de rémunération perçus au titre de l'exercice 2017 par l'ensemble des membres du Directoire, M. Jean-François Decaux, M. Jean-Charles Decaux, M. Jean-Sébastien Decaux, M. Emmanuel Bastide, M. David Bourg et M. Daniel Hofer, sont décrites ci-dessous.

Les montants indiqués ci-après sont ceux versés par JCDecaux SA, par JCDecaux Holding, actionnaire de contrôle de JCDecaux SA, et par les filiales étrangères de JCDecaux SA. Les membres du Directoire ne reçoivent pas de rémunération des filiales françaises de JCDecaux SA.

Pour les rémunérations payées en livre sterling, le taux de change appliqué correspond à la moyenne 2017 des taux de change de la livre sterling, soit un taux de change de 1 livre sterling pour 1,140674 euro ;

Pour les rémunérations payées en franc suisse, le taux de change appliqué correspond à la moyenne 2017 des taux de change du franc suisse, soit un taux de change de 1 franc suisse pour 0,899544 euro ;

Pour les rémunérations payées en dollar singapourien, le taux de change appliqué correspond à la moyenne 2017 des taux de change du dollar singapourien, soit un taux de change de 1 dollar singapourien pour 0,641510 euro.

Pour les rémunérations payées en dollar de Hong Kong, le taux de change appliqué correspond à la moyenne 2017 des taux de change du dollar de Hong Kong, soit un taux de change de 1 dollar de Hong Kong pour 0,113578 euro.

Le montant total des sommes provisionnées ou constatées par la Société et ses filiales aux fins de versement de pensions de retraites ou d'autres avantages au bénéfice des mandataires sociaux est indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés.

## 7.2.1. Informations concernant la rémunération de M. Jean-François Decaux, Président du Directoire et membre du Directoire au titre de l'exercice 2017

### 7.2.1.1. Eléments composant la rémunération de M. Jean-François Decaux au titre de l'exercice 2017

#### Rémunération fixe

Pour l'exercice 2017, le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé de maintenir la rémunération fixe de M. Jean-François Decaux au même niveau qu'en 2016 soit 1 023 435 €.

#### Rémunération variable annuelle

##### Critères de détermination et répartition :

Pour l'exercice 2017, la rémunération variable de M. Jean-François Decaux pouvait atteindre 150 % du salaire fixe annuel, dont :

50 % au maximum du salaire fixe annuel sur la base de critères quantifiables liés à l'évolution du résultat d'exploitation consolidé du Groupe lors de l'année de référence, dont :

- 25 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au réel 2016 ;
- 25 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au budget 2017 ;

50 % du salaire fixe annuel sur la base d'un critère quantifiable lié à l'atteinte du budget de l'année de référence pour les ratios de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires par segment

50 % du salaire fixe annuel, à l'appréciation du Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, au titre de réalisations stratégiques de la Direction Générale liées par exemple à la signature de nouveaux contrats, l'acquisition de sociétés et les enjeux de développement durable.

##### Niveau d'atteinte :

Au titre de l'exercice 2017, le Conseil de surveillance, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, et au vu des performances du Groupe, a décidé d'attribuer à M. Jean-François Decaux une rémunération variable représentant 65 % de son salaire fixe annuel (soit 665 233€) se décomposant ainsi :

15 % au titre de l'atteinte des objectifs quantifiables  
50 % au titre des objectifs qualitatifs

Le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, a décidé d'attribuer à M. Jean-François Decaux, 50 % de son salaire fixe annuel au titre des objectifs qualitatifs, au regard des principales réalisations stratégiques réalisées au cours de l'année 2017, et plus particulièrement le gain de contrats transformants, l'accélération de la transformation digitale et le renforcement du positionnement du Groupe dans le monde.

#### Rémunération exceptionnelle

Néant.

#### Jetons de présence

Néant.

#### Avantages en nature

Les avantages en nature sont liés à la mise à disposition de deux véhicules de fonction au Royaume-Uni.

#### Actions gratuites

Néant.

#### Stock-options

Néant.

M. Jean-François Decaux ne dispose pas de stock-options, ayant renoncé à en recevoir depuis l'introduction en bourse de la Société en 2001.

#### Régime de retraite supplémentaire/Assurance vie

M. Jean-François Decaux bénéficie d'une assurance vie.

#### Indemnités de rupture

Néant.

### 7.2.1.2. Synthèse des rémunérations de M. Jean-François Decaux

#### 1. Synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à Monsieur Jean-François Decaux par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016	2017
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau suivant)	2 395 338	1 765 929
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des autres plans de rémunérations long terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 395 338</b>	<b>1 765 929</b>
Évolution par rapport à l'année n-1	+2,6 %	-26,3%

## 2. Récapitulatif des rémunérations dues et versées à Monsieur Jean-François Decaux par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016		2017	
	Montants dus au titre de l'exercice 2016	Montants versés au cours de l'exercice 2016	Montants dus au titre de l'exercice 2017	Montants versés au cours de l'exercice 2017
Rémunération fixe	1 023 435	1 023 435	1 023 435	1 023 435
Rémunération variable annuelle	1 265 620 <sup>(1)</sup>	1 176 950 <sup>(2)</sup>	665 233 <sup>(3)</sup>	1 265 620 <sup>(1)</sup>
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	25 000 <sup>(4)</sup>	50 000 <sup>(5)</sup>	0	25 000 <sup>(4)</sup>
Avantages en nature <sup>(6)</sup>	63 178	63 178	59 696	59 696
Assurances vie/retraite spécifique	18 105	18 105	17 565	17 565
<b>TOTAL</b>	<b>2 395 338</b>	<b>2 331 668</b>	<b>1 765 929</b>	<b>2 391 316</b>

(1) rémunération variable versée en 2017 au titre de l'exercice 2016 soit 124 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Jean-François Decaux ne pouvait dépasser 150% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2016)

(2) rémunération variable versée en 2016 au titre de l'exercice 2015 soit 115 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Jean-François Decaux ne pouvait dépasser 150% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2015)

(3) rémunération variable à verser en 2018 sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale 2018, au titre de l'exercice 2017 soit 65 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Jean-François Decaux ne pouvait dépasser 150% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2017)

(4) jetons de présence dus au titre de l'exercice 2016 et versés en 2017

(5) jetons de présence dus au titre de l'exercice 2015 et versés en 2016

(6) correspond à deux véhicules de fonction

## 3. Récapitulatif des rémunérations versées à Monsieur Jean-François Decaux par JCDecaux Holding

La société JCDecaux Holding a versé à M. Jean-François Decaux au titre de ses fonctions dans cette société, les montants suivants :

- au cours de l'exercice 2016 : une rémunération fixe de 200 000 euros
- au cours de l'exercice 2017 : une rémunération fixe de 200 000 euros

## 4. Options de souscription ou d'achat d'actions attribués à Monsieur Jean-François Decaux durant l'exercice

Néant.

## 5. Options de souscription ou d'achat d'actions levées par Monsieur Jean-François Decaux durant l'exercice

Néant.

## 6. Actions attribuées gratuitement à Monsieur Jean-François Decaux durant l'exercice

Néant.

## 7. Actions attribuées gratuitement à Monsieur Jean-François Decaux devenues disponibles durant l'exercice

Néant.

## 8. Autres informations

Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
	√		√		√		√

## 7.2.2. Informations concernant la rémunération de M. Jean-Charles Decaux, Directeur Général et membre du Directoire, au titre de l'exercice 2017

### 7.2.2.1. Eléments composant la rémunération de M. Jean-Charles Decaux au titre de l'exercice 2017

#### Rémunération fixe

Pour l'exercice 2017, le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016 sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé de maintenir la rémunération fixe de M. Jean-Charles Decaux au même niveau qu'en 2016 soit 1 023 435 €.

#### Rémunération variable annuelle

##### Critères de détermination et répartition :

Pour l'exercice 2017, la rémunération variable de M. Jean-Charles Decaux pouvait atteindre 150 % du salaire fixe annuel, dont :

50 % au maximum du salaire fixe annuel sur la base de critères quantifiables liés à l'évolution du résultat d'exploitation consolidé du Groupe lors de l'année de référence, dont :

- 25 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au réel 2016 ;
- 25 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au budget 2017.

50 % du salaire fixe annuel sur la base d'un critère quantifiable lié à l'atteinte du budget de l'année de référence pour les ratios de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires par segment

50 % du salaire fixe annuel, à l'appréciation du Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, au titre de réalisations stratégiques de la Direction Générale liées par exemple à la signature de nouveaux contrats, l'acquisition de sociétés et les enjeux de développement durable.

##### Niveau d'atteinte :

Au titre de l'exercice 2017, le Conseil de surveillance, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, et au vu des performances du Groupe a décidé d'attribuer à M. Jean-Charles Decaux une rémunération variable représentant 65 % de son salaire fixe annuel (soit 665 233€) se décomposant ainsi :

15 % au titre de l'atteinte des objectifs quantifiables  
50 % au titre des objectifs qualitatifs

Le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé d'attribuer à M. Jean-Charles Decaux, 50 % de son salaire fixe annuel au titre des objectifs qualitatifs, au regard des principales réalisations stratégiques accomplies au cours de l'année 2017, et plus particulièrement le gain de contrats transformants, l'accélération de la transformation digitale et le renforcement du positionnement du Groupe dans le monde.

#### Rémunération exceptionnelle

Néant.

#### Jetons de présence

Néant.

#### Avantages en nature

Les avantages en nature sont liés à la mise à disposition d'un véhicule de fonction en France.

#### Actions gratuites

Néant.

#### Stock-options

Néant.

M. Jean-Charles Decaux ne dispose pas de stock-options, ayant renoncé à en recevoir depuis l'introduction en bourse de la Société en 2001.

## Régime de retraite supplémentaire / Assurance vie

M. Jean-Charles Decaux bénéficie d'une assurance vie.

## Indemnités de rupture

Néant.

### 7.2.2.2. Synthèse des rémunérations de M. Jean-Charles Decaux

#### 1. Synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à Monsieur Jean-Charles Decaux par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016	2017
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau ci-dessous)	2 313 691	1 712 761
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des autres plans de rémunérations long terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 313 691</b>	<b>1 712 761</b>
Évolution par rapport à l'année n-1	+4 %	-26%

#### 2. Récapitulatif des rémunérations dues et versées à Monsieur Jean-Charles Decaux par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016		2017	
	Montants dus au titre de l'exercice 2016	Montants versés au cours de l'exercice 2016	Montants dus au titre de l'exercice 2017	Montants versés au cours de l'exercice 2017
Rémunération fixe	1 023 435	1 023 435	1 023 435	1 023 435
Rémunération variable annuelle	1 265 620 <sup>(1)</sup>	1 176 950 <sup>(2)</sup>	665 233 <sup>(3)</sup>	1 265 620 <sup>(1)</sup>
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature <sup>(4)</sup>	6 564	6 564	6 561	6 561
Assurances vie/retraite spécifique	18 072	18 072	17 532	17 532
<b>TOTAL</b>	<b>2 313 691</b>	<b>2 225 021</b>	<b>1 712 761</b>	<b>2 313 148</b>

(1) rémunération variable versée en 2017 au titre de l'exercice 2016 soit 124 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Jean-Charles Decaux ne pouvait dépasser 150% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2016)

(2) rémunération variable versée en 2016 au titre de l'exercice 2015 soit 115 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Jean-Charles Decaux ne pouvait dépasser 150% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2015)

(3) rémunération variable à verser en 2018 sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale 2018, au titre de l'exercice 2017 soit 65% du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Jean-Charles Decaux ne pouvait dépasser 150% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2017)

(4) correspond à un véhicule de fonction

#### 3. Récapitulatif des rémunérations versées à Monsieur Jean-Charles Decaux par JCDecaux Holding

La société JCDecaux Holding a versé à M. Jean-Charles Decaux, au titre de ses fonctions dans cette société, les montants suivants :

- au cours de l'exercice 2016 : une rémunération fixe de 200 000 euros ainsi qu'une rémunération exceptionnelle de 1 375 000 euros.
- au cours de l'exercice 2017 : une rémunération fixe de 200 000 euros

4. Options de souscription ou d'achat d'actions attribués à Monsieur Jean-Charles Decaux durant l'exercice

Néant.

5. Options de souscription ou d'achat d'actions levées par Monsieur Jean-Charles Decaux durant l'exercice

Néant.

6. Actions attribuées gratuitement à Monsieur Jean-Charles Decaux durant l'exercice

Néant.

7. Actions attribuées gratuitement à Monsieur Jean-Charles Decaux devenues disponibles durant l'exercice

Néant.

8. Autres informations

Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
	√		√		√		√

7.2.3. Informations concernant la rémunération de M. Jean-Sébastien Decaux, membre du Directoire, au titre de l'exercice 2017

7.2.3.1. Eléments composant la rémunération de M. Jean-Sébastien Decaux au titre de l'exercice 2017

#### Rémunération fixe

Pour l'exercice 2017, le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016 sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé de maintenir la rémunération fixe de M. Jean-Sébastien Decaux au même niveau qu'en 2016 soit 406 097 €.

#### Rémunération variable annuelle

##### Critères de détermination et répartition :

Pour l'exercice 2017, la rémunération variable pouvait atteindre 100 % de sa rémunération fixe annuelle sur la base de critères quantifiables liés à l'évolution du résultat d'exploitation(\*) des pays de sa zone de responsabilité lors de l'année de référence, dont :

50 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au réel 2016 ;

50 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au budget 2017.

(\*) La progression de l'EBIT s'entend y compris impact de la variation des cours de change mais hors managements fees et dépréciation éventuelle du goodwill (non attribuable par pays).

Si le plafond de 100% de sa rémunération fixe annuelle n'est pas atteint par application des critères quantifiables, une rémunération variable complémentaire peut être attribuée (dans la limite d'une rémunération variable totale maximale de 100% de sa rémunération fixe annuelle), au titre de sa participation à des réalisations stratégiques ponctuelles ou de la région sous sa responsabilité ou de l'atteinte d'objectifs personnels ou spécifiques liés à sa direction et fixés par Monsieur Jean-Charles Decaux.

##### Niveau d'atteinte :

Au titre de l'exercice 2017, le Conseil de surveillance, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé d'attribuer à M. Jean-Sébastien Decaux une rémunération variable représentant 70 % de son salaire fixe annuel (soit 284 268€) se décomposant ainsi :

0 % au titre de l'atteinte des objectifs quantifiables

70 % au titre des objectifs qualitatifs

Le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé d'attribuer à M. Jean-Sébastien Decaux 70 % de son salaire fixe annuel au titre des objectifs qualitatifs, au regard des principales réalisations

stratégiques accomplies au cours de l'année 2017, et plus particulièrement le gain de contrats transformants et le renforcement de la position du Groupe dans les pays de sa zone de responsabilité.

### Rémunération exceptionnelle

Néant.

### Jetons de présence

Néant.

### Avantages en nature

Les avantages en nature sont liés à la mise à disposition d'un véhicule de fonction en Italie.

### Actions gratuites

Néant.

### Stock-options

En 2017, le Directoire a attribué 6 821 stock-options à M. Jean-Sébastien Decaux.

L'exercice des stock-options ainsi attribuées est conditionné à l'atteinte de conditions de performance fixées par le Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.

A titre informatif, les stock-options attribuées en 2017 peuvent être exercées par les membres du Directoire qui atteignent les conditions de performance suivantes :

atteinte du résultat d'exploitation consolidé conformément au budget 2017 ;

ou atteinte en 2017 des objectifs personnels liés aux Directions dont les membres du Directoire ont la charge et fixés par les co-Directeurs Généraux

Le Conseil de surveillance du 6 décembre 2017, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a constaté l'atteinte de ces conditions de performance par tous les membres du Directoire bénéficiant de stock-options.

L'impact de la valorisation des stock-options attribuées à M. Jean-Sébastien Decaux est mentionné dans les tableaux ci-après.

Les hypothèses d'évaluation pour le calcul de ces valorisations sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés.

### Régime de retraite supplémentaire /Assurance vie

Néant.

### Indemnités de rupture

Néant.

#### 7.2.3.2. Synthèse des rémunérations de M. Jean-Sébastien Decaux

##### 1. Synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à Monsieur Jean-Sébastien Decaux par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016	2017
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau suivant)	817 518	695 704
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	36 798	15 848
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>854 316</b>	<b>711 552</b>
Évolution par rapport à l'année n-1	+4,8 %	-16%

## 2. Récapitulatif des rémunérations dues et versées à Monsieur Jean-Sébastien Decaux par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016		2017	
	Montants dus au titre de l'exercice 2016	Montants versés au cours de l'exercice 2016	Montants dus au titre de l'exercice 2017	Montants versés au cours de l'exercice 2017
Rémunération fixe	406 097	406 097	406 097	406 097
Rémunération variable annuelle	406 097 <sup>(1)</sup>	386 759 <sup>(2)</sup>	284 268 <sup>(3)</sup>	406 097 <sup>(1)</sup>
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature <sup>(4)</sup>	5 324	5 324	5 339	5 339
Assurances vie/retraite spécifique	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>817 518</b>	<b>798 180</b>	<b>695 704</b>	<b>817 533</b>

(1) rémunération variable versée en 2017 au titre de l'exercice 2016 soit 100 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Jean-Sébastien Decaux ne pouvait dépasser 100% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2016)

(2) rémunération variable versée en 2016 au titre de l'exercice 2015 soit 100 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Jean-Sébastien Decaux ne pouvait dépasser 100% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2015)

(3) rémunération variable à verser en 2018 sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale 2018, au titre de l'exercice 2017 soit 70 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Jean-Sébastien Decaux ne pouvait dépasser 100% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2017)

(4) correspond à un véhicule de fonction

## 3. Récapitulatif des rémunérations versées à Monsieur Jean-Sébastien Decaux par JCDecaux Holding

La société JCDecaux Holding a versé à M. Jean-Sébastien Decaux au titre de ses fonctions dans cette société, les montants suivants :

au cours de l'exercice 2016 : une rémunération fixe de 200 000 euros

au cours de l'exercice 2017 : une rémunération fixe de 200 000 euros

## 4. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées à Monsieur Jean-Sébastien Decaux durant l'exercice

Date d'attribution	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés en 2017 (en euros)	Nombre d'options attribuées en 2017	Prix d'attribution (en euros)	Période d'exercice
13/02/2017	Options de souscription	15 848	6 821	29,77	Du 13/02/2018 au 13/02/2024

## 5. Options de souscription ou d'achat d'actions levées par Monsieur Jean-Sébastien Decaux durant l'exercice

Néant.

## 6. Actions attribuées gratuitement à Monsieur Jean-Sébastien Decaux durant l'exercice

Néant.

## 7. Actions attribuées gratuitement à Monsieur Jean-Sébastien Decaux devenues disponibles durant l'exercice

Néant.

## 8. Autres informations

Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
	√		√		√		√

### 7.2.4. Informations concernant la rémunération de M. Emmanuel Bastide, membre du Directoire, au titre de l'exercice 2017

#### 7.2.4.1. Eléments composant la rémunération de M. Emmanuel Bastide au titre de l'exercice 2017

##### Rémunération fixe

Pour l'exercice 2017, le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé d'augmenter le salaire fixe de Monsieur Emmanuel Bastide de 3 %, afin de refléter le développement de l'activité dans les pays de sa zone de responsabilité, pour le porter à 432 600 €.

##### Rémunération variable annuelle

###### Critères de détermination et répartition :

Pour l'exercice 2017, la rémunération variable de Monsieur Emmanuel Bastide peut atteindre 100 % de sa rémunération fixe annuelle sur la base de critères quantifiables liés à l'évolution du résultat d'exploitation(\*) des pays de sa zone de responsabilité lors de l'année de référence, dont :

50 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au réel 2016 ;

50 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au budget 2017.

(\*) La progression de l'EBIT s'entend y compris impact de la variation des cours de change mais hors managements fees et dépréciation éventuelle du goodwill (non attribuable par pays).

Si le plafond de 100% de sa rémunération fixe annuelle n'est pas atteint par application du critères quantifiables, une rémunération variable complémentaire peut être attribuée (dans la limite d'une rémunération variable totale maximale de 100% de sa rémunération fixe annuelle), au titre de sa participation à des réalisations stratégiques ponctuelles ou de la région sous sa responsabilité ou de l'atteinte d'objectifs personnels ou spécifiques liés à sa direction et fixés par Monsieur Jean-Charles Decaux.

###### Niveau d'atteinte :

Au titre de l'exercice 2017, le Conseil de surveillance, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé d'attribuer à M. Emmanuel Bastide une rémunération variable représentant 85 % de son salaire fixe annuel (soit 367 710€) se décomposant ainsi :

50 % au titre de l'atteinte des objectifs quantifiables

35 % au titre des objectifs qualitatifs

##### Rémunération exceptionnelle

Néant.

##### Jetons de présence

Néant.

## Avantages en nature

Les avantages en nature sont liés à la mise à disposition d'un véhicule de fonction à Singapour jusqu'en aout 2017 puis à Hong Kong depuis septembre 2017.

M. Emmanuel Bastide a bénéficié également, à Singapour puis à Hong Kong depuis septembre 2017, d'un logement de fonction et du paiement des frais de scolarité de ses enfants.

## Actions gratuites

Néant.

## Stock-options

En 2017, le Directoire a attribué 7 055 stock-options à M. Emmanuel Bastide.

L'exercice des stock-options ainsi attribuées est conditionné à l'atteinte de conditions de performance fixées par le Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.

A titre informatif, les stock-options attribuées en 2017 peuvent être exercées par les membres du Directoire qui atteignent les conditions de performance suivantes :

atteinte du résultat d'exploitation consolidé conformément au budget 2017

ou atteinte en 2017 des objectifs personnels liés aux Directions dont les membres du Directoire ont la charge et fixés par les co-Directeurs Généraux

Le Conseil de surveillance du 6 décembre 2017, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a constaté l'atteinte de ces conditions de performance par tous les membres du Directoire bénéficiant de stock-options.

L'impact de la valorisation des stock-options attribuées à M. Emmanuel Bastide est mentionné dans les tableaux ci-après.

Les hypothèses d'évaluation pour le calcul de ces valorisations sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés.

## Régime de retraite supplémentaire /Assurance vie

Néant.

## Indemnités de rupture

En cas de rupture de son contrat de travail, la Société est susceptible de verser à M. Emmanuel Bastide, pendant une durée de deux ans, une indemnité de non-concurrence correspondant à 33 % de son salaire fixe et variable calculé sur la moyenne des douze derniers mois précédant la date de cessation des relations contractuelles.

La Société a la faculté de libérer la personne concernée de leur engagement lors de la cessation du contrat et, de ce fait, de ne pas payer la rémunération correspondante.

### 7.2.4.2. Synthèse des rémunérations de M. Emmanuel Bastide

#### 1. Synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à Monsieur Emmanuel Bastide par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016	2017
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau suivant)	990 366	947 987
Valorisation des options attribuées gratuitement au cours de l'exercice	38 060	16 391
Valorisation des actions attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 028 426</b>	<b>964 378</b>
Évolution par rapport à l'année n-1	+4 %	-6%

## 2. Récapitulatif des rémunérations dues et versées à Monsieur Emmanuel Bastide par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016		2017	
	Montants dus au titre de l'exercice 2016	Montants versés au cours de l'exercice 2016	Montants dus au titre de l'exercice 2017	Montants versés au cours de l'exercice 2017
Rémunération fixe	420 000 <sup>(1)</sup>	420 000 <sup>(1)</sup>	432 600 <sup>(1)</sup>	432 600 <sup>(1)</sup>
Rémunération variable annuelle	210 000 <sup>(2)</sup>	400 000 <sup>(3)</sup>	367 710 <sup>(4)</sup>	210 000 <sup>(2)</sup>
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	210 000 <sup>(5)</sup>	0	0	210
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature <sup>(6)</sup>	150 366	150 366	147 677	147 677
Assurances vie/retraite spécifique	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>990 366</b>	<b>970 366</b>	<b>947 987</b>	<b>1 000</b>

(1) en tant qu'expatrié M. Emmanuel Bastide bénéficie d'une clause contractuelle de garantie de taux de change.

Au titre de 2016 et compte tenu de l'appréciation du dollar de Singapour par rapport à l'euro, cet ajustement est négatif à hauteur de -916 dollars de Singapour.

Au titre de la période allant de janvier à août 2017 et compte tenu de l'appréciation du dollar de Singapour par rapport à l'euro, cet ajustement est positif de 1547 dollars de Singapour. Au titre de la période allant de septembre à décembre 2017 et compte tenu de l'appréciation du dollar de Hong Kong par rapport à l'euro cet ajustement est positif de 45 542 dollars de Hong Kong.

(2) rémunération versée en 2017 au titre de l'exercice 2016 soit 50 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Emmanuel Bastide ne pouvait dépasser 100% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2016)

(3) rémunération variable versée en 2016 au titre de l'exercice 2015 soit 100 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Emmanuel Bastide ne pouvait dépasser 100% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2015)

(4) rémunération variable à verser en 2018 sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale 2018, au titre de l'exercice 2017 soit 85 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Emmanuel Bastide ne pouvait dépasser 100% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2017)

(5) rémunération exceptionnelle suite au gain des contrats de Tokyo

(6) correspond à un véhicule, à un logement de fonction et aux frais de scolarité des enfants de M. Emmanuel Bastide

## 3. Récapitulatif des rémunérations versées à Monsieur Emmanuel Bastide par JCDecaux Holding

La société JCDecaux Holding n'a versé aucune rémunération à M. Emmanuel Bastide au cours de l'exercice 2016, ni au cours de l'exercice 2017.

## 4. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées Monsieur Emmanuel Bastide durant l'exercice

Date d'attribution	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés en 2017 (en euros)	Nombre d'options attribuées en 2017	Prix d'attribution (en euros)	Période d'exercice
13/02/2017	Options de souscription	16 391	7 055	29,77	Du 13/02/2018 au 13/02/2024

## 5. Options de souscription ou d'achat d'actions levées par Monsieur Emmanuel Bastide durant l'exercice

Néant.

## 6. Actions attribuées gratuitement à Monsieur Emmanuel Bastide durant l'exercice

Néant.

## 7. Actions attribuées gratuitement à Monsieur Emmanuel Bastide devenues disponibles durant l'exercice

Néant.

## 8. Autres informations

Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
√			√		√	√	

### 7.2.5. Informations concernant la rémunération de M. David Bourg, membre du Directoire, au titre de l'exercice 2017

#### 7.2.5.1. Eléments composant la rémunération de M. David Bourg au titre de l'exercice 2017

##### Rémunération fixe

Pour l'exercice 2017, le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé d'augmenter le salaire fixe de Monsieur David Bourg de 3 % compte tenu de l'évolution de ses responsabilités et du Groupe à l'international pour le porter à 412 000 €.

##### Rémunération variable annuelle

###### Critères de détermination et répartition :

Pour l'exercice 2017, la rémunération variable de Monsieur David Bourg pouvait atteindre 100 % du salaire fixe annuel dont :

50 % au maximum du salaire fixe annuel sur la base de critères quantifiables liés à l'évolution du résultat d'exploitation consolidé du Groupe lors de l'année de référence:

- 25 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au réel 2016 ;
- 25 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au budget 2017.

50 % du salaire fixe annuel sur la base d'un critère quantifiable lié à l'atteinte du budget de référence pour les ratios de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires par segment

Si le plafond de 100% de sa rémunération fixe annuelle n'est pas atteint par application des critères quantifiables, une rémunération variable complémentaire pourra être attribuée (dans la limite d'une rémunération variable totale maximale de 100% de la rémunération fixe annuelle), au titre de la participation à des réalisations stratégiques ponctuelles de la Direction Générale (par exemple la signature de nouveaux contrats et l'acquisition de sociétés) ou de l'atteinte d'objectifs personnels ou spécifiques liés aux directions sous sa responsabilité et fixés par les co-Directeurs Généraux.

###### Niveau d'atteinte :

Au titre de l'exercice 2017, le Conseil de surveillance, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé d'attribuer à M. David Bourg une rémunération variable représentant 85 % de son salaire fixe annuel (soit 350 200€) se décomposant ainsi :

15 % au titre de l'atteinte des objectifs quantifiables  
70 % au titre des objectifs qualitatifs

Le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé d'attribuer à M. David Bourg 70 % de son salaire fixe annuel au titre des objectifs qualitatifs, au regard des principales réalisations accomplies au cours de l'année 2017, et plus particulièrement, le pilotage des fusions-acquisitions sur la période et des restructurations qui en ont résultées, la contribution des fonctions sous sa responsabilité dans l'accélération de la transformation digitale, l'accompagnement opérationnel des filiales en particulier sur les zones à forte croissance et le contrôle des coûts.

##### Rémunération exceptionnelle

Par ailleurs, M. David Bourg bénéficie d'une rémunération supplémentaire correspondant à la règle du 1/10ème des congés payés.

##### Jetons de présence

Néant.

## Avantages en nature

Les avantages en nature sont liés à la mise à disposition d'un véhicule de fonction en France.

## Actions gratuites

Néant

## Stock-options

En 2017, le Directoire a attribué 6 719 stock-options à M. David Bourg.

L'exercice des stock-options ainsi attribuées est conditionné à l'atteinte de conditions de performance fixées par le Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.

A titre informatif, les stock-options attribuées en 2017 peuvent être exercées par les membres du Directoire qui atteignent les conditions de performance suivantes :

atteinte du résultat d'exploitation consolidé conformément au budget 2017

ou atteinte en 2017 des objectifs personnels liés aux Directions dont les membres du Directoire ont la charge et fixés par les co-Directeurs Généraux

Le Conseil de surveillance du 6 décembre 2017, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a constaté l'atteinte de ces conditions de performance par tous les membres du Directoire bénéficiant de stock-options.

L'impact de la valorisation des stock-options attribuées à M. David Bourg est mentionné dans les tableaux ci-après.

Les hypothèses d'évaluation pour le calcul de ces valorisations sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés.

## Régime de retraite supplémentaire/ Assurance vie

Néant.

## Indemnités de rupture

En cas de rupture de leur contrat de travail, la Société est susceptible de verser à M. David Bourg, pendant une durée de deux ans, une indemnité de non- concurrence correspondant à 33 % de son salaire fixe et variable calculé sur la moyenne des douze derniers mois précédant la date de cessation des relations contractuelles.

La Société a la faculté de libérer les personnes concernées de leur engagement lors de la cessation du contrat et, de ce fait, de ne pas payer la rémunération correspondante.

### 7.2.4.2. Synthèse des rémunérations de M. David Bourg

#### 1. Synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à Monsieur David Bourg par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016	2017
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau suivant)	807 134	796 042
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	30 925	15 611
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>838 059</b>	<b>811 653</b>
Évolution par rapport à l'année n-1	+ 28 %	-3%

## 2. Récapitulatif des rémunérations dues et versées à Monsieur David Bourg par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016		2017	
	Montants dus au titre de l'exercice 2016	Montants versés au cours de l'exercice 2016	Montants dus au titre de l'exercice 2017	Montants versés au cours de l'exercice 2017
Rémunération fixe	400 000	400 000	412 000	412 000
Rémunération variable annuelle	400 000 <sup>(1)</sup>	325 000 <sup>(2)</sup>	350 200 <sup>(3)</sup>	400 000 <sup>(1)</sup>
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle <sup>(4)</sup>	3 560	3 560	30 271	30 271
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature <sup>(5)</sup>	3 574	3 574	3 571	3 571
Assurances vie/retraite spécifique	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>807 134</b>	<b>732 134</b>	<b>796 042</b>	<b>845 842</b>

(1) rémunération variable versée en 2017 au titre de l'exercice 2016 soit 100 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. David Bourg ne pouvait dépasser 100% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2016)

(2) rémunération variable versée en 2016 au titre de l'exercice 2015 soit 100 % du salaire fixe annuel (sur une année complète) (la rémunération variable de M. David Bourg ne pouvait dépasser 100% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2015)

(3) rémunération variable à verser en 2018 sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale 2018, au titre de l'exercice 2017 soit 85 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. David Bourg ne pouvait dépasser 100% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2017)

(4) correspond à la règle du 1/10ème des congés payés

(5) correspond à un véhicule de fonction

## 3. Récapitulatif des rémunérations versées à Monsieur David Bourg par JCDecaux Holding

La société JCDecaux Holding n'a versé aucune rémunération à M. David Bourg au cours de l'exercice 2017, ni au cours de l'exercice 2016.

## 4. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées à Monsieur David Bourg durant l'exercice

Dates d'attribution	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés en 2017 (en euros)	Nombre d'options attribuées en 2017	Prix d'attribution (en euros)	Période d'exercice
13/02/2017	Options de souscription	15 611	6 719	29,77	Du 13/02/2018 au 13/02/2024

## 5. Options de souscription ou d'achat d'actions levées par Monsieur David Bourg durant l'exercice

Néant.

## 6. Actions attribuées gratuitement à Monsieur David Bourg durant l'exercice

Néant.

## 7. Actions attribuées gratuitement à Monsieur David Bourg devenues disponibles durant l'exercice

Néant.

## 8. Autres informations

Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
√			√		√	√	

### 7.2.6. Informations concernant la rémunération de M. Daniel Hofer, membre du Directoire, au titre de l'exercice 2017

#### 7.2.6.1. Eléments composant la rémunération de M. Daniel Hofer au titre de l'exercice 2017

##### Rémunération fixe

Pour l'exercice 2017, le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé d'augmenter le salaire fixe de Monsieur Daniel Hofer de 3 % afin de refléter le développement de l'activité dans les pays de sa zone de responsabilité, pour le porter à 627 977,61 CHF.

##### Rémunération variable annuelle

###### Critères de détermination et répartition :

Pour l'exercice 2017, la rémunération variable de Monsieur Daniel Hofer peut atteindre 130 % de sa rémunération fixe annuelle sur la base d'un critère quantifiable lié à l'évolution du résultat d'exploitation(\*) des pays de sa zone de responsabilité lors de l'année de référence, dont :

- 65 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au réel 2016 ;
- 65 % au maximum du salaire fixe annuel lié à l'évolution du résultat d'exploitation par rapport au budget 2017.

(\*) La progression de l'EBIT s'entend y compris impact de la variation des cours de change mais hors managements fees et dépréciation éventuelle du goodwill (non attribuable par pays).

Si le plafond de 130% de sa rémunération fixe annuelle n'est pas atteint par application du critère quantifiable, une rémunération variable complémentaire pourra être attribuée (dans la limite d'une rémunération variable totale maximale de 130% de la rémunération fixe annuelle), au titre de la participation à des réalisations stratégiques ponctuelles ou de la région sous sa responsabilité ou de l'atteinte d'objectifs personnels ou spécifiques liés à sa direction et fixés par Monsieur Jean-François Decaux.

###### Niveau d'atteinte :

Au titre de l'exercice 2017, le Conseil de surveillance, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé d'attribuer à M. Daniel Hofer une rémunération variable représentant 130 % de son salaire fixe annuel (soit 816 371 CHF) au titre de l'atteinte des seuls objectifs quantifiables.

##### Rémunération exceptionnelle

Néant

##### Jetons de présence

Néant.

##### Avantages en nature

Néant

##### Actions gratuites

Néant

##### Stock-options

En 2017, le Directoire a attribué 9 394 stock-options à M. Daniel Hofer.

L'exercice des stock-options ainsi attribuées est conditionné à l'atteinte de conditions de performance fixées par le Conseil de surveillance sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.

A titre informatif, les stock-options attribuées en 2017 peuvent être exercées par les membres du Directoire qui atteignent les conditions de performance suivantes :

atteinte du résultat d'exploitation consolidé conformément au budget 2017

ou atteinte en 2017 des objectifs personnels liés aux Directions dont les membres du Directoire ont la charge et fixés par les co-Directeurs Généraux

Le Conseil de surveillance du 6 décembre 2017, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a constaté l'atteinte de ces conditions de performance par tous les membres du Directoire bénéficiant de stock-options.

L'impact de la valorisation des stock-options attribuées à M. Daniel Hofer est mentionné dans les tableaux ci-après.

Les hypothèses d'évaluation pour le calcul de ces valorisations sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés.

### Régime de retraite supplémentaire / Assurance vie

M. Daniel Hofer bénéficie d'un engagement annuel de cotisation à des fonds de retraite égal à 16 % d'une année de rémunération fixe augmentée de la rémunération variable, dans la limite contractuelle d'une cotisation de 110 139,60 CHF pour une année pleine. L'assiette de cotisation est par ailleurs plafonnée en vertu de la réglementation suisse en vigueur.

Toutefois, toujours dans la limite règlementaire, M. Daniel Hofer a la possibilité d'opter pour qu'une partie du montant de sa rémunération variable soit déduite de sa rémunération variable pour être convertie en cotisation à des fonds de retraite.

Le versement de la cotisation à des fonds de retraite est conditionné à la satisfaction de conditions de performance définies par le Conseil de surveillance sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations.

Pour l'exercice 2017, M. Daniel Hofer a opté pour un versement complémentaire sur son fonds de retraite prélevé sur sa rémunération variable.

### Indemnités de rupture

Néant.

## 7.2.6.2. Synthèse des rémunérations de M. Daniel Hofer

Les rémunérations de M. Daniel Hofer sont arrêtées et versées en franc suisse. Les montants figurant dans les tableaux ci-dessous ont été convertis en euros à titre indicatif.

### 1. Synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à Monsieur Daniel Hofer par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016	2017
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau suivant)	1 401 516	1 417 429
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	54 324	21 826
Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 455 840</b>	<b>1 439 255</b>
Évolution par rapport à l'année n-1	- 0,1 %	- 1,1%

### 2. Récapitulatif des rémunérations dues et versées à Monsieur Daniel Hofer par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées

(en euros)	2016		2017	
	Montants dus au titre de l'exercice 2016	Montants versés au cours de l'exercice 2016	Montants dus au titre de l'exercice 2017	Montants versés au cours de l'exercice 2017
Rémunération fixe	559 266	559 266	564 893	564 893
Rémunération variable annuelle	739 490 <sup>(1)</sup>	742 228 <sup>(2)</sup>	730 774 <sup>(3)</sup>	739 490 <sup>(1)</sup>
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0

Jetons de présence <sup>(4)</sup>	0	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
Assurances vie/retraite spécifique	102 760 <sup>(5)</sup>	103 141	121 762 <sup>(6)</sup>	121 762 <sup>(6)</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>1 401 516</b>	<b>1 404 635</b>	<b>1 417 429</b>	<b>1 426 145</b>

(1) rémunération variable versée en 2017 au titre de l'exercice 2016 soit 130 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Daniel Hofer ne pouvait dépasser 130% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2016)

(2) rémunération variable versée en 2016 au titre de l'exercice 2015 soit 130 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Daniel Hofer ne pouvait dépasser 130% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2015)

(3) rémunération variable à verser en 2018 sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale 2018, au titre de l'exercice 2017 soit 130 % du salaire fixe annuel (la rémunération variable de M. Daniel Hofer ne pouvait dépasser 130% de son salaire fixe annuel au titre de l'exercice 2017)

(4) M. Daniel Hofer a renoncé aux versements des jetons de présence d'une société contrôlée au titre de 2016

(5) à ce montant s'ajoute 23 044 euros prélevés sur sa rémunération variable annuelle, conformément à son option contractuelle

(6) à ce montant s'ajoute 22 687 euros prélevés sur sa rémunération variable annuelle, conformément à son option contractuelle

### 3. Récapitulatif des rémunérations versées à Monsieur Daniel Hofer par JCDecaux Holding

La société JCDecaux Holding n'a versé aucune rémunération à M. Daniel Hofer au cours de l'exercice 2017, ni au cours de l'exercice 2016.

### 4. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées à Monsieur Daniel Hofer durant l'exercice

Date d'attribution	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés en 2017 (en euros)	Nombre d'options attribuées en 2017	Prix d'attribution (en euros)	Période d'exercice
13/02/2017	Options de souscription	21 826	9 394	29,77	Du 13/02/2018 au 13/02/2024

### 5. Options de souscription ou d'achat d'actions levées par Monsieur Daniel Hofer durant l'exercice

Néant.

### 6. Actions attribuées gratuitement à Monsieur Daniel Hofer durant l'exercice

Néant.

### 7. Actions attribuées gratuitement à Monsieur Daniel Hofer devenues disponibles durant l'exercice

Néant.

### 8. Autres informations

Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
√		√			√		√

### 7.1.3. Vote des actionnaires sur la rémunération individuelle des dirigeants mandataires sociaux

En application des articles L.225-82-2 et L.225-100 du Code de commerce, l'Assemblée Générale doit statuer sur les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice antérieur :

- au Président du Conseil de surveillance, M. Gérard Degonse (éléments présentés au point 7.3.3. du présent rapport)
- au Président du Directoire, M. Jean-François Decaux
- aux autres membres du Directoire : M. Jean-Charles Decaux, M. Jean-Sébastien Decaux, M. Emmanuel Bastide, M. David Bourg et M. Daniel Hofer

Les éléments de rémunération variables ou exceptionnels attribués au titre de l'exercice 2017 ne pourront être versés aux personnes concernées qu'après approbation de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale du 17 mai 2018 (12<sup>ème</sup> résolution) de voter sur les éléments suivants de la rémunération versée ou attribuée par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées au titre de l'exercice clos à M. Jean-François Decaux, Directeur Général jusqu'au 11 mai 2017 et Président du Directoire à compter du 11 mai 2017.

M. Jean-François Decaux		
Eléments de la rémunération versée ou attribuée par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées au titre de l'exercice clos le 31/12/2017		
Eléments de rémunération	Montants soumis au vote	Commentaires
Rémunération fixe	1 023 435	Rémunération fixe brute au titre de l'exercice 2017 arrêtée par le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.
Rémunération variable annuelle	665 233	Au cours de la réunion du 7 mars 2018, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a évalué le montant de la rémunération variable de M. Jean-François Decaux au titre de l'exercice 2017, étant précisé que cette rémunération variable est plafonnée à 150 % de la rémunération fixe de ce dernier (dont 100 % au titre d'objectifs quantifiables et 50 % au titre d'objectifs qualitatifs). Compte tenu des critères quantifiables (évolution du résultat d'exploitation consolidé du Groupe lors de l'année de référence et objectifs de ratio de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires par segment au cours de l'année de référence) et des critères qualitatifs (signature de nouveaux contrats, acquisition de sociétés et enjeux de développement durable), le montant de la rémunération variable de M. Jean-François Decaux au titre de l'exercice 2017 a en conséquence été évalué à 665 233 €, soit 65 % de sa rémunération fixe annuelle.
Rémunération variable pluriannuelle	-	M. Jean-François Decaux n'a pas perçu de rémunération variable pluriannuelle.
Rémunération exceptionnelle	-	M. Jean-François Decaux n'a pas perçu de rémunération exceptionnelle.
Jetons de présence	-	M. Jean-François Decaux n'a pas perçu de jetons de présence.
Attribution de stock-options	-	M. Jean-François Decaux n'a pas perçu de stock-options.
Attribution d'actions gratuites	-	M. Jean-François Decaux n'a pas perçu d'actions gratuites.
Valorisation des avantages de toute nature	59 696	M. Jean-François Decaux bénéficie de deux voitures de fonction mises à sa disposition au Royaume-Uni.
Eléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos qui font ou ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale au titre de la procédure des conventions et engagements réglementés		
Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Indemnité de départ	-	M. Jean-François Decaux ne bénéficie d'aucune indemnité de départ.
Indemnité de non-concurrence	-	M. Jean-François Decaux ne bénéficie d'aucune indemnité de non-concurrence.
Régime de retraite supplémentaire	-	M. Jean-François Decaux ne bénéficie pas d'un régime de retraite supplémentaire.

Il est ensuite proposé à l'Assemblée Générale du 17 mai 2018 (13<sup>ème</sup> résolution), de voter sur les éléments suivants de la rémunération due ou attribuée par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées au titre de l'exercice clos aux autres membres du Directoire, à savoir M. Jean-Charles Decaux (Président du Directoire jusqu'au 11 mai 2017 et Directeur Général à compter du 11 mai 2017), M. Jean-Sébastien Decaux, M. Emmanuel Bastide, M. David Bourg et M. Daniel Hofer.

M. Jean-Charles Decaux		
Eléments de la rémunération versée ou attribuée par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées au titre de l'exercice clos le 31/12/2017		
Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Rémunération fixe	1 023 435	Rémunération fixe brute au titre de l'exercice 2017 arrêtée par le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.
Rémunération variable annuelle	665 233	Au cours de la réunion du 7 mars 2018, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a évalué le montant de la rémunération variable de M. Jean-Charles Decaux au titre de l'exercice 2017, étant précisé que cette rémunération variable est plafonnée à 150 % de la rémunération fixe de ce dernier (dont 100 % au titre d'objectifs quantifiables et 50 % au titre d'objectifs qualitatifs). Compte tenu des critères quantifiables (évolution du résultat d'exploitation consolidé du Groupe lors de l'année de référence et objectifs de ratio de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires par segment au cours de l'année de référence) et des critères qualitatifs (signature de nouveaux contrats, acquisition de sociétés et enjeux de développement durable), le montant de la rémunération variable de M. Jean-Charles Decaux au titre de l'exercice 2017 a en conséquence été évalué à 665 233 €, soit 65 % de sa rémunération fixe annuelle.
Rémunération variable pluriannuelle	-	M. Jean-Charles Decaux n'a pas perçu de rémunération variable pluriannuelle.
Rémunération exceptionnelle	-	M. Jean-Charles Decaux n'a pas perçu de rémunération exceptionnelle.
Jetons de présence	-	M. Jean-Charles Decaux n'a pas perçu de jetons de présence.
Attribution de stock-options	-	M. Jean-Charles Decaux n'a pas perçu de stock-options.
Attribution d'actions gratuites	-	M. Jean-Charles Decaux n'a pas perçu d'actions gratuites.
Valorisation des avantages de toute nature	6 561	M. Jean-Charles Decaux bénéficie d'une voiture de fonction mise à sa disposition en France.
Eléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos qui font ou ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale au titre de la procédure des conventions et engagements réglementés		
Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Indemnité de départ	-	M. Jean-Charles Decaux ne bénéficie d'aucune indemnité de départ.
Indemnité de non-concurrence	-	M. Jean-Charles Decaux ne bénéficie d'aucune indemnité de non-concurrence.
Régime de retraite supplémentaire	-	M. Jean-Charles Decaux ne bénéficie pas d'un régime de retraite supplémentaire.

M. Jean-Sébastien Decaux

Eléments de la rémunération versée ou attribuée par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées au titre de l'exercice clos le 31/12/2017

Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Rémunération fixe	406 097	Rémunération fixe brute au titre de l'exercice 2017 arrêtée par le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.
Rémunération variable annuelle	284 268	Au cours de la réunion du 7 mars 2018, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a évalué le montant de la rémunération variable de M. Jean-Sébastien Decaux au titre de l'exercice 2017, étant précisé que cette rémunération variable est plafonnée à 100 % de la rémunération fixe de ce dernier (dont 100 % au titre d'objectifs quantifiables complété le cas échéant par des objectifs qualitatifs dans la limite du plafond). Compte tenu des critères quantifiables (évolution du résultat d'exploitation des pays de sa zone de responsabilité lors de l'année de référence) et des critères qualitatifs (participation à des réalisations stratégiques ou atteinte d'objectifs spécifiques liés aux pays de sa zone de responsabilité et fixés par Jean-Charles Decaux), le montant de la rémunération variable de M. Jean-Sébastien Decaux, au titre de l'exercice 2017, a en conséquence été évalué à 284 268 €, soit 70 % de sa rémunération fixe annuelle.
Rémunération variable pluriannuelle	-	M. Jean-Sébastien Decaux n'a pas perçu de rémunération pluriannuelle.
Rémunération exceptionnelle	-	M. Jean-Sébastien Decaux n'a pas perçu de rémunération exceptionnelle.
Jetons de présence	-	M. Jean-Sébastien Decaux n'a pas perçu de jetons de présence.
Attribution de stock-options	15 848	Faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2015, le Directoire du 13 février 2017 a décidé de consentir à certains de ses mandataires sociaux des options de souscription d'actions au prix d'attribution de 29,77€. M. Jean-Sébastien Decaux a perçu dans ce cadre 6 821 options de souscription d'actions. L'exercice de ces options est soumis à des conditions de performance définies comme suit par le Conseil de surveillance: l'atteinte du résultat d'exploitation consolidé par rapport au budget 2017 ou l'atteinte en 2017 d'objectifs personnels liés aux pays dont M. Jean-Sébastien Decaux a la responsabilité, fixés par M. Jean-Charles Decaux.
Attribution d'actions gratuites	-	M. Jean-Sébastien Decaux n'a pas perçu d'actions gratuites.
Valorisation des avantages de toute nature	5 339	M. Jean-Sébastien Decaux bénéficie d'une voiture mise à sa disposition en Italie.

Eléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos qui font ou ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale au titre de la procédure des conventions et engagements réglementés

Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Indemnité de départ	-	M. Jean-Sébastien Decaux ne bénéficie d'aucune indemnité de départ.
Indemnité de non-concurrence	-	M. Jean-Sébastien Decaux ne bénéficie d'aucune indemnité de non-concurrence.
Régime de retraite supplémentaire	-	M. Jean-Sébastien Decaux ne bénéficie pas d'un régime de retraite supplémentaire.

M. Emmanuel Bastide

Eléments de la rémunération versée ou attribuée par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées au titre de l'exercice clos le 31/12/2017

Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Rémunération fixe	432 600	Rémunération fixe brute au titre de l'exercice 2017 arrêtée par le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.
Rémunération variable annuelle	367 710	Au cours de la réunion du 7 mars 2018, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a évalué le montant de la rémunération variable de M. Emmanuel Bastide au titre de l'exercice 2017, étant précisé que cette rémunération variable est plafonnée à 100 % de la rémunération fixe de M. Emmanuel Bastide (dont 100 % au titre d'objectifs quantifiables complété le cas échéant par des objectifs qualitatifs dans la limite du plafond). Compte tenu des critères quantifiables (évolution du résultat d'exploitation des pays de sa zone de responsabilité lors de l'année de référence) et des critères qualitatifs (participation à des réalisations stratégiques ou atteinte d'objectifs spécifiques liés aux pays de sa zone de responsabilité et fixés par M. Jean-Charles Decaux), le montant de la rémunération variable de M. Emmanuel Bastide, au titre de l'exercice 2017 a en conséquence été évalué à 367 710 €, soit 85 % de sa rémunération fixe annuelle.
Rémunération variable pluriannuelle	-	M. Emmanuel Bastide n'a pas perçu de rémunération variable pluriannuelle.
Rémunération exceptionnelle	-	M. Emmanuel Bastide n'a pas perçu de rémunération exceptionnelle.
Jetons de présence	-	M. Emmanuel Bastide n'a pas perçu de jetons de présence.
Attribution de stock-options	16 391	Faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2015, le Directoire du 13 février 2017 a décidé de consentir à certain de ses salariés des options de souscription d'actions au prix d'attribution de 29,77€. M. Emmanuel Bastide, salarié du Groupe a perçu, à ce titre, 7 055 options de souscription d'actions. L'exercice de ces options est soumis à des conditions de performance définies comme suit par le Conseil de surveillance : l'atteinte du résultat d'exploitation consolidé par rapport au budget 2017 ou l'atteinte en 2017 d'objectifs personnels liés aux pays dont M. Emmanuel Bastide a la responsabilité, fixés par M. Jean-Charles Decaux.
Attribution d'actions gratuites	-	M. Emmanuel Bastide n'a pas perçu d'actions gratuites.
Valorisation des avantages de toute nature	147 677	M. Emmanuel Bastide bénéficie à Singapour (puis à Hong Kong depuis septembre 2017) d'une voiture, d'un logement de fonction et du paiement des frais de scolarité de ses enfants.

Eléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos qui font ou ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale au titre de la procédure des conventions et engagements réglementés

Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Indemnité de départ	-	M. Emmanuel Bastide ne bénéficie d'aucune indemnité de départ.
Indemnité de non-concurrence	-	M. Emmanuel Bastide bénéficie, en contrepartie d'un engagement de non-concurrence de 2 ans, d'une indemnité à verser pendant la même durée correspondant à 33 % de son salaire fixe et variable, calculé sur la moyenne des douze derniers mois précédant la date de cessation des relations contractuelles. Cet engagement a été autorisé par le Conseil de surveillance du 30 juillet 2014 et approuvé par l'Assemblée Générale le 13 mai 2015 (7ème résolution).
Régime de retraite supplémentaire	-	M. Emmanuel Bastide ne bénéficie pas d'un régime de retraite supplémentaire.

M. David Bourg

Eléments de la rémunération versée ou attribuée par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées au titre de l'exercice clos le 31/12/2017

Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Rémunération fixe	412 000	Rémunération fixe brute au titre de l'exercice 2017 arrêtée par le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.
Rémunération variable annuelle	350 200	Au cours de la réunion du 7 mars 2018, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a évalué le montant de la rémunération variable de M. David Bourg au titre de l'exercice 2017, étant précisé que cette rémunération variable est plafonnée à 100 % de la rémunération fixe de M. David Bourg (dont 100 % au titre d'objectifs quantifiables complété le cas échéant par des objectifs qualitatifs dans la limite du plafond). Compte tenu des critères quantifiables (évolution du résultat d'exploitation consolidé du Groupe lors de l'année de référence et à l'atteinte du budget pour les ratios de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires par segment) et des critères qualitatifs (participation à des réalisations stratégiques ou atteinte d'objectifs spécifiques liés aux directions dont M. David Bourg a la charge et fixés par les co-Directeurs Généraux), le montant de la rémunération variable de M. David Bourg, au titre de l'exercice 2017 a en conséquence été évalué à 350 200 €, soit 85 % de sa rémunération fixe annuelle.
Rémunération variable pluriannuelle	-	M. David Bourg n'a pas perçu de rémunération variable pluriannuelle
Rémunération exceptionnelle	30 271	M. David Bourg bénéficie d'une rémunération supplémentaire correspondant à la règle du 1/10ème des congés payés.
Jetons de présence	-	M. David Bourg n'a pas perçu de jetons de présence
Attribution de stock-options	15 611	Faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2015, le Directoire du 13 février 2017 a décidé de consentir à certain de ses salariés des options de souscription d'actions au prix d'attribution de 29,77€. M. David Bourg, salarié du Groupe, a perçu, à ce titre, 6 719 options de souscriptions. L'exercice de ces options est soumis à des conditions de performance définies comme suit par le Conseil de surveillance: l'atteinte du résultat d'exploitation consolidé par rapport au budget 2017 ou l'atteinte en 2017 d'objectifs personnels liés aux Directions dont M. David Bourg a la charge, fixés par les co-Directeurs Généraux.
Attribution d'actions gratuites	-	M. David Bourg n'a pas perçu d'actions gratuites
Valorisation des avantages de toute nature	3 571	M. David Bourg bénéficie d'une voiture mise à sa disposition en France.

Eléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos qui font ou ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale au titre de la procédure des conventions et engagements réglementés

Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Indemnité de départ	-	M. David Bourg ne bénéficie d'aucune indemnité de départ
Indemnité de non-concurrence	-	M. David Bourg bénéficie, en contrepartie d'un engagement de non-concurrence de 2 ans, d'une indemnité à verser pendant la même durée correspondant à 33 % de son salaire fixe et variable, calculé sur la moyenne des douze derniers mois précédant la date de cessation des relations contractuelles. Cet engagement a été autorisé par le Conseil de surveillance du 4 décembre 2014 et approuvé par l'Assemblée Générale le 13 mai 2015 (8ème résolution).

Régime de retraite supplémentaire	-	M. David Bourg ne bénéficie pas d'un régime de retraite supplémentaire
-----------------------------------	---	--

M. Daniel Hofer

Eléments de la rémunération versée ou attribuée par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées au titre de l'exercice clos le 31/12/2017

Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Rémunération fixe	564 893	Rémunération fixe brute au titre de l'exercice 2017 arrêtée par le Conseil de surveillance du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations.
Rémunération variable annuelle	730 774	Au cours de la réunion du 7 mars 2018, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a évalué le montant de la rémunération variable de M. Daniel au titre de l'exercice 2017, étant précisé que cette rémunération variable est plafonnée à 130 % de la rémunération fixe de M. Daniel Hofer (dont 130 % au titre d'objectifs quantifiables complété le cas échéant par des objectifs qualitatifs dans la limite du plafond). Compte tenu des critères quantifiables (évolution du résultat d'exploitation des pays de sa zone de responsabilité lors de l'année de référence) et des critères qualitatifs (participation à des réalisations stratégiques ou atteinte d'objectifs spécifiques liés aux pays de sa zone de responsabilité et fixés par M. Jean-François Decaux), le montant de la rémunération variable de M. Daniel Hofer, au titre de l'exercice 2017 a en conséquence été évalué à 730 774€ , soit 130 % de sa rémunération fixe. M. Daniel Hofer a la possibilité d'opter pour qu'une partie de sa rémunération variable soit reversée par la Société à un fonds de retraite. M. Daniel Hofer a exercé cette option et un montant de 22 687 € a été affecté à son régime de retraite supplémentaire.
Rémunération variable pluriannuelle	-	M. Daniel Hofer n'a pas perçu de rémunération variable pluriannuelle.
Rémunération exceptionnelle	-	M. Daniel Hofer n'a pas perçu de rémunération exceptionnelle.
Jetons de présence	-	M. Daniel Hofer n'a pas perçu de jetons de présence.
Attribution de stock-options	21 826	Faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2015, le Directoire du 13 février 2017 a décidé de consentir à certain de ses salariés des options de souscription d'actions au prix d'attribution de 29,77€ M. Daniel Hofer, salarié du Groupe, a perçu, à ce titre, 9 394 options de souscription d'actions. L'exercice de ces options est soumis à des conditions de performance définies comme suit par le Conseil de surveillance : l'atteinte du résultat d'exploitation consolidé par rapport au budget 2017 ou l'atteinte en 2017 d'objectifs personnels liés aux pays dont M. Daniel Hofer a la responsabilité, fixés par M. Jean-François Decaux.
Attribution d'actions gratuites	-	M. Daniel Hofer n'a pas perçu d'actions gratuites.
Valorisation des avantages de toute nature	-	M. Daniel Hofer n'a pas bénéficié d'avantage en nature.

Eléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos qui font ou ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale au titre de la procédure des conventions et engagements réglementés

Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Indemnité de départ	-	M. Daniel Hofer ne bénéficie d'aucune indemnité de départ.
Indemnité de non-concurrence	-	M. Daniel Hofer ne bénéficie pas d'une indemnité de non-concurrence.
Régime de retraite supplémentaire	121 762	M. Daniel Hofer bénéficie d'un engagement annuel de cotisation par l'entreprise à des fonds de retraite égal à 16 % d'une année de rémunération fixe augmentée de la rémunération variable, dans la limite contractuelle d'une cotisation de 99 075 € pour une année pleine.

L'assiette de cotisation est par ailleurs plafonnée en vertu de la réglementation suisse en vigueur. M. Daniel Hofer a la possibilité, dans la limite réglementaire, d'opter pour que la Société augmente sa cotisation en contrepartie d'une diminution égale de sa rémunération variable. Le versement de cette cotisation à des fonds de retraite est conditionné à la satisfaction de conditions de performance suivantes : 50 % du montant de la cotisation seront versés à la condition que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe et la marge opérationnelle du Groupe, tels que publiés par JCDecaux SA, aient chacun progressé d'au moins 3 % sur au moins un des 3 derniers exercices sociaux précédant celui du versement de la cotisation et 50 % du montant de la cotisation seront versés au titre de sa participation à des réalisations stratégiques ou de l'atteinte d'objectifs spécifiques fixés par M. Jean-François Decaux et liés aux pays de sa zone de responsabilité au cours de l'année de référence. Au titre de l'exercice 2017, le montant de cette cotisation a été évalué à 99 075 € auquel s'est ajouté, conformément à l'option que peut prendre M. Daniel Hofer, un montant de 22 687 € prélevé sur le montant de sa rémunération variable 2017, soit un montant global de 121 762 €.

### 7.3. Rémunérations des membres du Conseil de surveillance

#### 7.3.1. Principes et règles de détermination

Le montant global des jetons de présence, fixé à 425 000 euros par an depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2017) est réparti ainsi par le Règlement intérieur (en euros) :

Conseil de surveillance (par membre – pour 4 réunions)					Comité d'audit (pour 4 réunions)		Comité des rémunérations et des nominations (pour 2 réunions)	
Partie fixe Membre	Partie fixe Président	Partie variable Membre	Partie variable Président	Réunion supplémentaire	Partie variable Président	Partie variable Membre	Partie variable Président	Partie variable Membre
13 000	20 000	14 000	22 000	2 050	15 000	7 500	6 000	5 000

Les montants alloués à titre de partie fixe sont réglés prorata temporis quand les mandats commencent ou prennent fin en cours d'exercice. Les jetons de présence sont payés aux membres du Conseil et des Comités trimestriellement, à trimestre échu.

Au-delà de 4 réunions, toute réunion du Conseil donne lieu au versement d'un complément de rémunération dès lors que la réunion ne se tient pas par conférence téléphonique.

Les membres du Conseil de surveillance ne disposent pas de stock-options ou d'actions gratuites.

### 7.3.2. Montants bruts versés (en euros) au titre de l'exercice 2017

#### M. Gérard DEGONSE – Président du Conseil de surveillance

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	42 000	42 000
- Comité d'audit	-	-
- Comité des rémunérations et des nominations	5 000	5 000
Autres rémunérations		
- JCDecaux Holding	23 972	181 985
<b>TOTAL</b>	<b>70 972</b>	<b>228 985</b>

#### M. Jean-Pierre DECAUX – Vice-Président du Conseil de surveillance

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	23 500	23 500
- Comité d'audit	-	-
- Comité des rémunérations et des nominations	-	-
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 500</b>	<b>23 500</b>

#### M. Michel BLEITRACH – Membre indépendant du Conseil de surveillance

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	27 000	27 000
- Comité d'audit	-	-
- Comité des rémunérations et des nominations	5 000	5 000
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>32 000</b>	<b>32 000</b>

#### Mme Alexia DECAUX-LEFORT – Membre du Conseil de surveillance

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	23 500	20 000
- Comité d'audit	-	-
- Comité des rémunérations et des nominations	-	-
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 500</b>	<b>20 000</b>

Mme Bénédicte HAUTEFORT – Membre indépendant du Conseil de surveillance (depuis le 11 mai 2017)

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	-	20 250
- Comité d'audit	-	3 750
- Comité des rémunérations et des nominations	-	-
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>24 000</b>

Mme Sylvie LELOUARN – Membre du Conseil de surveillance représentant les salariés

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	27 000	27 000
- Comité d'audit	-	-
- Comité des rémunérations et des nominations	2 500	5 000
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>29 500</b>	<b>32 000</b>

M. Pierre MUTZ – Membre indépendant du Conseil de surveillance

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	27 000	27 000
- Comité d'audit	7 500	7 500
- Comité des rémunérations et des nominations	6 000	6 000
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>40 500</b>	<b>40 500</b>

M. Pierre-Alain PARIENTE – Membre du Conseil de surveillance

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	27 000	27 000
- Comité d'audit	-	-
- Comité des rémunérations et des nominations	-	-
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>27 000</b>	<b>27 000</b>

**M. Xavier DE SARRAU – Membre du Conseil de surveillance**

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	27 000	27 000
- Comité d'audit	15 000	15 000
- Comité des rémunérations et des nominations	-	-
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>42 000</b>	<b>42 000</b>

**Mme Marie-Laure SAUTY DE CHALON – Membre indépendant du Conseil de surveillance (depuis le 11 mai 2017)**

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	-	20 250
- Comité d'audit	-	-
- Comité des rémunérations et des nominations	-	-
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>20 250</b>

**Mme Leila TURNER – Membre indépendant du Conseil de surveillance (depuis le 11 mai 2017)**

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	-	20 250
- Comité d'audit	-	-
- Comité des rémunérations et des nominations	-	-
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>20 250</b>

**Mme Monique COHEN – Membre indépendant du Conseil de surveillance (jusqu'au 11 mai 2017)**

	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Jetons de présence :		
- Conseil de surveillance	27 000	6 750
- Comité d'audit	7 500	1 875
- Comité des rémunérations et des nominations	-	-
Autres rémunérations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>34 500</b>	<b>8 625</b>

### 7.3.3. Vote des actionnaires sur la rémunération individuelle du Président du Conseil de surveillance

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 17 mai 2018 (14<sup>ème</sup> résolution) de voter sur les éléments suivants de la rémunération versée ou attribuée par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées au titre de l'exercice clos au Président du Conseil de surveillance.

M. Gérard Degonse

Eléments de la rémunération versée ou attribuée par JCDecaux SA et les sociétés contrôlées au titre de l'exercice clos le 31/12/2017

Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Rémunération fixe	-	M. Gérard Degonse ne bénéficie pas d'une rémunération fixe.
Rémunération variable annuelle	-	M. Gérard Degonse ne bénéficie pas d'une rémunération variable annuelle.
Rémunération variable pluriannuelle	-	M. Gérard Degonse ne bénéficie pas d'une rémunération pluriannuelle.
Rémunération exceptionnelle	-	M. Gérard Degonse ne bénéficie pas d'une rémunération supplémentaire.
Jetons de présence	47 000	M. Gérard Degonse perçoit des jetons de présence de JCDecaux SA en sa qualité de Président du Conseil de surveillance et de membre du Comité des rémunérations et des nominations.
Attribution de stock-options	-	M. Gérard Degonse ne perçoit pas de stock-options.
Attribution d'actions gratuites	-	M. Gérard Degonse ne perçoit pas d'actions gratuites.
Valorisation des avantages de toute nature	-	M. Gérard Degonse ne bénéficie pas d'avantage de toute nature.

Eléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos qui font ou ont fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale au titre de la procédure des conventions et engagements réglementés

Eléments de rémunération	Montants soumis au vote (en euros)	Commentaires
Indemnité de départ	-	M. Gérard Degonse ne bénéficie d'aucune indemnité de départ.
Indemnité de non-concurrence	-	M. Gérard Degonse ne bénéficie d'aucune indemnité de non- concurrence.
Régime de retraite supplémentaire	-	M. Gérard Degonse ne bénéficie pas d'un régime de retraite supplémentaire.

## 8. Tableau des délégations de compétences et de pouvoirs accordées au Directoire par l'Assemblée Générale du 11 mai 2017 en matière d'augmentation de capital

Nature de la délégation donnée au Directoire	Montant maximal autorisé	Durée de validité	Utilisation faite de la délégation par le Directoire
Autorisation donnée à l'effet d'opérer sur les actions de la Société. (Résolution 16)	Dans la limite d'une détention maximum de 10 % du capital	18 mois	Non utilisée
Autorisation donnée à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues. (Résolution 17)	Dans la limite d'une détention maximum de 10 % du capital	18 mois	Non utilisée
Décider une augmentation du capital social par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre. (Résolution 18)	2,3 millions d'euros	26 mois	Non utilisée
Décider une augmentation du capital social par émission - sans droit préférentiel de souscription - de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre par offre au public ou par placement privé. (Résolutions 19 et 20)	2,3 millions d'euros	26 mois	Non utilisée
Emettre des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre - sans droit préférentiel de souscription - en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital. (Résolution 21)	10 % du capital social	26 mois	Non utilisée
Décider une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise. (Résolution 22)	2,3 millions d'euros	26 mois	Non utilisée
Décider une augmentation du nombre de titres de capital à émettre (option de sur-allocation) dans le cadre d'une augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription. (Résolution 23)	Seuil maximum de 15 % de l'émission initiale et dans la limite du plafond fixé pour l'émission de titres ou de valeurs mobilières	26 mois	Non utilisée
Décider une augmentation du capital social par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital - sans droit préférentiel de souscription - à émettre au bénéfice des salariés (souscriptions dans le cadre du PEE, hors stock-options). (Résolution 24)	Montant nominal maximal de 20 000 euros (cours d'attribution correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse et décote de 20 % ou 30 %)	26 mois	Non utilisée
Autorisation donnée à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions - sans droit préférentiel de souscription - au profit des salariés et des mandataires sociaux. (Résolution 25)	4 % du capital social (cours d'attribution correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse)	26 mois	Non utilisée
Autorisation donnée à l'effet de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre - sans droit préférentiel de souscription - au profit des salariés et des mandataires sociaux. (Résolution 26)	0,5 % du capital social (cours d'attribution correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse)	26 mois	Non utilisée

## 9. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu en France.

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, dans les conditions et délais fixés par la réglementation en vigueur.

Pour une information détaillée, se reporter à l'article 22 des statuts.

